



Angers 21

Une place pour chaque jeune

> École > Environnement > Économie > Social > Culture



Guide

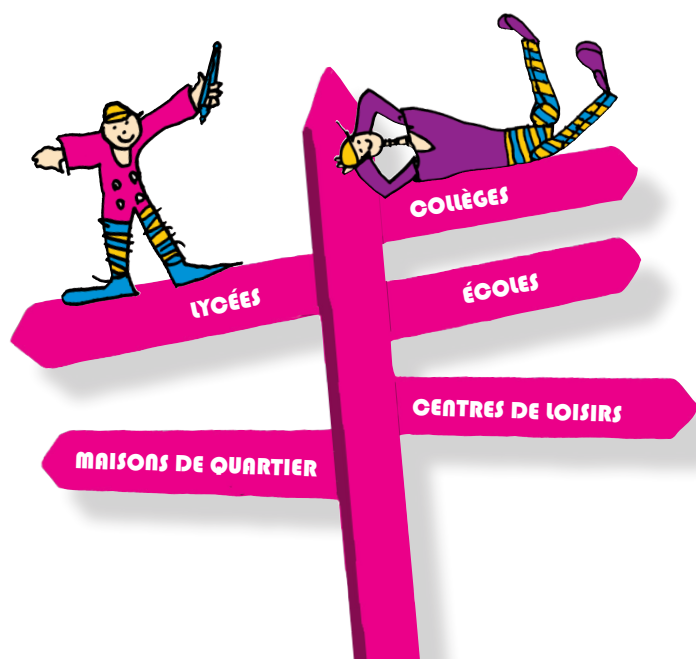
**DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES
D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU TERRITOIRE ANGEVIN**



www.angers.fr

2^e édition

Guide des actions pédagogiques d'éducation au développement durable du territoire angevin



2^e édition

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous présenter cette nouvelle édition.

Dans la continuité de son engagement en faveur du développement durable, la Ville d'Angers place l'éducation du jeune public parmi ses priorités politiques. Cette ambition collective se traduit dans l'écriture du projet éducatif local 2.0, ainsi que par l'élaboration de deux guides visant à faciliter la mise en place de projets pédagogiques transversaux : le guide méthodologique des Agendas 21 scolaires et le guide pédagogique des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable du territoire d'Angers.

Le guide méthodologique, disponible sur le site Internet de la Ville d'Angers, aide les établissements à mettre en place un Agenda 21 scolaire, démarche globale qui encourage – à l'échelle des établissements – l'adoption de plans d'actions répondant aux problématiques transversales du développement durable (gestion et tri des déchets, lutte contre l'échec scolaire, découverte de l'environnement des enfants, solidarité entre élèves et relations avec les familles...). Cette démarche favorise l'interaction entre l'ensemble des acteurs participant au fonctionnement des établissements et nourrit le partenariat avec les institutions extérieures (associations, services de la Ville...).

Le présent guide pédagogique diffuse et valorise les initiatives locales existantes dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Décliné en treize thématiques, il présente un portefeuille d'animations, sous forme de fiches, adaptées au jeune public et pouvant être support à la sensibilisation au développement durable. Il présente également les acteurs qui peuvent être des relais et/ou sources d'information dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions pédagogiques en faveur de l'éducation au développement durable.

Afin d'enrichir la première édition du guide pédagogique, réalisée en 2010, et d'élargir la liste des acteurs sollicités, de nouvelles animations ont été intégrées.

Ce guide se veut un véritable outil à la disposition des acteurs de l'éducation, leur permettant d'aborder de manière ludique les problématiques variées du ^{xxi}^e siècle (alimentation, culture, déchets, déplacements, énergie...) avec les jeunes, de la maternelle au lycée, dans le cadre de programmes scolaires et pédagogiques.

Je vous en souhaite une bonne lecture, persuadé de l'usage que vous saurez en faire.

Avec mes compliments,

Frédéric Béatse
Maire d'Angers
Vice-président du conseil régional



Sommaire

ÉDITO	3
DÉVELOPPEMENT DURABLE : SENSIBILISATION	6-7
MODE D'EMPLOI	8

ACTIONS D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE 9-216

Développement durable 11-29

Quelques repères	12-13
------------------------	-------

Actions pédagogiques.....14

Les étudiants d'Agrocampus Ouest accompagnent les scolaires	15
Banques et système financier.....	16
Terramorphoses « Les Animaux planètes »	17
Terramorphoses « Les Bretelles d'Icare »	18
Classes « Environnement »	19
Mallette pédagogique « Sauvez Titan ! »	20
Théâtre-forum.....	21
Spectacle « La Belle Bleue »	22
« Comment faire pour préserver notre planète ? »	23
« Atmosphère, atmosphère »	24
Visite de la recyclerie et de la communauté d'Emmaüs	25
La ferme de Cocagne : accueil pédagogique	26
Festival du film nature et de l'environnement.....	27
Les produits phytosanitaires	28
Jardin pédagogique.....	29

Agriculture et alimentation 31-38

Quelques repères	32-33
------------------------	-------

Actions pédagogiques.....34

Découverte de l'agriculture durable	35
Les circuits courts alimentaires	36
Ateliers scientifiques des Savants fous.....	37
De la fourche à la fourchette	38

Biodiversité et patrimoine naturel 39-79

Quelques repères	40-41
------------------------	-------

Actions pédagogiques.....42

Initiation à la pêche au coup.....	43
Pêche d'invertébrés.....	44
Éducation des scolaires au territoire des BVA (basses vallées angevines)	45
La biodiversité qui nous entoure	46
Les enjeux d'une gestion pérenne du bocage	47
Spectacle « Le Conte à manger sauvage »	48
Spectacle « Le Conte du petit souci »	49
À la découverte du milieu aquatique	50
L'apprenti pêcheur.....	51
Les invertébrés aquatiques	52
Les poissons de nos rivières	53
Poissons, reproduction et pisciculture.....	54
Ateliers scientifiques (génétique et biologie moléculaire).....	55
De Darwin à l'ADN : l'évolution en marche	56
Les plantes au sein d'un jardin botanique	57
Ateliers scientifiques des Savants fous.....	58
Accueillir la biodiversité à l'école	59
Crues et biodiversité	60

Découverte des oiseaux.....	61
La Loire, paradis des oiseaux.....	62
Le lac de Maine et sa réserve ornithologique	63
Les mystères de la migration	64
Oiseaux migrateurs... de retour d'Afrique.....	65
Oiseaux nicheurs... et l'énigmatique rôle des genêts	66
La hutte pédagogique	67
Le jardin botanique	68
Le marais pédagogique	69
Découvrir le monde du vivant, de la matière et des objets	70
Exposition permanente	71
Exposition temporaire	72
Les trois saisons : automne, hiver, printemps	73
Diversité des espèces, des milieux et des paysages.....	74
Île Saint-Aubin.....	75
Classe « Jardin biologique »	76
Observation et découverte des milieux naturels	77
Observation ornithologique	78
Raconte-moi la Terre	79

Consommation responsable 81-87

Quelques repères	82-83
------------------------	-------

Actions pédagogiques.....84

Sensibilisation au commerce équitable	85
Le commerce équitable	86
Crise économique, est-ce que ça nous concerne ?	87

Culture 89-119

Quelques repères	90-91
------------------------	-------

Actions pédagogiques.....92

Animation ludique en anglais	93
Sensibilisation à la danse contemporaine	94
Festival Cinémas d'Afrique : programmation pour les jeunes et les scolaires	95
Présentation de films d'Afrique	96
Sensibilisation à l'art cinématographique.....	97
Spectacle « Nuages »	98
Lectures musicales	99
La Perle du trottoir : excursion naturaliste et loufoque	100
Ateliers et répétitions scolaires.....	101
Festival Chap'Pays	102
Atelier bande dessinée.....	103
Exposition d'instruments de musique traditionnels	104
Histoires, contes, musiques et chants traditionnels	105
Initiation aux danses et chants traditionnels	106
Découvrir le cinéma européen	107
Autour des films du festival Premiers Plans	108
Captons les sons.....	109
Une journée particulière	110
Ateliers de calligraphie thématiques.....	111
Accueil de groupes : la bibliothèque municipale de la ville d'Angers	112
La bibliothèque municipale de la ville d'Angers	113
Prix J'ai lu, j'élis.....	114
Tatoulu.....	115
Projet Passerelle	116
Les musées de la ville d'Angers.....	117
Le service éducatif Angers, ville d'art et d'histoire	118
Intervention des ambassadeurs des villes jumelles.....	119

Droits et devoirs des citoyens.....121-133

Quelques repères 122-123

Actions pédagogiques.....124

La Convention internationale des droits de l'enfant : découverte et connaissance.....	125
Mémoire de la déportation.....	126
Défense et promotion des droits de l'homme.....	127
La différence au fil du conte.....	128
Les risques routiers.....	129
Spectacle « Le Colis pour Jean-Jacques ».....	130
Lâche la violence.....	131
Les droits de l'homme.....	132
Devoir de mémoire.....	133

Eau.....135-148

Quelques repères 136-137

Actions pédagogiques.....138

Visite d'une usine de production d'eau potable.....	139
Visite d'une station d'épuration.....	140
Eau, préserve-moi bien.....	141
La rivière.....	142
L'eau.....	143
L'or du ciel.....	144
Curiosité... coule de source... ..	145
Ateliers scientifiques des Savants fous.....	146
Rivières d'images et fleuves de mots.....	147
Éducation sur les problèmes de l'eau.....	148

Énergie et réchauffement climatique.....149-162

Quelques repères 150-151

Actions pédagogiques.....152

L'énergie pour quoi faire ?.....	153
Les sources d'énergie.....	154
À la découverte de l'énergie dans l'habitat.....	155
Changements climatiques, quelles actions ?.....	156
L'habitat bioclimatique.....	157
À la découverte de l'énergie éolienne.....	158
Bâtis-moi bien.....	159
1 degré de plus.....	160
Ateliers scientifiques des Savants fous.....	161
Le changement climatique.....	162

Gestion des déchets.....163-176

Quelques repères 164-165

Actions pédagogiques.....166

Nettoyons la nature.....	167
Fabrication de papier rustique.....	168
Comment limiter et traiter nos déchets ?.....	169
Les déchets dans notre quotidien.....	170
Qui trie bien vivra mieux demain.....	171
Visite d'un centre de tri d'emballages ménagers.....	172
Visite de Biopole.....	173
Trie-moi bien.....	174
Atelier d'art plastique.....	175
Made in Angers.....	176

Santé et bien-être.....177-190

Quelques repères 178-179

Actions pédagogiques.....180

Le don d'organes : information auprès des lycéens.....	181
Formation aux premiers secours.....	182
Bien grandir.....	183

Formations de secourisme.....	184
« Dans mon sang, y a des p'tites bêtes ».....	185
Prévention santé dans les établissements scolaires.....	186
Prévention des accidents domestiques.....	187
Prévention buccodentaire.....	188
Promotion de la santé.....	189
Les déplacements sur la voie publique.....	190

Solidarité internationale.....191-200

Quelques repères 192-193

Actions pédagogiques.....194

La Course contre la faim.....	195
Relations interculturelles.....	196
Sensibilisation à la cause de l'éducation pour tous.....	197
Éducation à la citoyenneté internationale.....	198
Sensibilisation à la solidarité internationale par la lecture.....	199
École de l'Acacia.....	200

Solidarité locale.....201-206

Quelques repères 202-203

Actions pédagogiques.....204

La personne aveugle dans la cité.....	205
Ateliers d'écriture intergénérationnels.....	206

Transports et déplacements.....207-216

Quelques repères 208-209

Actions pédagogiques.....210

Semaine européenne de la mobilité.....	211
Opération Pédibus.....	212
L'apprentissage du vélo en ville : cycle de formation pour les enfants de moins de 14 ans scolarisés à Angers.....	213
L'apprentissage du vélo en ville : cycle de formation pour les adultes.....	214
Mobilo'pole.....	215
Ensemble à vélo.....	216

RESSOURCES.....217-237

Structures ressources : associations, organismes et Ville d'Angers..... 218

Associations et organismes ressources.....219

Ademe.....	220
CDDP (centre départemental de documentation pédagogique).....	221
Graine Pays de la Loire.....	222
Les Francas de Maine-et-Loire.....	223
MLA (mission locale angevine).....	224
Terre des sciences.....	225-227

Ville d'Angers : directions ressources.....229

Direction Action culturelle.....	230
Direction Éducation – Enfance.....	231
Direction Parcs, jardins et paysages.....	232

Ville d'Angers : services ressources.....233

CCAS (centre communal d'action sociale).....	234
CJ (centre d'information jeunesse).....	235
Institut municipal.....	236
Maison de l'environnement.....	237

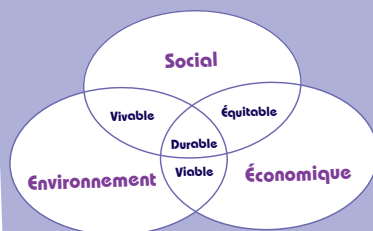
INDEX..... 239

CONTACTS..... 240



QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Le concept de développement durable s'est construit progressivement au cours des quarante dernières années, autour de la question du maintien fragile de l'équilibre entre l'homme, ses activités et son milieu, une croissance démographique continue et le fait que les ressources naturelles du monde ne sont pas inépuisables.



POURQUOI LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Des constats alarmants

Une planète atteinte et une répartition inégale des richesses

- L'eau, une richesse rare et inégalement répartie
 - 1 personne sur 5 ne dispose d'aucun accès à l'eau potable.
 - 30 000 morts chaque jour liées à une eau impropre.

- L'air devient de plus en plus irrespirable

- Le réchauffement climatique
 - D'après de nombreuses études scientifiques, une hausse des températures sans précédent, d'ici au prochain siècle, pourrait entraîner des conséquences dramatiques pour nos sociétés : hausse du niveau marin, inondations, sécheresse, perte de la biodiversité, augmentation et retour de maladies...

- L'effet de serre

- L'entrée en vigueur du protocole de Kyoto (16 février 2005) rend effectif l'objectif de stabilisation des émissions nationales de gaz à effet de serre, sur la période 2008-2012, par rapport à leur niveau de 1990.

- La biodiversité disparaît

- Sur 1,9 million d'espèces connues dans le monde, 16 000 sont sur liste rouge sur un total de 41 000 espèces suivies par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).

- Les ressources énergétiques sont limitées

- Alors que les réserves mondiales de pétrole sont limitées et tendent à l'épuisement, on estime que dans 20 ans, la demande aura augmenté de 65 %.

- Répartition inégale des richesses planétaires

- 20 % de la population consomment 80 % des ressources planétaires non renouvelables, alors qu'à l'opposé 20 % se contentent de seulement 1 % de ces richesses planétaires...

Un écart de plus en plus marqué entre les pays riches et les pays pauvres

- Progression de la pauvreté

- Plus de 56 % de la population vit dans la pauvreté : 3 milliards de personnes vivent avec moins de 2 euros par jour.

- Malnutrition – Menaces sur la santé

- 1 personne meurt de faim toutes les 4 secondes.

- Inégalité d'accès à l'éducation, donc à l'information

- 1 enfant sur 4 travaille et ne va pas à l'école.

- Croissance démographique

- Dans les 25 prochaines années, la population augmentera d'environ 2 milliards de personnes (1/3 de la population actuelle), dont 98 % naîtront dans les pays en développement.

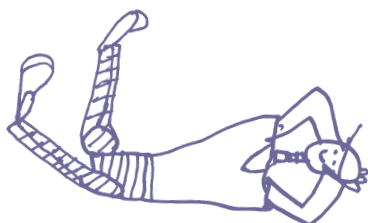
- Urbanisation

- 47 % de la population mondiale vit dans les villes (contre 33 % en 1972 et une estimation de 65 % en 2050).
- 80 % des déchets mondiaux ne sont pas traités.



Le développement durable repose également sur de nombreux principes qui garantissent le succès de ce processus

- Principe de participation
« La coproduction des décisions. »
- Principe de prévention et de précaution
« Il vaut mieux prévenir que guérir et ne pas attendre l'irréparable pour agir. »
- Principe de responsabilité
« Pollueur-payeur. »
- Principe de solidarité dans l'espace
« Réduire les inégalités entre les pays, les communes, les quartiers, les hommes... »
- Principe de subsidiarité
« Les problèmes doivent être traités au plus près de l'endroit où ils se posent. »
- Principe de réversibilité
« Chaque décision ou réalisation doit pouvoir être repensée et modifiée. »



ÉVÉNEMENTS NATIONAUX ET LOCAUX RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Janvier

- Festival Premiers plans

Février

- Journée mondiale des zones humides
- Made in Angers

Mars

- Semaine sans pesticides
- Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Avril

- Semaine du développement durable

Mai

- Quinzaine du commerce équitable
- Fête de la nature

Juin

- Printemps bio
- Rendez-vous aux jardins
- Journée mondiale des océans

Septembre

- Semaine de la mobilité
- Journée « Bougeons autrement »
- Journées du patrimoine

Octobre

- Semaine du goût
- Fête de la Science

Novembre

- Journée des droits de l'enfant

Mode d'emploi

SOMMAIRE

Ce guide présente à tous les acteurs éducatifs les actions d'éducation au développement durable proposées par les associations, les directions et les services municipaux ainsi que toutes les structures œuvrant dans ce domaine.

Chaque fiche recense les informations indispensables pour vous aider à choisir l'action la plus adaptée à votre projet pédagogique : la durée et la fréquence de l'intervention, le tarif, les coordonnées de la structure intervenante, les objectifs pédagogiques, la description de l'action, le public ciblé, le périmètre géographique d'intervention sur le territoire angevin, etc.

Chacune se présente de la manière suivante :

i
Dans le cadre de ce guide, les interventions sont limitées au territoire angevin. Toutefois, un grand nombre de celles-ci se réalisent également sur l'ensemble du territoire français.

Intitulé de l'action pédagogique

Durée de l'intervention pédagogique

Tarification de l'intervention pédagogique

Nom, coordonnées et contact de la structure intervenante

Thématique principale abordée dans l'intervention pédagogique

Objectifs, description et informations concernant les modalités de l'intervention

Outils pédagogiques mis à votre disposition par la structure intervenante

Sensibilisation au commerce équitable

Durée : la fréquence et la durée des interventions dépendent du projet.
Coût : fixé d'un commun accord selon les possibilités financières des structures demandeuses.

Thématique principale
Consommation responsable

Autre thématique
– Solidarité internationale.

Publics visés
– Tous les publics à partir du cycle 3.

Objectif pédagogique
– Promouvoir la solidarité internationale et la consommation responsable, notamment par le biais du commerce équitable, et sensibiliser tous les publics à ces problématiques.

Description
– Les animations sont construites de manière collaborative avec les structures demandeuses.

Nombre de participants
– Le nombre de participants dépend du projet.

Périmètre de l'intervention
– Une vingtaine de kilomètres autour d'Angers.

Artisans du monde Angers
Association ayant pour objet la promotion d'un commerce équitable à travers la vente de produits, le plaidoyer et l'éducation des consommateurs.
Contact : Jacques Lafon en journée et en soirée.
26, rue du Commerce 49100 Angers
Tél. : 02 41 77 33 59 (boutique)
Tél. : 06 51 80 17 43 (personnel)
Sites Internet : www.artisansdumonde.org
<http://adm-angers.over-blog.com>
E-mail : admangers@yahoo.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs
En prêt à l'association locale, deux expositions (« Les droits de l'homme au travail » et « Artisanat et commerce équitable ») et trois maquettes pédagogiques avec DVD :
– Huile de Palestine ;
– producteurs de nos jours au Laos ;
– producteurs de guarana au Brésil (sous réserve d'adhésion à l'association et du dépôt d'une caution).
En vente à la fédération : www.artisansdumonde.org/outils-pedagogiques.htm

À la demande, l'association accompagne les structures ou établissements scolaires dans la construction et l'animation de leurs projets.

Guide des actions pédagogiques d'éducation au développement durable du territoire angevin 85

Il est de la responsabilité des acteurs éducatifs de vérifier que ces actions et associations bénéficient bien de l'agrément de l'Éducation nationale.

A dark blue background with a large, hand-drawn style spiral in a slightly lighter shade of blue, centered on the page.

Actions d'éducation au développement durable





Thématique

Développement durable

L'humanité est aujourd'hui à la croisée des chemins.
Soit elle adopte un autre mode de développement,
soit elle s'enfoncé dans une impasse planétaire.

De nombreuses définitions du développement durable existent. Celle admise aujourd'hui par tous comme fondement du concept est celle donnée dans le rapport Brundtland :
« [...] Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs... »



1 À l'échelle internationale

- **1972, à Stockholm :**
pour la première fois, les Nations unies se réunissent pour évoquer l'impact environnemental de la forte industrialisation des pays développés sur l'équilibre planétaire. Cette conférence donne naissance à l'UNEP (United Nations Environment Programme).
- **1987 :** définition des termes « développement durable » proposée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport Brundtland. La fracture économique et sociale entre les pays développés et le Tiers Monde est montrée du doigt et s'ajoute aux préoccupations exclusivement environnementales des Nations unies.
- **1992 :** le Sommet de la Terre, à Rio, est à l'origine de l'adoption par tous les États de l'Agenda 21 (ou Plan d'actions mondial de développement durable pour le ^{xx}^e siècle).
- **2002 :** Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg (Rio+10).
- **2009 :** Sommet de Copenhague sur le climat. Malgré des accords peu contraignants et ambitieux, les espoirs se tournent désormais vers le prochain Sommet mondial pour le développement durable qui se tiendra à Rio en 2012 (Rio+20).
- **2010 :** Conférence de Cancún sur le climat. Signature d'un accord international qui engage les pays à développer des outils d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre : crédits d'émission de gaz à effet de serre afin d'aider les pays forestiers à lutter contre la déforestation, Fonds vert pour le climat (Green Climate Fund) ou encore comité de coordination des différentes politiques nationales.
- **2012 :** Conférence des Nations unies sur le développement durable, aussi appelée « Rio+20 ». Bilans et perspectives de développement durable pour les années à venir.



2 À l'échelle de l'Union européenne

- **1994** : début de la Campagne européenne des villes durables, dite charte d'Ålborg.
- **2001** : publication d'un document de consultation. C'est une stratégie proposant des mesures pour répondre aux menaces qui pèsent sur notre qualité de vie.
- **2002** : adoption d'un second document portant sur nos politiques extérieures, « Vers un partenariat mondial pour un développement durable ». L'Union européenne s'engage à promouvoir le développement durable à l'échelle mondiale.
- **2005** :
 - adoption par le Conseil d'une déclaration sur les principes directeurs du développement durable, et évaluation de la stratégie « développement durable » par la Commission ;
 - entrée en vigueur du protocole de Kyoto (signé en décembre 1997 lors de la 3^e Conférence annuelle de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques) sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'Union européenne.



3 En France

- **1991** : le Premier ministre français Édith Cresson, qui vient de créer un ministère de l'Environnement, évoque les termes de « développement durable » dans son discours de politique générale.
- **2001-2002** : mise en place d'une disposition législative sur la communication dans la loi relative aux nouvelles régulations économiques (NRE), poussant les entreprises à élaborer des rapports de développement durable qui rendent compte des conséquences sociales et environnementales de leurs activités, par rapport aux exigences de la société civile.
- **2005** : adoption de la Charte de l'environnement, insistant sur le principe de précaution.
- **2007** : mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable sous une forme innovante de gouvernance (août 2009, le Grenelle 1 fixe les objectifs ; juin 2010, le Grenelle 2 constitue le texte d'application et de territorialisation).
- **2012** : le gouvernement français organise la Conférence environnementale pour dresser un bilan des engagements du Grenelle de l'environnement et prendre de nouvelles mesures. Les débats portent également sur la transition énergétique, en vue de l'élaboration de la loi de programmation prévue en juin 2013.

4 À l'échelle du territoire angevin

- **1996** : adoption de la charte d'Ålborg par le conseil municipal (engagement à élaborer un Agenda 21 local).
- **1999** : lancement du projet « Angers, ville durable » avec l'Ademe.
- **2000** : premier plan d'actions de l'Agenda 21 de la ville d'Angers.
- **2006** : adoption de l'Agenda 21 d'Angers Loire Métropole à partir de l'expérience de la ville d'Angers et du projet d'agglomération.
- **2010** : réflexion en cours sur l'écriture d'un Agenda 21 du territoire afin de rassembler et de rendre cohérent l'ensemble des projets actés dans l'agglomération angevine : plan climat-énergie territorial, plan local de la biodiversité, Agenda 21 des cultures...
- **2011** : adoptions de la charte d'engagement de l'Agenda 21 des cultures et du plan climat-énergie territorial.
- **2012** : élaboration du plan local de la biodiversité.



DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

Agrocampus Ouest

- Les étudiants d'Agrocampus Ouest accompagnent les scolaires

Attac 49

- Banques et système financier (exposition itinérante)

Association Ballardart

- Terramorphoses : « Les Animaux planètes »
- Terramorphoses : « Les Bretelles d'Icare »

Fédération des œuvres laïques de Maine-et-Loire (FOL 49)

- Classes « Environnement »

Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

- Mallette pédagogique « Sauvez Titan ! »

Compagnie Gaïa

- Théâtre-forum

Compagnie Les 3 T

- Spectacle « La Belle Bleue »

Compagnie Myrtil Théâtre

- « Comment faire pour préserver notre planète ? » : théâtre-forum

Compagnie Spectabilis

- Spectacle « Atmosphère, atmosphère »

Emmaüs

- Visite de la recyclerie et de la communauté d'Emmaüs

Le Jardin de cocagne angevin

- La ferme de cocagne : accueil pédagogique

Mairie de Mûrs-Érigné

- Festival du film nature et de l'environnement

Mairie de Pellouailles-les-Vignes

- Les produits phytosanitaires : gestion différenciée et techniques alternatives

Régie de quartier d'Angers

- Jardin pédagogique

Les étudiants d'Agrocampus Ouest accompagnent les scolaires



Durée : la fréquence et la durée des séances dépendent de la nature du projet.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Développement durable

Autre thématique

- Solidarité locale.

Objectif pédagogique

- Rendre accessibles les formations de l'enseignement supérieur à tous les élèves.

Description

Des étudiants d'Agrocampus Ouest accompagnent des élèves de collège et de lycée.

Cet accompagnement peut prendre diverses formes :

- aide à la mise en œuvre de projets (mise en place de jardins pédagogiques, sorties thématiques...) ;
- tutorat ;
- aide au questionnement sur les choix d'orientation.



Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Partenariat

- Structures partenaires des Cordées de la réussite (Élan 49).



Agrocampus Ouest

Institut national d'horticulture et de paysage



Agrocampus Ouest est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, dans les domaines de l'agronomie, de l'environnement, de l'alimentation, de l'horticulture et du paysage. Implanté sur deux sites (Angers et Rennes), Agrocampus Ouest met les compétences de ses 135 enseignants-chercheurs au service de 1 950 étudiants inscrits dans ses quatre cursus d'ingénieurs et autres formations allant de la licence au doctorat. Agrocampus Ouest mène des recherches académiques et finalisées, en partenariat étroit avec l'INRA, et des activités de transfert et de développement en lien avec trois pôles de compétitivité (Mer Bretagne, Végépolys, Valorial).

Contacts : Caroline Lelaidier, Marie-Line Pommet, direction des formations et de la vie étudiante.

**2, rue Le Nôtre
49045 Angers Cedex 01**

Tél. : 02 41 22 54 54

Fax : 02 41 22 55 99

Site Internet :

www.agrocampus-ouest.fr

E-mail : marie-line.pommet@agrocampus-ouest.fr

@agrocampus-ouest.fr

Banques et système financier

Exposition itinérante



Durée : la fréquence
et la durée des séances
dépendent de la nature
du projet.

Coût : selon le projet.

SOMMAIRE



Thématique principale

Développement durable

Autres thématiques

- Solidarité internationale.
- Solidarité locale.

Objectif pédagogique

Information et sensibilisation

- Impact du système financier.
- Activités économique et humaine.
- Mode de développement de nos sociétés.

Description

Exposition didactique, illustrée par le dessinateur de bandes dessinées Étienne Davodeau. Accompagnement et commentaire, si nécessaire, par un intervenant d'Attac 49.

Publics visés

Établissements scolaires

- Lycée.

Centres de loisirs

- 15-18 ans.

Autres

- Universités, maisons de quartier, mairies, entreprises, bibliothèques municipales...

Nombre de participants

- Jusqu'à 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire, le centre de loisirs ou les locaux où se déroule l'intervention.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

Grilles ou panneaux d'accrochage (dimensions des panneaux de l'exposition : 80 x 120 cm).



Attac 49

Penser global,
agir local



Association d'éducation populaire qui produit des analyses et des expertises. Elle diffuse également ses travaux sous forme de conférences, d'expositions itinérantes et de supports pédagogiques divers.

Contact : Gabriel Thomas,
coprésident d'Attac 49,
à tout moment.

1, rue Bardoul
49000 Angers

Tél. : 06 84 88 45 84

Site Internet :

<https://attac49.wordpress.com>

E-mail : attac49@attac.org



Terramorphoses

« Les Animaux planètes »

Durée : 1 à 4 séances
de 2 heures.

Coût : contacter l'association.



Thématique principale

Développement durable

Objectifs pédagogiques

- Découvrir une œuvre collective originale et y participer.
- Échanger sur la disparition des espèces.
- Découvrir des cultures ancestrales respectueuses de leur environnement.
- Découvrir une technique picturale et, grâce à elle, développer notre créativité.
- Encourager l'écoute, la confiance en soi et la relation aux autres.

Description

Une constellation d'une douzaine de peintures de 230 x 150 cm créées en hommage à la pensée amérindienne. Chaque planète représente l'animal « totem » du groupe qui l'a initiée et porte son nom. Sur ces planètes sont représentées faune et flore, fruit de l'observation et de l'imaginaire des participants. En cours de création depuis novembre 2008, ces œuvres symbolisent un univers que l'on souhaiterait conserver et protéger.

Ces peintures forment une grande installation à louer et à associer à des spectacles lors de festivals ou d'événements divers, ainsi qu'à des ateliers thématiques mêlant l'art et l'écologie.

Publics visés

- Tous les publics à partir de 2 ans.

Nombre de participants

- De 6 à 8 personnes. Au-delà, prévoir un adulte encadrant (par tranche de 12 personnes).

Lieux de l'intervention

- Au Lieu dit à Saint-Mathurin-sur-Loire.
- Dans les locaux des participants, de lieux publics ou privés, culturels, d'animation ou de soin.
- Dans notre structure à Mûrs-Érigné.

Périmètre de l'intervention

- Région et national.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Tables et chaises.

À noter

Diaporama du projet :
<https://plus.google.com/photos/108813588829115517767/albums/5486443672530278177>

Suivre sur le blog
l'évolution et les dates
de présentation publique
du projet.

Association Balladart



L'objectif de l'association

Balladart est de promouvoir et de diffuser l'activité artistique en la reliant à des questions d'écologie et de société.

Terramorphoses est une succession de projets de créations collectives associant le public.

Créé en 2008 en coproduction avec le théâtre Le Quai à Angers, le premier projet Terramorphoses proposait de s'interroger sur les notions d'évolution de la vie grâce à une installation éphémère de deux tonnes d'argile ayant mobilisé 2 000 personnes, au sein de 60 structures socioculturelles, scolaires ou médicales, présentée avec les œuvres bogolan de l'artiste malien K. Coulibaly.

Contact : Claire Richez,
association Balladart.

Terramorphoses
12, route de Cholet
49610 Mûrs-Érigné

Tél. : 06 74 28 37 53

Blog : <http://nouveaute-peintures.over-blog.com/articles-blog.html>

E-mail : balladart.lulu@gmail.com



Ateliers d'arts plastiques
et location d'une exposition.

Terramorphoses

« Les Bretelles d'Icare »



Durée : 1 à 4 séances
de 2 heures.

Coût : contacter l'association.

SOMMAIRE



Thématique principale

Développement durable

Objectifs pédagogiques

- Échanger sur la disparition des espèces.
- Découvrir une technique picturale et, grâce à elle, développer notre créativité.
- Encourager l'écoute, la confiance en soi ainsi que la relation aux autres.
- Participer à l'élaboration d'une œuvre collective avec un artiste.
- Participation de tous les publics, notamment les plus éloignés des offres culturelles.

Description

Des centaines de papillons à l'image de la biodiversité.

En cours depuis 2010, Les Bretelles d'Icare est une œuvre participative en hommage aux tribus autochtones amazoniennes. Chaque participant dessine deux papillons aux couleurs du monde. L'un des deux est confié à lulu (artiste plasticienne) à l'issue de l'atelier, il est destiné à devenir (une fois enrobé de cire) partie d'une installation éphémère lors d'une manifestation. L'autre papillon reste en la possession de son créateur, chargé d'en prendre soin. L'atelier est un va-et-vient entre échanges, recherches collectives et création individuelle.

Publics visés

- Tous les publics à partir de 2 ans.

Nombre de participants

- Idéalement, de 6 à 8 personnes. Au-delà, prévoir un adulte encadrant par tranche de 12 personnes.

Lieux de l'intervention

- Dans le local de l'association (6 à 8 personnes).
- Dans les locaux des participants.
- Dans notre structure à Mûrs-Érigné.

Périmètre de l'intervention

- Région et national.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Tables et chaises.

À noter

Diaporama du projet :
<https://plus.google.com/photos/108813588829115517767/albums/5486443672530278177>

Suivre sur le blog
l'évolution et les dates
de présentation publique
du projet.

Association Balladart



L'objectif de l'association

Balladart est de promouvoir et de diffuser l'activité artistique en la reliant à des questions d'écologie et de société.

Terramorphoses est une succession de projets de créations collectives associant le public.

Créé en 2008 en coproduction avec le théâtre Le Quai à Angers, le premier projet Terramorphoses proposait de s'interroger sur les notions d'évolution de la vie grâce à une installation éphémère de deux tonnes d'argile ayant mobilisé 2 000 personnes, au sein de 60 structures socioculturelles, scolaires ou médicales, présentée avec les œuvres bogolan de l'artiste malien K. Coulibaly.

Contact : Claire Richez,
association Balladart.

Terramorphoses
12, route de Cholet
49610 Mûrs-Érigné

Tél. : 06 74 28 37 53

Blog : <http://nouveaute-peintures.over-blog.com/articles-blog.html>

E-mail : balladart.lulu@gmail.com

Classes « Environnement »

Durée : 1 à 10 séances
de 1 h 30.

Coût : 140 € TTC pour 3 heures
et sur devis.



Thématique principale

Développement durable

Autres thématiques

- Alimentation.
- Biodiversité et patrimoine naturel.
- Consommation responsable.
- Eau.
- Énergie et réchauffement climatique.
- Gestion des déchets.
- Santé et bien-être.

Objectifs pédagogiques

- Conduire les enfants à connaître et gérer efficacement leur environnement.
- Connaître l'homme dans son rapport aux autres, à son patrimoine, à sa culture scientifique et technique.
- Découvrir la biodiversité locale.
- Comprendre le fonctionnement biologique de l'environnement.
- Analyser les rapports de l'homme avec son cadre de vie et les nuisances qui peuvent affecter son habitat.

Description

Il s'agit de l'accueil de groupes et de classes ayant un projet environnement. Plusieurs activités de découverte, de manipulation et d'expérimentation sont proposées aux enfants, de manière ludique et pragmatique.

Publics visés

- Établissements scolaires**
 - De la petite section au lycée.
- Centres de loisirs**
 - De 4 à 18 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Dans les locaux du centre Bouëssé ou ceux des établissements participants.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés.
Un centre de ressources est animé au siège de la FOL 49, 14 bis, avenue Marie-Talet, 49100 Angers.
Tél. : 02 41 96 11 50.

Objectif pédagogique : transmission des savoirs et de connaissances.



Fédération des œuvres laïques de Maine-et-Loire

FOL 49

La Ligue de l'enseignement est un mouvement d'éducation populaire qui contribue à former des citoyens par le développement d'activités éducatives, sociales, sportives, culturelles et de loisirs, au sein d'associations fédérées.

Par l'intermédiaire de ses structures départementales, les Fédérations des œuvres laïques (FOL), elle permet à des femmes et des hommes de réfléchir et d'agir pour une société laïque respectueuse de sa diversité.

Contact : M^{me} Sandra Peigné,
du lundi au vendredi.

Centre Bouëssé
7, route de Nantes
49610 Mûrs-Érigné

Site Internet : www.fol49.org

E-mail : centre-bouesse@fol49.org



Certaines séances peuvent être menées avec le Bioparc de Doué-la-Fontaine, Terra Botanica, Terre des sciences...



Mallette pédagogique Sauvez Titan !

Les métiers de la nature, de l'agriculture et de l'environnement



Durée : environ 1 h 30.

Coût : mise à disposition
gratuite proposée
aux établissements scolaires
de la région
(principalement collèges
et lycées professionnels).

SOMMAIRE



Thématique principale

Développement durable

Autres thématiques

- Agriculture et alimentation.
- Biodiversité et patrimoine naturel.
- Consommation responsable.
- Eau.
- Énergie et réchauffement climatique.
- Gestion des déchets.
- Santé et bien-être.

Objectif pédagogique

- Sensibiliser les collégiens aux métiers de la nature, de l'agriculture et de l'environnement.

Description

La mallette pédagogique « Sauvez Titan ! » est un jeu de rôle de science-fiction dans lequel les héros découvrent les origines, les conséquences et des solutions concernant les catastrophes écologiques. Chargés de relever des défis pour sauver la planète Titan, les collégiens sont conduits à réfléchir et à s'intéresser aux métiers qui peuvent les aider dans leur mission de sauvetage.

La mallette contient le jeu proprement dit, des fiches pédagogiques et des fiches de connaissances pour les professeurs, ainsi que des guides et des DVD sur les métiers. Afin de compléter la mallette, un document traitant spécifiquement du développement durable sera disponible dès 2010.

Public visé

- Prioritairement les élèves et les jeunes de 12 à 16 ans.

Nombre de participants

- Jusqu'à 24 joueurs.



Une intervention est nécessaire pour informer et former les utilisateurs de la mallette.

Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire



Service Communication

La chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire est un établissement qui représente l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural de la région. C'est l'instance consultative permanente des intérêts agricoles auprès des pouvoirs publics (État, région, département) et un organe d'intervention au service des intérêts généraux de l'agriculture et des agriculteurs. Une partie de ses activités s'inscrivent dans le cadre de missions de service public. Sa mission est triple : représenter l'agriculture, créer et fédérer des projets, proposer des prestations de service.

Contact : Pascale Garnier

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h 30.

9, rue André-Brouard
BP 70510
49105 Angers Cedex 02

Tél. : 02 41 18 60 70

Fax : 02 41 33 57 24

Site Internet :

www.laterremonavenir.com

www.agrilianet.com

E-mail :

pascale.garnier@pl.chambagri.fr

Théâtre-forum



Durée : 2 ou 3 heures
pour les ateliers ;
2 heures environ
pour la séance publique.

Coût : variable selon
le dispositif et le projet.



Thématique principale

Développement durable

Objectifs pédagogiques

- Permettre à un groupe de débattre des problématiques liées au développement durable et le concernant directement, à travers une coproduction des savoirs et des connaissances sur ces thèmes, et ce, sans hiérarchisation des savoirs.
- Expérimenter par le jeu des alternatives concrètes visant au changement, et étudier leurs conséquences en rédigeant les conclusions des débats.

Description

- Organisation d'ateliers de production théâtrale durant lesquels les participants débattent de questions liées au développement durable.
- Séances publiques de théâtre-forum : débats sur la base de maquettes (saynètes) choisies par le groupe des ateliers de production.



Public visé

- Tout public à partir de 12 ans.

Nombre de participants

- Entre 8 et 15 participants pour un atelier de production.
- Entre 20 et 100 participants pour une séance publique.

Lieu de l'intervention

- Tout lieu où il y a suffisamment d'espace.

Périmètre de l'intervention

- Région Pays de la Loire.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Une salle dont la taille est adaptée au nombre de participants.



Compagnie Gaïa



Association ayant pour objet, notamment, la pratique du théâtre-forum, méthode d'éducation populaire qui permet à des groupes de mettre en jeu des situations concrètes de vie quotidienne qu'ils aimeraient changer.

Contact : Aurélie Groleau

1, rue Max-Richard
49100 Angers

Tél. : 02 41 20 86 95

Site Internet :
www.cie-gaia.com

E-mail :
theatre.forum@cie-gaia.com

Spectacle « La Belle Bleue »



Durée : 45 minutes
de représentation
(+ 5 heures de montage
et 3 heures de démontage).

Coût : 1 200 € TTC
+ droits d'auteur.

SOMMAIRE



Thématique principale

Développement durable

Objectif pédagogique

- « La Belle Bleue » offre un tremplin pour entamer ou poursuivre un travail autour du développement durable, de manière poétique et ludique.

Description

Accueil du public, spectacle de 45 minutes, temps d'échange possible après le spectacle.

Résumé

Un homme et une femme donnent naissance à... la Terre. Ils s'en occupent avec amour, la cajolent, la promènent. Ils jouent avec elle, de plus en plus vite, de plus en plus fort. Et soudain, la Terre se dégonfle. Consternation.

« La Belle Bleue » est un spectacle gestuel où les mots se font rares.

Une ronde musicale et visuelle entraîne les personnages au fil de leur quotidien, dans la douche ou dans le jardin, à la mer ou dans le désert, au fond des poubelles ou au gré du vent. Ils y rencontrent poissons, oiseaux, insectes, ils s'émerveillent, s'amuse, s'inquiètent, chantent ou dansent, au rythme des respirations de la Terre.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (selon projets).
- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 4 à 12 ans.

Lieux de l'intervention

- Toute salle polyvalente avec noir possible et espace suffisant.
- Salle de spectacle.

Périmètre de l'intervention

- Département.



Compagnie Les 3 T

(Tout Terrain
Théâtre)



Créée en 2002 par Sylvain Wallez, la compagnie Les 3 T développe un théâtre de proximité, ludique et citoyen. Elle s'articule autour de deux axes : spectacles tout public et spectacles jeune public, pour la plupart créations originales.

Contact :

Maud Renard, administratrice
du mercredi au vendredi
de 9 heures à 17 heures.

**3, boulevard Daviers
49100 Angers**

Tél. : 02 41 78 32 20

Site Internet :

www.compagnielestroist.com

E-mail : lestroist@cegetel.net

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Texte à disposition
en amont ou en aval
du spectacle ;
ateliers de préparation
au spectacle
(57 € TTC par heure) ;
ateliers de jeu dramatique
autour du thème, d'une
à dix heures d'intervention
(57 € TTC par heure).

« Comment faire pour préserver notre planète ? »

Théâtre-forum



Durée : 1 séance de 1 h 30.

Coût : 1 400 € TTC.



Thématique principale

Développement durable

► Objectif pédagogique

- Ouvrir le débat sur le développement durable et échanger sur les habitudes du quotidien. Cette action propose d'amorcer ou de compléter un travail d'information proposé par les enseignants.

► Description

Plusieurs situations de la vie quotidienne posant un problème sont mises en scène, le public peut intervenir pour donner son avis et proposer une alternative. Il suffit d'interrompre le cours de la saynète et de remplacer un des rôles sur scène, au choix du participant. De nouvelles conséquences apparaissent. Ainsi, le débat s'ouvre, permettant d'échanger sur une thématique et de confronter des points de vue différents. Le but n'étant pas de trouver la solution, mais de réfléchir ensemble de façon coopérative et conviviale.



► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 7 à 18 ans.

► Nombre de participants

- À partir de 20 personnes.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- Région Pays de la Loire.



Compagnie Myrtil Théâtre

Association de théâtre proposant notamment du théâtre-forum institutionnel et intervenant sur trois grandes thématiques auprès de tous les publics : prévention, démocratie participative et développement durable.

Contact : Amélie Paquereau

30, rue Sidney-Bechet
49000 Angers

Tél. : 02 41 68 19 10

Site Internet :

www.compagnie-myrtil.fr

E-mail :

info@compagnie-myrtil.fr

« Atmosphère, atmosphère »

Spectacle



Durée : 1 h 15 la séance
+ discussion possible
après le spectacle.

Coût : selon le nombre
de personnes.

SOMMAIRE



Thématique principale

Développement durable

Autres thématiques

- Biodiversité et patrimoine naturel.
- Droits et devoirs des citoyens.
- Énergie et réchauffement climatique.
- Solidarité internationale.
- Solidarité locale.
- Transports et déplacements.

Objectif pédagogique

Ce spectacle a pour objectif de sensibiliser les publics scolaires à plusieurs problématiques du développement durable : l'énergie et le réchauffement climatique, les transports et déplacements, les droits et devoirs des citoyens, la solidarité internationale, la biodiversité et le patrimoine naturel. Le spectacle vise plus particulièrement à réveiller l'écocitoyen qui sommeille en nous et à éveiller via le sensible (le théâtre) les enfants au développement durable.

Description

Création coproduite avec le parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, avec le soutien de l'Ademe et des régions Centre et Pays de la Loire.

Résumé

Un animateur tente de faire le tri sélectif des idées reçues sur les questions de réchauffement climatique, de gaz à effet de serre et d'énergies renouvelables. Très vite, ça devient chaud bouillant sur le plateau, alors, avec l'animateur, on décolle, on change d'atmosphère...

De superhéros planétaires (survolant du bout des ailes les problèmes de ce bon vieux globe), on plonge dans la couche d'ozone, direction l'histoire du monde, du plus grand au plus petit, et jusqu'au cœur de l'animateur, là où ça frissonne... De là, on part à la recherche de son rapport intime à la nature, de l'écocitoyen qui sommeille en lui, qui s'éclate, qui s'interroge, qui prend du plaisir, qui doute... et qui rêve !

Le spectacle prend ainsi la température de cet humain qui nous ressemble tant. Comme nous tous, il est pris sous les feux croisés des informations contradictoires sur l'évolution du climat, stimulé par les plans mis en œuvre pour endiguer la fièvre climatique dans chaque territoire, et il est prêt à faire confiance et à s'embarquer pour une aventure passionnante : la lutte contre le réchauffement de l'atmosphère et la transformation du monde !

Public visé

- Tout public à partir de 7 ans.

Compagnie Spectabilis



Association
loi 1901,

la compagnie Spectabilis a pour objet la diffusion de spectacles de théâtre et le développement de la pratique théâtrale.

Contact : Samuel d'Aboville,
du lundi au vendredi,
de 9 heures à 19 heures.

39 ter, route de Brissac
49610 Mûrs-Érigné

Tél. : 06 70 51 79 91

Site Internet :

www.ciespectabilis.com

E-mail : cie.spectabilis@wanadoo.fr

Nombre de participants

- Plus de 60 spectateurs.

Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.
- Dans une salle de spectacle, une salle polyvalente, en plein air (pelouse, champ...).

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Prises électriques.
- Espace de jeu suffisant (10 mètres de largeur, 10 mètres de longueur, 4 mètres de hauteur).

Visite de la recyclerie et de la communauté d'Emmaüs



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Développement durable

Objectifs pédagogiques

- Informer sur la prévention des déchets.
- Informer sur les dimensions sociales et économiques de l'action d'Emmaüs.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- À la recyclerie d'Emmaüs.

Description

Visite de la communauté d'Emmaüs à travers ses axes sociaux, économiques et environnementaux, et fourniture de documents sur Emmaüs et la recyclerie.

Public visé

- Tout public à partir de 12 ans.



Emmaüs



Association ayant pour objet l'accueil de personnes en situation d'exclusion, et le recyclage, la revalorisation et la vente d'objets de récupération.

Contact : Jean-Noël Écrepont
du lundi au samedi
de 8 heures à 18 heures.

Le Sauloup
49070 Saint-Jean-de-Linières

Tél. : 02 41 39 73 39

Fax : 02 41 39 77 29

Site Internet :

www.emmaus49.com

E-mail : emmaus.angers@free.fr

La ferme de Cocagne : accueil pédagogique



Durée : la fréquence
et la durée des séances
dépendent de la nature
du projet.

Coût : 3,50 € TTC par personne.

SOMMAIRE



Thématique principale

Développement durable

► Objectif pédagogique

- Faire découvrir ce qu'est le développement durable par le biais des éléments environnementaux, économiques et sociaux d'une ferme (exploitation) maraîchère.

► Description

- Découverte pédagogique d'une ferme maraîchère.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Tous les niveaux.

Centres de loisirs

- Tous les âges.

Autres

- Groupes divers : associations, entreprises, collectivités locales...

► Nombre de participants

- Jusqu'à 30.

► Lieu de l'intervention

- À la Bouvarderie à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

► Périmètre de l'intervention

- Département.



Le Jardin de cocagne angevin

LE JARDIN DE
COCAGNE
ANGEVIN

Association ayant pour objet de permettre à des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle de se (re)mettre en situation de travail et/ou d'activité et de se situer vis-à-vis de l'emploi. À cette fin, l'association gère un chantier d'insertion qui accueille sans prérequis, développe l'accueil social de proximité et met en place une ferme pédagogique.

Contact : Jean-Luc Pineau

Siège social :

34, rue des Noyers
49100 Angers

Site : La Bouvarderie

49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Tél. : 02 41 93 19 19

Fax : 02 41 93 78 30

Site Internet :

www.reseaucocagne.asso.fr

E-mail : jdcangevin@wanadoo.fr



Festival du film nature et de l'environnement



Coût :

- film : 2 € par enfant ;
- film-débat : 4 € par enfant ;
- atelier pédagogique : 2 € par heure et par enfant (3 accompagnateurs : gratuit).
- Exposition : accès libre.



Thématique principale

Développement durable

Autres thématiques

- Biodiversité et patrimoine naturel.
- Culture.

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser l'enfant par la découverte active de l'art cinématographique en salle, à partir du visionnage d'œuvres liées aux problématiques environnementales.
- Approfondir la découverte des films à l'aide d'ateliers pédagogiques, d'expositions, de supports multimédias et d'ateliers scientifiques et ludiques.
- Présenter en salle un choix de films qui illustre différents genres (films d'animation, courts métrages, documentaires, fictions...).

Description

Le Festival du film nature et de l'environnement a pour mission d'informer et de sensibiliser le grand public à l'écocitoyenneté par des rencontres, des événements et des débats.

Trois catégories de documentaires sont récompensées pour les films qui sont en compétition : pour les courts métrages, prix des lecteurs (jury composé de lecteurs de la médiathèque de Mûrs-Érigné et du Bibliopôle (bibliothèque départementale de prêt [BDP]) ; pour les moyens

métrages, prix des lycéens (jury composé des lycéens de Jean-Renoir et de Pouillé, ainsi que des détenus de la maison d'arrêt d'Angers) ; pour les longs métrages, prix du public (le public est invité à se prononcer par vote à la fin de chaque film en compétition). Afin de sensibiliser les enfants à l'environnement, le festival a conçu quatre jours de projections spécialement consacrés aux scolaires. Des cycles ont été mis en place afin d'adapter le contenu des projections à l'âge des enfants (moins de 5 ans, 5-8 ans, 8-10 ans, collèges et lycées). En fonction de ces cycles, différentes animations sont proposées : projection d'un film suivie d'un débat ; ateliers pédagogiques proposés par des partenaires sur des thématiques environnementales variées (l'alimentation, les paysages, la faune et la flore, la déforestation, les océans, l'eau...) ; expositions, sur la base de supports variés (photographie, sculpture, peinture...).

Publics visés

Établissements scolaires

- Du primaire au lycée.

Nombre de participants

- Projections jusqu'à 400 places.
- Ateliers pédagogiques par classe.

Mairie de Mûrs-Érigné

Porte sud de l'agglomération angevine, Mûrs-Érigné conjugue les attraits de la ville et de la campagne. La commune entretient un patrimoine naturel riche de plus de 9 hectares d'espaces verts et boisés. Parmi ses équipements sportifs et culturels, le centre Jean-Carmet attire des artistes de notoriété nationale et internationale, drainant un public d'une grande diversité, venant de tout l'Anjou.

Contact : Valérie Brossard

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 heures
et de 13 heures à 16 h 30.

Hôtel de ville

5, chemin de Bellevue
BP 80015
49610 Mûrs-Érigné

Tél. : 02 41 79 78 77

Fax : 02 41 45 95 08

Site Internet :

<http://ville-murs-erigne.fr>

E-mail : info@ville-murs-erigne.fr

Lieux de l'intervention

- Centre culturel Jean-Carmet (projections).
- Médiathèque (ateliers multimédias).
- Centre culturel Joseph-Bouëssé, 7, route de Nantes (ateliers pédagogiques).
- Centre culturel Jean-Carmet, centre culturel Joseph-Bouëssé ou hôtel de ville (expositions).

Périmètre de l'intervention

- Mûrs-Érigné.



Site Internet du festival : www.festivalfilmnature-murserigne.org

Les produits phytosanitaires

Gestion différenciée et techniques alternatives



Durée : séance de 3 heures.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Développement durable

Autres thématiques

- Biodiversité et patrimoine naturel.
- Gestion des déchets.

Objectifs pédagogiques

- Sensibilisation à l'environnement.
- Présenter les différentes manières de gérer l'espace de façon naturelle.
- Réflexion sur le bilan carbone.
- Donner des idées de techniques alternatives.

Description

- Visites des différents sites.
- Vidéo.

Publics visés

Établissements scolaires

- Lycées.

Centres de loisirs

- De 15 à 18 ans.

Autres

- Centres de formation professionnelle, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)...

Nombre de participants

- De 10 à 30.

Lieu de l'intervention

- Dans les locaux de la mairie de Pellouailles-les-Vignes.

Périmètre de l'intervention

- Pellouailles-les-Vignes.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Vidéoprojecteur et ordinateur portable.



Mairie de Pellouailles-les-Vignes



Pellouailles-les-Vignes offre à ses habitants les attraits de la ville à la campagne. Pour conserver 80 % de son territoire en zone rurale, la commune a choisi de regrouper les constructions autour du bourg, tout en privilégiant l'espace public, les sentiers balisés et les aires de pique-nique.

Contact : Nicolas Jouffineau

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 heures
et de 13 heures à 16 h 30.

**65, route nationale 23
49112 Pellouailles-les-Vignes**

Tél. : 02 41 76 70 52

Fax : 02 41 76 79 61

Site Internet :

www.pellouailleslesvignes.fr

E-mail : servicetechniques@pellouailleslesvignes.fr



Accord de madame le maire à obtenir en amont de l'intervention.

Jardin pédagogique

Durée : la fréquence
et la durée des séances
dépendent de la nature
du projet.

Coût : 3,50 € TTC par personne.



Thématique principale

Développement durable

Autres thématiques

- Agriculture et alimentation.
- Droits et devoirs des citoyens.
- Gestion des déchets.
- Santé et bien-être.
- Solidarité locale.

Objectifs pédagogiques

- Proposer une animation de proximité créant du lien social.
- Permettre aux enfants et aux jeunes de développer leur conscience écocitoyenne.

Description

- Activité de jardinage permettant de découvrir les cinq sens, les plantes, les fruits, les légumes, tout en enseignant des règles de vie et le respect de l'environnement.
- Ateliers cuisine où sont préparés des repas avec les légumes cultivés.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Centres de loisirs

- De 4 à 15 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Sur les sites pouvant accueillir un jardin potager.

Périmètre de l'intervention

- Angers.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Petits outils et matériels de jardinage adaptés aux enfants, gants et bottes.



Régie de quartier d'Angers



La régie de quartier d'Angers favorise le lien social et encourage l'implication des habitants dans le développement de leur quartier. Dans ce cadre, elle met en place des actions d'insertion en proposant des travaux portant sur l'amélioration du cadre de vie dans les cinq quartiers des CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) de la ville d'Angers.

Contact : Christine Dovezy

9 D, rue René-Tranchant
49100 Angers

Tél. : 02 41 34 29 15

Fax : 02 41 34 28 79

E-mail : regie-angers@orange.fr





Agriculture et alimentation



Thématique

Agriculture et alimentation

« Je mange sain et varié
pour être en meilleure santé. »

**« Les États parties
au présent pacte,
reconnaissant le droit
fondamental qu'a toute
personne d'être à l'abri
de la faim, adopteront,
individuellement
et au moyen
de la coopération
internationale, les
mesures nécessaires... »**

(Pacte international relatif
aux droits économiques, sociaux
et culturels, article 11.)



1 À l'échelle internationale

Constats

- La faim demeure la principale cause de mortalité dans le monde : 1 personne meurt de faim toutes les 4 secondes.
- Le droit à l'alimentation (« à une nourriture adéquate, suffisante, saine, nutritive ») est un droit humain fondamental.
- 86 pays ne produisent pas eux-mêmes de quoi alimenter leur population et n'ont pas l'argent nécessaire pour importer de la nourriture.
- 815 millions de personnes souffrent de la faim alors que 31 % des Américains sont obèses.
- Aux États-Unis, l'obésité devrait bientôt devenir la première cause des décès non naturels et passer ainsi devant le tabagisme.
- L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture soulignait récemment que, pour la première fois dans l'histoire, on comptait autant de personnes obèses que de personnes dénutries dans le monde.



- Le prix mondial des produits agricoles de base est fixé à partir du prix de revient des surplus de l'agriculture des grands pays exportateurs comme la France ou les États-Unis. En 1960, une famille africaine récoltant 10 sacs de céréales en vendait 2 pour ses besoins monétaires de base (frais de scolarité, médicaments, vêtements, etc.) et conservait 8 sacs pour se nourrir. En 2000, cette même famille devait en consacrer 4 pour les mêmes besoins : il ne reste alors que 6 sacs pour l'alimentation.

Enjeux

- Permettre à chaque individu de manger à sa faim.
- Favoriser une alimentation variée et équilibrée.
- Lutter contre l'obésité.



2 En France

Constats

- En France, 2 millions de personnes souffrent d'une mauvaise alimentation ; parallèlement, 40 % des Français sont concernés par un problème de poids : 13 millions sont en surpoids et 4 millions sont obèses.
- Si l'on suit la progression actuelle des chiffres de l'obésité en France, en 2020, 20 % de la population en souffrira.

Enjeux

- Reconstruire le lien entre alimentation, saisons, agriculture locale, paysages, préservation de l'environnement et santé.
- Favoriser une alimentation variée et équilibrée.
- Privilégier les circuits courts d'approvisionnement.
- Favoriser le développement de l'agriculture biologique et durable.
- Lutter contre l'obésité.

3 Exemples d'actions...

Actions menées par la Ville d'Angers

- Depuis 2005, en collaboration avec l'Éparc, la Ville d'Angers participe au Printemps bio : les écoles et les centres de loisirs reçoivent la visite d'agriculteurs biologiques et se rendent dans des fermes ainsi qu'au jardin biologique de la Maison de l'environnement ; de plus, à cette occasion, deux repas entièrement biologiques sont servis dans les cantines.
- Tous les yaourts, les pommes et les carottes servis dans les écoles et centres de loisirs sont issus de l'agriculture biologique.

Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- Enseigner aux enfants les enjeux d'une bonne alimentation.
- Sensibiliser les enfants aux risques et aux méfaits de l'obésité.
- Reconstruire le lien entre alimentation, agriculture et santé.
- Sensibiliser les enfants à la malnutrition et à la famine.
- Diminuer les déchets des cantines scolaires.
- Favoriser les produits de saison dans les menus.
- Participer à la Semaine du goût.
- Faire venir ou se rendre chez un producteur local.

Actions à l'échelle des enfants

- J'apprends à connaître la provenance des aliments que je mange.
- Je connais la valeur nutritionnelle des produits.
- J'essaie de manger des produits biologiques et issus du commerce équitable.
- Je mange des fruits et des légumes de saison tous les jours.
- Je prends un petit déjeuner avant d'aller à l'école.
- Je connais les fruits et légumes de saison.





DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

Civam (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural)

- [Découverte de l'agriculture durable](#)
- [Les circuits courts alimentaires](#)

Les Savants Fous

- [Ateliers scientifiques des Savants Fous](#)

Ville d'Angers : direction Environnement et déchets (Maison de l'environnement)

- [De la fourche à la fourchette](#)

Découverte de l'agriculture durable

Durée : séance de 2 heures.

Coût : 150 €.



Thématique principale

Agriculture et alimentation

Objectif pédagogique

- Comprendre ce qu'est l'agriculture durable et connaître les conséquences sociales, économiques et environnementales de ces systèmes.

Description

- Agriculture et développement durable : historique, enjeux...
- Les trois piliers de l'agriculture durable.
- Un système herbager durable, c'est quoi ?
- Impacts économiques, environnementaux et sociaux de ces systèmes.

Publics visés

- Établissements scolaires
- Lycée.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.

Périmètre de l'intervention

- Département.



Civam

Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural



Association loi 1901

Les Civam sont des groupes d'agriculteurs qui, par l'échange et la dynamique collective, essaient de nouvelles pratiques agricoles pour faire évoluer leurs systèmes vers des pratiques alliant respect de l'environnement, amélioration du revenu et préservation d'une agriculture à taille humaine.

Le Civam 49 accompagne et développe des systèmes agricoles autonomes et économes. Il anime la filière bois énergie départementale et soutient l'émergence et la concrétisation de projets ruraux (vente directe, écomatériaux, phytoépuration, baromètre du développement durable...).

Contact : Hélène Pineau

du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h 30
et de 14 heures à 17 heures.

70, route de Nantes
49610 Mûrs-Érigné

Tél. : 02 41 39 48 75

Site Internet :

www.civam-paysdelaloire.org

 E-mail : civam.ad49@wanadoo.fr


Possibilité de consulter un catalogue de formations plus détaillé, avec d'autres types d'intervention.



Les circuits courts alimentaires



Durée : séance de 2 heures.

Coût : 150 €.

SOMMAIRE



Thématique principale

Agriculture et alimentation

► Autre thématique

- Consommation responsable.

► Objectif pédagogique

- Comprendre les grands principes de fonctionnement des circuits courts.

► Description

- Définition des circuits courts, cadre national.
- Les différents modes de commercialisation possibles : avantages et inconvénients.
- Les différents acteurs.
- Liens entre producteurs et consommateurs.
- Organisation du travail, vente directe à la ferme.
- Liens entre circuits courts et territoire.

► Publics visés

- Établissements scolaires
- Lycée.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.

► Périmètre de l'intervention

- Département.



Possibilité de consulter un catalogue de formations plus détaillé, avec d'autres types d'intervention.

Civam

Centre d'initiatives
pour valoriser
l'agriculture
et le milieu rural



Association loi 1901

Les Civam sont des groupes d'agriculteurs qui, par l'échange et la dynamique collective, essaient de nouvelles pratiques agricoles pour faire évoluer leurs systèmes vers des pratiques alliant respect de l'environnement, amélioration du revenu et préservation d'une agriculture à taille humaine.

Le Civam 49 accompagne et développe des systèmes agricoles autonomes et économes. Il anime la filière bois énergie départementale et soutient l'émergence et la concrétisation de projets ruraux (vente directe, écomatériaux, phytoépuration, baromètre du développement durable...).

Contact : Hélène Pineau

du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h 30
et de 14 heures à 17 heures.

70, route de Nantes
49610 Mûrs-Érigné

Tél. : 02 41 39 48 75

Site Internet :

www.civam-paysdelaloire.org

E-mail : civam.ad49@wanadoo.fr

Ateliers scientifiques des Savants Fous

Durée :
1 séance de 1 à 2 heures.

Coût : 1 atelier, 145 € TTC ;
2 ateliers, 125 € TTC ; à partir
de 3 ateliers, 105 € TTC.



Thématique principale

Agriculture et alimentation

Autre thématique

- Santé et bien-être.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre ce qu'est un nutriment, son rôle et pourquoi certains sont indispensables en grande quantité.
- Déterminer ce qu'est une enzyme et le rôle de l'amylase.
- Comprendre le rôle de la vitamine C.
- Déterminer si un aliment contient des graisses et des sucres lents.

Description

Chaque enfant effectue des tests sur des aliments courants afin de découvrir leurs vertus pour le corps, et pour leur permettre de faire les bons choix alimentaires, les plus sains et équilibrés !

Publics visés

- Établissements scolaires**
 - De la grande section au CM2.
- Centres de loisirs**
 - De 4 à 12 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils donnés.
Livrets et fiches pédagogiques en rapport avec les ateliers.

Objectifs pédagogiques :

- permettre aux enseignants de poursuivre (ou précéder) les interventions au travers de différentes activités (expériences, jeux pédagogiques, explications...) à réaliser par eux-mêmes au moyen de matériel simple (pour les livrets pédagogiques) ;
- comprendre les activités réalisées et les objectifs pédagogiques associés à chacune (pour les fiches pédagogiques).



Les Savants Fous



Ils ont pour objet la découverte des sciences par les enfants (âgés de 4 à 12 ans), au travers d'ateliers, de spectacles, de l'animation d'anniversaires et de clubs scientifiques ludiques et éducatifs. Sa vocation est de se rendre dans les lieux accueillant les enfants (particuliers, CE, grandes surfaces commerciales, milieu scolaire comme périscolaire...). La particularité de ses activités est de permettre aux enfants de découvrir les sciences en manipulant et en s'amusant. Au cours de celles-ci, ils réalisent de multiples expériences. Outre l'amusement procuré par l'expérimentation, ils acquièrent, suivant leur âge, les rudiments de l'esprit scientifique ainsi que les bases nécessaires à leur épanouissement.

Contact : Laurent Lavocat
du lundi au dimanche
de 9 heures à 20 heures.

23, chemin de l'Énclose
49140 Villevêque

Tél. : 02 41 76 50 34

Site Internet :

www.lessavantsfous.fr

E-mail :

contact.angers@lessavants.fr



Nombreux ateliers ludiques pour découvrir les sciences au sens large sur le site Internet www.lessavantsfous.fr

De la fourche à la fourchette



**Durée : 5 séances
de 1 heure à 2 h 30.**

**Coût : 8,40 € par enfant
pour les 5 séances (tarif 2009).**

SOMMAIRE



Thématique principale

Agriculture et alimentation

Autres thématiques

- Biodiversité et patrimoine naturel.
- Santé et bien-être.

Objectifs pédagogiques

- Faire percevoir aux enfants, de façon ludique et pédagogique, le contenu de leurs assiettes :
- découvrir un jardin biologique ;
 - apprendre à connaître le parcours des aliments et appréhender l'histoire de l'agriculture et ses impacts ;
 - apprendre à choisir les aliments pour manger équilibré et de saison.

Description

Séance 1 (1 demi-journée à la Maison de l'environnement)
Les enfants découvrent le jardin biologique de la Maison de l'environnement afin de comprendre le fonctionnement d'un potager et la biologie des plantes qui l'habitent.

Séance 2 (2 heures, en classe, par le groupement des agriculteurs biologistes et bio-dynamistes du Maine-et-Loire [GABB Anjou])
Place à l'agriculture !
Les enfants évoquent, à l'aide d'une maquette et de figurines, l'histoire de l'agriculture et son impact sur nos paysages et l'environnement.

Séance 3 (2 heures, en classe, par le GABB Anjou)
Découverte des filières agroalimentaires qui transforment des productions primaires (lait, blé, légumes, fruits...) en produits que l'on consomme au quotidien (yaourt, pain, pâtes...).

Séance 4 et 5

(2 séances de 1 heure par le service Santé publique de la Ville d'Angers)

Les enfants apprennent à classer et assembler les aliments pour composer des repas équilibrés sur une journée. Ceux-ci respectent les apports nutritionnels nécessaires, tout en tenant compte de la saisonnalité des fruits et des légumes.

Publics visés

Établissements scolaires
– Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Nombre de participants

– Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Établissement scolaire.
- Jardin biologique de la Maison de l'environnement.

Périmètre de l'intervention

– Angers.



Ville d'Angers

Direction
Environnement
et déchets



Maison de l'environnement

Créée en 1990, la Maison de l'environnement se trouve au cœur du parc de loisirs du Lac-de-Maine, espace naturel tout proche du centre-ville. Ce lieu privilégié constitue un outil de sensibilisation, de formation, d'information et d'éducation à l'environnement pour tous.

Ses actions vont dans le sens de la découverte de la nature et de l'environnement urbain. Elle décline, tout au long de l'année, pour différents publics, des actions en ce sens avec des partenaires associatifs, institutionnels et éducatifs. La Maison de l'environnement contribue à la mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville d'Angers à travers les notions qu'elle développe : respect de l'environnement, préservation des ressources non renouvelables, gestion des milieux fragiles, écocitoyenneté, solidarité, biodiversité...

**Parc de loisirs du Lac-de-Maine
Avenue du Lac-de-Maine
49000 Angers**

Tél. : 02 41 22 32 30

Fax : 02 41 22 32 31

E-mail : maison.environnement
@ville.angers.fr



Biodiversité et patrimoine naturel



Thématique

Biodiversité et patrimoine naturel

« J'aime la biodiversité,
j'en ai besoin pour vivre. »

« Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément. »

(Conférence de Rio, principe 4.)



1 À l'échelle internationale

Constats

- En un siècle, la planète a perdu 80 % de ses forêts d'origine ; plus de 100 espèces de mammifères et 150 espèces d'oiseaux ont disparu.
- En 50 ans, 90 % des grands poissons comme le thon ou le cabillaud ont disparu.
- Actuellement, 24 % des espèces de mammifères et 12 % des espèces d'oiseaux sont menacées d'extinction.
- Le taux de disparition des espèces végétales et animales est 1 000 fois supérieur au taux naturel.

Enjeu

- Préserver la biodiversité de notre planète.



2 En France

Constats

- La France dispose d'une des plus riches biodiversités du monde.
- Pourtant, d'après la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), elle est au 4^e rang mondial des pays dont les espèces animales sont menacées, et au 9^e rang concernant les plantes.

Enjeux

- Conserver la richesse floristique et faunique de la France.
- Préserver le cadre de vie des Français.



3 Exemples d'actions...

Actions menées par la Ville d'Angers

- La Ville d'Angers possède des collections végétales ornementales du plus grand intérêt (arboretum et jardin des plantes). Par exemple, l'arboretum dispose d'une palette végétale de plus de 20 000 plantes.
- Une gestion différenciée des espaces verts de la ville d'Angers est d'ores et déjà active.
- Angers protège et valorise l'île Saint-Aubin, écosystème humide riche et fragile, en rétablissant des habitats naturels pour les espèces présentes sur le site et en réhabilitant la ferme en lieu d'éducation à l'environnement.
- Création d'un jardin biologique à la Maison de l'environnement.
- Mise en œuvre de la protection biologique intégrée pour lutter contre les maladies des végétaux.

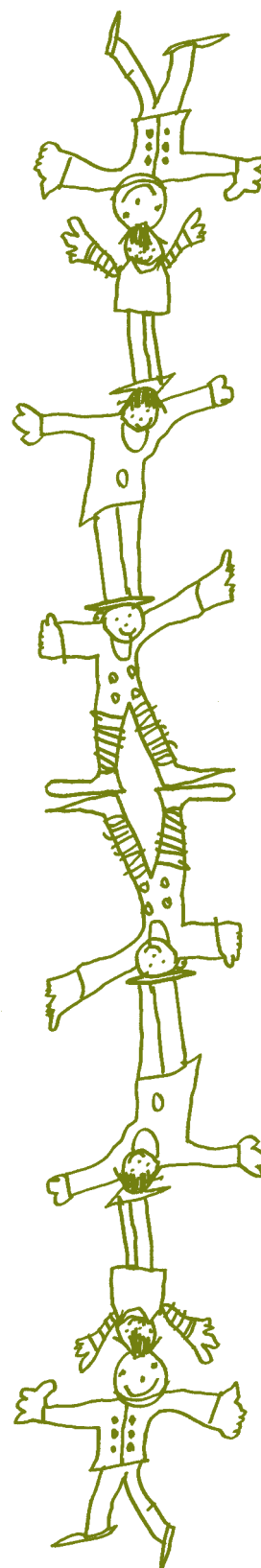
Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- Réhabiliter et/ou valoriser le patrimoine naturel de l'établissement scolaire.
- Informer et sensibiliser tous les acteurs de l'établissement à la protection des espaces naturels.
- Participer aux actions locales et nationales de sensibilisation et de protection de la nature.
- Parrainer un espace naturel.

- Favoriser la diversité biologique au sein de l'établissement scolaire.
- Créer un jardin biologique au sein de l'école.
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'école aux produits phytosanitaires, source importante de pollution des sols et de l'eau.
- Inscrire l'école en refuge LPO (ligue pour la protection des oiseaux).

Actions à l'échelle des enfants

- Je m'intéresse à la nature : j'apprends à reconnaître les différents animaux et plantes.
- J'apprends à connaître les conséquences de mes actions sur la nature.
- Je jette mes ordures dans les poubelles et non par terre.
- Je n'allume pas de feu en forêt.
- Je jardine bio (je favorise les engrais naturels, je ne me sers pas d'engrais chimique).
- Je respecte les espaces verts (en balade, je marche dans les sentiers et non sur les pelouses).
- Quand je me balade, je reste sur les sentiers pour ne pas déranger les animaux ou abîmer les fleurs.





DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

Ablette angevine

- Initiation à la pêche au coup
- Pêche d'invertébrés

Angers Loire Métropole :

direction Développement des territoires

- Éducation des scolaires au territoire des BVA (basses vallées angevines)

Association Faune sauvage

- La biodiversité qui nous entoure

Compagnie À travers champs

- Spectacle « Le Conte à manger sauvage »
- Spectacle « Le Conte du petit souci »

Civam (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural)

- Les enjeux d'une gestion pérenne du bocage

Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche

- À la découverte du milieu aquatique
- L'apprenti pêcheur
- Les invertébrés aquatiques
- Les poissons de nos rivières
- Poissons, reproduction et pisciculture

École de l'ADN des Pays de la Loire

- Ateliers scientifiques
- De Darwin à l'ADN : l'évolution en marche

Jardin botanique de la faculté de pharmacie

- Les plantes au sein d'un jardin botanique

Les Savants Fous

- Ateliers scientifiques des Savants Fous

LPO Anjou

- Accueillir la biodiversité à l'école
- Crues et biodiversité
- Découverte des oiseaux
- La Loire, paradis des oiseaux
- Le lac de Maine et sa réserve ornithologique
- Les mystères de la migration
- Oiseaux migrateurs... de retour d'Afrique
- Oiseaux nicheurs... et l'énigmatique rôle des genêts

Mairie de Briollay

- La hutte pédagogique
- Le jardin botanique
- Le marais pédagogique

Ville d'Angers :

– direction Action culturelle
(Muséum des sciences naturelles)

- Découvrir le monde du vivant, de la matière et des objets
- Exposition permanente
- Exposition temporaire
- Les trois saisons : automne, hiver, printemps
- Diversité des espèces, des milieux et des paysages

– direction Environnement et déchets
(Maison de l'environnement)

- Île Saint-Aubin
- Classe « Jardin biologique »
- Observation et découverte des milieux naturels
- Observation ornithologique
- Raconte-moi la Terre

Initiation à la pêche au coup

Durée : 1 séance de 2 h 30.

Coût : 158 € TTC.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Autre thématique

- Eau.

Objectif pédagogique

- Sensibiliser au respect des poissons et des milieux aquatiques par l'apprentissage de la pêche au coup.

Description

- En groupe, les enfants (ou autres) apprennent à pêcher tout en respectant les poissons (hameçons sans ardillon, remise à l'eau...) et en observant la nature.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 7 à 18 ans.

Autres

- IME, IMPro, maisons de retraite.



Nombre de participants

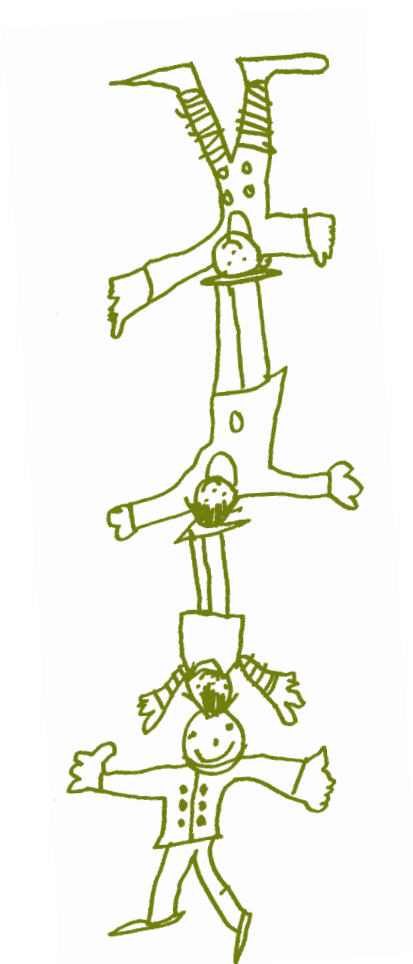
- Groupe de 12.

Lieu de l'intervention

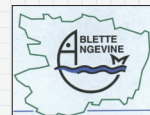
- Bords de rivière accessibles et sécurisés.

Périmètre de l'intervention

- Département.



Ablette angevine



Association agréée pour la protection des milieux aquatiques (AAPPMA).

Contact :

du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures.

67, rue Saint-Nicolas
49100 Angers

Tél. : 02 41 88 32 26

Site Internet :

www.abletteangevine.com

E-mail :

info@abletteangevine.com



Pêche d'invertébrés



Durée : 1 séance de 2 h 30.

Coût : 120 € TTC.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

► Autre thématique

- Eau.

► Objectif pédagogique

- Faire découvrir le milieu aquatique par la détermination des espèces présentes dans l'eau (invertébrés tels que larves de libellule, notonectes, gammarus...) et ainsi mieux les protéger.

► Description

- À l'aide de petites épuisettes, récolte puis identification des petites bêtes.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Centres de loisirs

- De 4 à 15 ans.

► Nombre de participants

- 25 personnes au maximum.

► Lieu de l'intervention

- Sur les berges d'un étang ou d'une rivière choisis au préalable.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

Ablette angevine



Association agréée pour la protection des milieux aquatiques (AAPMA).

Contact :

du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures.

67, rue Saint-Nicolas
49100 Angers

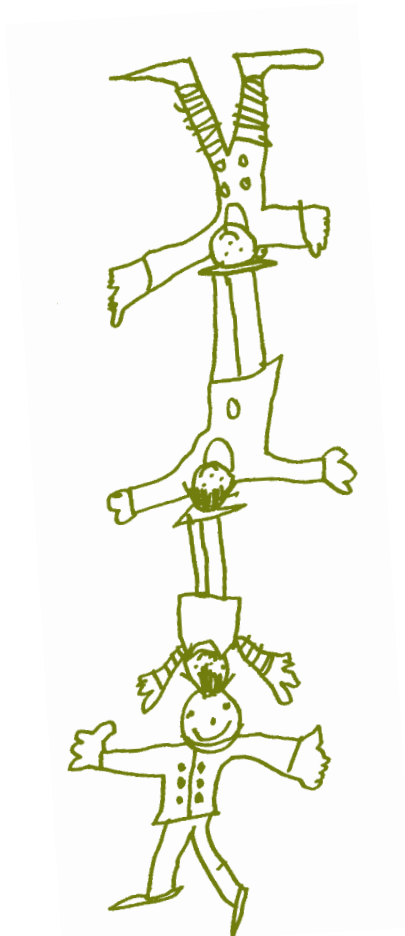
Tél. : 02 41 88 32 26

Site Internet :

www.abletteangevine.com

E-mail :

info@abletteangevine.com



Éducation des scolaires au territoire des BVA

(basses vallées angevines) Programme pédagogique



Coût : les animations sont gratuites, excepté « L'eau, la rivière et sa navigation » (110 € par classe) et « Pêche des petits poissons en rivière » (1 € par enfant).



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Autre thématique

- Eau.

Objectifs pédagogiques

- Découvrir une zone humide exceptionnelle, d'intérêt international.
- Prendre conscience de la fragilité des prairies humides et des enjeux de leur préservation.
- Comprendre le fonctionnement des différents écosystèmes.
- Découvrir la biodiversité (faune, flore, milieux) de cette zone humide.
- Comprendre l'importance de l'eau et les fonctions écologiques essentielles des prairies (expansion des crues, épuration, réservoir de biodiversité...).
- Comprendre l'implication des crues sur les activités humaines (agricoles...).
- Comprendre le paysage et son organisation.

Description

Le site des basses vallées angevines (BVA) recèle de nombreux intérêts pédagogiques à découvrir au travers de 13 interventions, proposées par les acteurs locaux de protection de la nature et d'éducation à l'environnement. Pour cela, les enseignants montent leur projet à la carte sur toute l'année, ou concentrent les activités sur une semaine, en mai.

Dans ce cadre, 13 animations sont proposées :

- découverte des rivières du bassin de la Maine ;
- crues et biodiversité ;
- les plantes dans les basses vallées angevines ;
- paysage et activité humaine ;
- rencontre avec les éleveurs des vallées ;
- les petites bêtes de la rivière ;
- pêche des petits poissons en rivière ;
- les arbres des basses vallées angevines ;
- oiseaux d'eau et milieu de vie ;
- oiseaux migrateurs... de retour d'Afrique ;
- oiseaux nicheurs... et l'énigmatique rôle des genêts ;
- dynamique des paysages et diversité des milieux naturels ;
- l'eau, la rivière et sa navigation.

Publics visés

- Établissements scolaires
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Sur le site Natura 2000, au plus proche des écoles.



angers loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire Métropole

Direction
Développement des territoires

Contact : LPO Anjou,
Adeline Jovanovic
(renseignement et réservation).

Maison de la confluence
10, rue du Port-Boulet
49080 Bouchemaine

Tél. : 02 41 44 44 22

E-mail :
adeline.jovanovic@lpo-anjou.org

Périmètre de l'intervention

- La communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

Partenariat

- L'Ablette angevine.
- La Maison de l'environnement.
- L'Anjou Sport Nature.
- L'association Faune sauvage.
- La ligue pour la protection des oiseaux – Anjou.
- La Maison de la rivière.
- La chambre d'agriculture.
- Terre des sciences.



La biodiversité qui nous entoure



SOMMAIRE

Coût : gratuit.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Faire découvrir les principaux habitats qui nous entourent (les haies, les mares, les prairies, les zones humides, la forêt, etc.).
- Apprendre à reconnaître les animaux et les plantes.
- Savoir différencier les saisons.

Description

Sentier de découverte de la nature : des panneaux ludiques, des bornes sonores, des boîtes à toucher et à odeurs, un observatoire, un terrier de blaireau dans lequel les enfants peuvent se glisser permettront d'avoir une approche ludique de la nature.

Publics visés

- Établissements scolaires**
 - Cycle 3 (du CE2 au CM2).
 - Collège.
 - Lycée.
- Centres de loisirs**
 - De 7 à 12 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans les locaux de l'association.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Association Faune sauvage



Maison des chasseurs

Association de protection de la nature ayant pour objet l'acquisition de territoires, la préservation des habitats de la faune sauvage, la sensibilisation du public à l'environnement.

Contact : Ismaël Lécivain.

**Les Basses Brosses
Bouchemaine
49072 Beaucouzé Cedex**

Tél. : 02 41 72 15 00

Fax : 02 41 72 15 09

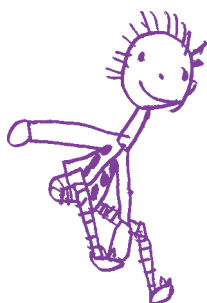
Site Internet : www.chasse49.fr

E-mail :

asso.faunesauvage@chasse49.fr



Possibilité de consulter un catalogue des différentes interventions pédagogiques.



Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés :
mallette pédagogique
sur les mares, DVD Ticco
sur le bocage et les zones humides,
DVD sur les animaux sauvages,
panneaux aimantés,
collection d'animaux naturalisés.

Objectif pédagogique :
découverte de la biodiversité.

Les enjeux d'une gestion pérenne du bocage



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : 150 € TTC.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectif pédagogique

- Connaître les haies et leur gestion.

Description

- L'arbre.
- Les intérêts de la haie (fonctions).
- Les techniques d'abattage, d'entretien et de régénération du bocage.
- La gestion durable du bocage.
- Les valorisations de l'arbre (valorisation énergétique, bois d'œuvre...).

Publics visés

- Établissements scolaires
- Lycée.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Possibilité de consulter un catalogue de formations plus détaillé, avec d'autres types d'intervention.



Civam

Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural



Association loi 1901

Les Civam sont des groupes d'agriculteurs qui, par l'échange et la dynamique collective, essaient de nouvelles pratiques agricoles pour faire évoluer leurs systèmes vers des pratiques alliant respect de l'environnement, amélioration du revenu et préservation d'une agriculture à taille humaine.

Le Civam 49 accompagne et développe des systèmes agricoles autonomes et économes. Il anime la filière bois énergie départementale et soutient l'émergence et la concrétisation de projets ruraux (vente directe, écomatériaux, phytoépuration, baromètre du développement durable...).

Contact : Hélène Pineau

du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h 30
et de 14 heures à 17 heures.

70, route de Nantes
49610 Mûrs-Érigné

Tél. : 02 41 39 48 75

Site Internet :

www.civam-paysdelaloire.org

E-mail : civam.ad49@wanadoo.fr

Spectacle

« Le Conte à manger sauvage »



Durée : 35 minutes.

Coût du spectacle :
500 € TTC + frais en supplément
(dégustation, déplacement,
accueil de la comédienne).

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Initier à la consommation des plantes sauvages.
- Sensibiliser à l'interaction vitale entre faune, flore et action humaine.
- Questionner sur les pratiques de jardinage.

Description

Résumé du spectacle

Le jardinier Félicien-qui-comprend-rien n'arrive pas à faire pousser de beaux légumes dans son jardin, car la chenille Vanessa-la-gloutonne grignote les feuilles de choux, de concombres, de tomates et de radis aussi. Il donne les restes de ses légumes abîmés à Touffu-le-lapin, au bord de l'indigestion dans un clapier au fond du jardin, et replante inlassablement de belles tomates rouges, de longs concombres verts... Mais la lutte contre la chenille est épuisante, et Félicien-qui-comprend-rien finit par laisser quelques mauvaises herbes pousser parmi ses légumes. Alors que Touffu-le-lapin se meurt dans son clapier au fond du jardin, Vanessa-la-gloutonne initie Félicien-qui-comprend-rien au goût du pissenlit, de l'ortie et du trèfle aussi.

Ce spectacle dure 35 minutes. Il peut être prolongé par une dégustation de gâteaux et boissons à base de plantes.

Publics visés

- Établissements scolaires
 - De la grande section au CM2.
- Centres de loisirs
 - De 7 à 12 ans.

Nombre de participants

- Plus de 60.

Lieux de l'intervention

- Salle de spectacle, maison de quartier.
- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Région.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Un espace scénique de 6 x 6 m.
- Sol plan et lisse, noir de préférence (la compagnie peut fournir un tapis de sol noir).
- Des éclairages scéniques (si ce n'est pas le cas, prévoir un coût supplémentaire pour que la compagnie fournisse le matériel).
- Une sonorisation de la comédienne en cas de jauge importante.

Partenariat

- Créé en partenariat avec le centre socioculturel Marcelle-Menet à Angers et l'association Urgania Labelle.

Compagnie À Travers Champs



L'association est une compagnie de théâtre professionnelle. Ses créations ont pour principale matière le végétal, et plus particulièrement les plantes de santé. À son catalogue : des contes pour les enfants, pour les adultes, et des spectacles familiaux.

Contact : Annick Cesbron
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 h 30.

Le Vau Gallard
49750 Chanzeaux

Tél. : 02 41 91 78 50

Site Internet :

www.atraverschamps.org

E-mail :

contact@atraverschamps.org



Spectacle

« Le Conte du petit souci »



Durée :
45 minutes en salle ;
1 h 30 à la ferme.
Coût : 500 € TTC.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les enfants à la richesse de notre environnement.
- Savoir observer et reconnaître les plantes.
- Découvrir les propriétés des plantes.
- Appréhender les végétaux par une approche sensorielle (vue, odorat, goût).

Description

Spectacle de 45 minutes au cours duquel les enfants, par une approche sensorielle, découvrent l'univers des plantes de santé.

Résumé du conte

Un tout jeune plant de souci, vert tendre, s'éveille à la vie. Il est curieux de savoir pourquoi il a poussé là. À quoi il sert ? N'en pouvant plus d'attendre des réponses qui n'arrivent pas, il part découvrir le monde. Il rencontre des plantes bienfaisantes, des plantes amusantes, des plantes parfumées, une abeille, des plantes sauvages et des plantes cultivées. Tout au long de son périple, il grandit en savoir et en taille aussi. Si bien qu'au bout de sa quête, il est devenu une belle fleur de souci, d'un orange éclatant, prête à être récoltée pour le bien-être des petits enfants.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).
- Cycle 2 (de la grande section au CE1).

Centres de loisirs

- De 3 à 7 ans.

Autres

- Public familial.

Nombre de participants

- 30 (maximum pour la ferme).
- Plus de 60 en salle.

Lieux de l'intervention

- À la ferme du Vau Gallard à Chanzeaux (site d'exploitation de plantes médicinales).
- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.
- Dans une salle de spectacle.

Périmètre de l'intervention

- Région.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Un espace scénique (à même le sol) de 5 x 5 m au minimum pour le décor.
- Des coussins, chaises, bancs pour les enfants.

Compagnie À Travers Champs



L'association est une compagnie de théâtre professionnelle. Ses créations ont pour principale matière le végétal, et plus particulièrement les plantes de santé. À son catalogue : des contes pour les enfants, pour les adultes, et des spectacles familiaux.

Contact : Annick Cesbron
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 h 30.

Le Vau Gallard
49750 Chanzeaux

Tél. : 02 41 91 78 50

Site Internet :
www.atraverschamps.org

E-mail :
contact@atraverschamps.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils donnés :
CD-ROM interactif
en lien avec le spectacle
(atelier d'expression corporelle,
travaux pratiques, chansons, conte...).

Avant la représentation,
la compagnie donne aux enseignants
des graines de souci.

Objectif pédagogique :
permettre aux enfants
d'appréhender l'univers
des plantes.

À la découverte du milieu aquatique



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : demi-journée,
4,80 € par enfant ;
journée, 8,50 € par enfant.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Développer le sens de l'observation.
- Découvrir la diversité des animaux aquatiques.
- Découvrir les caractéristiques des poissons.
- Découvrir la pêche et respecter le poisson.
- Apprendre à utiliser une épuisette et une canne à pêche.

Description

Les enfants abordent la diversité des invertébrés d'eau douce par une pêche à l'épuisette, puis ils les observent et les identifient grâce à des supports ludiques. Ils découvrent les poissons de nos rivières grâce aux aquariums et apprennent à pêcher. Carte de pêche offerte aux moins de 12 ans.



Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Au Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche.



Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche



Association ayant pour objet la découverte et la sensibilisation à l'environnement aquatique et la promotion du loisir pêche.

Contacts :

Julien Sauvêtre et Julien Tarot

Montaçon

49320 Brissac-Quincé

Tél. : 02 41 91 24 25

Fax : 02 41 54 17 22

Site Internet :

www.fedepeche49.fr

E-mail :

centre.aquapeche@wanadoo.fr



L'apprenti pêcheur



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : demi-journée,
4,80 € par enfant ;
journée, 8,50 € par enfant.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Connaître le matériel de pêche au coup et la réglementation liée à la pêche.
- Connaître le poisson et savoir le manipuler.
- Être capable de développer la patience et la maîtrise de ses gestes, coordonner ses mouvements.

Description

- Présentation du matériel de pêche et de la réglementation liée à la pratique de ce loisir.
- Au bord de l'eau, les enfants pêchent et manipulent les poissons selon les consignes.
- Carte de pêche offerte aux moins de 12 ans et Pass pêche gratuit pour les 13-18 ans.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Centres de loisirs

- De 4 à 18 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Au Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche.



Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche



Association ayant pour objet la découverte et la sensibilisation à l'environnement aquatique et la promotion du loisir pêche.

Contacts :

Julien Sauvêtre et Julien Tarot

Montayer

49320 Brissac-Quincé

Tél. : 02 41 91 24 25

Fax : 02 41 54 17 22

Site Internet :

www.fedepeche49.fr

E-mail :

centre.aquapeche@wanadoo.fr



Les invertébrés aquatiques

Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : demi-journée,
4,80 € par enfant ;
journée, 8,50 € par enfant.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Développer le sens de l'observation.
- Acquérir des notions sur la diversité du vivant.
- Être capable de classer les invertébrés aquatiques selon des critères de classification scientifique.
- Comprendre les stades de développement d'une espèce.
- Être capable de prélever des invertébrés dans leur habitat naturel avec parcimonie et savoir les manipuler.

Description

Les enfants vont récolter à l'aide d'une épuisette des invertébrés d'eau douce, puis trier et identifier leur récolte. Ensuite, à l'aide de supports ludiques, une séance d'observation avec une loupe binoculaire permet de déterminer quelles sont ces bêtes, ainsi que leur place et leur rôle dans la chaîne alimentaire.



Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Centres de loisirs

- De 4 à 15 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Au Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche.



Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche



Association ayant pour objet la découverte et la sensibilisation à l'environnement aquatique et la promotion du loisir pêche.

Contacts :

Julien Sauvêtre et Julien Tarot

Montaigier

49320 Brissac-Quincé

Tél. : 02 41 91 24 25

Fax : 02 41 54 17 22

Site Internet :

www.fedepeche49.fr

E-mail :

centre.aquapeche@wanadoo.fr



Les poissons de nos rivières



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : demi-journée, 4,80 € par enfant ; journée, 8,50 € par enfant.

Prestation extérieure : 100 € la demi-journée + 0,50 € par kilomètre.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Connaître les cinq familles d'animaux vertébrés.
- Connaître les caractéristiques des poissons et leur diversité.
- Aborder les notions de régime alimentaire.
- Développer le sens de l'observation.

Description

Après avoir reconstitué les cinq familles d'animaux vertébrés, les enfants abordent, à l'aide de puzzles, l'anatomie externe des poissons. Ensuite, à l'aide d'un cahier pédagogique, les enfants apprennent à reconnaître les poissons avant d'aller les voir et d'étudier leurs particularités et leur régime alimentaire en aquarium. Un jeu-bilan clôture l'animation.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Centres de loisirs

- De 4 à 15 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Au Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche.
- Dans l'établissement scolaire.

Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche



Association ayant pour objet la découverte et la sensibilisation à l'environnement aquatique et la promotion du loisir pêche.

Contacts :

Julien Sauvêtre et Julien Tarot

Montayer

49320 Brissac-Quincé

Tél. : 02 41 91 24 25

Fax : 02 41 54 17 22

Site Internet :

www.fedepeche49.fr

E-mail :

centre.aquapeche@wanadoo.fr



Poissons, reproduction et pisciculture



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : demi-journée,
4,80 € par enfant ;
journée, 8,50 € par enfant.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Connaître les cinq familles d'animaux vertébrés.
- Savoir reconnaître les poissons.
- Connaître la reproduction des poissons et leurs particularités.
- Découvrir deux types de production de poissons : la pisciculture et l'ésoculture.

Description

- Étude des différentes familles d'animaux vertébrés, de leurs particularités et des espèces de nos rivières.
- Présentation de la pisciculture et de l'ésoculture pratiquées au Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche (CDMAP).

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Nombre de participants

- Entre 30 et 60.

Lieu de l'intervention

- Au Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche.

Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche



Association ayant pour objet la découverte et la sensibilisation à l'environnement aquatique et la promotion du loisir pêche.

Contacts :

Julien Sauvêtre et Julien Tarot

Montayer

49320 Brissac-Quincé

Tél. : 02 41 91 24 25

Fax : 02 41 54 17 22

Site Internet :

www.fedepeche49.fr

E-mail :

centre.aquapeche@wanadoo.fr



Ateliers scientifiques

Génétique et biologie moléculaire

Durée : 1 séance
de 3 à 5 heures.

Coût : nous consulter.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Découvrir la fonction de la molécule d'ADN, comprendre son rôle chez les êtres vivants, et en particulier dans l'évolution des espèces vivantes.
- Comprendre la notion de biodiversité génétique.
- Découvrir les outils de laboratoire qui permettent d'analyser cette diversité.

Description

Atelier d'une demi-journée ou d'une journée comportant des apports théoriques, une partie expérimentale et un débat ou une discussion sur les enjeux des techniques mises en œuvre.

Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 12 à 18 ans.

Autres

- Grand public, professionnels, associations de malades.

Nombre de participants

- 18 par séance (maximum).

Lieux de l'intervention

- À l'École de l'ADN.
- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Région Pays de la Loire.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Salle de travaux pratiques avec un point d'eau, des prises électriques, un appareil pour chauffer (plaque ou bain-marie) et une balance de précision.



École de l'ADN des Pays de la Loire

Association ayant pour objet l'initiation d'un large public (notamment scolaire et universitaire) à la biologie moléculaire, à la génétique et plus largement à la connaissance de l'ADN et de ses applications. Dans ce cadre, la mission de l'École de l'ADN consiste à dispenser les connaissances appropriées par le moyen d'ateliers scientifiques diversifiés et adaptés, ainsi que par sa participation à des manifestations scientifiques et culturelles et par la diffusion de documents à caractère culturel et scientifique.

Contact : Nathalie Ramirez
en journée, du lundi au vendredi
(sauf mercredi).

22, rue Roger-Amsler
49100 Angers

Tél. : 02 41 73 59 63

Fax : 02 41 73 59 64

Site Internet :
www.ecole-adn-pdl.fr

E-mail : info@ecole-adn-pdl.fr

De Darwin à l'ADN : l'évolution en marche



Durée : 1 séance de 3 heures.

Coût : nous consulter.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Mieux connaître M. Darwin et sa célèbre théorie sur l'évolution des espèces.
- Découvrir les récentes découvertes en génétique et l'analyse de l'ADN qui viennent éclairer la théorie de Darwin, 150 ans après sa publication.
- Comprendre les mécanismes moléculaires à l'origine de la biodiversité.

Description

- Découverte de la molécule d'ADN et expérience d'extraction.
- Mise en évidence d'une mutation génétique chez un champignon microscopique (électrophorèse, séquençage d'ADN).

Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 12 à 18 ans.



Nombre de participants

- Jusqu'à 18.

Lieu de l'intervention

- Dans les locaux de l'École de l'ADN des Pays de la Loire.

Périmètre de l'intervention

- Région Pays de la Loire.

Partenariat

- Avec le Muséum des sciences naturelles d'Angers.



École de l'ADN des Pays de la Loire

Association ayant pour objet l'initiation d'un large public (notamment scolaire et universitaire) à la biologie moléculaire, à la génétique et plus largement à la connaissance de l'ADN et de ses applications. Dans ce cadre, la mission de l'école de l'ADN consiste à dispenser les connaissances appropriées par le moyen d'ateliers scientifiques diversifiés et adaptés, ainsi que par sa participation à des manifestations scientifiques et culturelles et par la diffusion de documents à caractère culturel et scientifique.

Contact : Nathalie Ramirez
en journée, du lundi au vendredi
(sauf mercredi).

22, rue Roger-Amsler
49100 Angers

Tél. : 02 41 73 59 63

Fax : 02 41 73 59 64

Site Internet :

www.ecole-adn-pdl.fr

E-mail : info@ecole-adn-pdl.fr

Les plantes au sein d'un jardin botanique

Initiation-découverte



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Autres thématiques

- Agriculture et alimentation.
- Santé et bien-être.

Objectif pédagogique

- Sensibiliser le public au respect de l'environnement par la découverte de la nature : comprendre son rôle, son utilisation, l'intérêt de sa protection et l'intérêt scientifique de sa conservation.

Description

Découverte d'un jardin botanique et de son rôle de conservation : découvrir toutes les espèces qui nous entourent, leurs spécificités et leur utilisation médicinale.

Publics visés

Établissements scolaires

- Tous les niveaux.

Centres de loisirs

- Tous les âges.

Nombre de participants

- Jusqu'à 30 (visites guidées sur demande ou visite libre aux heures d'ouverture de la faculté).

Lieu de l'intervention

- Dans le jardin botanique de la faculté de pharmacie.

Jardin botanique de la faculté de pharmacie

Le jardin botanique de la faculté de pharmacie assure la conservation d'espèces sauvages médicinales et utilitaires et la transmission des connaissances sur ce sujet.

Contact : faculté de pharmacie
de 8 h 30 à 17 h 30.

16, boulevard Daviers
49045 Angers

Tél. : 02 41 22 66 00

Fax : 02 41 22 66 34

Site Internet :

<http://aqjb.voila.net>

E-mail : jardin.botanique@contact.univ-angers.fr



Ateliers scientifiques des Savants Fous



Durée : 1 séance de 3 heures.

Coût : de 5 € à 8 €
par participant.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et observer la formation des bactéries et le fonctionnement des champignons.
- Appliquer la science au quotidien.
- Comprendre le rôle des êtres vivants dans la nature.
- Réaliser une expérience qui demande esprit de recherche, patience et organisation.
- Comprendre le règne des plantes et leurs particularités (photosynthèse, reproduction...).
- Comprendre les dangers des insecticides quand ils sont chimiques.

Description

Ateliers scientifiques et ludiques

Les enfants explorent les secrets et les incroyables capacités des règnes animal et végétal à persister.



Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils donnés :
livrets et fiches pédagogiques
en rapport avec les ateliers.

Objectifs pédagogiques :
– permettre aux enseignants de poursuivre (ou précéder) les interventions au travers de différentes activités (expériences, jeux pédagogiques, explications...) à réaliser par eux-mêmes au moyen de matériel simple (pour les livrets pédagogiques) ;
– comprendre les activités réalisées et les objectifs pédagogiques associés à chacune (pour les fiches pédagogiques).

Les Savants Fous



Ils ont pour objet la découverte des sciences par les enfants (âgés de 4 à 12 ans), au travers d'ateliers, de spectacles, de l'animation d'anniversaires et de clubs scientifiques ludiques et éducatifs. Sa vocation est de se rendre dans les lieux accueillant les enfants (particuliers, CE, grandes surfaces commerciales, milieu scolaire comme périscolaire...). La particularité de ses activités est de permettre aux enfants de découvrir les sciences en manipulant et en s'amusant. Au cours de celles-ci, ils réalisent de multiples expériences. Outre l'amusement procuré par l'expérimentation, ils acquièrent, suivant leur âge, les rudiments de l'esprit scientifique ainsi que les bases nécessaires à leur épanouissement.

Contact : Laurent Lavocat
du lundi au dimanche
de 9 heures à 20 heures.

23, chemin de l'Enclose
49140 Villevêque

Tél. : 02 41 76 50 34

Site Internet :

www.les savantsfous.fr

E-mail :

contact.angers@les savantsfous.fr



Nombreux ateliers ludiques pour découvrir les sciences
au sens large sur le site Internet www.les savantsfous.fr

Accueillir la biodiversité à l'école



Durée : 2 séances de 3 heures

Coût : 300 € la journée
+ frais de déplacement
(0,50 € par kilomètre).

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Apprendre à observer les oiseaux.
- Comprendre le cycle biologique des oiseaux.
- Découvrir la faune et la flore du jardin de l'école ou du centre de loisirs.
- Adopter le comportement du naturaliste : repérer, imiter, reconnaître, comparer, utiliser des jumelles, jardiner.
- Entreprendre des actions en faveur de la nature (réaliser des nichoirs, mangeoires, gîtes pour la petite faune...).

Description

Deux séances d'une demi-journée

- « Les p'tits naturalistes » : atelier de terrain permettant d'évaluer la ressource alimentaire dans l'école.
- Une séance en salle sur un exemple concret : « Tom et le jardin aux bestioles », atelier autour d'une maquette aidant les enfants à choisir les actions possibles à mener (installation de nichoirs à oiseaux, à insectes, planter une haie, un arbre...).

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 7 à 15 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs pour l'atelier en salle.
- Dans le jardin de l'école ou du centre pour la partie terrain.

Périmètre de l'intervention

- Département.



LPO Anjou

(Ligue pour la protection des oiseaux)



Association ayant pour objet la gestion et la protection des écosystèmes nécessaires au maintien de l'ensemble de la biodiversité.

Contacts : animateurs LPO Anjou
tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf le vendredi après-midi.

Maison de la confluence
10, rue de Port-Boulet
49080 La Pointe-Bouchemaine

Tél. : 02 41 44 44 22

Site Internet : www.lpo-anjou.org

E-mail : accueil@lpo-anjou.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Un panel d'expositions autour de la thématique « Biodiversité » :
Jardin nature ; Refuges LPO ;
À tire-d'aile (migration) ; Lac de Maine ;
Loire angevine au naturel ;
Plumes de nuit (rapaces nocturnes) ;
L'arbre et l'oiseau.
Exposition louée par les écoles :
45 € par semaine.
Tarif préférentiel
si location sur plus d'une semaine.

Objectif pédagogique :
sensibiliser le public
à la biodiversité.

Crues et biodiversité

dans les basses vallées angevines ou en bord de Loire



Durée : 1 séance de 3 heures.

Coût : 160 €
+ frais de déplacement
(0,50 € par kilomètre).
Animation gratuite
pour tous les élèves
de cycle 3 d'Angers
Loire Métropole.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Aborder le phénomène des crues et son impact sur la biodiversité, par une approche ludique.
- Découvrir ce qu'est une zone humide.
- Découvrir l'impact de la dynamique d'un cours d'eau sur les activités humaines et sur la richesse des milieux naturels.
- Faire travailler les élèves par équipe (plan, légende, recherche d'informations).
- Découvrir les espèces emblématiques des basses vallées angevines (rôle des genêts, gratiole officinale, barge à queue noire...) ou de la Loire (sternes, petit gravelot, mouette rieuse, martin-pêcheur...).

Description

- Présentation du territoire choisi (Loire ou basses vallées angevines).
- Travail sur plan par équipe (4 groupes) afin de préparer l'aménagement d'une maquette (habitations, routes, cours d'eau, prairies, cultures, haies...) ; mise en eau de la maquette et évaluation de l'effet des crues sur les aménagements réalisés par les enfants ; réajustements après réflexion.

- Recherche, par équipe, du milieu où vivent les espèces emblématiques des basses vallées angevines ou de la Loire (lecture de documents), puis positionnement sur la maquette.
- Phase de synthèse et lien entre l'impact des crues, les activités humaines, les milieux naturels et la répartition des espèces animales et végétales.

Publics visés

- Établissements scolaires
 - Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Centres de loisirs
 - De 7 à 15 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.



LPO Anjou

(Ligue pour la protection des oiseaux)



Association ayant pour objet la gestion et la protection des écosystèmes nécessaires au maintien de l'ensemble de la biodiversité.

Contacts : animateurs LPO Anjou
tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf le vendredi après-midi.

Maison de la confluence
10, rue de Port-Boulet
49080 La Pointe-Bouchemaine

Tél. : 02 41 44 44 22
Site Internet : www.lpo-anjou.org
E-mail : accueil@lpo-anjou.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Un panel d'expositions autour de la thématique « Biodiversité » :
Jardin nature ; Refuges LPO ;
À tire-d'aile (migration) ; Lac de Maine ;
Loire angevine au naturel ;
Plumes de nuit (rapaces nocturnes) ;
L'arbre et l'oiseau.
Exposition louée par les écoles :
45 € par semaine.
Tarif préférentiel si location sur plus d'une semaine.

Objectif pédagogique :
sensibiliser le public à la biodiversité.

Découverte des oiseaux



Durée : 1 séance de 3 heures.

Coût : 160 €

+ frais de déplacement
(0,50 € par kilomètre).



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Apprendre à observer les oiseaux.
- Comprendre le cycle biologique des oiseaux.
- Découvrir l'ornithologie (apprendre à repérer, imiter, reconnaître, comparer les oiseaux...).
- Apprendre à utiliser le matériel de l'ornithologue (guides, jumelles, longue-vue...).

Description

Partie en salle

- Découverte du métier d'ornithologue et des grandes notions sur les oiseaux.

Partie en extérieur

- Sortie d'observation autour de l'école avec jumelles et longues-vues.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 7 à 15 ans.



Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs et aux alentours pour la partie terrain.

Périmètre de l'intervention

- Département.



LPO Anjou

(Ligue pour la protection des oiseaux)



Association ayant pour objet la gestion et la protection des écosystèmes nécessaires au maintien de l'ensemble de la biodiversité.

Contacts : animateurs LPO Anjou
tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf le vendredi après-midi.

Maison de la confluence
10, rue de Port-Boulet
49080 La Pointe-Bouchemaine

Tél. : 02 41 44 44 22

Site Internet : www.lpo-anjou.org

E-mail : accueil@lpo-anjou.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Un panel d'expositions autour de la thématique « Biodiversité » :
Jardin nature ; Refuges LPO ;
À tire-d'aile (migration) ; Lac de Maine ;
Loire angevine au naturel ;
Plumes de nuit (rapaces nocturnes) ;
L'arbre et l'oiseau.
Exposition louée par les écoles :
45 € par semaine.
Tarif préférentiel si location sur plus d'une semaine.

Objectif pédagogique :
sensibiliser le public à la biodiversité.

La Loire, paradis des oiseaux



Durée : 1 séance de 3 heures.

Coût : 160 €

+ frais de déplacement
(0,50 € par kilomètre).

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Découvrir un site naturel remarquable d'Anjou et les actions de protection de la LPO.
- Aborder le fonctionnement et la biodiversité de ce milieu.
- Découvrir les oiseaux, les imiter, les reconnaître, les comparer.
- Utiliser des jumelles et une longue-vue.

Description

- Découverte du milieu ligérien (paysage, crues, faune, flore...).
- Observation des oiseaux nicheurs (sternes, mouettes...) et de leurs comportements alimentaires et reproducteurs.

Pour préparer la séance

Dans un premier temps, il est conseillé une phase de découverte en salle avec l'animation intitulée « Crues et biodiversité ». Elle permet aux enfants de s'approprier le site, de manière ludique, par le biais d'une maquette.

Pour aller plus loin

Il est également possible d'approfondir la thématique en effectuant des croisières ornithologiques sur le bateau Loire de Lumière (entre Angers et Saumur).

Publics visés

- Établissements scolaires
 - Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Centres de loisirs
 - De 7 à 15 ans.

Nombre de participants

- Jusqu'à 30 enfants.

Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs pour la phase de préparation conseillée avec maquette.
- En bord de Loire, sur le terrain.

Périmètre de l'intervention

- Département.



LPO Anjou

(Ligue pour la protection des oiseaux)



Association ayant pour objet la gestion et la protection des écosystèmes nécessaires au maintien de l'ensemble de la biodiversité.

Contacts : animateurs LPO Anjou
tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf le vendredi après-midi.

Maison de la confluence
10, rue de Port-Boulet
49080 La Pointe-Bouchemaine

Tél. : 02 41 44 44 22

Site Internet : www.lpo-anjou.org

E-mail : accueil@lpo-anjou.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Un panel d'expositions autour de la thématique « Biodiversité » :
Jardin nature ; Refuges LPO ;
À tire-d'aile (migration) ; Lac de Maine ;
Loire angevine au naturel ;
Plumes de nuit (rapaces nocturnes) ;
L'arbre et l'oiseau.
Exposition louée par les écoles :
45 € par semaine.
Tarif préférentiel si location sur plus d'une semaine.

Objectif pédagogique :
sensibiliser le public à la biodiversité.

Le lac de Maine et sa réserve ornithologique



Durée : 1 séance de 3 heures.

Coût : 160 €

+ frais de déplacement
(0,50 € par kilomètre).



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Découvrir un site naturel remarquable d'Anjou.
- Découvrir l'histoire du lac de Maine.
- Aborder le fonctionnement et la biodiversité de ce milieu.
- Comprendre les actions de protection de la LPO.

Description

Sortie de terrain

- Utilisation des jumelles.
- Découverte de la réserve ornithologique.
- Observation de la végétation aquatique, des oiseaux nicheurs ou migrateurs hivernants selon la saison d'observation.
- Détermination des oiseaux à partir des guides de terrain.
- Étude du cycle biologique des oiseaux observés.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 7 à 15 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Au Lac-de-Maine (point de rendez-vous au camping).



LPO Anjou

(Ligue pour la protection des oiseaux)



Association ayant pour objet la gestion et la protection des écosystèmes nécessaires au maintien de l'ensemble de la biodiversité.

Contacts : animateurs LPO Anjou
tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf le vendredi après-midi.

Maison de la confluence
10, rue de Port-Boulet
49080 La Pointe-Bouchemaine

Tél. : 02 41 44 44 22

Site Internet : www.lpo-anjou.org

E-mail : accueil@lpo-anjou.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Un panel d'expositions autour de la thématique « Biodiversité » :
Jardin nature ; Refuges LPO ;
À tire-d'aile (migration) ; Lac de Maine ;
Loire angevine au naturel ;
Plumes de nuit (rapaces nocturnes) ;
L'arbre et l'oiseau.

Exposition louée par les écoles :
45 € par semaine.
Tarif préférentiel
si location sur plus d'une semaine.

Objectif pédagogique :
sensibiliser le public
à la biodiversité.

Les mystères de la migration



Durée : 1 séance de 3 heures.

Coût : 160 €

+ frais de déplacement
(0,50 € par kilomètre).

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Découvrir le phénomène de la migration.
- Découvrir les oiseaux (imiter, reconnaître, comparer).
- Comprendre le cycle biologique des oiseaux.
- Apprendre à observer les oiseaux et à utiliser des jumelles.

Description

Séance en deux temps

- En salle : approche ludique de la migration avec une maquette en relief des continents européen et africain.
- Sur le terrain : sortie d'observation avec jumelles pour tous et longues-vues.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Centres de loisirs

- De 7 à 15 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs pour l'atelier en salle.
- Aux alentours de l'école ou du centre pour la partie terrain.

Périmètre de l'intervention

- Département.

LPO Anjou

(Ligue pour la protection des oiseaux)



Association ayant pour objet la gestion et la protection des écosystèmes nécessaires au maintien de l'ensemble de la biodiversité.

Contacts : animateurs LPO Anjou
tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf le vendredi après-midi.

Maison de la confluence
10, rue de Port-Boulet
49080 La Pointe-Bouchemaine

Tél. : 02 41 44 44 22

Site Internet : www.lpo-anjou.org

E-mail : accueil@lpo-anjou.org



Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Un panel d'expositions autour de la thématique « Biodiversité » :

Jardin nature ; Refuges LPO ;

À tire-d'aile (migration) ; Lac de Maine ;

Loire angevine au naturel ;

Plumes de nuit (rapaces nocturnes) ;

L'arbre et l'oiseau.

Exposition louée par les écoles :

45 € par semaine.

Tarif préférentiel

si location sur plus d'une semaine.

Objectif pédagogique :
sensibiliser le public
à la biodiversité.

Oiseaux migrateurs... de retour d'Afrique



Durée : 1 séance de 3 heures.

Coût : 160 €

+ frais de déplacement
(0,50 € par kilomètre).

Animation gratuite
pour tous les élèves de cycle 3
d'Angers Loire Métropole.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Découvrir un site naturel remarquable d'Anjou et les actions de protection de la LPO.
- Initier les enfants au fonctionnement et à la biodiversité de ce milieu.
- Aborder le phénomène de la migration.
- Observer et apprendre à reconnaître les oiseaux d'eau migrateurs.
- Comprendre l'importance et le rôle des prairies pour l'avifaune migratrice.

Description

Pour préparer la séance

Dans un premier temps, il est conseillé une phase de découverte en salle avec l'animation intitulée « Crues et biodiversité ». Elle permet aux enfants de s'approprier le site, de manière ludique, par le biais d'une maquette.

Sortie de terrain

- Utilisation des jumelles.
- Repérage sur carte des lieux d'observation.
- Observation des oiseaux migrateurs.
- Détermination des oiseaux à partir des guides de terrain et fiches d'observation.
- Initiation au comptage des oiseaux et à l'intérêt de cette pratique.
- Détermination des zones de pose des oiseaux migrateurs.

Pour aller plus loin

Il est également possible d'approfondir la thématique en effectuant une sortie de terrain intitulée « Oiseaux nicheurs... et l'énigmatique rôle des genêts ». Cela permet de montrer aux enfants les notions de saisonnalité sur le territoire des basses vallées angevines.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 7 à 15 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs pour la séance préparatoire conseillée : « Crues et biodiversité ».
- Au cœur des basses vallées angevines, pour la sortie terrain.

Périmètre de l'intervention

- Département.

LPO Anjou

(Ligue pour
la protection
des oiseaux)



Association
ayant pour objet
la gestion et la protection
des écosystèmes nécessaires
au maintien de l'ensemble
de la biodiversité.

Contacts : animateurs LPO Anjou
tous les jours, de 9 heures
à 12 heures et de 14 heures
à 17 heures, sauf le vendredi
après-midi.

Maison de la confluence
10, rue de Port-Boulet
49080 La Pointe-Bouchemaine

Tél. : 02 41 44 44 22

Site Internet : www.lpo-anjou.org

E-mail : accueil@lpo-anjou.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Un panel d'expositions
autour de la thématique « Biodiversité » :
Jardin nature ; Refuges LPO ;
À tire-d'aile (migration) ; Lac de Maine ;
Loire angevine au naturel ;
Plumes de nuit (rapaces nocturnes) ;
L'arbre et l'oiseau.

Exposition louée par les écoles :
45 € par semaine.
Tarif préférentiel
si location sur plus d'une semaine.

Objectif pédagogique :
sensibiliser le public
à la biodiversité.

Oiseaux nicheurs... et l'énigmatique rôle des genêts



Durée : 1 séance de 3 heures.

Coût : 160 €

+ frais de déplacement
(0,50 € par kilomètre).

Animation gratuite
pour tous les élèves de cycle 3
d'Angers Loire Métropole.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Observer les oiseaux nicheurs et en particulier le rôle des genêts.
- Découvrir le suivi scientifique des oiseaux de prairies (baguage, comptage, suivi des fauches...).
- Découvrir la flore spécifique des basses vallées angevines.
- Aborder la gestion écologique des prairies (fauche, pâturage, entretien des haies...).
- Comprendre l'importance de la préservation du territoire pour ces espèces.

Description

Sortie de terrain dans les basses vallées angevines, fin mai, juin et début juillet

- Utilisation des jumelles et de la longue-vue.
- Découverte des prairies où niche le rôle des genêts.
- Observation des oiseaux nicheurs.
- Détermination des oiseaux à partir des guides de terrain.
- Découverte de la flore et de sa diversité par une approche ludique.
- Étude du cycle biologique du rôle des genêts et du calendrier des fauches.

Pour préparer la séance

Dans un premier temps, il est conseillé une phase de découverte en salle avec l'animation intitulée « Crues et biodiversité ». Elle permet aux enfants de s'approprier le site, de manière ludique, par le biais d'une maquette.

Pour aller plus loin

Il est également possible d'approfondir la thématique en effectuant une sortie de terrain intitulée « Oiseaux migrateurs... de retour d'Afrique ». Cela permet de montrer aux enfants les notions de saisonnalité sur le territoire des basses vallées angevines.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 7 à 15 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs pour la séance préparatoire conseillée : « Crues et biodiversité ».
- Au cœur des basses vallées angevines, pour la sortie terrain.

Périmètre de l'intervention

- Département.

LPO Anjou

(Ligue pour la protection des oiseaux)



Association ayant pour objet la gestion et la protection des écosystèmes nécessaires au maintien de l'ensemble de la biodiversité.

Contacts : animateurs LPO Anjou
tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf le vendredi après-midi.

Maison de la confluence
10, rue de Port-Boulet
49080 La Pointe-Bouchemaine

Tél. : 02 41 44 44 22

Site Internet : www.lpo-anjou.org

E-mail : accueil@lpo-anjou.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Un panel d'expositions autour de la thématique « Biodiversité » :
Jardin nature ; Refuges LPO ;
À tire-d'aile (migration) ; Lac de Maine ;
Loire angevine au naturel ;
Plumes de nuit (rapaces nocturnes) ;
L'arbre et l'oiseau.

Exposition louée par les écoles :
45 € par semaine.
Tarif préférentiel
si location sur plus d'une semaine.

Objectif pédagogique :
sensibiliser le public
à la biodiversité.

La hutte pédagogique

Durée : 30 minutes de visite.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Autre thématique

- Eau.

Objectifs pédagogiques

- Observation.
- Comprendre une coutume locale.
- Inciter à venir découvrir notre patrimoine naturel : biotope exceptionnel en faune et en flore.

Description

- Visite de deux huttes.
- Panneaux pédagogiques et matériel utilisé.

Publics visés

Établissements scolaires

- De la petite section au CM2.
- Collège.

Centres de loisirs

- De 2 à 18 ans.

Nombre de participants

- Groupe de 10.

Lieu de l'intervention

- Huttes situées près des bords de la Sarthe dans le bourg de Briollay. Clef des huttes à prendre à la mairie de Briollay pendant les heures d'ouverture.

Périmètre de l'intervention

- Agglomération.
- Tout le périmètre des basses vallées angevines.

À noter

Pas de plaquette
ni de fiches descriptives
des outils pédagogiques
élaborées à ce jour.



Mairie de Briollay



Briollay, commune accueillante sur les bords du Loir et de la Sarthe

Nichée entre le Loir et la Sarthe, au cœur des basses vallées angevines, elle possède une faune et une flore remarquables, un jardin botanique aux nombreux fruits rouges, un parcours de santé... Un site unique en Europe pour sa flore et ses milliers d'oiseaux migrateurs, inscrit au réseau Natura 2000 destiné à préserver les espaces naturels remarquables.

Contacts : André Marchand, maire, ou Fabien Poirier, agent administratif,
aux heures d'ouverture de la mairie.

Mairie de Briollay
Place O'Kelly
49125 Briollay

Tél. : 02 41 42 50 28

Site Internet : www.briollay.fr

E-mail : info@briollay.fr



Pendant la visite, les groupes doivent être pris en charge par l'enseignant ou l'animateur.

Le jardin botanique



Durée : 45 minutes de visite environ.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Observation.
- Goûter des fruits, comprendre la reproduction...
- Inciter à venir découvrir notre patrimoine naturel : biotope exceptionnel en faune et en flore.

Description

- Visite du jardin (70 espèces d'arbustes à petits fruits).
- Panneaux pédagogiques.

Publics visés

Établissements scolaires

- De la grande section au CM2.
- Collège.

Centres de loisirs

- De 4 à 18 ans.

Nombre de participants

- Groupe de 10.

Lieu de l'intervention

- Terrain situé sur le chemin de la Guichardière, d'une superficie d'environ 4 000 mètres carrés. Superbe vue panoramique sur les basses vallées angevines. Terrain dénivelé accessible par le chemin de randonnée ou par la route (possibilité de stationner avec un car).

Périmètre de l'intervention

- Agglomération.
- Tout le périmètre des basses vallées angevines.

À noter

Pas de plaquette
ni de fiches descriptives
des outils pédagogiques
élaborées à ce jour.



Mairie de Briollay



Briollay, commune accueillante sur les bords du Loir et de la Sarthe

Nichée entre le Loir et la Sarthe, au cœur des basses vallées angevines, elle possède une faune et une flore remarquables, un jardin botanique aux nombreux fruits rouges, un parcours de santé... Un site unique en Europe pour sa flore et ses milliers d'oiseaux migrateurs, inscrit au réseau Natura 2000 destiné à préserver les espaces naturels remarquables.

Contacts : André Marchand, maire, ou Fabien Poirier, agent administratif,
aux heures d'ouverture de la mairie.

Mairie de Briollay
Place O'Kelly
49125 Briollay

Tél. : 02 41 42 50 28

Site Internet : www.briollay.fr

E-mail : info@briollay.fr



Pendant la visite, les groupes doivent être pris en charge par l'enseignant ou l'animateur.

Le marais pédagogique

Durée : 45 minutes de visite environ.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Autre thématique

- Eau.

Objectifs pédagogiques

- Observation d'un milieu naturel inondable.
- Comprendre la biodiversité.
- Inciter à venir découvrir notre patrimoine naturel : biotope exceptionnel en faune et en flore.

Description

- Arbustes et plantes des basses vallées angevines.
- Terrain d'environ 1,2 hectare (prairies inondables et mare).
- Parcours guidé avec 7 panneaux pédagogiques (chemin en herbe).

Publics visés

Établissements scolaires

- De la grande section au CM2.
- Collège.

Centres de loisirs

- De 4 à 18 ans.

Nombre de participants

- Groupe de 10.

Lieu de l'intervention

- Terrain situé sur le chemin du Pâtis-Colas, d'une superficie d'environ 12 000 mètres carrés. Terrain dénivélé accessible par le chemin près de l'aire de camping-cars (possibilité de stationner avec un car).

Périmètre de l'intervention

- Agglomération.
- Tout le périmètre des basses vallées angevines.

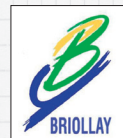
À noter

Pas de plaquette
ni de fiches descriptives
des outils pédagogiques
élaborées à ce jour.



Pendant la visite, les groupes doivent être pris en charge par l'enseignant ou l'animateur.

Mairie de Briollay



Briollay, commune accueillante sur les bords du Loir et de la Sarthe

Nichée entre le Loir et la Sarthe, au cœur des basses vallées angevines, elle possède une faune et une flore remarquables, un jardin botanique aux nombreux fruits rouges, un parcours de santé... Un site unique en Europe pour sa flore et ses milliers d'oiseaux migrateurs, inscrit au réseau Natura 2000 destiné à préserver les espaces naturels remarquables.

Contacts : André Marchand, maire, ou Fabien Poirier, agent administratif,
aux heures d'ouverture de la mairie.

Mairie de Briollay
Place O'Kelly
49125 Briollay

Tél. : 02 41 42 50 28

Site Internet : www.briollay.fr

E-mail : info@briollay.fr

Découvrir le monde du vivant, de la matière et des objets



Durée :
de 1 heure à 1 h 40.

Coût : gratuit pour les scolaires.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- S'interroger, manipuler.
- Faire découvrir les différents types de couverture de peau du bout des doigts et expliquer les raisons de ces différents types de couverture.
- Comprendre pourquoi et comment les animaux se reproduisent et se développent de l'embryon à la naissance.
- Découvrir la diversité des modes de déplacement des animaux et les mettre en lien avec le milieu (terrestre, aquatique ou aérien).

Description

Une partie de la classe est en autonomie avec support, l'autre avec le médiateur.

Plusieurs salles sont visitées lors de l'animation :

- « À poils, à plumes ou à écailles ? » (salles de la faune locale, des rapaces et Abot) ;
- « Papa, maman et moi ! » (salles des canards, des perroquets du monde et des rapaces) ;
- « Sur les pas des animaux... » (salles préhistoire, en haut de l'escalier, espace félins, faune locale, des rapaces et monde aquatique).

Publics visés

Établissements scolaires

- Du primaire au lycée.

Lieu de l'intervention

- Au Muséum des sciences naturelles.

À noter

Un professeur des sciences de la vie et de la Terre, chargé de mission, vient six heures par semaine faire le lien entre le Muséum et les collèges ou lycées.



Ville d'Angers

Direction
Action culturelle



Muséum des sciences naturelles

C'est le musée angevin de la biodiversité. Ses actions pédagogiques se déroulent sur le site principal, où il présente des expositions, et au jardin des biotopes (créé avec la direction Parcs, jardins et paysages) au sein de l'arboretum.

En utilisant ses collections régionales et mondiales d'animaux, de fossiles, de plantes, de roches, il a vocation à expliquer la nature, sa diversité et son évolution depuis l'apparition de la Terre, il y a 4,5 milliards d'années, jusqu'à nos jours. En complément, le jardin des biotopes est un terrain de découverte des différents milieux naturels de l'Anjou et de la manière dont ils évoluent au cours des saisons.

Contact : Benoît Mellier

du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

Muséum des sciences naturelles
43, rue Jules-Guitton
49100 Angers

Tél. Muséum : 02 41 05 48 50

Tél. Benoît Mellier :
02 41 05 48 53

Site Internet :

www.angers.fr/museum

E-mail : museum.histnat@ville.angers.fr

Exposition permanente

Durée : de 45 minutes
à 1 heure.

Coût : gratuit pour les scolaires.



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectifs pédagogiques

- Certaines salles du Muséum des sciences naturelles sensibilisent les visiteurs aux menaces que font peser certaines activités humaines sur les milieux et les espèces.
- On retrouve, entre autres, la salle des espèces menacées ou disparues, une présentation de la faune de la Loire, la salle de la biodiversité végétale ou celle de l'histoire de la vie en Anjou...

Description

- Le Muséum présente toute l'année une exposition permanente sur le thème de la biodiversité passée et actuelle.
- Les classes peuvent venir tout au long de l'année. Des supports sous forme de fiches pédagogiques sont à la disposition des enseignants. D'autre part, ils peuvent s'adresser au chargé de mission, professeur des sciences de la vie et de la Terre, pour tous renseignements complémentaires.



Publics visés

Établissements scolaires

- Du primaire au lycée.

Lieu de l'intervention

- Au Muséum des sciences naturelles.

À noter

Un professeur des sciences de la vie et de la Terre, chargé de mission, vient six heures par semaine faire le lien entre le Muséum et les collèges ou lycées.



Ville d'Angers

Direction
Action culturelle



Muséum des sciences naturelles

C'est le musée angevin de la biodiversité. Ses actions pédagogiques se déroulent sur le site principal, où il présente des expositions, et au jardin des biotopes (créé avec la direction Parcs, jardins et paysages) au sein de l'arboretum.

En utilisant ses collections régionales et mondiales d'animaux, de fossiles, de plantes, de roches, il a vocation à expliquer la nature, sa diversité et son évolution depuis l'apparition de la Terre, il y a 4,5 milliards d'années, jusqu'à nos jours. En complément, le jardin des biotopes est un terrain de découverte des différents milieux naturels de l'Anjou et de la manière dont ils évoluent au cours des saisons.

Contact : Benoît Mellier

du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

Muséum des sciences naturelles
43, rue Jules-Guitton
49100 Angers

Tél. Muséum : 02 41 05 48 50

Tél. Benoît Mellier :
02 41 05 48 53

Site Internet :
www.angers.fr/museum
E-mail : museum.histnat@ville.angers.fr

Exposition temporaire



Durée : de 45 minutes
à 1 heure.

Coût : gratuit pour les scolaires.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectif pédagogique

- Faire découvrir et sensibiliser les visiteurs à des thèmes ayant trait à la nature ou à l'homme.

Description

- Le Muséum des sciences naturelles présente chaque année une ou plusieurs expositions temporaires sur un thème ayant trait à la nature ou à l'homme. Les classes peuvent venir tout au long de l'année.
- Des supports pédagogiques associés à chaque exposition sont à la disposition des enseignants. D'autre part, ils peuvent s'adresser au chargé de mission, professeur des sciences de la vie et de la terre, pour tous renseignements complémentaires.

Publics visés

- Établissements scolaires
- Du primaire au lycée.



Lieu de l'intervention

- Au Muséum des sciences naturelles.

À noter

Un professeur
des sciences de la vie
et de la Terre,
chargé de mission,
vient six heures par semaine
faire le lien entre
le Muséum et les collèges
ou lycées.



Ville d'Angers

Direction
Action culturelle



Muséum des
sciences naturelles

C'est le musée angevin de la biodiversité. Ses actions pédagogiques se déroulent sur le site principal, où il présente des expositions, et au jardin des biotopes (créé avec la direction Parcs, jardins et paysages) au sein de l'arboretum.

En utilisant ses collections régionales et mondiales d'animaux, de fossiles, de plantes, de roches, il a vocation à expliquer la nature, sa diversité et son évolution depuis l'apparition de la Terre, il y a 4,5 milliards d'années, jusqu'à nos jours. En complément, le jardin des biotopes est un terrain de découverte des différents milieux naturels de l'Anjou et de la manière dont ils évoluent au cours des saisons.

Contact : Benoît Mellier

du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

Muséum des sciences naturelles
43, rue Jules-Guitton
49100 Angers

Tél. Muséum : 02 41 05 48 50

Tél. Benoît Mellier :

02 41 05 48 53

Site Internet :

www.angers.fr/museum

E-mail : [museum.histnat](mailto:museum.histnat@ville.angers.fr)

@ville.angers.fr

Les trois saisons : automne, hiver, printemps



**Durée : de 45 minutes
à 1 heure.**

**Coût : toutes les visites
et animations sont gratuites
pour les scolaires.**



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

► Autre thématique

- Développement durable.

► Objectifs pédagogiques

- Observer les différents rythmes saisonniers.
- Observer et utiliser tous ses sens pour appréhender son environnement.
- Manipuler, expérimenter et analyser.

► Description

- À chaque saison, une animation pédagogique permet aux élèves d'observer le stade biologique de la végétation.
En automne : feuilles et sol ;
en hiver : saisonnalité et morphologie ; au printemps : germination, floraison et pollinisation.

► Publics visés

- Établissements scolaires
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

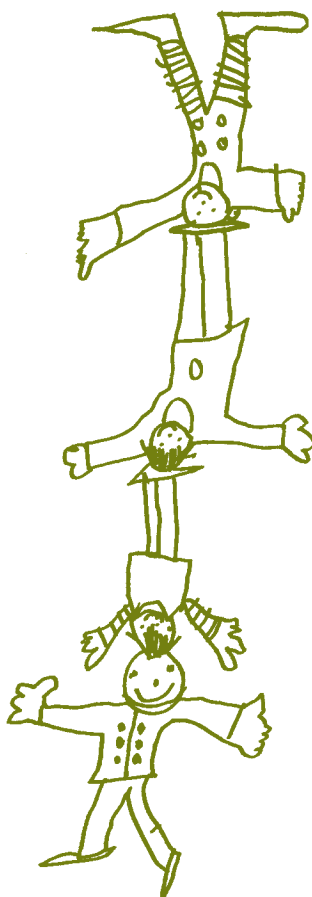


► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- À l'Arboretum :
le jardin des biotopes.



Ville d'Angers

Direction
Action culturelle



Muséum des
sciences naturelles

C'est le musée angevin de la biodiversité. Ses actions pédagogiques se déroulent sur le site principal, où il présente des expositions, et au jardin des biotopes (créé avec la direction Parcs, jardins et paysages) au sein de l'arboretum.

En utilisant ses collections régionales et mondiales d'animaux, de fossiles, de plantes, de roches, il a vocation à expliquer la nature, sa diversité et son évolution depuis l'apparition de la Terre, il y a 4,5 milliards d'années, jusqu'à nos jours. En complément, le jardin des biotopes est un terrain de découverte des différents milieux naturels de l'Anjou et de la manière dont ils évoluent au cours des saisons.

Contact : Thomas Rouillard (département Botanique)

le jeudi uniquement
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

**Site du jardin des biotopes
Arboretum d'Angers
(quartier La Roseraie)
9, rue du Château-d'Orgemont
49000 Angers**

Tél. Arboretum : 02 41 44 06 84

Tél. Muséum : 02 41 05 48 50

Site Internet :

www.angers.fr/museum

E-mail : museum.histnat@ville.angers.fr

@ville.angers.fr

Diversité des espèces, des milieux et des paysages



Durée : de 45 minutes
à 1 heure.

Coût : toutes les visites
et animations sont gratuites
pour les scolaires.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Autre thématique

- Développement durable.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la nature.
- Observer des milieux et découvrir comment les êtres vivants sont associés.
- Percevoir l'interaction de l'homme et de l'environnement.
- Prendre conscience que l'activité de l'homme a des conséquences sur la modification des milieux.

Description

Visite du jardin des biotopes et approche de différentes manières des matières en lien avec le programme de l'éducation nationale.

- Pour les élèves de 6^e et de 5^e : caractéristiques de l'environnement proche et répartition des êtres vivants ; le peuplement d'un milieu ; origine de la matière des êtres vivants ; partie transversale : diversité, parentés et unité des êtres vivants.
- Pour les élèves de 4^e : reproduction sexuée et maintien des espèces dans les milieux.
- Pour les élèves de 3^e : responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement.

Publics visés

- Établissements scolaires
- Collège.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- À l'arboretum :
le jardin des biotopes.



Ville d'Angers

Direction
Action culturelle

Muséum des
sciences naturelles

C'est le musée angevin de la biodiversité. Ses actions pédagogiques se déroulent sur le site principal, où il présente des expositions, et au jardin des biotopes (créé avec la direction Parcs, jardins et paysages) au sein de l'arboretum.

En utilisant ses collections régionales et mondiales d'animaux, de fossiles, de plantes, de roches, il a vocation à expliquer la nature, sa diversité et son évolution depuis l'apparition de la Terre, il y a 4,5 milliards d'années, jusqu'à nos jours. En complément, le jardin des biotopes est un terrain de découverte des différents milieux naturels de l'Anjou et de la manière dont ils évoluent au cours des saisons.

**Contact : Thomas Rouillard
(département Botanique)**

le jeudi uniquement
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

**Site du jardin des biotopes
Arboretum d'Angers
(quartier La Roseraie)
9, rue du Château-d'Orgemont
49000 Angers**

Tél. Arboretum : 02 41 44 06 84

Tél. Muséum : 02 41 05 48 50

Site Internet :

www.angers.fr/museum

E-mail : museum.histnat@ville.angers.fr

@ville.angers.fr



Île Saint-Aubin



Durée : 1 journée.

Coût : 4,20 € TTC par jour
et par enfant
(écoles angevines).



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Autre thématique

- Développement durable.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le paysage et son organisation.
- Identifier les insectes qui peuplent les canaux.
- Découvrir les oiseaux de l'île Saint-Aubin.
- Comprendre les notions de biodiversité et de chaîne alimentaire.

Description

- Découverte des spécificités de l'île et de l'importance des zones humides en général.
- Randonnée, pêche, observation, jeux...

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 4 à 18 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Sur l'île Saint-Aubin.

Périmètre de l'intervention

- Angers.

À noter

Des animations variées et des expositions sur le thème de l'environnement sont également proposées et mises à disposition par la Maison de l'environnement. Plus d'informations sur le site Internet de la ville d'Angers : www.angers.fr ou contacter la Maison de l'environnement.



Ville d'Angers

Direction
Environnement
et déchets



Maison de l'environnement

Créée en 1990, la Maison de l'environnement se trouve au cœur du parc de loisirs du Lac-de-Maine, espace naturel tout proche du centre-ville. Ce lieu privilégié constitue un outil de sensibilisation, de formation, d'information et d'éducation à l'environnement pour tous. Ses actions vont dans le sens de la découverte de la nature et de l'environnement urbain. Elle décline tout au long de l'année, pour différents publics, des actions en ce sens avec des partenaires associatifs, institutionnels et éducatifs. La Maison de l'environnement contribue à la mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville d'Angers à travers les notions qu'elle développe : respect de l'environnement, préservation des ressources non renouvelables, gestion des milieux fragiles, écocitoyenneté, solidarité, biodiversité...

Parc de loisirs du Lac-de-Maine
Avenue du Lac-de-Maine
49000 Angers

Tél. : 02 41 22 32 30

Fax : 02 41 22 32 31

Site Internet :

www.angers.fr/mde

E-mail : maison.environnement@ville.angers.fr

Classe « Jardin biologique »



Durée : 5 séances
sur 4 jours et demi.

Coût : 16,80 € TTC les 5 séances
(pour les enfants angevins).

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Autres thématiques

- Agriculture et alimentation.
- Eau.

Objectif pédagogique

- Découvrir le jardinage biologique (le travail de la terre, les auxiliaires du jardinier, les semis et les associations végétales, les besoins des plantes, leur fécondation et leur reproduction, ainsi que le goût des légumes).

Description

Action possible d'octobre à juin

Au fil des saisons, les apprentis jardiniers viennent à la Maison de l'environnement. Disposant de leur propre parcelle à l'année, les élèves participent pleinement à la conception de leur jardin, mêlant pratiques du jardinage au naturel, découverte ludique, sensorielle, et observation scientifique.



Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).
- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 2 à 12 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- À la Maison de l'environnement.

Périmètre de l'intervention

- Angers.

Partenariat

- LPO Anjou.

À noter

Des animations variées et des expositions sur le thème de l'environnement sont également proposées et mises à disposition par la Maison de l'environnement. Plus d'informations sur le site Internet de la ville d'Angers : www.angers.fr ou contacter la Maison de l'environnement.

Ville d'Angers

Direction
Environnement
et déchets



Maison de l'environnement

Créée en 1990, la Maison de l'environnement se trouve au cœur du parc de loisirs du Lac-de-Maine, espace naturel tout proche du centre-ville. Ce lieu privilégié constitue un outil de sensibilisation, de formation, d'information et d'éducation à l'environnement pour tous. Ses actions vont dans le sens de la découverte de la nature et de l'environnement urbain. Elle décline tout au long de l'année, pour différents publics, des actions en ce sens avec des partenaires associatifs, institutionnels et éducatifs. La Maison de l'environnement contribue à la mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville d'Angers à travers les notions qu'elle développe : respect de l'environnement, préservation des ressources non renouvelables, gestion des milieux fragiles, écocitoyenneté, solidarité, biodiversité...

Parc de loisirs du Lac-de-Maine
Avenue du Lac-de-Maine
49000 Angers

Tél. : 02 41 22 32 30

Fax : 02 41 22 32 31

Site Internet :

www.angers.fr/mde

E-mail : maison.environnement@ville.angers.fr

Observation et découverte des milieux naturels



Durée : la fréquence et la durée de l'intervention dépendent de la nature du projet.

Coût : 4,20 € TTC par jour et par enfant ; 2,10 € la demi-journée par enfant (pour certaines animations).



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectif pédagogique

- Enrichir les connaissances des enfants sur l'environnement dans lequel ils évoluent, en leur faisant découvrir les milieux naturels, leur fonctionnement, leur rôle, leur évolution et leur importance pour les êtres vivants.

Description

Des animations variées sont proposées par la Maison de l'environnement de la ville d'Angers (jeux, expositions, dessins, visite de terrain, identification d'espèces animales et végétales...). Elles se basent sur l'observation, la découverte et la participation active des enfants.

À noter

Des animations variées et des expositions sur le thème de l'environnement sont également proposées et mises à disposition par la Maison de l'environnement. Plus d'informations sur le site Internet de la ville d'Angers : www.angers.fr ou contacter la Maison de l'environnement.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).
- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

Selon les animations :

- Maison de l'environnement au Lac-de-Maine ;
- sur les sites supports de l'animation (parc de loisirs du Lac-de-Maine, zone forestière, Saint-Nicolas, par exemple).

Périmètre de l'intervention

- Angers.



Ville d'Angers

Direction
Environnement
et déchets



Maison de l'environnement

Créée en 1990, la Maison de l'environnement se trouve au cœur du parc de loisirs du Lac-de-Maine, espace naturel tout proche du centre-ville. Ce lieu privilégié constitue un outil de sensibilisation, de formation, d'information et d'éducation à l'environnement pour tous. Ses actions vont dans le sens de la découverte de la nature et de l'environnement urbain. Elle décline tout au long de l'année, pour différents publics, des actions en ce sens avec des partenaires associatifs, institutionnels et éducatifs. La Maison de l'environnement contribue à la mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville d'Angers à travers les notions qu'elle développe : respect de l'environnement, préservation des ressources non renouvelables, gestion des milieux fragiles, écocitoyenneté, solidarité, biodiversité...

Parc de loisirs du Lac-de-Maine
Avenue du Lac-de-Maine
49000 Angers

Tél. : 02 41 22 32 30

Fax : 02 41 22 32 31

Site Internet :

www.angers.fr/mde

E-mail : maison.environnement@ville.angers.fr

ville.angers.fr

Observation ornithologique



Durée : animation possible
sur 1 demi-journée
ou plusieurs jours.

Coût : 2,10 € TTC
la demi-journée
ou 4,20 € la journée.

SOMMAIRE



Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Objectif pédagogique

- Reconnaître des espèces et avoir des notions sur leurs adaptations : rôle du chant, des plumes, des couleurs, du régime alimentaire, de la migration...

Description

- Observer des oiseaux et fabriquer des nichoirs et des mangeoires.

Public visé

- Tout public.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Au lac-de-Maine
ou sur l'île Saint-Aubin.

Périmètre de l'intervention

- Angers.

À noter

Des animations variées et des expositions sur le thème de l'environnement sont également proposées et mises à disposition par la Maison de l'environnement. Plus d'informations sur le site Internet de la ville d'Angers : www.angers.fr ou contacter la Maison de l'environnement.



Ville d'Angers

Direction
Environnement
et déchets



Maison de l'environnement

Créée en 1990, la Maison de l'environnement se trouve au cœur du parc de loisirs du Lac-de-Maine, espace naturel tout proche du centre-ville. Ce lieu privilégié constitue un outil de sensibilisation, de formation, d'information et d'éducation à l'environnement pour tous. Ses actions vont dans le sens de la découverte de la nature et de l'environnement urbain. Elle décline tout au long de l'année, pour différents publics, des actions en ce sens avec des partenaires associatifs, institutionnels et éducatifs. La Maison de l'environnement contribue à la mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville d'Angers à travers les notions qu'elle développe : respect de l'environnement, préservation des ressources non renouvelables, gestion des milieux fragiles, écocitoyenneté, solidarité, biodiversité...

Parc de loisirs du Lac-de-Maine
Avenue du Lac-de-Maine
49000 Angers

Tél. : 02 41 22 32 30

Fax : 02 41 22 32 31

Site Internet :

www.angers.fr/mde

E-mail : maison.environnement@ville.angers.fr

Raconte-moi la Terre

Durée : 1 demi-journée.

Coût : 2,10 € par enfant
pour la demi-journée.

Thématique principale

Biodiversité et patrimoine naturel

Autre thématique

– Eau.

Objectif pédagogique

– Donner envie aux enfants de découvrir et de protéger l'environnement, par des jeux de rôle et la découverte sur le terrain, le tout au fil des saisons.

Description

Le groupe est divisé en deux et alterne chaque atelier : une partie commence avec un animateur de la Maison de l'environnement pour « jouer aux reporters » et découvrir la faune, la flore et le jardin, aux environs de la Maison de l'environnement... Les autres font un jeu de rôle avec l'animatrice de Bobo Planète afin de comprendre et « sauver la planète ».



Publics visés

Établissements scolaires

– Cycle 1 (de la petite section à la grande section).
– Cycle 2 (de la grande section au CE1).

Centres de loisirs

– De 2 à 7 ans.

Nombre de participants

– Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

– À la Maison de l'environnement.

Périmètre de l'intervention

– Angers.

Partenariat

– Association Bobo Planète.

À noter

Des animations variées et des expositions sur le thème de l'environnement sont également proposées et mises à disposition par la Maison de l'environnement. Plus d'informations sur le site Internet de la ville d'Angers : www.angers.fr ou contacter la Maison de l'environnement.

Ville d'Angers

Direction
Environnement
et déchets



Maison de l'environnement

Créée en 1990, la Maison de l'environnement se trouve au cœur du parc de loisirs du Lac-de-Maine, espace naturel tout proche du centre-ville. Ce lieu privilégié constitue un outil de sensibilisation, de formation, d'information et d'éducation à l'environnement pour tous. Ses actions vont dans le sens de la découverte de la nature et de l'environnement urbain. Elle décline, tout au long de l'année, pour différents publics, des actions en ce sens avec des partenaires associatifs, institutionnels et éducatifs. La Maison de l'environnement contribue à la mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville d'Angers à travers les notions qu'elle développe : respect de l'environnement, préservation des ressources non renouvelables, gestion des milieux fragiles, écocitoyenneté, solidarité, biodiversité...

Parc de loisirs du Lac-de-Maine
Avenue du Lac-de-Maine
49000 Angers

Tél. : 02 41 22 32 30

Fax : 02 41 22 32 31

Site Internet :

www.angers.fr/mdeE-mail : maison.environnement@ville.angers.frville.angers.fr



Consommation responsable



Thématique

Consommation responsable

« Je suis un consom'acteur. »

« Afin de parvenir à un développement durable et à une meilleure qualité de vie pour tous les peuples, les États devraient réduire et éliminer les modes de production et de consommation non viables. »

(Conférence de Rio, principe 8.)



1 Définition

Les achats « responsables » désignent des achats répondant aux enjeux du développement durable. La notion regroupe trois types d'achats.

- Les achats « verts » respectent l'environnement : volet environnemental des achats responsables.
- Les achats « éthiques » garantissent le respect des conventions internationales du travail : volet social des achats responsables.
- Les achats « équitables » assurent une juste rémunération du travail des producteurs du Sud : volet économique des achats responsables.



2 À l'échelle internationale

Constats

- Dans un contexte de mondialisation économique, la production des biens est de plus en plus éparpillée dans le monde, souvent au détriment de l'environnement, mais également d'hommes, de femmes et d'enfants victimes d'atteintes inacceptables aux droits sociaux fondamentaux. L'imbrication complexe des systèmes de production et de distribution rend difficilement lisibles pour le consommateur les conditions de production de ces biens.
- Dans le monde, 1 enfant sur 4 est obligé de travailler, soit 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans.
- L'économie mondiale se porte bien avec une croissance mondiale de 3,2 %, et pourtant 1/3 de la planète vit dans l'extrême pauvreté : 2,8 milliards d'individus vivent avec moins de 2 euros par jour.
- 135 millions de personnes seront amenées à quitter des terres stérilisées par la surexploitation agricole.

Enjeux

- Permettre à tous les pays de connaître un développement social et économique satisfaisant.
- Limiter la surexploitation agricole et permettre un développement économique respectueux de l'homme et de son environnement.

3 En France

Constats

- En France, les inégalités se sont accrues : actuellement, 4,5 millions de Français vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- En 2005, les agriculteurs français ont vu leur revenu baisser en moyenne de 19 % et de 22 % sur 5 ans.
- En 2001, la France était le deuxième exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires.
- En 30 ans, le nombre des petits commerces a chuté de 60 % au profit des grandes chaînes de distribution.

Enjeu

- Développer les achats responsables : éthiques, équitables et respectueux de l'environnement.

4 Exemples d'actions...

Actions menées par la Ville d'Angers

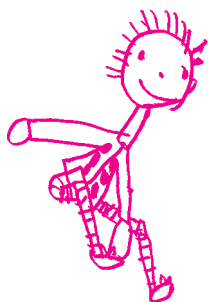
- La Ville d'Angers mène une politique d'achat responsable : fournitures scolaires, café...
- La Ville participe chaque année au Printemps bio.
- Dans le cadre de Soleil d'hiver, un village équitable est présent en centre-ville. Il permet de promouvoir auprès des Angevins le commerce responsable et la solidarité internationale.

Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- Acheter responsable (éthique, équitable et respectueux de l'environnement).
- Réduire les consommations : textile, alimentation, matériels (papier, bois...).

Actions à l'échelle des enfants

- Je ne fais pas une consommation superflue de matériel (j'utilise le dos de toutes mes feuilles de papier...).
- J'achète des produits bio (lait, jus d'orange, chocolat...) et des produits issus du commerce équitable.
- Je fais mes courses dans les commerces de mon quartier.
- Je prends conscience que d'autres enfants peuvent fabriquer des jouets avec lesquels je joue et je fais attention à la provenance de mes jouets.



Actions pédagogiques



SOMMAIRE

DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

Artisans du monde Angers

- Sensibilisation au commerce équitable

Artisans du soleil

- Le commerce équitable

Échoppe

- Crise économique, est-ce que ça nous concerne ?

Sensibilisation au commerce équitable



Durée : la fréquence et la durée des interventions dépendent du projet.

Coût : fixé d'un commun accord selon les possibilités financières des structures demandeuses.



Thématique principale

Consommation responsable

► Autre thématique

- Solidarité internationale.

► Objectif pédagogique

- Promouvoir la solidarité internationale et la consommation responsable, notamment par le biais du commerce équitable, et sensibiliser tous les publics à ces problématiques.

► Description

- Les animations sont construites de manière collaborative avec les structures demandeuses.

► Publics visés

- Tous les publics à partir du cycle 3.

► Nombre de participants

- Le nombre de participants dépend du projet.

► Périmètre de l'intervention

- Une vingtaine de kilomètres autour d'Angers.



Artisans du monde Angers



Association ayant pour objet la promotion d'un commerce équitable à travers la vente de produits, le plaidoyer et l'éducation des consommateurs.

Contact : Jacques Lafon
en journée et en soirée.

26, rue du Commerce
49100 Angers

Tél. : 02 41 77 33 59 (boutique)

Tél. : 06 51 80 17 43 (personnel)

Sites Internet :

www.artisansdumonde.org

<http://adm-angers.over-blog.com>

E-mail : admangers@yahoo.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

En prêt
à l'association locale,
deux expositions
(« Les droits de l'homme au travail »
et « Artisanat et commerce équitable »)
et trois mallettes pédagogiques avec DVD :
huile de Palestine ;
producteurs de nos jours au Laos ;
producteurs de guarana au Brésil
(sous réserve d'adhésion à l'association
et du dépôt d'une caution).

En vente à la fédération :
www.artisansdumonde.org/ouils-pedagogiques.htm



À la demande, l'association accompagne les structures ou établissements scolaires dans la construction et l'animation de leurs projets.

Le commerce équitable



Durée : 1 séance de 3 heures.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Consommation responsable

► Autre thématique

- Solidarité internationale.

► Objectif pédagogique

- Responsabiliser les jeunes et les sensibiliser aux enjeux d'un commerce plus équitable.

► Description

Présentation du commerce équitable : les relations entre les petits producteurs et les consommateurs, les moyens mis en place (boutique, stand, information) et les résultats des actions de microcrédit.

► Publics visés

- Établissements scolaires
 - Cycle 3 (du CE2 au CM2).
 - Collège.
 - Lycée.
- Centres de loisirs
 - De 12 à 18 ans.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Vidéoprojecteur.
- Téléviseur ou écran.

Artisans du soleil

Boutique de commerce équitable œuvrant pour une relation Nord-Sud plus juste et contribuant au développement d'artisans locaux au Bénin, au Togo et à Madagascar par la mise en place de microcrédits.

Contact : Henri Peyrard
en journée.

74, rue Baudrière
49100 Angers

Tél. : 02 41 02 01 54

Tél. : 06 35 02 55 16

Site Internet : www.ads49.org

E-mail : ads.49@orange.fr



Crise économique, est-ce que ça nous concerne ?



Durée : 5 séances.

Coût : à négocier.



Thématique principale

Consommation responsable

Autres thématiques

- Solidarité locale.
- Solidarité internationale.

Objectifs pédagogiques

- Expliquer divers points de l'économie : comment fonctionnent la Bourse, l'épargne, la titrisation, etc.
- Expliquer les logiques de la grande distribution et de la redistribution des richesses.
- Réfléchir sur les actions ou les pratiques à mettre en œuvre pour impulser un changement.
- Illustrer la réflexion par les actions actuellement mises en œuvre (Terre et terroirs, les AMAPS, la Nef...).

Description

Une présentation portant sur l'économie solidaire, réalisée en plusieurs séances, partant des notions globales et essentielles pour aborder progressivement des thèmes plus précis et à plus petite échelle.

Public visé

- Tout public sensibilisé.

Lieu de l'intervention

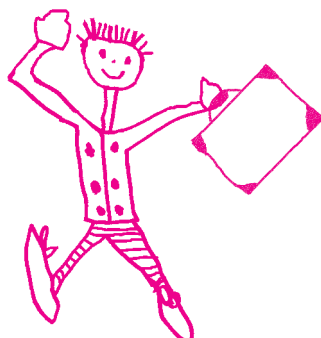
- Tout lieu pouvant accueillir une vingtaine de personnes.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Vidéoprojecteur.



Échoppe

Association agissant pour la promotion de l'économie solidaire : mise en place de microcrédits en Afrique avec les femmes et les agriculteurs, et promotion des mécanismes d'un commerce équitable Nord-Sud, Nord-Nord (création d'un magasin Terre et terroirs, PFCE, etc.) et Sud-Sud (programme ville-campagne au Togo).

Contacts : cofondateurs

Beverly Ott et Olivier Hauville
du lundi au vendredi,
en journée.

BP 22253

49022 Angers Cedex 2

Tél. : 02 41 71 85 56

Tél. : 06 25 68 52 03

Fax : 02 41 70 74 30

Site Internet :

www.echoppe.org

E-mail : echoppe@wanadoo.fr



Sur demande, l'association Échoppe
peut intervenir sur tous les thèmes
de l'économie responsable et solidaire.





Thématique

Culture

« Je m'enrichis avec la diversité culturelle. »

« Les populations autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement, du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les États devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable. »

(Conférence de Rio, principe 22.)

1 À l'échelle internationale

Constats

- Les 191 membres des Nations unies comptent environ 7 500 communautés, ethnies ou peuples.
- La diversité culturelle est le principal patrimoine de l'humanité. Elle contribue à une « existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante pour tous » (Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle, article 3) et constitue l'un des éléments essentiels de transformation de la réalité urbaine et sociale.
- Selon une étude du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la disparition des langues indigènes est une menace pour l'environnement. Or, sur les 4 000 ou 5 000 langues indigènes existantes, 2 500 sont menacées de disparition immédiate. La culture symbolisée par le langage est la source première de la connaissance et de la science et elle prend sa source dans l'environnement local. Les peuples indigènes qui ne maîtrisent pas l'écriture détiennent des connaissances vitales sur les animaux et les plantes de leur environnement et ils conservent, dans leur culture et leurs traditions, les secrets sur les manières de rendre leur habitat et leurs terres viables, dans un environnement amical, de manière durable. La disparition d'une langue et de son contexte culturel revient alors à brûler un livre unique sur la nature, estime le PNUE.

Enjeux

- De nombreux éléments montrent que la diversité culturelle est aujourd'hui en danger dans le monde, du fait d'une mondialisation qui standardise et exclut. Selon l'Unesco, « source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant » (Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle, article 1).
- Préserver la diversité culturelle mondiale, contribuer au développement culturel de l'humanité.



2 En France

Constats

- Des villes françaises et européennes ont adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence pour nos politiques publiques culturelles et comme contribution au développement culturel de l'humanité.
- Cet Agenda 21 culturel a été défini à Barcelone les 7 et 8 mai 2004 lors du 4^e Forum des autorités locales de Porto Alegre pour l'inclusion sociale, dans le cadre du Forum universel des cultures.

Enjeu

Les collectivités adhérant à l'Agenda 21 de la culture « s'engagent à favoriser la présence de toutes les cultures dans les moyens de communication et de diffusion, à permettre le déploiement des capacités de création de tous les citoyens, à chercher l'élargissement des publics comme une dimension de la citoyenneté, à garantir le financement public de la culture, à créer des espaces de dialogue entre les familles spirituelles et religieuses, à favoriser la décentralisation des politiques et moyens de la culture, à respecter et garantir les droits moraux des auteurs et artistes ainsi que leur juste rémunération, à diffuser la culture scientifique et technologique, à contribuer à la découverte des patrimoines, à favoriser la coopération internationale. »

Promouvoir :

- la diversité religieuse et ethnique ;
- le patrimoine architectural et historique ;
- les traditions populaires ;
- la lutte contre les racismes ;
- la tolérance et le respect.

3 Exemples d'actions...

Actions menées par la Ville d'Angers

- Depuis 2008, la Ville d'Angers s'est engagée dans l'élaboration et la mise en œuvre de son propre Agenda 21 des cultures.
- Angers a une vie culturelle intense et ouverte à tous (nombreux musées et festivals).
- La charte « Culture et solidarité » permet aux plus démunis d'avoir accès à l'offre culturelle.
- Angers accueille à la mairie les ambassadeurs des villes jumelles (Angleterre, Wigan ; Italie, Pise ; Hollande, Haarlem ; Allemagne, Osnabrück) chargés de diffuser et de promouvoir les cultures des différents pays.
- Le théâtre Le Quai a pour ambition de promouvoir l'ensemble des cultures présentes sur le sol angevin.



Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- Établir une correspondance avec une école d'un pays étranger.
- Organiser une rencontre culturelle (expos, concerts, débats...).
- Promouvoir la diversité culturelle et l'ouverture au monde.
- Donner la parole aux minorités, notamment en fonction des cultures qui y sont représentées.

Actions à l'échelle des enfants

- Je m'intéresse à l'art (peinture, musique, sculpture, théâtre, architecture, cinéma...).
- J'apprends à connaître l'histoire et la culture des différents pays.
- J'écris à un correspondant étranger.
- J'organise une rencontre culturelle.
- Je fais découvrir à mes camarades de classe mes origines ethniques.



DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

Association angevine

de la bibliothèque anglophone d'Angers

- Animation ludique en anglais

Centre national de danse contemporaine

- Sensibilisation à la danse contemporaine

Cinémas et cultures d'Afrique

- Festival Cinémas d'Afrique :
programmation pour les jeunes et les scolaires
- Présentation de films d'Afrique

Cinéma Parlant

- Sensibilisation à l'art cinématographique

Compagnie Atelier de papier

- Spectacle « Nuages »

Compagnie Chemins de traverse

- Lectures musicales

Compagnie Lez'Arts Vers

- La Perle du trottoir : excursion naturaliste et loufoque

Festival d'Anjou

- Ateliers et répétitions scolaires
- Festival Chap'Pays

La Boîte qui fait beuh

- Atelier bande dessinée

La P'tite Fabrik

- Exposition d'instruments de musique traditionnels
- Histoires, contes, musiques et chants traditionnels
- Initiation aux danses et chants traditionnels
(bal pour enfants et adultes)

Premiers Plans

- Découvrir le cinéma européen
- Autour des films du festival Premiers Plans
- Captons les sons
- Une journée particulière

Scriptoria

- Ateliers de calligraphie thématiques

Ville d'Angers :

– direction Action culturelle (bibliothèque municipale)

- Accueil de groupes : la bibliothèque municipale de la ville d'Angers
- La bibliothèque municipale de la ville d'Angers
- Prix J'ai lu, j'élis
- Tatoulou
- Projet Passerelle

– direction Action culturelle (les musées d'Angers)

- Les musées de la ville d'Angers

– direction Action culturelle, service Ville d'art et d'histoire

- Le service éducatif Angers, ville d'art et d'histoire

– direction Prospective – International – Organisation,
service Relations internationales

- Intervention des ambassadeurs des villes jumelles

Animation ludique en anglais



Durée : la fréquence et la durée de l'intervention dépendent de la nature du projet.

Coût : à la bibliothèque, 50 € TTC ; dans votre établissement, 70 € TTC ; crèches, tarif différencié.



Thématique principale

Culture

► Objectif pédagogique

- Sensibiliser les participants à la culture anglophone.

► Description

- La bibliothèque propose (après acceptation d'une convention) divers services aux enseignants : prêt de livres et/ou animations (soit à la bibliothèque, soit dans leurs locaux). L'animation est construite et réalisée en partenariat avec l'enseignant, en fonction de ses souhaits et des acquis des participants (chansons, histoires, jeux, rencontres avec des anglophones...).

► Publics visés

- Établissements scolaires
- Tout public.
- Autres
- Crèches.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30 (crèche : 8 au maximum).

► Lieux de l'intervention

- À la bibliothèque.
- Dans l'établissement scolaire.
- Dans la crèche.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés sous condition d'avoir signé une « convention établissement scolaire » avec la bibliothèque.

Jeux de société : Taboo, Cranium, Pictionary Junior et Senior, Scrabble, Scattergories, Articulate, Trivial Pursuit, Twister, Candy Land en versions anglaise ou américaine. Plus de 32 000 documents en anglais (livres, DVD, CD, vidéos) empruntables, comme les contes pour enfants « Goldilocks and the Three Bears », « The Little Red Riding Hood » et « Jack and the Beanstalk ».

Objectif pédagogique : proposer aux enseignants des ressources matérielles et culturelles afin d'animer une séance sur un pays anglophone ou un conte pour enfants.



English-Language Library in Angers
Bibliothèque Anglophone d'Angers

Association angevine de la bibliothèque anglophone d'Angers

Association ayant pour objet la gestion, le fonctionnement et la mise à disposition de la bibliothèque anglophone d'Angers (English-Language Library in Angers) au public. Elle contribue à la connaissance des pays anglophones et à la mise en valeur de leur littérature et de leur culture.

Contact : Marianne Sénèque, chargée d'animation

du mardi au vendredi
de 9 heures à 18 heures.

60, rue Boisnet
49100 Angers

Tél. : 02 41 24 97 07

Fax : 02 41 24 97 07

Site Internet : www.ellia.org

E-mail : info@ellia.org



Accompagnement des enseignants dans leur recherche de documents pour réaliser des séances dans leur classe.

Sensibilisation à la danse contemporaine



Durée : la durée et la fréquence des interventions dépendent de la nature du projet.

Coût : le tarif des interventions dépend de la nature du projet.

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les élèves à l'art et à la culture chorégraphique contemporaine.
- Susciter des émotions esthétiques et développer les capacités d'analyse et d'expression, de choix et de jugement.

Description

Dans le cadre de la sensibilisation à la danse, le CNDC propose différentes actions.

- « Une semaine au CNDC » : pratique de la danse, rencontres, ateliers... Les objectifs sont à la fois de vivre une expérience corporelle et humaine intense, de découvrir le monde de la culture, de la danse et du spectacle, notamment en rencontrant des professionnels, et de partager les émotions ressenties. Les élèves font également un recueil de leurs impressions dans un cahier personnel.
- Un parcours artistique et culturel : rencontre avec les étudiants de l'école supérieure du CNDC pour évoquer leurs études, le métier de danseur, leur approche personnelle de la danse...
- Des ateliers de pratique artistique (APA) en partenariat avec un professeur porteur de projet. Ces ateliers sont l'occasion de changer le regard des élèves sur la danse contemporaine, par la pratique, par la rencontre avec les artistes et par les spectacles.

- Des parcours artistiques et culturels construits autour d'un ou de plusieurs spectacles. Ils permettent une découverte de la danse et de formes artistiques à travers des rencontres avec des artistes. Ces échanges peuvent être complétés par des temps de pratique.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 4 à 18 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Au CNDC.
- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

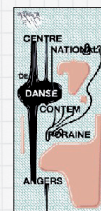
Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Télévision ou vidéoprojecteur.

Centre national de danse contemporaine (CNDC)



Le service éducatif du CNDC mène des projets de sensibilisation à la danse contemporaine auprès du public scolaire, des enseignants, des amateurs, des professionnels de la danse, et s'investit également auprès de publics spécifiques.

Contact : du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30.

**17, rue de la Tannerie
BP 50107
49101 Angers Cedex 02**

Tél. : 02 44 01 22 66

Fax : 02 44 01 22 66

Site Internet : www.cndc.fr

E-mail : contact@cndc.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés avec formation concernant leur utilisation.

Fonds documentaire du CNDC : vidéos et livres sur la danse et l'art contemporains. Dossiers pédagogiques à l'intention des enseignants.

Objectif pédagogique : découvrir la danse contemporaine.

Festival Cinémas d'Afrique

Programmation pour les jeunes et les scolaires

Coût : 3,50 € la séance
par élève (conventionné
par Pass Culture et Sport).
Sur réservation pour les groupes
à partir de février.



Thématique principale

Culture

► Objectif pédagogique

Faire connaître les cultures d'Afrique par le film, la rencontre et l'échange.

► Description

Pendant le festival, tous les matins, une programmation spécifique pour les jeunes et les scolaires est proposée.

Des ateliers, des rencontres et des activités sont également organisés afin de faire participer les jeunes à cet événement.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 7 à 18 ans.

► Lieux de l'intervention

- Cinéma Gaumont Variétés.
- Salle Chemellier.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils proposés :

- une journée de préparation au festival, au CDDP ;
- une valise pédagogique sur les contes en Afrique de l'Ouest et au Maghreb ;
- une sélection de documents ressources du CDDP et de l'association Cinémas et Cultures d'Afrique.



Cinémas et Cultures d'Afrique

Association ayant pour objet de promouvoir la connaissance des cultures d'Afrique.

Contact : Myriam de Montard

du lundi au jeudi
de 9 heures à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 heures
et le vendredi matin.

49, rue Saint-Nicolas
49100 Angers

Tél. : 02 41 20 08 22

Fax : 02 41 20 08 27

Site Internet :

www.cinemasdafrique.asso.fr

E-mail :

accueil@cinemasdafrique.asso.fr



L'association organise le festival Cinémas d'Afrique chaque année impaire, au printemps.
La prochaine édition aura lieu du 15 au 21 avril 2013.

Une place est réservée à la jeunesse avec, entre autres, une programmation spéciale.
Plus d'informations sur le site Internet de l'association, à la rubrique « Jeune public ».

Présentation de films d'Afrique



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : à voir avec la structure.

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

Objectif pédagogique

- Faire connaître les cultures d'Afrique par le film, la rencontre et l'échange.

Description

Présentation d'un film réalisé par un cinéaste africain (durée, nationalité et thème du film choisis en concertation avec l'accompagnateur), suivie d'un échange avec un intervenant de l'association.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 7 à 18 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- La communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Lecteur DVD, écran TV ou écran et vidéoprojecteur avec enceintes.

Cinéma et Cultures d'Afrique

Cinéma
d'AFRIQUE

Association ayant pour objet de promouvoir la connaissance des cultures d'Afrique.

Contact : Myriam de Montard

du lundi au jeudi
de 9 heures à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 heures
et le vendredi matin.

49, rue Saint-Nicolas
49100 Angers

Tél. : 02 41 20 08 22

Fax : 02 41 20 08 27

Site Internet :

www.cinemasdafrique.asso.fr

E-mail :

accueil@cinemasdafrique.asso.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils

mis à la disposition du public.

L'association propose

diverses ressources, notamment :

- des expositions en location

(www.cinemasdafrique.asso.fr/ressources_expo.php3) ;

- des DVD, des livres, etc.

(www.cinemasdafrique.asso.fr/ressources_autres.php3) ;

- une valise pédagogique autour du conte

(<http://cinemasdafrique.asso.fr/wp/jeunesse/programme-jeune>).

Objectif pédagogique :

faire connaître la diversité des cultures

afin de faire tomber les préjugés,

inciter à la curiosité

et lutter contre

les discriminations.



Sensibilisation à l'art cinématographique



Durée : variable selon le type d'animation.

Coût : variable selon le type d'animation.



Thématique principale

Culture

► Objectif pédagogique

- Éducation à l'image par la sensibilisation à la lecture des images et par l'approche pratique des techniques de réalisation.

► Description

L'association propose différentes actions.

- Opérations « École et cinéma » et « Collège au cinéma » : découverte d'œuvres cinématographiques du patrimoine et contemporaines. Les enseignants voient trois films en salle de cinéma avec leurs élèves au cours de l'année scolaire, et ont accès à des journées de formation pour étudier les films en classe.
- Opération « Vidéo in Project » : participation au festival Premiers Plans d'Angers par la réalisation de courts métrages vidéo, de cinéma d'animation ou de diaporamas de photos. Les encadrants peuvent bénéficier d'initiations techniques et d'un accompagnement à travers la programmation du festival, pour aider les jeunes de centres socioculturels dans leur découverte.
- Séances « Ciné-goûters » : un film suivi d'une discussion avec un intervenant spécialisé, à toutes les vacances scolaires.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Opération « École et cinéma » : élèves de la grande section au CM2.
- Opération « Collège au cinéma » : élèves de la 6^e à la 3^e.

Centres socioculturels

- Opération « Vidéo in Project » : jeunes de 12 à 20 ans.
- Séances « Ciné-goûters » : enfants de 3 à 12 ans.

► Nombre de participants

- Opérations « École et cinéma » et « Collège au cinéma » : inscription par classe.
- Opération « Vidéo in Project » : inscription par groupe de 4 jeunes au maximum.

► Lieux de l'intervention

- Opérations « École et cinéma » et « Collège au cinéma » : salles de cinéma partenaires du département.
- Opération « Vidéo in Project » : centre de congrès et salles de cinéma d'Angers.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

Cinéma Parlant



Association culturelle ayant pour objet l'animation, la promotion audiovisuelle et l'éducation à l'image.

Contact : Jane Thierry-Neveu

tous les jours
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 heures à 17 heures
sauf le vendredi après-midi.

**49, rue Saint-Nicolas
49100 Angers**

Tél. : 02 41 20 93 81

Site Internet :
www.cinemaparlant.com

E-mail :
contact@cinemaparlant.com

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outil à louer avec formation gratuite d'une journée à son utilisation (tarifs disponibles sur www.cinemaparlant.com, rubrique « Ressources pédagogiques »).

Malle pédagogique « Viva Cinéma », comprenant des films, des affiches, des jeux, des livres, des fiches pratiques, permettant de faire découvrir le cinéma aux enfants de 3 à 14 ans.

À l'intention des structures socioculturelles du département.

Spectacle « Nuages »



Durée : 1 h 15.

Coût : pour 2 représentations
de 1 h 30, 4 300 € TTC
+ frais de déplacement,
hébergement et restauration
pour 3 personnes.

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

Autre thématique

- Biodiversité et patrimoine naturel.

Objectifs pédagogiques

- Mettre en situation d'écoute.
- Se laisser raconter des histoires et créer ses propres images.
- Sensibilisation au rapport qu'entretiennent des jardiniers, marins et « hommes de l'air » avec le ciel et les nuages.
- Découvrir le vocabulaire « céleste ».

Description

« Nuages » est une rencontre entre la lutherie sauvage et le documentaire sonore, entre la musique improvisée et la mise en paroles, entre l'installation sonore et le spectacle vivant.

Ce spectacle-installation sonore est construit comme un triptyque :

- volet 1 > Les nuages et le ciel ;
- volet 2 > Les nuages et la mer ;
- volet 3 > Les nuages et la terre.

Sous forme de parcours en « trois actes », nous explorons les différentes façons qu'a l'homme d'entretenir son rapport au ciel et aux nuages, quand ce rapport est déterminé par son métier et sa pratique du geste. Les paroles recueillies constituent le récit du spectacle. Elles sont empreintes de l'univers des jardiniers, marins et hommes de l'air rencontrés et du territoire dans lequel ils évoluent.

La composition de ce récit reste souple, libre, « trouvée », ponctuée de silence, de souffle, de respiration. La texture de la voix est matière à jeu, et la construction du récit suit les lignes sinueuses de l'improvisation musicale. Les paroles enregistrées rencontrent machines sonores et instruments joués en live. Nous jouons avec les sons, retravaillons la matière. Tels deux pianistes sur un même piano, nous modulons ensemble notre instrument, la console de mixage. Les instruments permettent d'incorporer de l'harmonie dans ces textures sonores et de se jouer de la mélodie en direct. Le spectateur est placé au cœur du dispositif, assis ou allongé, entouré de haut-parleurs et de machines sonores. La compagnie propose ici une mise en espace de musique, de voix et de sons, pour un rapport à l'écoute privilégié.

Publics visés

Établissements scolaires
et centres de loisirs

- Tout public à partir de 7 ans.

Nombre de participants

- 2 classes, soit une soixantaine de personnes par représentation.

Cie Atelier de Papier

Compagnie Atelier de papier

Association ayant pour objet le spectacle vivant, le théâtre gestuel, d'ombre et d'objet.

5, rue Chateaubriand
49000 Angers

Tél. : 06 10 77 42 33

Site Internet : <http://atelierdepapier.blogspot.com>

E-mail : cie.adep@orange.fr

Lieux de l'intervention

- Établissement scolaire, centre de loisirs, théâtre, maison de quartier...
- Intérieur et extérieur.

Périmètre de l'intervention

- Département.



Lectures musicales



Durée : 45 minutes
(lecture et temps d'échange).

Coût : varie selon le projet
mis en place ;
frais kilométriques
(0,50 € par kilomètre).



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser un jeune public au texte et à la musique par la lecture à voix haute, par le chant et par l'accompagnement instrumental.
- Découvrir des textes en lien avec la thématique du développement durable.
- Développer un travail sur la voix parlée (lecture à voix haute) et la voix chantée.

Description

Deux possibilités d'intervention peuvent être proposées.

Pour les cycles 1, 2 et 3

- Lecture musicale à deux voix (comédienne et musicienne) sur le thème du développement durable (textes tirés de la littérature et du répertoire poétique), de 30 minutes, avec temps d'échange à suivre avec les enfants.

Pour le cycle 3

- Ateliers d'une durée de 2 heures animés par une comédienne et une musicienne : mise en voix (de la lecture au chant) de textes produits en classe par les enfants ou de textes choisis avec l'enseignant.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).
- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 4 à 12 ans.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.



Chemins de traverse
chemins de traverse

Compagnie Chemins de traverse

Association ayant pour objet de créer et promouvoir des spectacles vivants, visant à sensibiliser un large public à la musique, au théâtre, à la littérature et à la poésie.

**Contacts : Élisabeth Paul
et Céline Villalta**

**55, rue des Banchais
49100 Angers**

Élisabeth Paul : 06 82 35 08 42

Céline Villalta : 06 60 08 65 90

E-mail : cie.cheminsdetraverse@gmail.com

La Perle du trottoir

Excursion naturaliste et loufoque



Durée :
1 séance de 1 heure.

Coût du spectacle :
1 800 € TTC + frais de transport
(aller-retour au départ d'Angers
sur devis).

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

Autre thématique

- Biodiversité et patrimoine naturel.

Objectifs pédagogiques

- Amener le public à la découverte de la biodiversité présente en milieu urbain.
- Sensibiliser le spectateur à la nécessité de préserver cette biodiversité.
- Faire prendre conscience des interactions existantes entre l'homme et son environnement.
- Éveiller de façon ludique chez le spectateur l'envie de s'investir dans sa ville et de participer à son devenir.
- Questionner de façon humoristique l'écologie, notre rapport à la nature et l'engagement citoyen de chacun.

Description

Quatre militants associatifs rassemblent de nouveaux adhérents pour les sensibiliser à la protection d'une espèce improbable et menacée, pourtant maillon essentiel de notre écosystème et de la biodiversité. Un botaniste, un scientifique, un activiste écolo et un animateur socioculturel embarquent le public par groupe dans une randonnée-découverte, de cours d'immeuble en bouts de trottoir, à la recherche d'un drôle d'animal, le Mollis Vivus. Quatre personnages qui se racontent, quatre engagements écologistes, quatre visions de la ville, quatre idéaux, et le public, autant spectateur qu'acteur...

Publics visés

- Tout public à partir de 7 ans.

Nombre de participants

- Plus de 60
(jauge de 120 personnes en par représentation).

Lieu de l'intervention

- Spectacle déambulatoire en extérieur, dans la rue, à proximité de la structure bénéficiaire.

Périmètre de l'intervention

- Région Pays de la Loire.



Compagnie Lez'Arts Vers



La compagnie angevine Lez'Arts Vers façonne depuis 1998 des univers théâtraux singuliers, loufoques et burlesques. Explorant toutes les formes spectaculaires, l'association privilégie les actions dans l'espace public, l'universalité dans les thèmes abordés et l'usage d'un langage plus sensible que savant. Si les comédiens choisissent le plus souvent d'investir la rue, c'est parce que ces lieux offrent d'y croiser tous les publics, mais, de par leur forme, nos spectacles peuvent se jouer dans des lieux divers : des théâtres à la salle des fêtes, en passant par l'école...

Dans la continuité de ce travail de création, nous n'hésitons pas à endosser le rôle d'organisateur d'événements culturels (à l'image du festival du MUQ, du carnaval du centre-ville d'Angers, du festival Aux arts, etc.) et ainsi rechercher sans cesse à provoquer la rencontre entre les arts vivants et les publics.

1, rue Max-Richard
49100 Angers

Tél. : 02 41 36 33 89

Site Internet :
www.lezartsvers.com

E-mail :
spectacles@lezartsvers.com

Ateliers et répétitions scolaires



Durée : 1 séance
de 1 h 30 à 4 heures.

Coût : 2,50 €
pour la répétition seule ;
5 € pour la journée
(ateliers + répétitions).



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

Rencontre culturelle autour
du théâtre.

Les ateliers

- Sensibiliser les jeunes aux métiers
du théâtre (comédien, metteur
en scène, technicien du son,
de la lumière, etc.).

Les répétitions

- Initier les jeunes au montage
d'une pièce de théâtre,
en s'appuyant sur un extrait
de la création en cours du festival.

Description

- Le matin, les élèves assistent
à deux ateliers sur les métiers liés
au théâtre et à l'organisation
du festival.
- L'après-midi, ils assistent
à une répétition sur scène
de la création du festival.
Le directeur artistique
(et metteur en scène)
leur explique les rouages
de la mise en scène et les invite
à y participer.

Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Nombre de participants

- Plus de 60.

Lieux de l'intervention

- Sur les sites du festival,
en général au château
du Plessis-Macé.

Périmètre de l'intervention

- Département.



Festival d'Anjou



(Promotion
du théâtre
dans le département
de Maine-et-Loire)

Chaque année,
le Festival d'Anjou propose
des représentations
dans les plus beaux sites
historiques de Maine-et-Loire.
À cette occasion, Nicolas
Briançon, directeur artistique,
accompagné par
des professionnels du théâtre,
propose aux collégiens
et aux lycéens du département
de participer à des activités
autour de la création du Festival
d'Anjou.

**Contact : M^{me} Floch,
secrétaire générale**

**49, boulevard du Roi-René
49100 Angers**

Tél. : 02 41 24 88 77

Fax : 02 41 24 88 78

Site Internet :

www.festivaldanjou.com

E-mail : info@festivaldanjou.com



Festival Chap'Pays



Durée :
1 séance de 2 à 4 heures.

Coût : 3 € pour le concert seul
(4 € le mercredi) ;
5 € pour la journée
(ateliers + concert).

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les enfants à la culture à travers des ateliers (musique, théâtre, danse, technique...) et un concert-spectacle.
- Rencontre sociale et artistique.

Description

Le chapiteau est l'élément indissociable de ce projet. Il est au cœur de la dynamique. C'est un lieu magique et convivial, un lieu de rencontre entre habitants, artistes, techniciens, écoliers... C'est aussi une programmation riche et éclectique autour du spectacle vivant. Ce projet a l'avantage de proposer aux scolaires du primaire de découvrir l'installation technique, de participer à des ateliers de découverte (animés par des professionnels) et à des spectacles.



Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- Seulement pour le concert-spectacle : de 4 à 12 ans.

Nombre de participants

- Plus de 60.

Lieu de l'intervention

- Dans le village accueillant le festival.

Périmètre de l'intervention

- Département.



Festival d'Anjou



(Promotion du théâtre dans le département de Maine-et-Loire)

L'association du Festival d'Anjou en partenariat avec les Farfadas présente le festival Chap'Pays. Un festival sous chapiteaux pas comme les autres ! Chaque année, le festival s'installe dans un lieu différent. Il se construit avec la collaboration des acteurs culturels du Pays ou de la communauté de communes, l'équipe municipale et les habitants et associations. Il accueille des scolaires autour d'ateliers et de représentations qui leur sont dédiées.

Contact : Ronan Pichavant,
directeur de projet

49, boulevard du Roi-René
49100 Angers

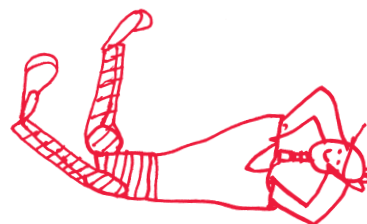
Tél. : 02 41 24 88 77

Fax : 02 41 24 88 78

Site Internet :

<http://festivaldanjou.com/chappays>

E-mail : info@festivaldanjou.com



Atelier bande dessinée



Durée :
la fréquence et la durée
de l'atelier dépendent
de la nature du projet.

Coût : 385 € TTC la journée.



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Permettre une expression, une découverte de soi et de l'autre, grâce à la bande dessinée.
- Comprendre le fonctionnement de la bande dessinée, qui allie l'icône et le langage écrit.

Description

- Les ateliers peuvent s'appuyer sur divers sujets choisis au préalable et ainsi associer la réalisation d'une bande dessinée à la thématique du développement durable.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 2 à 18 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Dans l'atelier de l'association.
- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Le nécessaire de dessin.
- Des outils informatiques si le projet l'exige.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outil loué
au prix de 300 €
la semaine :
exposition itinérante sur la création
d'une bande dessinée.

Objectif pédagogique :
exposition pédagogique permettant
de comprendre les étapes
et les outils de la création
d'une bande dessinée.



La Boîte qui fait beuh

La Boîte qui fait beuh est un atelier d'auteurs (dessinateur, scénariste, graphiste, illustrateur...) de bande dessinée angevins. Depuis 1997, l'association promeut et dynamise la bande dessinée de production locale, par le biais d'expositions, d'interventions scolaires, et en donnant des cours.

Contact : Tony Emeriau
en journée, de préférence
le mercredi.

27, rue Chef-de-Ville
49100 Angers

Tél. : 09 53 63 57 20

Blog : <http://bqfb.free.fr>

Facebook : La-Boite-Qui-fait-Beuh

E-mail : bqfb@free.fr



La Boîte qui fait beuh propose également des cours aux plus de 16 ans, le mercredi de 17 heures à 19 heures (60 € le trimestre). Journée portes ouvertes tous les mercredis.

Exposition d'instruments de musique traditionnels



Durée : temps d'exposition (à définir).

Coût : 250 € TTC
+ frais de déplacement.

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

► Objectifs pédagogiques

- Faire connaître la diversité, la richesse et l'originalité des instruments de la musique traditionnelle en France.
- Susciter l'échange, la discussion, la rencontre, la curiosité.
- Proposer un regard historique, géographique.

► Description

L'exposition présente des cornemuses, hautbois, accordéons diatoniques, vielles, épinettes et percussions. Un exposé est également fait sur les anches et leur fabrication.

Des informations sont données grâce à une carte de France, des jeux, des livres et des magazines.

Deux musiciens accompagnent cette exposition et jouent des instruments exposés. Une animation chantée et dansée peut être proposée en prolongement de cette exposition.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 7 à 18 ans.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Tables et grilles verticales (si possible).
- Salle sécurisée.

La P'tite Fabrik

Association ayant pour objet l'animation diverse autour de la musique, de la danse et des chants traditionnels.

**Contacts : Chantal
et Jean-Marie Baudoint**

**15, rue du Moulin-de-la-Plaine
49000 Écouflant**

Tél. : 02 41 43 95 50

Site Internet :

<http://laptitefabrik.wifeo.com>

E-mail : laptitefabrik@orange.fr



Une rencontre préalable avec les enseignants est nécessaire afin d'organiser l'animation.

Histoires, contes, musiques et chants traditionnels

Durée : 1 séance de 1 heure.

Coût : 200 € TTC.



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Proposer aux enfants des histoires et des contes qui rejoignent leurs besoins d'imaginaire, d'inventivité, de construction personnelle et collective.
- Faire découvrir le conte en relation soit avec l'écrit (le livre), soit avec une pratique orale, une mise en scène visuelle, participative et vivante.

Description

Les contes sont accompagnés d'images visuelles (jeu d'ombres, diaporama, objets et décor), de musiques, de chansons et de comptines qui sont à écouter et interactives. Une animation avec des danses adaptées aux enfants est également proposée.

Les deux musiciens jouent de la cornemuse, du hautbois, de la flûte, de l'accordéon diatonique, de la vielle, des percussions.

Exemples de contes : contes de Noël, histoires de loup, contes africains, comptines et autres histoires autour de la mare, autour du moulin.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).
- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 2 à 12 ans.

Nombre de participants

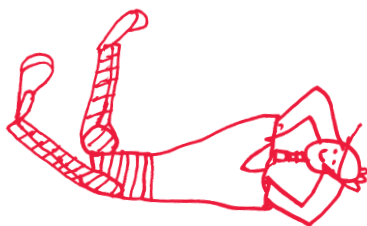
- Jusqu'à 60 (selon l'animation).

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département (selon l'animation).



La P'tite Fabrik

Association ayant pour objet l'animation diverse autour de la musique, de la danse et des chants traditionnels.

Contacts : Chantal et Jean-Marie Baudoint

**15, rue du Moulin-de-la-Plaine
49000 Écouflant**

Tél. : 02 41 43 95 50

Site Internet :

<http://laptitefabrik.wifeo.com>

E-mail : laptitefabrik@orange.fr



Une rencontre préalable avec les enseignants est nécessaire afin d'organiser l'animation.

Initiation aux danses et chants traditionnels

Bal pour enfants et adultes



Durée : 3 séances de 1 heure
+ le bal.

Coût : 300 € TTC.

Frais de déplacement :
selon le lieu d'intervention.

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

► Objectifs pédagogiques

- Éveil à la musique, à la danse et au chant traditionnels.
- Participer au développement psychomoteur de l'enfant (écoute, déplacement, rythmes, coordination, gestuelle).
- Susciter la relation entre enfants par les différentes formes de danse et favoriser la rencontre.
- Partager des chants et des danses entre enfants et adultes.

► Description

Grâce à deux musiciens (cornemuse, hautbois, flûte, accordéon diatonique, vielle et percussions) et sur la base de différentes séances d'apprentissage, découverte d'un répertoire varié et adapté selon l'âge : comptines, rondes et chaînes chantées, danses mimées, à gestes, contredanses, danses-jeux.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 4 à 12 ans.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

La P'tite Fabrik

Association ayant pour objet l'animation diverse autour de la musique, de la danse et des chants traditionnels.

**Contacts : Chantal
et Jean-Marie Baudoint**

**15, rue du Moulin-de-la-Plaine
49000 Écouflant**

Tél. : 02 41 43 95 50

Site Internet :

<http://laptitefabrik.wifeo.com>

E-mail : laptitefabrik@orange.fr



Une rencontre préalable avec les enseignants est nécessaire afin d'organiser l'animation.



Découvrir le cinéma européen



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : 3,50 € TTC
par enfant (gratuit pour les accompagnateurs).



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Offrir aux jeunes une ouverture culturelle et artistique, et leur faire découvrir la richesse et la diversité du cinéma européen.
- Déclencher la rencontre et l'échange des jeunes avec les professionnels.
- Favoriser chez les jeunes le développement de l'esprit critique et la réflexion sur le cinéma.

Description

Projection de films dans le cadre du festival. Des rencontres sont possibles avec les réalisateurs ou les professionnels du cinéma.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 4 à 18 ans.

Nombre de participants

- Plus de 60.

Lieu de l'intervention

- Dans les locaux du festival Premiers Plans d'Angers.

Périmètre de l'intervention

- Département.



Premiers Plans

FESTIVAL
premiers plans
D'ANGERS

Le festival Premiers Plans d'Angers est un festival de cinéma dédié aux premières œuvres cinématographiques européennes. Il offre la possibilité à de jeunes réalisateurs de venir présenter leur film à un large public. Le programme du festival est composé de rétrospectives, d'hommages, d'avant-premières, de rencontres, de lectures de scénarios, de débats avec les équipes des films ou encore de master class.

Contact : Emmanuelle Gibault
tous les jours
de 9 h 30 à 18 h 30
(inscriptions à partir du 1^{er} décembre).

9, rue Claveau
BP 82214
49022 Angers Cedex 2

Tél. : 02 41 88 92 94

Fax : 02 41 87 65 83

Site Internet :

www.premiersplans.org

E-mail : emmanuelle.gibault@premiersplans.org

@premiersplans.org



25^e édition du Festival Premiers Plans d'Angers :
du vendredi 18 au dimanche 27 janvier 2013.

Autour des films du festival Premiers Plans



Durée : de 2 heures à 1 journée.

Coût : 3,50 € ou gratuit
pour certains ateliers.

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Initiation et éducation à l'image.
- Connaître la richesse et la diversité du cinéma européen.
- Déclencher la rencontre et l'échange des jeunes avec des professionnels.
- Favoriser le développement de l'esprit critique et la réflexion sur le cinéma.
- Exprimer des émotions.

Description

- Pour les scolaires, le festival Premiers Plans met en place différents ateliers, durant le festival : « Initiation au cinéma d'animation », « Interview » « Écriture d'une critique » et « Les réalisateurs en compétition retournent à l'école ! ».
- Ces ateliers offrent plusieurs possibilités aux jeunes : découvrir les rudiments du cinéma d'animation (fabrication de jeux optiques et création d'une courte séquence) ; s'initier à la technique de l'interview sur un vrai plateau ; appréhender l'écriture d'une critique ; rencontrer le réalisateur avant ou après une séance de film en compétition, au sein de l'établissement scolaire.
- Pour les centres de loisirs, une journée spéciale de découverte est proposée : aide pour le choix des films visionnés et rencontre avec un professionnel.

Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 4 à 18 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30 : ateliers « Initiation au cinéma d'animation », « Écriture d'une critique » et « Les réalisateurs en compétition retournent à l'école ! ».
- Moins de 10 : atelier « Interview ».
- Plus de 60 : centres de loisirs.

Lieux de l'intervention

- Centre de congrès.
- Salles de cinéma partenaires.
- Établissement scolaire pour « Les réalisateurs en compétition retournent à l'école ! ».

Périmètre de l'intervention

- Département.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés et formation concernant leur utilisation.

Zooms sur la programmation (2 heures), diffusion d'extraits de films et échanges sur les pistes pédagogiques possibles pour permettre aux enseignants de préparer leurs élèves à la venue au festival et de poursuivre le travail initié à cette occasion en classe.

Fiches pédagogiques sur les films. DVD des films et bibliographie des réalisateurs.

Objectif pédagogique : exploiter les films en classe avec les élèves.

Premiers Plans



Le festival Premiers Plans d'Angers est un festival de cinéma dédié aux premières œuvres cinématographiques européennes. Il offre la possibilité à des jeunes réalisateurs de venir présenter leur film à un large public. Le programme du festival est composé de rétrospectives, d'hommages, d'avant-premières, de rencontres, de lectures de scénarios, de débats avec les équipes des films ou encore de master class.

Contact : Emmanuelle Gibault
tous les jours
de 9 h 30 à 18 h 30
(inscriptions à partir
du 1^{er} décembre).

9, rue Claveau
BP 82214
49022 Angers Cedex 2

Tél. : 02 41 88 92 94

Fax : 02 41 87 65 83

Site Internet :

www.premiersplans.org

E-mail : emmanuelle.gibault@premiersplans.org

@premiersplans.org



Captons les sons



Durée : 1 séance de 2 h 30.

Coût : atelier gratuit
(proposé en accompagnement
d'une projection).



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Prolonger la découverte du cinéma par une expérience pratique.
- Éveiller les écoliers au monde sonore qui les entoure.
- Aborder la narration par une autre entrée.

Description

En prolongement d'une projection, cet atelier est destiné à accompagner des élèves de primaire à la découverte de l'espace sonore qui les entoure, au travers de prises de son pendant le festival. Il se déroule en trois temps : une formation proposée par le CDDP sur le logiciel Audacity (montage sonore), la prise de son, le montage en classe après le festival.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans les locaux du festival Premiers Plans d'Angers.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Partenariat

- Le centre de documentation pédagogique de Maine-et-Loire.

Premiers Plans



Le festival Premiers Plans d'Angers est un festival de cinéma dédié aux premières œuvres cinématographiques européennes. Il offre la possibilité à de jeunes réalisateurs de venir présenter leur film à un large public. Le programme du festival est composé de rétrospectives, d'hommages, d'avant-premières, de rencontres, de lectures de scénarios, de débats avec les équipes des films ou encore de master class.

Contact : Emmanuelle Gibault
tous les jours
de 9 h 30 à 18 h 30
(inscriptions à partir
du 1^{er} décembre).

9, rue Claveau
BP 82214
49022 Angers Cedex 2

Tél. : 02 41 88 92 94

Fax : 02 41 87 65 83

Site Internet :

www.premiersplans.org

E-mail : emmanuelle.gibault@premiersplans.org

@premiersplans.org



Une journée particulière



Durée : 1 séance
de 1 journée au festival
et 8 à 10 heures
de préparation en classe.

Coût : 9 € TTC.

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Favoriser une pratique cinématographique des collégiens et de leurs enseignants, en proposant une approche du cinéma adaptée aux élèves.
- Les confronter à des œuvres sur grand écran et en salle de cinéma, en favorisant la rencontre et l'échange avec des professionnels.
- Rendre compréhensibles les enjeux esthétiques et le langage cinématographique de façon concrète en favorisant l'expérimentation et la pratique.
- Renforcer le partenariat du festival Premiers plans avec les collèges du département.
- Encourager de nouveaux enseignants à inscrire le cinéma dans leurs projets pédagogiques.

Description

Douze classes de collégiens du département participent à cet événement exceptionnel, ludique et pédagogique en plusieurs étapes. Le temps fort de l'opération s'articule autour d'un atelier de trois heures, encadré par des professionnels du cinéma, lors duquel les élèves peuvent expérimenter concrètement leur choix de mise en scène en tournant leur séquence dans des conditions professionnelles. Ils ont également l'occasion de découvrir des œuvres cinématographiques sur grand écran dans le cadre d'un grand festival de cinéma européen.

Publics visés

Établissements scolaires
– Collège.

Nombre de participants

– Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

– Dans les locaux du festival Premiers Plans d'Angers.

Périmètre de l'intervention

– Département.

Partenariat

– Le conseil général de Maine-et-Loire.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés.

Journée de formation pour les enseignants : « Mise en scène et découpage technique au cinéma » ;
DVD des précédentes éditions de l'opération ;
DVD des films projetés au festival ;
fiches sur les différents métiers du cinéma ;
liste de films pour préparer les élèves au visionnage des films.

Premiers Plans



Le festival Premiers Plans d'Angers est un festival de cinéma dédié aux premières œuvres cinématographiques européennes. Il offre la possibilité à de jeunes réalisateurs de venir présenter leur film à un large public. Le programme du festival est composé de rétrospectives, d'hommages, d'avant-premières, de rencontres, de lectures de scénarios, de débats avec les équipes des films ou encore de master class.

Contact : Emmanuelle Gibault
tous les jours
de 9 h 30 à 18 h 30
(inscriptions à partir du 1^{er} décembre).

9, rue Claveau
BP 82214
49022 Angers Cedex 2

Tél. : 02 41 88 92 94

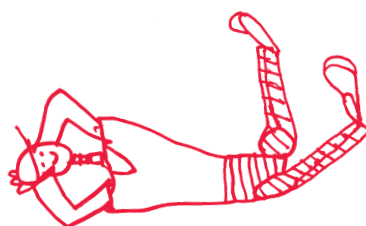
Fax : 02 41 87 65 83

Site Internet :

www.premiersplans.org

E-mail : emmanuelle.gibault@premiersplans.org

[@premiersplans.org](mailto:emmanuelle.gibault@premiersplans.org)



Ateliers de calligraphie thématiques



Durée : 2 séances de 1 h 30
ou de 2 heures selon l'âge.

Coût : 160 € TTC.



Thématique principale

Culture

Objectif pédagogique

- Sensibiliser les enfants à tout type de sujet grâce à la pratique calme, lente et sereine de l'écriture à la plume.

Description

À partir d'une thématique prédéfinie, mise en place d'ateliers de calligraphie permettant la réalisation de fiches, livrets, affichettes, etc.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 7 à 15 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

Scriptoria

Association ayant pour objet la mise en place d'ateliers de calligraphie destinés à tous les publics.

Contact :

Chantal Forgeau, intervenante
à tout moment de la journée,
en laissant un message.

Les Buffeteries

49124 St-Barthélemy-d'Anjou

Tél. : 02 41 88 14 61

E-mail :

forgeau.chantal@orange.fr



Accueil de groupes

La bibliothèque municipale de la ville d'Angers



Durée : de 45 minutes
à 1 heure.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

► Objectifs pédagogiques

- Favoriser le lien « livre-enfant ».
- Faciliter la venue en individuel avec fratrie et parents.

► Description

Pour les scolaires et les jeunes des accueils de loisirs, plusieurs activités sont organisées au sein des neuf bibliothèques du réseau municipal.

- Accueil découverte : l'enfant découvre l'organisation d'une bibliothèque et apprend à devenir autonome dans ses recherches.
- Accueil thématique : à l'initiative de l'établissement, de l'accueil de loisirs ou de la bibliothèque, l'accueil sera orienté sur un thème particulier.

Un même groupe pourra venir une à trois fois dans l'année, en fonction de son projet et des disponibilités.

À la fin de l'accueil, le groupe peut repartir avec des livres empruntés sur une carte collectivité gratuite, établie au nom de l'établissement, sous la responsabilité de l'enseignant ou de l'animateur.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Tous les publics.

Centres de loisirs

- Tous les publics.

► Nombre de participants

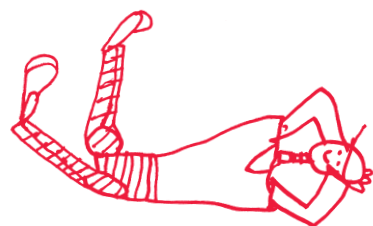
- Une classe ou 20 enfants maximum pour les accueils de loisirs.

► Lieux de l'intervention

- Bibliothèques : Annie-Fratellini ; Belle-Beille ; Nelson-Mandela ; les Justices ; le Lac-de-Maine ; Monplaisir ; la Roseraie ; Saint-Nicolas ; médiathèque Toussaint.

► Périmètre de l'intervention

- Angers.



Ville d'Angers

Direction
Action culturelle



Bibliothèque municipale d'Angers
Neuf bibliothèques dans les quartiers de Belle-Beille, centre-ville, Deux-Croix, Grand-Pigeon, Doutre – Saint-Jacques, Hauts-de-Saint-Aubin, Justices – Saint-Léonard, Lac-de-Maine, Monplaisir, la Roseraie.

Accessible à tous les publics gratuitement, la bibliothèque municipale d'Angers propose des collections diversifiées sur différents médias (livres, revues, films, disques, jeux vidéo, textes enregistrés, partitions) et un programme d'animations riche (lectures, expositions, spectacles, rencontres avec des écrivains...).

Contact : Marie Taupin,
responsable du réseau jeunesse.

49, rue Toussaint
49100 Angers

Tél. : 02 41 24 25 50
E-mail : marie.taupin
@ville.angers.fr

La bibliothèque municipale de la ville d'Angers



Coût : gratuit (emprunt des documents et animations) ;
consultation sur place.



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Favoriser le lien « support culturel- enfant ».
- Provoquer l'envie de fréquenter les bibliothèques tout au long de la vie.

Description

- Pour tous les publics, individuels et groupes, plusieurs activités sont organisées au sein des neuf bibliothèques du réseau municipal :
- accueil des crèches, assistantes maternelles, classes, instituts spécialisés, pour des séances de découverte ou thématiques ;
 - accueil des individuels lors des heures du conte, contes en « italang », contes en langue des signes, « Histoires de jouer » (partenariat avec le ludobus), « Petites oreilles », projections de films, comités de lecture.



Publics visés

- Enfants et adolescents, de la naissance à 18 ans.

Nombre de participants

- En fonction de l'âge des publics et du type d'animation proposé.

Lieux de l'intervention

- Bibliothèques : Annie-Fratellini ; Belle-Beille ; Nelson-Mandela ; les Justices ; le Lac-de-Maine ; Monplaisir ; la Roseraie ; Saint-Nicolas ; médiathèque Toussaint.

Périmètre de l'intervention

- Angers.



Ville d'Angers

Direction
Action culturelle



Bibliothèque
municipale d'Angers

Neuf bibliothèques dans les quartiers de Belle-Beille, centre-ville, Deux-Croix, Grand-Pigeon, Doutre – Saint-Jacques, Hauts-de-Saint-Aubin, Justices – Saint-Léonard, Lac-de-Maine, Monplaisir, la Roseraie.

Accessible à tous les publics gratuitement, la bibliothèque municipale d'Angers propose des collections diversifiées sur différents médias (livres, revues, films, disques, jeux vidéo, textes enregistrés, partitions) et un programme d'animations riche (lectures, expositions, spectacles, rencontres avec des écrivains...).

Contact : Marie Taupin,
responsable du réseau jeunesse.

49, rue Toussaint
49100 Angers

Tél. : 02 41 24 25 50
E-mail : marie.taupin@ville.angers.fr



Prix J'ai lu, j'élis



Durée : de 1 à 3 heures.

Coût : selon le conventionnement annuel.

SOMMAIRE



Thématique principale

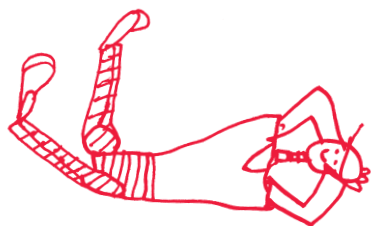
Culture

► Objectifs pédagogiques

- Créer ou renforcer le lien « livre- adolescent ».
- Faciliter la venue en individuel avec fratrie et parents.
- Permettre le contact et la rencontre avec un auteur jeunesse.
- Encourager l'expression et le développement artistique à partir d'une œuvre littéraire.

► Description

Ce « prix littéraire des ados de la ville d'Angers » propose chaque année une sélection de six romans choisis par des adolescents, des documentalistes et des bibliothécaires. Chaque jeune participant est libre de lire de un à six titres de la sélection. Un vote désigne le livre préféré des adolescents. En cours d'année, des rencontres avec les auteurs de la sélection sont organisées pour les élèves des établissements participants. En avril, une cérémonie de remise du prix au lauréat de l'année permet aux adolescents de valoriser la sélection par une expression artistique de leur choix.



► Publics visés

Établissements scolaires

- 4^e, 3^e et 2^e professionnelles (le vote est possible pour les adolescents en dehors du cadre scolaire).

► Nombre de participants

- Une classe par rencontre avec un auteur. Ouvert à tous les établissements d'Angers pour le vote et la participation à la cérémonie.

► Lieux de l'intervention

- Bibliothèques : Annie-Fratellini, Belle-Beille, Nelson-Mandela, les Justices, le Lac-de-Maine, Monplaisir, la Roseraie, Saint-Nicolas, médiathèque Toussaint.
- Les établissements scolaires participants.

► Périmètre de l'intervention

- Angers.



Ville d'Angers

Direction
Action culturelle



Bibliothèque municipale d'Angers
Neuf bibliothèques dans les quartiers de Belle-Beille, centre-ville, Deux-Croix, Grand-Pigeon, Doutre – Saint-Jacques, Hauts-de-Saint-Aubin, Justices – Saint-Léonard, Lac-de-Maine, Monplaisir, la Roseraie.

Accessible à tous les publics gratuitement, la bibliothèque municipale d'Angers propose des collections diversifiées sur différents médias (livres, revues, films, disques, jeux vidéo, textes enregistrés, partitions) et un programme d'animations riche (lectures, expositions, spectacles, rencontres avec des écrivains...).

Contact : Marie Taupin,
responsable du réseau jeunesse.

49, rue Toussaint
49100 Angers

Tél. : 02 41 24 25 50
E-mail : marie.taupin
@ville.angers.fr





Durée : plusieurs mois (du choix des livres au vote final).

Coût : gratuit.



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Faire découvrir des albums de littérature jeunesse.
- Considérer les compétences des enfants de maternelle et développer leur sens critique.
- Fédérer les parents autour d'un projet collectif école-bibliothèque permettant de faire découvrir la bibliothèque et les animations autour des livres.
- Susciter le débat dans les différents environnements : école, famille, bibliothèque.

Description

Tatoulu est un « prix littéraire » des maternelles. Il implique la classe, la bibliothèque, mais également, très fortement, les parents. Cinq livres sont valorisés chaque année. Les enfants de la classe lisent les livres de la sélection en famille, créent des prolongements en classe et explorent la littérature jeunesse à la bibliothèque. À la fin de l'année, un vote enfants et un vote parents sont organisés dans la bibliothèque du quartier de la classe concernée.



Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).

Lieux de l'intervention

- Bibliothèques : Annie-Fratellini, Belle-Beille, Nelson-Mandela, les Justices, le Lac-de-Maine, Monplaisir, la Roseraie, Saint-Nicolas, médiathèque Toussaint.

Périmètre de l'intervention

- Angers.



Ville d'Angers

Direction
Action culturelle



Bibliothèque
municipale d'Angers

Neuf bibliothèques dans les quartiers de Belle-Beille, centre-ville, Deux-Croix, Grand-Pigeon, Doutre – Saint-Jacques, Hauts-de-Saint-Aubin, Justices – Saint-Léonard, Lac-de-Maine, Monplaisir, la Roseraie.

Accessible à tous les publics gratuitement, la bibliothèque municipale d'Angers propose des collections diversifiées sur différents médias (livres, revues, films, disques, jeux vidéo, textes enregistrés, partitions) et un programme d'animations riche (lectures, expositions, spectacles, rencontres avec des écrivains...).

Contact : Marie Taupin,
responsable du réseau jeunesse

49, rue Toussaint
49100 Angers

Tél. : 02 41 24 25 50

E-mail : marie.taupin@ville.angers.fr



Projet Passerelle



Durée : de 1 heure à 3 heures.

Coût : si ateliers et réalisations issues du projet.

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Faire découvrir au public adolescent la littérature jeunesse et adulte contemporaine, et réciproquement faire découvrir la littérature jeunesse aux adultes.
- Favoriser les rencontres entre adultes et jeunes.
- Encourager à l'expression et au développement artistique à partir d'une œuvre littéraire.

Description

Ce projet propose une sélection de romans, mais aussi des nouvelles et bandes dessinées, essentiellement aux classes de 2^{de} des lycées d'Angers. Des rencontres à la bibliothèque et au CDI (centre de documentation et d'information) sont organisées afin de présenter les livres, les auteurs ou collections jeunesse et adultes. Différentes formes d'expression artistique, à partir des lectures, ainsi que des rencontres avec des professionnels de la culture sont possibles.



Publics visés

- Établissements scolaires
- Lycée (2^{de} en priorité).

Nombre de participants

- Deux classes par lycée.
- Ouvert à tous les établissements d'Angers.

Lieux de l'intervention

- Réseau des bibliothèques municipales et CDI des lycées.

Périmètre de l'intervention

- Angers.



Ville d'Angers

Direction
Action culturelle



Bibliothèque municipale d'Angers
Neuf bibliothèques dans les quartiers de Belle-Beille, centre-ville, Deux-Croix, Grand-Pigeon, Doutre – Saint-Jacques, Hauts-de-Saint-Aubin, Justices – Saint-Léonard, Lac-de-Maine, Monplaisir, la Roseraie.

Accessible à tous les publics gratuitement, la bibliothèque municipale d'Angers propose des collections diversifiées sur différents médias (livres, revues, films, disques, jeux vidéo, textes enregistrés, partitions) et un programme d'animations riche (lectures, expositions, spectacles, rencontres avec des écrivains...).

Contact :
Marie-Pascale Boucault-Lebot,
secteur jeunesse.

49, rue Toussaint
49100 Angers

Tél. : 02 41 24 25 50
E-mail : marie.taupin
@ville.angers.fr



Les musées de la ville d'Angers



Durée : de 45 minutes à 1 h 30.

Coût : pour les scolaires, toutes les visites et animations sont gratuites.



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Découvrir le patrimoine architectural et culturel d'Angers.
- Privilégier le dialogue.
- Se laisser émouvoir, acquérir un regard sensible, apprendre à regarder une œuvre.

Description

- Pour les scolaires et les jeunes des centres de loisirs, plusieurs activités sont organisées à travers les collections des musées (peintures, sculptures, objets d'art, tapisserie, art textile, antiquités...) :
- la visite libre : l'enseignant mène son groupe et organise lui-même ses activités ;
 - les animations (elles explorent les œuvres des collections permanentes et des expositions temporaires avec un médiateur du musée) : nomades (5 ou 6 œuvres avec activités ludiques devant les œuvres) ; parcours commentés (une dizaine d'œuvres à la loupe, à partir de la 4^e) ; traversée (une visite architecturale et muséale du musée des Beaux-Arts) ; ateliers (découvrir les œuvres et entamer une démarche textile, au musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine) ;
 - le projet spécifique (élaboré par les enseignants, les médiateurs et les chargés de mission de l'Éducation nationale).

Publics visés

Établissements scolaires

- Tous les publics.

Centres de loisirs

- De 2 à 15 ans.

Nombre de participants

- 15 enfants au maximum par animation.

Lieux de l'intervention

- Musée des Beaux-Arts.
- Galerie David-d'Angers.
- Musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine.
- Musée-château de Villevêque.

Périmètre de l'intervention

- Angers.



Ville d'Angers

Direction
Action culturelle



Les musées
d'Angers

- Musée des Beaux-Arts
- Galerie David-d'Angers
- Musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine
- Musée-château de Villevêque
- Musée Pincé (fermé).

Hébergés dans des lieux patrimoniaux uniques, les musées d'Angers accueillent tout au long de l'année des expositions temporaires qui mettent en lumière artistes contemporains et expositions patrimoniales.

Une programmation culturelle riche et variée (conférences, spectacle vivant, danse, animations pour les enfants...) propose un autre regard sur le musée, qui favorise la croisée des arts et facilite la rencontre avec les œuvres.

Contact : Amélie Fabien,
chargée des animations

14, rue du Musée
49100 Angers

Tél. : 02 41 05 38 00

Fax : 02 41 05 38 09

E-mail :

amelie.fabien@ville.angers.fr

Le service éducatif Angers, ville d'art et d'histoire



Durée : de 1 atelier de 2 heures
à 1 classe de 5 jours.

Coût : 6-12 ans : 2 € ; centres
de loisirs (Ville d'Angers) :
gratuit (vacances scolaires,
sauf celles de Noël) ;
scolaires : renseignements
auprès du service.

SOMMAIRE



Thématique principale

Culture

Objectifs pédagogiques

- Partir d'une approche sensorielle de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.
- Procéder par expérimentation, à l'aide d'un matériel approprié, pour mettre à la portée du jeune les notions complexes d'espace, de volume, de rythme ou de proportions.
- Enrichir ses connaissances au contact de spécialistes, de professionnels et d'artistes.
- Éduquer le citoyen de demain à son cadre de vie et à son contexte architectural.

Description

- Atelier d'une demi-journée ou d'une journée pour découvrir un quartier, une thématique : le quartier de la Doutre, les maisons à pans de bois...
- Classe de patrimoine, projet sur cinq jours consécutifs qui se décline en trois thèmes : Angers antique, Angers au Moyen Âge et à la Renaissance, et Angers du ^{xix}^e au ^{xxi}^e siècle.

Les séances allient un travail d'approche sur le terrain (visites de sites) à des activités d'exploitation : pratique de la tapisserie de lice, de la photographie et de la mosaïque, jeux de construction de voûtes en bois...

Publics visés

- Établissements scolaires
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Ateliers rue de Salpinte.
- Sites historiques : le château, la cathédrale, le Grand Théâtre, le Quai, les jardins, etc.

Périmètre de l'intervention

- Angers.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Métiers à tisser.
- Maquette du théâtre.
- Voûtes.
- Valise pédagogique sur la soie.
- Maquette de la ville.

Ville
d'Angers

Direction
Action culturelle

Service
Ville d'art et d'histoire

Contact : **Stéphanie Vitard**

43, rue de Salpinte
49100 Angers

Tél. : 02 41 60 22 13

Fax : 02 41 41 35 09

E-mail : ville-art-et-histoire

@ville.angers.fr



Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Ces activités permettent
aux enfants de découvrir
pendant deux heures un quartier,
un monument, un jardin ou une exposition.

En complément de la visite,
un atelier pratique ou artistique est proposé
grâce à des outils pédagogiques.
Les enfants sont encadrés par des guides-
conférenciers du patrimoine
et par des intervenants professionnels
(comédiens, musiciens, plasticiens...).

Les thèmes abordés privilégient
un éveil ludique au patrimoine
historique et artistique.



Intervention des ambassadeurs des villes jumelles



Durée : variable selon le type d'animation.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Culture

► Objectif pédagogique

- Permettre de découvrir, au travers des jeunes « ambassadeurs », les villes jumelles d'Angers (Pise en Italie, Wigan en Angleterre, Osnabrück en Allemagne).

► Description

- Intervention des ambassadeurs des villes jumelles au sein des établissements scolaires afin de présenter les caractéristiques culturelles et/ou linguistiques ainsi que l'Union européenne.
- Entretien préalable entre l'ambassadeur et le professeur.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Du CP au CM2.
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 6 à 15 ans.

► Nombre de participants

- Entre 30 et 60.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- Ville d'Angers.



L'ambassadeur de Wigan propose régulièrement des ateliers de réalisation en anglais de curriculum vitæ et de lettres de motivation, au centre d'information jeunesse.



Ville d'Angers

Direction
Prospective –
International –
Organisation



Service Relations internationales

Le service des Relations internationales de la Ville est chargé de l'ensemble des jumelages :

- européens :
Wigan (Angleterre),
Osnabrück (Allemagne)
et Pise (Italie) ;
- asiatique : Yantai (Chine) ;
- africain : Bamako (Mali) ;
- américain : Austin (États-Unis).

Des ambassadeurs des villes jumelles européennes sont présents chaque année au sein du service et interviennent dans les établissements scolaires d'Angers. Ils sont au service des associations angevines et des particuliers afin de les aider et de les conseiller dans leurs projets d'échange avec Wigan, Pise et Osnabrück.

Contact :

Anne-Sophie Le Marchand

Ville d'Angers
Boulevard de la Résistance-
et-de-la-Déportation
BP 23527
49035 Angers Cedex 01

Tél. : 02 41 05 40 79

E-mail : anne-sophie.

lemarchand@ville.angers.fr



Droits et devoirs des citoyens



Thématique

Droits et devoirs des citoyens

« Je connais et j'applique mes droits et mes devoirs. »

« Il faut mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier afin de forger un partenariat mondial, de manière à assurer un développement durable et à garantir à chacun un avenir meilleur. »

(Conférence de Rio, principe 21.)



① À l'échelle internationale

Constats

- La Révolution orange en Ukraine a prouvé l'importance de l'engagement citoyen.
- En Belgique, ceux qui ne vont pas voter écotent d'une amende.
- Au cours des 10 dernières années, environ 2 millions d'enfants ont été tués dans des conflits armés.
- Dans le monde, plus de 2 millions d'enfants sont obligés de se prostituer (dont 1 million en Asie).
- « L'éducation est un droit humain inaliénable, qui apporte aux personnes les compétences de base nécessaires à une vie digne » (article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948).
- 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent et ne vont pas à l'école.
- Les femmes constituent plus de 2/3 des adultes analphabètes.
- 1/7 de la population mondiale est analphabète.

Enjeux

- Sensibiliser, éduquer aux droits et devoirs du citoyen.
- Amener la population à s'investir davantage dans la vie « publique ».
- Interdire le travail des enfants.
- Permettre aux enfants de tous les pays, garçons et filles, de suivre une scolarité minimale.
- Lutter contre la maltraitance des enfants sous toutes ses formes (violence physique, prostitution, violence psychologique...).



2 En France

Constats

- En 2002, au premier tour de l'élection présidentielle, un taux d'abstention record fut atteint : 28,4 % (29,22 % pour la ville d'Angers) contre 21,6 % en 1995 et 15,2 % en 1965.
- En France, en 2002, 18 500 enfants ont été « déclarés » maltraités et 67 500 étaient considérés en danger.
- En France, les femmes ont obtenu le droit de vote il y a seulement 66 ans.
- 11,6 % des jeunes de 17 ans ont des difficultés à lire.
- 1 jeune sur 15 serait illettré (3 garçons pour 2 filles).

Enjeux

- Sensibiliser, éduquer aux droits et devoirs du citoyen.
- Amener la population à s'investir davantage dans la vie « publique ».
- Lutter contre la maltraitance des enfants.
- Permettre à chaque individu de maîtriser suffisamment la lecture et l'écriture pour être autonome.

3 Exemples d'actions...

Actions menées par la Ville d'Angers

- Depuis 2002, les conseils consultatifs de quartier (CCQ) permettent aux habitants d'Angers d'intervenir et de participer aux prises de décision (avis consultatif) concernant les secteurs où ils vivent. Dans chaque CCQ, trois « publics » sont représentés : les habitants, les associations et la Ville. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de faire des Angevins des acteurs de leur ville et pas seulement des consommateurs ou usagers.
- La Ville d'Angers finance l'association LEC (Lire Écrire Compter), qui lutte contre l'illettrisme (remise à niveau, ateliers permanents, stages...).
- Opération « Coup de pouce CLE » (Club Lecture Écriture).
- Les bibliothèques organisent des ateliers ludiques de lecture pour les enfants.



Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- L'école est le principal enseignant et garant des valeurs démocratiques (liberté, égalité, fraternité) ; à ce titre, elle doit éveiller la conscience citoyenne des enfants.
- Apprendre aux enfants leurs droits.
- Sensibiliser les enfants aux enjeux d'une bonne maîtrise du français.
- Accompagner et soutenir les élèves les plus en difficulté.

Actions à l'échelle des enfants

- Je sais ce que je peux faire ou pas, ce que je dois faire ou pas.
- Je participe aux prises de décision (je participe à l'élection des délégués de classe).
- Je participe à la vie quotidienne de mon quartier (je fais du sport avec la maison de quartier).
- Je participe aux événements de ma ville (carnaval, festival...).
- Je crée des projets pour éduquer les autres aux droits et aux devoirs des citoyens.
- Je lis des livres empruntés à la bibliothèque de l'école ou de mon quartier.
- J'essaie de comprendre ce qui est écrit sur les panneaux, les emballages des produits.
- Je m'intéresse à la manière de vivre des autres enfants du monde.



DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

ADPT Élémen't'ères

- La Convention internationale des droits de l'enfant

AFMD 49 (Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation)

- Mémoire de la déportation

Amnesty International (groupe 100)

- Défense et promotion des droits de l'homme

Contes de pas-sage

- La différence au fil du conte

Comité départemental de la Prévention routière 49

- Les risques routiers

Création Danse

- Spectacle « Le Colis pour Jean-Jacques »

Graine de citoyen

- lâche la violence

Ligue des droits de l'homme

- Les droits de l'homme

Mémorial des bunkers de Pignerolle

- Devoir de mémoire

La Convention internationale des droits de l'enfant

Découverte et connaissance

Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : 200 € TTC.



Thématique principale

Droits et devoirs des citoyens

Autre thématique

- Solidarité internationale.

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux enfants de prendre connaissance de leurs droits.
- Ouvrir leur regard sur les réalités et les conditions d'existence des enfants discriminés de France et du monde.
- Découvrir les différents modes d'accès des enfants à l'éducation dans le monde.

Description

- Photo-langage permettant aux enfants d'exprimer ce qu'ils pensent concernant leurs droits.
- À travers un petit livret les questionnant sur leur quotidien d'enfants et d'écoliers, puis une exposition sur le quotidien des écoliers dans divers pays, ouvrir une discussion sur les différences et les inégalités.

Publics visés

- Établissements scolaires**
 - Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Centres de loisirs**
 - De 7 à 12 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

ADPT Élémen't'errés



Association de solidarité internationale ayant pour objet le soutien au développement humain, social et éducatif d'enfants des rues et en situation difficile dans la banlieue de Dakar au Sénégal.

Contacts :

M. Thianar Cissé, président.

M^{lle} Elsa Cardinal, administratrice en journée.

**Chez M. Mame Thianar Cissé
24, boulevard Jacques-Millot
49000 Angers**

Tél. : 06 15 69 03 50 (M. Cissé)

Tél. : 06 30 88 30 30

(M^{lle} Cardinal)

Site Internet : www.adpt.fr

E-mail : thianar1@hotmail.com

E-mail : elsacardinal@hotmail.fr



Mémoire de la déportation



Durée :
1 séance de 1 h 30 au minimum.
Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Droits et devoirs des citoyens

► Autre thématique

- Culture.

► Objectif pédagogique

- Développer les notions de civisme, de citoyenneté et de respect de l'autre, à travers l'étude de l'histoire récente de la France et de l'Europe (1933-1945).

► Description

- De nombreuses formes d'intervention sont possibles : tables rondes, témoignages de déportés, lecture de lettres, projection de films, enquêtes et rapports réalisés par les élèves (exemple : la vie pendant la guerre...).

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CM1 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Autres

- Centre de loisirs, maison familiale rurale, école supérieure, université...

► Nombre de participants

- Le nombre de participants dépend du projet.

► Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.
- Tous lieux adaptés à l'intervention et au nombre de participants.

► Périmètre de l'intervention

- Département.



AFMD

Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation (AFMD 49)

Association ayant pour objet de pérenniser la mémoire de l'internement et de la déportation au-delà de la génération des témoins et de faire connaître les valeurs qui en sont issues.

Contact : Roger Poitevin
à tout moment.

3, rue des Fauvettes
49070 Beaucouzé

Tél. : 02 53 91 20 92

Site Internet :
www.afmd.asso.fr

E-mail : roger.poitevin@numericable.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés et formation concernant leur utilisation :
maquettes pédagogiques (livres, CD, DVD...) ; expositions ; livres et cassettes réalisés par les adhérents...

Objectif pédagogique :
développer les notions de civisme, de tolérance et de citoyenneté à travers l'étude critique de la déportation.

L'AFMD vend à des prix divers une vingtaine de livres et cassettes réalisés par ses adhérents.

Défense et promotion des droits de l'homme



Durée : la durée et la fréquence de l'intervention dépendent de la nature du projet.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Droits et devoirs des citoyens

► Autre thématique

- Solidarité internationale.

► Objectif pédagogique

- Promouvoir les droits de l'homme et les diverses problématiques qui y sont liées (peine de mort, droits des femmes, droits des enfants, commerce des armes...).

► Description

- Intervention à construire en partenariat avec l'enseignant (exemples : conférence-débat avec présentation PowerPoint, exposition avec visite ludique, travail en ateliers interactifs, ciné-débat...).

► Public visé

- Tout public à partir de 4 ans.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.



AMNESTY INTERNATIONAL



Amnesty International (groupe 100)

Association ayant pour objet la défense et la promotion des droits de l'homme (campagnes d'information du grand public, organisation de projections de films à thème suivies de débats, interventions en milieu scolaire, organisation d'expositions, récolte de fonds pour l'ONG Amnesty International...).

Contact : Réjane Harmand

**102, rue Dupetit-Thouars
49000 Angers**

Tél. : 02 41 66 99 51

(Réjane Harmand)

Site Internet (national) :

www.amnesty.fr

E-mail :

amnesty.angers@hotmail.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés ou donnés.
À la demande, divers kits pédagogiques sont mis à la disposition des acteurs éducatifs afin de les aider à travailler sur les thèmes d'intervention d'Amnesty International.

Objectif pédagogique :
promouvoir les droits de l'homme et les diverses problématiques qui y sont liées (peine de mort, droits des femmes, droits des enfants, commerce des armes...).

La différence au fil du conte



Durée :
1 heure + temps d'échange.

Coût : 250 € TTC
(selon le nombre de séances)
+ déplacements
avec frais kilométriques
(0,42 € par kilomètre).

SOMMAIRE



Thématique principale

Droits et devoirs des citoyens

Objectifs pédagogiques

- Promouvoir la parole et l'écoute à travers l'activité d'un récit de vie conté.
- Développer la thématique de la différence à travers le partage d'expérience.
- Faire vivre des personnages, les situer dans un contexte précis.

Description

- Titre du conte :
« Un regard différent... ».
- Récit qui permet d'aborder les raisons de l'acceptation et de l'intégration de nos différences. Afin de découvrir comment aborder, échanger et oser partager son identité.



Publics visés

Établissements scolaires
– Collège et lycée
(de la 4^e à la terminale).

Centres de loisirs
– De 12 à 15 ans.

Nombre de participants

- Capacité maximale de 3 classes.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

Des locaux calmes avec un aménagement simple, sans trop d'encombrement visuel, avec une estrade à partir de 30 à 40 personnes.



Contes de pas-sage

Association ayant pour objet de promouvoir et de développer l'oralité par l'activité de conte, dès le plus jeune âge.

Contact :

Guillemette de Pimodan

tous les jours

de 9 h 30 à 19 h 30 (répondeur).

67, rue Barra

49100 Angers

Tél. : 02 41 73 81 81

Fax : 02 41 73 81 81

Site Internet :

<http://musiconte.free.fr>



Les risques routiers

Durée : la fréquence et la durée de l'intervention dépendent de la nature du projet.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Droits et devoirs des citoyens

► Autre thématique

- Santé et bien-être.

► Objectif pédagogique

- Amener les citoyens à réfléchir à leur comportement d'usager de la route afin de le modifier et de contribuer ainsi à un meilleur partage de la route.

► Description

- L'association propose différents types d'intervention : exposés, actions interactives, démonstrations, mises en situation.

► Public visé

- Tous les usagers de la route.



► Lieu de l'intervention

- Toute structure adaptée.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- PC portable.
- Vidéoprojecteur.
- Locaux adaptés ou extérieur.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Les comités départementaux de sécurité routière proposent de nombreuses ressources pédagogiques. Vous pouvez consulter leur catalogue sur le site Internet www.preventionroutiere.asso.fr à la rubrique « Éducation ».



Comité départemental de la Prévention routière 49

Association ayant pour objet la mise en œuvre de toutes actions et initiatives visant à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière, et d'accroître ainsi la sécurité des usagers de la route.

Contact : Hervé Vidotto, directeur du comité
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 h 30.

**10, boulevard Olivier-Couffon
49100 Angers**

Tél. : 02 41 88 74 66

Fax : 02 41 88 74 66

Site Internet :

www.preventionroutiere.asso.fr

E-mail : preventionroutiere49@wanadoo.fr

À la demande, l'association accompagne les structures ou établissements scolaires dans la construction et l'animation de leurs projets.

Spectacle « Le Colis pour Jean-Jacques »



Durée : 1 séance de 1 heure
+ temps du débat,
le cas échéant.

Coût : 235 € TTC.

SOMMAIRE



Thématique principale

Droits et devoirs des citoyens

► Autre thématique

- Culture.

► Objectif pédagogique

- Aborder et sensibiliser au combat, à la résistance et aux luttes féminines de tout temps.

► Description

Spectacle théâtral sous forme de monologue de 50 minutes évoquant une manifestation de femmes à l'occasion du départ de jeunes hommes pour le Service du travail obligatoire (STO) en Belgique en 1943. Sur demande, la représentation peut être suivie d'un débat.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- À partir de 12 ans.

Autres structures

- Tout lieu (association, maison de quartier, centre culturel) souhaitant aborder le thème de la parole des femmes.

► Nombre de participants

- À partir de 30 personnes.

► Lieux de l'intervention

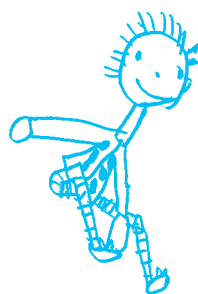
- Dans les locaux de l'association.
- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.
- Toute salle pouvant accueillir un spectacle théâtral.

► Périmètre de l'intervention

- Grand Ouest.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Un lieu offrant un espace scénique de 25 mètres carrés (sans aménagement particulier) et permettant au public d'être assis.



Création Danse

Association ayant pour objet la création artistique, notamment chorégraphique et théâtre, autour de thèmes de société.

Contact : Marie Pasquier
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures.

5, place Kennedy
49100 Angers

Tél. : 02 41 88 45 38

Fax : 02 41 88 45 38

Site Internet :

www.mariepasquier.blogspot.com

E-mail : atelierdelacite.angers@wanadoo.fr

@wanadoo.fr



Retrouvez toutes les actions
de l'association Création Danse sur
<http://atelierdelaciteangersauboutdumonde.blogspot.fr>

Lâche la violence

Durée : la fréquence et la durée de l'intervention dépendent de la nature du projet.

Coût : 50 € TTC par heure et par animateur.



Thématique principale

Droits et devoirs des citoyens

Autre thématique

- Solidarité locale.

Objectifs pédagogiques

- Favoriser la parole et la communication.
- Encourager la coopération.
- Valoriser chaque individu et mettre en avant ses compétences et qualités.
- Responsabiliser et impliquer.

Description

- De nombreux projets sont mis en place à partir des outils de l'association :
- histoires interactives ;
 - exposition « Lâche la violence » ;
 - ateliers (arts plastiques, expression, jeux, citoyenneté) ;
 - valises pédagogiques (droits de l'enfant, gestion des conflits, relation garçon-fille, paix).

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycles 1, 2 et 3 : école maternelle (à partir de la moyenne section) et école élémentaire.
- Collège.

Centres de loisirs

- De 4 à 15 ans.

Autres

- Association parents-enfants.
- Formation pour les adultes.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.
- Tout lieu pouvant accueillir du public.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Graine de citoyen



Association ayant pour objet la promotion des valeurs éducatives telles que la non-violence, la tolérance, le respect, le droit à la différence, les droits de l'enfant et les droits de l'homme. Dans ce cadre, elle organise une stratégie globale de prévention de la violence et sensibilise les enfants aux solutions non violentes pouvant être utilisées pour régler les conflits.

Contact : Claire Chene

**15, rue de la Béjonnières
49000 Angers**

Tél. : 02 41 68 53 91

Site Internet :

www.asso-grainedecitoyen.fr

E-mail : contact

@asso-grainedecitoyen.fr



**Formation pour adultes :
apprendre à mieux gérer les conflits,
transmission d'outils pédagogiques.**

Les droits de l'homme



Durée : la fréquence et la durée de l'intervention dépendent de la nature du projet.

Coût : gratuit ou versement d'un don à l'association.

SOMMAIRE



Thématique principale

Droits et devoirs des citoyens

Autres thématiques

- Solidarité internationale.
- Solidarité locale.

Objectif pédagogique

- Promouvoir le respect des droits de l'homme.

Description

- Certaines années, organisation du concours de poèmes « Écrits pour la fraternité ».
- Intervention à la demande des enseignants, des éducateurs ou des jeunes, sur les thèmes les intéressants en lien avec les droits de l'homme : discrimination, racisme, homophobie, droit d'asile... L'intervention et le projet sont construits avec les demandeurs.

Publics visés

- Établissements scolaires**
 - Cycle 3 (du CE2 au CM2).
 - Collège.
 - Lycée.
- Centres de loisirs**
 - À partir de 7 ans.

Nombre de participants

- Jusqu'à 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Ligue des droits de l'homme



Association œuvrant à ce que les droits de l'homme deviennent une réalité.

**22, rue du Maine
49100 Angers**

Tél. : 02 41 27 32 64
(laisser un message en cas d'absence)

Site Internet :
www.ldh49.over-blog.org
E-mail : angers@ldh-france.org

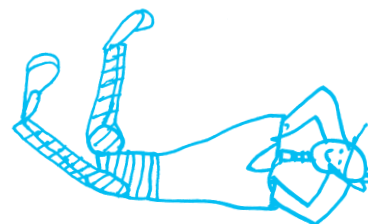
Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés :
jeux sur papier confectionnés par la Ligue des droits de l'homme et extraits de films selon la demande.

Objectif pédagogique :
promouvoir la généralisation et le respect des droits de l'homme par une invitation au débat.



À la demande, l'association accompagne les structures ou établissements scolaires dans la construction et l'animation de leurs projets.



Devoir de mémoire

Durée : 1 séance de 2 h 30.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Droits et devoirs des citoyens

Objectif pédagogique

À travers l'histoire du domaine de Pignerolle, cinq points majeurs du ^{xx}e siècle sont représentés :

- l'exil de l'état-major polonais (déclaration de la guerre) ;
- reconstitution du 125^e régiment d'infanterie (RI) [drôle de guerre] ;
- QG sous-marins Dönitz (occupation) ;
- abri antiatomique du général de Gaulle (guerre froide) ;
- « cité d'urgence » (conséquence de la guerre).

Description

Parcours d'interprétation dans les lieux stratégiques du parc de Pignerolle (pas de possibilité de pénétrer dans les bunkers et le château).

Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- 15-18 ans et plus.

Autre

- Grand public.

Nombre de participants

- Jusqu'à 30.

Lieu de l'intervention

- Domaine de Pignerolle (Saint-Barthélemy-d'Anjou).

Périmètre de l'intervention

- Sur site uniquement.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- PC portable.
- Vidéoprojecteur.
- Locaux adaptés ou extérieur.

Mémorial des bunkers de Pignerolle

Cette association a pour but de valoriser le domaine de Pignerolle à travers la création d'un mémorial sur la seconde guerre mondiale en Anjou.

Contact : Christophe Marquet, président,
pendant les heures de repas.

27, rue du Petit-Chaumineau
49100 Angers

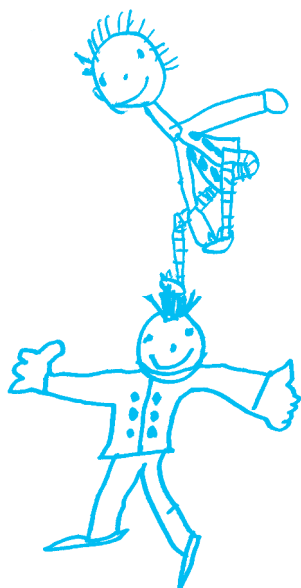
Tél. : 02 41 43 34 87

Site Internet :
bunkers.pignerolles.free.fr

E-mail : memorialbunkers.pignerolle@gmail.com

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outil vendu :
Domaine de Pignerolle,
témoin d'une grande histoire,
de Jean-Luc Coifard,
édité par Angers Loire Tourisme,
disponible à la boutique
du musée
de la Communication.







Thématique

Eau

« L'eau est une ressource rare et précieuse...
Je ne la gaspille pas. »

« Les ressources en eau douce constituent un élément essentiel de l'hydrosphère de la planète et de tous les écosystèmes terrestres [...]. L'eau est nécessaire à tous les aspects de la vie. L'objectif général est de veiller à ce que l'ensemble de la population de la planète dispose en permanence d'approvisionnements suffisants en eau de bonne qualité tout en préservant les fonctions hydrologiques, biologiques et chimiques des écosystèmes... »

(Action 21, chapitre 18.)

1 À l'échelle internationale

Constats

- Le gisement d'eau (soit 70 % de la surface du globe) équivaut à 97,2 % d'eau salée et 2,8 % d'eau douce, inégalement répartie, dont seulement 1 % est utilisable pour l'homme, soit 0,03 % du gisement total.
- Actuellement, 1,4 milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau potable, et 2,6 milliards à l'assainissement. 3 millions d'enfants meurent chaque année à cause d'une eau impropre.
- 90 % des rejets domestiques et industriels ne sont pas traités, contaminant les ressources disponibles.
- Un Américain consomme 600 litres d'eau par jour, un Européen 200 litres et un Africain 10 à 20 litres.
- 70 % des prélèvements d'eau effectués dans le monde servent à l'irrigation ; environ 60 % de cette quantité d'eau est gâchée.
- Au cours des 20 prochaines années, on s'attend à une diminution de 1/3 en moyenne de l'eau disponible par personne dans le monde.
- Les pertes par fuite dans les réseaux d'eau des mégapoles sont souvent équivalentes à la moitié de l'eau distribuée (comme au Caire ou à Mexico).

Enjeux

- Assurer le droit à l'eau, permettre un accès équitable à l'eau, considéré comme un droit humain et un service social essentiel.
- L'ONU, en 2002, a confirmé que « le droit fondamental à l'eau autorise chacun à disposer d'une eau salubre, suffisante, de qualité acceptable, physiquement accessible et à un coût raisonnable pour les besoins individuels et les usages domestiques ».
- L'ONU a institué une Décennie internationale d'action sur l'eau : « L'eau, source de vie » (2005-2015).



2 En France

Constats

- En moyenne, un Français consomme 210 litres d'eau par jour. Seul 1 % de ces 210 litres sert à la boisson. 39 % sont utilisés pour l'hygiène (soit 81,9 litres) et 20 % pour les sanitaires (soit 42 litres).
- Plus de 600 000 logements sur les 5,7 millions de foyers ne sont pas raccordés aux réseaux publics d'assainissement et rejettent leurs eaux usées dans le milieu ambiant, sans aucun traitement.
- À peine 70 % des stations d'épuration existantes sont jugées conformes aux exigences de la directive européenne de 1991.
- En France, la perte d'eau par fuite dans le réseau de distribution est de 10 %.

Enjeux

- Réduire les consommations d'eau : la France consomme et gâche beaucoup trop d'eau (principalement par la production agricole, mais aussi par la production industrielle et les ménages), il faut donc amener la population à prendre conscience de la diminution progressive des ressources en eau et à changer ses pratiques quotidiennes (50 litres au quotidien par personne devraient être suffisants).
- Prévenir les risques de pollution : généraliser l'assainissement individuel ou collectif et mettre en conformité les stations d'épuration.

3 Exemples d'actions...

Actions menées par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole

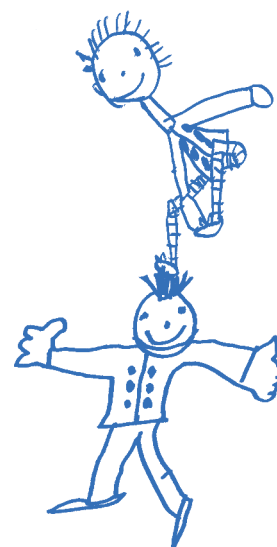
- L'agglomération d'Angers gère directement sa production et sa distribution d'eau. La totalité de ses missions est certifiée ISO 9001-2000.
- La nouvelle usine des eaux a été inaugurée en 2004. L'agglomération angevine possède la plus grande usine de traitement d'Europe équipée de l'ultrafiltration. Cela permet de distribuer une eau de grande qualité, qui reste néanmoins parmi les moins chères de France.
- La Ville optimise sa gestion de l'eau sur le plan de l'arrosage des espaces publics.

Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- Réduire sa consommation d'eau en mettant en place un plan d'actions : analyse de la consommation d'eau, sensibilisation, mise en place d'actions concrètes, couper l'eau pendant que je me savonne les mains, afficher les mesures d'économie dans des lieux stratégiques...
- Proposer une campagne contre la pollution de l'eau : limiter le rejet des produits polluants dans le réseau d'eau.

Actions à l'échelle des enfants

- Je fais attention à ma consommation d'eau (je prends une douche plutôt qu'un bain, je ferme le robinet pendant que je me lave les dents et j'utilise un gobelet pour les rincer).





DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

Angers Loire Métropole, direction Eau et assainissement

- Visite d'une usine de production d'eau potable
- Visite d'une station d'épuration

Bobo Planète

- Eau, préserve-moi bien

Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche

- La rivière
- L'eau

Contes de pas-sage

- L'or du ciel

Création Danse

- Curiosité... coule de source...

Les Savants Fous

- Ateliers scientifiques des Savants fous

SOS Loire vivante

- Rivières d'Images et fleuves de Mots

Unicef

- Éducation sur les problèmes de l'eau

Visite d'une usine de production d'eau potable



Durée : 1 séance de 1 h 30.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Eau

► Objectif pédagogique

- Faire découvrir le circuit de l'eau à l'intérieur de l'usine de production d'eau potable, et faire comprendre les différentes étapes pour traiter l'eau brute afin de la rendre potable.

► Description

Projection d'un film, explication des étapes de traitement, visite guidée de l'usine.

► Publics visés

Établissements scolaires

- À partir de 7 ans.

Autres

- Tout public.



Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils donnés :
 – plaquette et CD Gaspard Chimède (un par classe) ;
 – documents plus techniques sur la qualité de l'eau (composition, bilans annuels, conseils, comparatifs, etc.) ;
 – fiches et cahier pédagogiques, éventuellement, provenant de l'agence de l'eau.

Objectif pédagogique :
 comprendre le circuit de l'eau.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Usine de production d'eau potable,
 7, rue Jean-Macé,
 49130 Les Ponts-de-Cé.

► Périmètre de l'intervention

- La communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.



angers Loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire Métropole

Direction

Eau et assainissement

Service Production d'eau potable

La direction

Eau et assainissement

a pour missions principales :

- la production d'eau potable ;
- la distribution aux 270 000 habitants de l'agglomération ;
- la collecte des eaux usées ;
- l'épuration de ces eaux avant le rejet en milieu naturel.

Engagée dans une démarche qualité (ISO 9001) ainsi que dans une démarche environnementale, la direction a investi dans des installations de développement durable :

- récupération du biogaz et implantation de capteurs solaires au niveau de la station d'épuration de la Baumette ;
- valorisation agricole des boues.

Usine des eaux

Île-au-Bourg

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. : 02 41 79 73 97

Fax : 02 41 79 73 94

E-mail :

dea@angersloiremetropole.fr



Visite ouverte au grand public dans le cadre de Made in Angers (les deux semaines de vacances scolaires) et tout au long de l'année pour les associations, entreprises et établissements scolaires.

Visite d'une station d'épuration



Durée : 1 séance
de 1 heure (Mûrs-Érigné,
Pellouailles-les-Vignes) ou de
1 h 30 (Angers, la Baumette).
Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Eau

► Objectif pédagogique

- Faire découvrir le circuit de l'eau à l'intérieur d'une station d'épuration, et expliquer les différentes étapes pour traiter l'eau usée avant de la rendre au milieu naturel.

► Description

- Explication théorique sur la collecte et le traitement des eaux usées, puis visite guidée.
- Projection d'un film (uniquement sur la station d'Angers, la Baumette).

► Publics visés

Établissements scolaires

- À partir de 10 ans.

Autres

- Tout public.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieux de l'intervention

- Stations d'épuration d'Angers (la Baumette), de Mûrs-Érigné ou de Pellouailles-les-Vignes.

► Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils donnés :
– plaquette
et CD Gaspard Chimède
(un par classe) ;
– documents plus techniques
pour la station de Pellouailles-les-Vignes
et celle de la Baumette ;
– fiches et cahier pédagogiques
provenant de l'agence de l'eau.

Objectif pédagogique :
comprendre l'épuration.



Visite ouverte au grand public dans le cadre de
Made in Angers (les deux semaines de vacances scolaires)
et tout au long de l'année pour les associations,
entreprises et établissements scolaires.

angers Loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire Métropole

Direction

Eau et assainissement

Service Production d'eau potable

La direction

Eau et assainissement

a pour missions principales :

- la production d'eau potable ;
- la distribution
aux 270 000 habitants
de l'agglomération ;
- la collecte des eaux usées ;
- l'épuration de ces eaux avant
le rejet en milieu naturel.

Engagée dans une démarche
qualité (ISO 9001) ainsi que
dans une démarche
environnementale, la direction
a investi dans des installations
de développement durable :

- récupération du biogaz
et implantation de capteurs
solaires au niveau
de la station d'épuration
de la Baumette ;
- valorisation agricole
des boues.

Usine des eaux

Île-au-Bourg

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. : 02 41 79 73 97

Fax : 02 41 79 73 94

E-mail :

dea@angersloiremetropole.fr

Eau, préserve-moi bien



Durée : 1 séance de 1 heure par groupe (2 interventions par demi-journée).

Coût : 95 € TTC la demi-journée (sans frais de déplacement sur l'agglomération d'Angers).



Thématique principale

Eau

Autres thématiques

- Solidarité internationale.
- Culture.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les déserts des zones tempérées.
- Faire prendre conscience aux enfants que l'eau est une ressource précieuse en les sensibilisant à leur propre consommation.
- Préserver notre planète en adoptant des gestes écocitoyens.
- Comprendre les conséquences de l'eau sur l'apparition du vivant.

Description

L'animation se déroule sur une heure, par petits groupes :

- découverte du monde à l'aide d'un globe terrestre gonflable de 80 centimètres de diamètre ;
- assemblage d'un tapis-puzzle symbolisant le cycle hydrologique, et jeux de rôle déguisés reproduisant la faune et la flore terrestres ;
- passage à l'espace sanitaire pour travailler sur les économies d'eau.



Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).
- Cycle 2 (de la grande section au CE1).

Centres de loisirs

- De 2 à 7 ans.

Nombre de participants

- 25 au maximum.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.



Bobo Planète



Association ayant pour objet la sensibilisation à l'environnement en milieu scolaire et accueils de loisirs. L'association aborde les thèmes suivants : le tri et la prévention des déchets ; le cycle de l'eau et ses économies ; les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Contact : Marika Latzko
du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures.

13, rue Saint-Éxupéry
49100 Angers

Tél. : 09 71 22 56 93

Site Internet :
www.boboplanete.fr

E-mail :
secretariat@boboplanete.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils loués :
290 € TTC par trimestre.

Outils vendus :
2 275 € TTC.

Formation pour leur utilisation.

L'outil pédagogique

« Eau, préserve-moi bien »

comprend 20 éléments : ballon-planète, soleil, nuage, gouttes d'eau, arbres, insectes, brosses à dents, douche.

Objectif pédagogique :

sensibiliser les enfants au cycle de l'eau (rôle de la pluie sur le végétal et la biodiversité, utilisation raisonnée de l'eau douce...).

La rivière



Durée : 1 séance de 2 heures:

Coût : demi-journée,
4,80 € par enfant ;
journée, 8,50 € par enfant.

SOMMAIRE



Thématique principale

Eau

► Autre thématique

- Biodiversité et patrimoine naturel.

► Objectifs pédagogiques

- Reproduire le cycle de l'eau.
- Définir un écosystème.
- Identifier les différentes sources de pollution et mettre en place des actions pour lutter contre elles.

► Description

Des formules adaptées aux différents programmes scolaires sont proposées sous forme d'animations.

La rivière et la pollution

- Cycle de l'eau et des paysages de la rivière (maquette).
- Définition de la pollution.
- Approche des sources de pollution, sous forme d'expériences.
- Réflexion pour lutter contre les pollutions.

La rivière : aménagement, restauration

- Cycle de l'eau et paysages de la rivière (construction d'une maquette).
- Définition et présentation d'un écosystème et des problèmes de dégradation.

Nos rivières en danger

- Définition et présentation d'un écosystème, des problèmes de dégradation et des différentes sources de pollution, sous forme d'expériences.
- Approche des sources de pollution, sous forme d'expériences.
- Réflexion pour lutter contre les pollutions.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Au Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche.

Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche



Situé dans un cadre naturel préservé entre étang et forêt, le Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche est un support pédagogique idéal pour découvrir, comprendre et protéger l'environnement aquatique.

**Contacts : Julien Sauvêtre
et Julien Tarot**

**Montaiguy
49320 Brissac-Quincé**

Tél. : 02 41 91 24 25

Fax : 02 41 54 17 22

Site Internet :

www.fedepeche49.fr

E-mail : centre.aquapeche@wanadoo.fr





Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : demi-journée, 4,80 € par enfant ; journée, 8,50 € par enfant. Prestation extérieure : 100 € la demi-journée + frais kilométriques (0,50 € par kilomètre).



Thématique principale

Eau

► Autre thématique

- Consommation responsable.

► Objectifs pédagogiques

- Reproduire le cycle de l'eau, et notamment l'eau domestique.
- Connaître les différents usages de l'eau et les problèmes de pollution.
- Promouvoir une consommation responsable de l'eau.
- Être capable de recréer le cycle de l'eau et les paysages d'une rivière.

► Description

Des formules adaptées aux différents programmes scolaires sont proposées sous forme d'animations.

À la découverte de l'eau

- Réalisation en groupe d'une maquette pour découvrir le cycle de l'eau et les paysages d'une rivière.
- Présentation de son travail.

L'eau et l'homme

- Réalisation en groupe d'une maquette pour découvrir le cycle de l'eau et les paysages d'une rivière.
- Réalisation du circuit de l'eau domestique et présentation d'une station d'épuration.
- Approche des usages et des problèmes liés à l'eau.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Centres de loisirs

- De 7 à 18 ans.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieux de l'intervention

- Au Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche.
- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.



Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche



Situé dans un cadre naturel préservé entre étang et forêt, le Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche est un support pédagogique idéal pour découvrir, comprendre et protéger l'environnement aquatique.

Contacts : Julien Sauvêtre et Julien Tarot

**Montaçon
49320 Brissac-Quincé**

Tél. : 02 41 91 24 25

Fax : 02 41 54 17 22

Site Internet :
www.fedepêche49.fr

E-mail : centre.aquapeche@wanadoo.fr

L'or du ciel



Durée : 1 h 30.

Coût : 330 € TTC la séance
+ déplacements avec frais
kilométriques à partir d'Angers
(0,42 € par kilomètre).

SOMMAIRE



Thématique principale

Eau

► Objectif pédagogique

- Sensibilisation ludique au cycle de l'eau, à la protection de cette ressource, à son importance avant, maintenant et toujours.

► Description

Deux enfants, du haut de leurs 9 ou 10 ans, après observations puis découvertes, se posent la question : « Qui est l'eau ? » Pour quelles raisons est-elle nécessaire, essentielle ? Un récit ponctué de chansons, une conteuse joyeuse, un décor tonique. En bref, une eau de vie.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 7 à 12 ans.

Autres

- Bibliothèques.

► Nombre de participants

- Entre 30 et 60.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire, le centre de loisirs ou la bibliothèque, à l'extérieur ou à l'intérieur.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Un point d'eau et branchement électrique à proximité.
- Espace scénique minimum de 3 x 4 mètres (vide).

► Partenariats

- Syndicat mixte du bassin du Layon.
- Syndicat du bassin de l'Oudon sud (SBOS).

Contes de pas-sage

Association ayant pour objet de promouvoir et de développer l'oralité par l'activité de conte, dès le plus jeune âge.

Contact :

Guillemette de Pimodan

tous les jours

de 9 h 30 à 19 h 30 (répondeur).

67, rue Barra

49100 Angers

Tél. : 02 41 73 81 81

Fax : 02 41 73 81 81

Site Internet :

<http://musiconte.free.fr>



Curiosité... coule de source...



**Durée : 1 séance (minimum)
de 4 heures.**

**Coût : 140 € TTC
+ frais de déplacement
si hors d'Angers.**



Thématique principale

Eau

► Autres thématiques

- Solidarité internationale.
- Culture.

► Objectif pédagogique

- À partir de jeux d'improvisation collective et individuelle, réaliser une microfiction (texte et illustrations) sous forme de livret abordant le thème de l'eau, ressource épuisable.

► Description

Chaque participant est convié (individuellement et en petit groupe) à des jeux d'improvisation autour des mots, des images et du mouvement (brainstorming, cadavre exquis, associations d'idées, acrostiches, emboîtements, haïku, etc.), dont le produit servira de matière première à un récit poétique et illustré : une microfiction abordant de façon originale et inattendue le thème de l'eau, ressource épuisable... à protéger.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 12 à 18 ans.

► Nombre de participants

- Jusqu'à 30.

► Lieux de l'intervention

- Dans les locaux de l'Atelier de la cité.
- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Une salle confortable où l'on peut travailler au sol, deux ou trois tables et chaises, du matériel audio pour utiliser des CD de musique, un tableau-chevalet mélaminé blanc ou avec papier, feutres, ramettes de papier et appareil photo.



Création Danse

Association ayant pour objet la création artistique, notamment chorégraphique et théâtrale, autour de thèmes de société.

Contact : Marie Pasquier

du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures.

**5, place Kennedy
49100 Angers**

Tél. : 02 41 88 45 38

Fax : 02 41 88 45 38

Site Internet :

www.mariepasquier.blogspot.com

E-mail : atelierdelacite.angers@wanadoo.fr

@wanadoo.fr



Retrouvez toutes les actions
de l'association Création Danse sur
<http://atelierdelaciteangersauboutdumonde.blogspot.fr>

Ateliers scientifiques des Savants Fous



Durée :
1 séance de 1 à 2 heures.

Coût : 1 atelier, 145 € TTC ;
2 ateliers, 125 € TTC ; à partir
de 3 ateliers, 105 € TTC.

SOMMAIRE



Thématique principale

Eau

Objectifs pédagogiques

- Comprendre certaines propriétés de l'eau, sa cohésion moléculaire.
- Analyser la force centrifuge.
- Comprendre que l'eau et l'air ne se mélangent pas.
- Aborder la notion de densité.
- Comprendre la composition d'une molécule d'eau.

Description

Les enfants peuvent parfaire leurs connaissances sur l'eau (élément à l'origine de toute vie, qui rend notre planète unique parmi les autres) en réalisant toutes sortes d'expériences sur ses propriétés.

Publics visés

- Établissements scolaires**
 - De la grande section au CM2.
- Centres de loisirs**
 - De 4 à 12 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.



Nombreux ateliers ludiques pour découvrir les sciences au sens large sur le site Internet www.les savantsfous.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils donnés :
livrets et fiches pédagogiques
en rapport avec les ateliers.

- Objectifs pédagogiques :**
- permettre aux enseignants de poursuivre (ou précéder) les interventions au travers de différentes activités (expériences, jeux pédagogiques, explications...)
- à réaliser par eux-mêmes au moyen de matériel simple (pour les livrets pédagogiques) ;
- comprendre les activités réalisées et les objectifs pédagogiques associés à chacune (pour les fiches pédagogiques).



Les Savants Fous



Ils ont pour objet la découverte des sciences par les enfants (âgés de 4 à 12 ans), au travers d'ateliers, de spectacles, de l'animation d'anniversaires et de clubs scientifiques ludiques et éducatifs. Sa vocation est de se rendre dans les lieux accueillant les enfants (particuliers, CE, grandes surfaces commerciales, milieu scolaire comme périscolaire...). La particularité de ses activités est de permettre aux enfants de découvrir les sciences en manipulant et en s'amusant. Au cours de celles-ci, ils réalisent de multiples expériences. Outre l'amusement procuré par l'expérimentation, ils acquièrent, suivant leur âge, les rudiments de l'esprit scientifique ainsi que les bases nécessaires à leur épanouissement.

Contact : Laurent Lavocat
du lundi au dimanche
de 9 heures à 20 heures.

23, chemin de l'Enclose
49140 Villevêque

Tél. : 02 41 76 50 34

Site Internet :
www.les savantsfous.fr

E-mail :
contact.angers@les savantsfous.fr

Rivières d'Images et Fleuves de Mots



**Durée : temps déterminé
par l'enseignant.**

**Coût : gratuit pour
les établissements (hors coût
de renvoi des œuvres, soit
environ 10 € par toile).**



Thématique principale

Eau

Autres thématiques

- Biodiversité et patrimoine naturel.
- Culture.
- Développement durable.
- Énergie et réchauffement climatique.
- Solidarité internationale.
- Solidarité locale.

Objectifs pédagogiques

- **Découvrir et réapprendre la rivière.**
- **Décloisonner les esprits :** décloisonnement de l'art et du savoir ; décloisonnement des disciplines (la rivière comme fil conducteur) ; décloisonnement des préoccupations de l'écologie et de celles des sciences humaines (la rivière, milieu naturel, draine aussi un univers culturel, sportif, touristique...).
- **Acquérir des notions d'écocitoyenneté :** à travers la notion d'adresse écologique, l'enfant comprend son appartenance à un ensemble naturel cohérent. Avec l'exploration de la rivière, il découvre que le respect de la nature commence à l'horizon de son jardin... ou, en l'occurrence, de sa rivière.

Description

Ce projet pédagogique de découverte de la rivière, et plus particulièrement de la Loire et de ses affluents, mêlant éducation à l'environnement et expression artistique, est un concours de poésie et d'art plastique destiné aux enfants de la maternelle au collège.

À l'aide d'un guide pédagogique (dont l'utilisation est optionnelle), les enfants explorent leur petit coin de rivière et retranscrivent leurs découvertes sous forme d'œuvre collective poétique et/ou plastique. L'ensemble des œuvres est exposé au grand public à chaque fin d'édition. Elles voyagent également au fil de la Loire et de ses affluents et sont gratuitement prêtées aux différentes structures organisant des expositions.

Depuis 2010, la catégorie multimédia permet aux jeunes de retranscrire leurs découvertes grâce à un diaporama, un petit court métrage ou un document sonore.

Publics visés

- Établissements scolaires**
 - De la petite section au lycée.
- Centres de loisirs**
 - De 2 à 18 ans.
- Autres structures**
 - IME, EMS...

Nombre de participants

- 60 classes ou groupes.

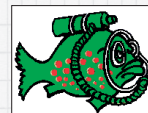
Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Toile géante Alartex (2,5 x 1,5 mètres) et peinture fournies gratuitement.

SOS Loire Vivante



Association de protection des rivières, et plus particulièrement de la Loire et de ses affluents. Fondée en 1989, elle est à l'origine du plan Loire grandeur nature. SOS Loire Vivante travaille avec les institutions gestionnaires du fleuve et de ses affluents, agit et informe pour des rivières vivantes sur l'ensemble du bassin versant par des projets de sensibilisation et continue à veiller contre toute atteinte à la biodiversité du dernier fleuve sauvage d'Europe.

Contact :

Estelle Lemoine-Maulny,
coordonnatrice
Loire Aval Estuaire
du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures.

SOS Loire-Vivante – ERN France
14, rue Lionnaise
49100 Angers

Tél. : 06 01 45 47 01
Site Internet : www.rifm.fr
E-mail : estelle.lemoine@rivernet.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outil donné :
guide pédagogique
(80 pages).

Objectifs pédagogiques :
pistes avec approches sensibles
et objectives pour découvrir la rivière ;
idées d'exercices et d'ateliers adaptés
aux différents niveaux ; contacts,
ressources bibliographiques en lien
avec l'art, la nature,
l'atteinte à la biodiversité,
l'environnement...

Éducation sur les problèmes de l'eau



Durée : 1 séance de 1 heure.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Eau

► Autres thématiques

- Agriculture et alimentation.
- Santé et bien-être.
- Solidarité internationale.

► Objectif pédagogique

- Sensibiliser et informer les jeunes sur les problèmes concernant l'eau potable dans le Tiers Monde.

► Description

- Miniconférence d'une heure ou plus.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 7 à 18 ans.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Lecteur de DVD ou de cassettes.



unicef 

Unicef

Association ayant pour vocation d'assurer à chaque enfant santé, éducation, égalité et protection.

**Contacts : M. Sigorel
et M. Anorga**

lundi, mercredi
et vendredi après-midi
(bureaux fermés en juillet
et août).

**32-34, avenue Chanzy
49000 Angers**

Tél. : 02 41 88 25 24

Fax : 02 41 88 25 24

Site Internet : www.unicef.fr

E-mail : unicef49@unicef.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils
prêtés ou vendus :
mallette, livres, cassettes,
DVD et affiches.





Thématique

Énergie et réchauffement climatique

« La planète se réchauffe...
J'agis pour réduire les dégâts en limitant
mes consommations d'énergie fossile. »

« Il incombe aux parties de préserver le système climatique dans l'intérêt des générations présentes et futures, sur la base de l'équité et en fonction de leurs responsabilités communes, mais différenciées, et de leurs capacités respectives. Il appartient, en conséquence, aux pays développés parties d'être à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques et leurs effets néfastes. »

(Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, article 3, principe 1.)

1 À l'échelle internationale

Constats

- Sous l'action des activités humaines, les émissions de gaz à effet de serre ont été multipliées par deux au cours du xx^e siècle, entraînant un dérèglement climatique sans précédent et qui paraît s'accélérer.
- Ce réchauffement global de la planète pourrait être compris entre 1,4 et 5,8 °C à la fin du xx^e siècle.
- La Convention internationale sur le changement climatique et le protocole de Kyoto visent à réduire ces pollutions et à mettre en œuvre une équité climatique.
- Déjà, nous pouvons constater des modifications significatives liées au réchauffement climatique.
- Le niveau de la mer s'est déjà élevé de 10 centimètres en un siècle et devrait monter de 20 à 90 centimètres d'ici à 2100. Or, la moitié de l'humanité vit à moins de quelques dizaines de kilomètres des côtes et 2 personnes sur 5 vivent dans des zones inondables (Bangladesh, Chine, Inde, Pays-Bas...).
- Avec le réchauffement climatique, les comportements migratoires des oiseaux sont bouleversés. Ainsi, la fauvette à tête noire ne migre plus vers le sud, mais vers l'ouest en Grande-Bretagne, où les hivers sont aujourd'hui plus doux.

- Notre mode de développement à l'origine du réchauffement climatique dépend des énergies fossiles, dont une bonne partie des réserves va se tarir d'ici à la fin du siècle.
- 50 % de l'énergie est consommée par seulement 15 % de la population mondiale (l'Amérique du Nord, qui compte 4,5 % de la population mondiale, consomme 29 % de l'énergie...).

Enjeu

- Pour diminuer l'ampleur du changement climatique, il faudrait réduire de manière significative les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à la fin du siècle. Cela suppose de diminuer les consommations d'énergie. Réduire l'impact des transports, intégrer le secteur aérien dans les calculs d'émissions, réorienter les modes de production et de consommation sur les plans urbain et agricole sont autant de pistes qui sont ou devront être explorées.



2 En France

Constats

- La France est le 11^e plus gros émetteur de CO₂ du monde.
- 40 % de l'émission de CO₂ est due aux transports.
- La France doit stabiliser ses émissions par rapport à 1990. Elle s'est engagée à les diviser par quatre d'ici à 2050.

Enjeu

- La politique climatique nationale a connu deux grandes étapes : l'élaboration d'un plan climat et le Grenelle de l'environnement. L'un des six groupes de travail de ce Grenelle de l'environnement était consacré au changement climatique et à l'énergie. Les conclusions de ce groupe vont dans le sens d'un renforcement des préconisations du plan climat avec comme priorité la réduction importante de la consommation d'énergie dans tous les domaines, notamment les transports et le bâtiment, qui sont aujourd'hui les secteurs les plus consommateurs d'énergie.



3 Exemples d'actions...

Actions menées par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole

- La Ville d'Angers met en place un nouveau plan de déplacements qui favorise les transports doux (vélos, piétons, transports en commun, tramway).
- Un plan de maîtrise des fluides pour la ville d'Angers a été adopté par le conseil municipal en 2006. Il met notamment l'accent sur les diagnostics énergétiques des bâtiments municipaux.
- Participation à Display – Énergie-Cités' European Municipal Buildings Climate Campaign avec un engagement pour la rénovation énergétique des bâtiments.
- En 2011, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole adoptent le premier Plan d'actions climat 2011-2014.
- Un système de télégestion est mis en place sur les bâtiments municipaux de réceptions afin de gérer les énergies de ces locaux à distance et à la demande.
- La Ville a équipé son pool automobile de véhicules propres (électriques, bicarburants, diesels aux normes européennes) et s'est munie de vélos électriques.
- Mise en place d'une brigade « anti-gaspi » qui chasse le gaspillage d'énergie dans les écoles.

Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- Afficher les étiquettes Display sur l'établissement scolaire.
- Parler du réchauffement climatique à partir d'événements ponctuels comme des expositions, conférences, débats, films... en y associant l'ensemble des acteurs de l'école.

- Mettre en place une campagne de sensibilisation aux consommations d'énergie (création d'affiches sur les bons gestes à adopter à l'école et chez soi).
- Expérimenter les énergies renouvelables par la fabrication d'objets simples.
- Participer à la diminution des gaz à effet de serre : limitation de la consommation d'énergie (brigade « anti-gaspi »).
- Favoriser les énergies renouvelables.
- Lutter contre les gaz à effet de serre passe par une information et des actes responsables : utilisation de modes de transport doux, économies d'énergie, alimentation de saison et achetée localement.

Actions à l'échelle des enfants

- Je fais attention à ma consommation d'électricité et de gaz (j'éteins la lumière en quittant une pièce ; je ne laisse pas la télévision ou l'ordinateur en veille).
- J'étudie les techniques qui permettent la production d'énergies renouvelables...
- J'aère ma classe en éteignant le chauffage au préalable quand cela est possible ou bien je n'ouvre les fenêtres que le temps nécessaire au renouvellement de l'air.
- Je fais attention aux gaspillages des énergies des autres : éteindre la lumière quand la pièce est vide.



Actions pédagogiques



SOMMAIRE

DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

Alisée

- L'énergie pour quoi faire ?
- Les sources d'énergie
- À la découverte des sources de l'énergie dans l'habitat
- Changements climatiques, quelles actions ?
- L'habitat bioclimatique
- À la découverte de l'énergie éolienne

Bobo Planète

- Bâtis-moi bien

Les Petits Débrouillards

- 1 degré de plus

Les Savants fous

- Ateliers scientifiques des Savants fous

Ville d'Angers, direction Environnement et déchets (Maison de l'environnement)

- Le changement climatique

L'énergie pour quoi faire ?

Durée : 2 séances d'une journée.

Coût : 160 € TTC

par intervention

+ 0,45 € par kilomètre

pour les frais de déplacement.



Thématique principale

Énergie et réchauffement climatique

Objectifs pédagogiques

- S'apercevoir qu'il existe différentes sources d'énergie.
- Découvrir qu'il y a des avantages et des inconvénients à utiliser ces différentes sources d'énergie.
- Comprendre pourquoi le contexte actuel (changement climatique, épuisement des ressources naturelles, augmentation de la population) impose que l'on consomme moins d'énergie.
- Faire un diagnostic énergétique de l'école.
- Amener les enfants à réfléchir aux alternatives à notre portée pour maîtriser les consommations d'énergie, exercer des responsabilités personnelles.
- Encourager le travail de groupe, le débat et la réflexion collective.

Description

Séance 1 (les sources d'énergie) : les chemins de l'énergie (représentations initiales des enfants sur la notion d'énergie) ; quelles différences entre les sources d'énergie ? ; comment fabriquer de l'électricité avec les énergies renouvelables ? ; l'énergie est partout. **Moyens pédagogiques :** jeu « Les Chemins de l'énergie », maquettes, manipulation d'outils, expériences, bérêt énergie.

Enquête énergie et mesures pour la séance 2 (à réaliser entre les deux séances par l'enseignant).

Séance 2 (l'énergie au quotidien) : quelle utilisation de l'énergie au quotidien ? ; bilan de l'enquête énergie, retour sur la campagne de mesures ; et nous, que pouvons-nous faire ? ; plan d'actions dans l'école. **Moyens pédagogiques :** famille Zinzin, expériences, enquête énergie, mesures de consommation d'énergie, création.

Publics visés

Établissements scolaires
– Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Nombre de participants

– Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

– Dans l'établissement scolaire.

Périmètre de l'intervention

– Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Lecteur de DVD ou de cassettes vidéo.
- Télévision.

Alisée

Créée en 1991, l'Association ligérienne d'information et de sensibilisation à l'énergie et l'environnement (Alisée) a pour objet de fournir à tout un chacun des éléments de réflexion et d'appropriation de la question de la maîtrise de l'énergie et de l'usage des énergies renouvelables. Alisée mène des actions de sensibilisation, de formation, d'éducation, de conseil et d'accompagnement dans les départements de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique.

Contact : Damien Le Tiec,
chargé de projets
d'éducation à l'énergie
et à l'environnement,
de préférence le mercredi.

Maison de l'architecture,
des territoires et du paysage
312, avenue René-Gasnier
49100 Angers

Tél. : 02 41 93 00 53

Fax : 02 41 93 08 04

Site Internet : www.alisee.org

E-mail : dlt@alisee.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés (caution demandée pour certains).
L'espace Info Énergie de l'Ademe dispose d'outils tels que des DVD, des expositions traitant du changement climatique, de l'habitat, des énergies, du bruit et des déplacements.

Objectif pédagogique :
approfondir les thèmes de l'énergie
(compréhension de l'énergie,
maîtrise de l'énergie,
énergie renouvelable).



Les animations peuvent être adaptées en fonction des besoins et de l'envie des enseignants.

Les sources d'énergie



Durée : 1 séance d'une journée.

Coût : 180 € TTC

par intervention

+ 0,45 € par kilomètre

pour les frais de déplacement.

SOMMAIRE



Thématique principale

Énergie et réchauffement climatique

Objectifs pédagogiques

- S'apercevoir qu'il existe différentes sources d'énergie.
- Découvrir qu'il y a des avantages et des inconvénients à utiliser ces différentes sources d'énergie.
- Comprendre pourquoi le contexte actuel (changement climatique, épuisement des ressources naturelles, augmentation de la population) impose que l'on consomme moins d'énergie.
- Amener les enfants à réfléchir aux alternatives à notre portée pour maîtriser les consommations d'énergie de notre habitat.
- Faire émerger de nouveaux comportements.
- Encourager le travail de groupe, le débat et la réflexion collective.

Description

- Jeu « Les Chemins de l'énergie » pour comprendre la logique : sources d'énergie – transformation – énergie produite – utilisation.
- Carte des origines + scénettes de théâtre : il existe des énergies renouvelables et non renouvelables avec des avantages et des inconvénients.
- Expériences pour comprendre comment fabriquer de l'électricité avec les énergies renouvelables.

- Béret énergie, cercle d'échanges pour comprendre que nous utilisons beaucoup ces sources d'énergie.
- Moyens pédagogiques : jeu « Les Chemins de l'énergie », maquettes, manipulation d'outils, expériences.

Publics visés

- Établissements scolaires
- Cycle 3 (CM1 et CM2).
- Centres de loisirs
- De 7 à 11 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Lecteur de DVD ou de cassettes vidéo.
- Télévision.

Alisée

Créée en 1991, l'Association ligérienne d'information et de sensibilisation à l'énergie et l'environnement (Alisée) a pour objet de fournir à tout un chacun des éléments de réflexion et d'appropriation de la question de la maîtrise de l'énergie et de l'usage des énergies renouvelables. Alisée mène des actions de sensibilisation, de formation, d'éducation, de conseil et d'accompagnement dans les départements de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique.

Contact : Damien Le Tiec,
chargé de projets
d'éducation à l'énergie
et à l'environnement,
de préférence le mercredi.

Maison de l'architecture,
des territoires et du paysage
312, avenue René-Gasnier
49100 Angers

Tél. : 02 41 93 00 53

Fax : 02 41 93 08 04

Site Internet : www.alisee.org

E-mail : dlt@alisee.org



Les animations peuvent être adaptées
en fonction des besoins et de l'envie des enseignants.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés (caution demandée pour certains).
L'espace Info Énergie de l'Ademe dispose d'outils tels que des DVD, des expositions traitant du changement climatique, de l'habitat, des énergies, du bruit et des déplacements.

Objectif pédagogique :
approfondir les thèmes de l'énergie
(compréhension de l'énergie,
maîtrise de l'énergie,
énergie renouvelable).

À la découverte de l'énergie dans l'habitat



**Durée : 4 séances
d'une demi-journée.**

**Coût : 160 € TTC
par intervention
+ 0,45 € par kilomètre
pour les frais de déplacement.**



Thématique principale

Énergie et réchauffement climatique

Objectifs pédagogiques

- Se questionner sur l'impact de l'habitat sur l'environnement.
- Comprendre pourquoi le contexte actuel impose que l'on construise autrement.
- Aborder un aspect important de la conception bioclimatique de l'habitat : la maîtrise de l'énergie.
- Amener les enfants à réfléchir aux alternatives à notre portée pour maîtriser les consommations de notre habitat, faire émerger de nouveaux comportements.
- Encourager le travail de groupe, le débat et la réflexion collective.

Description

- **Séance 1 : quels habitats pour quels besoins ?** (jeu « Les Chemins de l'énergie », dessin et maquettes) : représentations initiales des enfants sur l'habitat « idéal » ; prendre conscience que l'épuisement des ressources, les changements climatiques nous conduisent à construire autrement et que les bâtiments traditionnels sont adaptés aux ressources et aux conditions climatiques locales ; différentes sources d'énergie existent pour nos besoins.
- **Séance 2 : la maîtrise de l'énergie dans l'habitat** (expériences, manipulation d'outils) : comprendre le rôle des isolants ; reconnaître les différents isolants qu'on peut utiliser pour isoler un habitat ;

comprendre l'orientation d'un logement pour profiter au maximum de l'énergie solaire ; explorer comment les énergies renouvelables peuvent être utilisées dans l'habitat.

- **Séance 3 : construisons un habitat bioclimatique** (outil « Bâtis-moi bien ») : passer de la théorie à la pratique ; construction d'un logement écologique, selon les principes du bioclimatisme.
- **Séance 4 : comment rendre notre habitat écologique ?** (expérimentation avec des cubes, vidéo, images) : il existe différentes manières de faire un logement bioclimatique ; repartir de leur logement « idéal » et ouvrir la discussion pour voir si des modifications sont à apporter pour le rendre plus écologique.

Publics visés

- Établissements scolaires
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Centres de loisirs
- De 7 à 12 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Alisée

Créée en 1991, l'Association ligérienne d'information et de sensibilisation à l'énergie et l'environnement (Alisée) a pour objet de fournir à tout un chacun des éléments de réflexion et d'appropriation de la question de la maîtrise de l'énergie et de l'usage des énergies renouvelables. Alisée mène des actions de sensibilisation, de formation, d'éducation, de conseil et d'accompagnement dans les départements de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique.

Contact : Damien Le Tiec, chargé de projets d'éducation à l'énergie et à l'environnement, de préférence le mercredi.

**Maison de l'architecture, des territoires et du paysage
312, avenue René-Gasnier
49100 Angers**

Tél. : 02 41 93 00 53

Fax : 02 41 93 08 04

Site Internet : www.alisee.org

E-mail : dlt@alisee.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés (caution demandée pour certains).
L'espace Info Énergie de l'Ademe dispose d'outils tels que des DVD, des expositions traitant du changement climatique, de l'habitat, des énergies, du bruit et des déplacements.

Objectif pédagogique :
approfondir les thèmes de l'énergie (compréhension de l'énergie, maîtrise de l'énergie, énergie renouvelable).

Changements climatiques, quelles actions ?



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : 180 € TTC

par intervention

+ 0,45 € par kilomètre

pour les frais de déplacement.

SOMMAIRE



Thématique principale

Énergie et réchauffement climatique

Objectifs pédagogiques

- Améliorer la connaissance et la sensibilité des élèves sur la thématique « Changements climatiques, énergie et citoyenneté ». Découvrir les différents enjeux liés à notre consommation en énergie.
- Amener les élèves à être acteurs responsables, respectueux et solidaires dans le domaine de la maîtrise de l'énergie. Réfléchir aux alternatives à notre portée pour maîtriser nos consommations en énergie.
- Encourager le débat et la réflexion collective.

Description

- Présentation (5 minutes).
- Représentations initiales des jeunes par rapport au contexte du changement climatique et ses enjeux (1 h 15). Moyens pédagogiques : jeu « Planète horizon 2050 ».
- Présentation de la démarche Négawatt (20 minutes). Moyens pédagogiques : diaporama, discussion.

- Présentation, manipulation de matériels utilisant des énergies renouvelables (maison photovoltaïque, maison solaire thermique, centrale hydroélectrique, isolants...) [20 minutes].

Publics visés

Établissements scolaires

- Du collège au lycée.

Centres de loisirs

- De 12 à 15 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Ordinateur.

Alisée

Créée en 1991, l'Association ligérienne d'information et de sensibilisation à l'énergie et l'environnement (Alisée) a pour objet de fournir à tout un chacun des éléments de réflexion et d'appropriation de la question de la maîtrise de l'énergie et de l'usage des énergies renouvelables. Alisée mène des actions de sensibilisation, de formation, d'éducation, de conseil et d'accompagnement dans les départements de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique.

Contact : Damien Le Tiec,
chargé de projets
d'éducation à l'énergie
et à l'environnement,
de préférence le mercredi.

**Maison de l'architecture,
des territoires et du paysage
312, avenue René-Gasnier
49100 Angers**

Tél. : 02 41 93 00 53

Fax : 02 41 93 08 04

Site Internet : www.alisee.org

E-mail : dlt@alisee.org



Les animations peuvent être adaptées en fonction des besoins et de l'envie des enseignants.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêts (caution demandée pour certains).
L'espace Info Énergie de l'Ademe dispose d'outils tels que des DVD, des expositions traitant du changement climatique, de l'habitat, des énergies, du bruit et des déplacements.

Objectif pédagogique :
approfondir les thèmes de l'énergie
(compréhension de l'énergie,
maîtrise de l'énergie,
énergie renouvelable).

L'habitat bioclimatique

Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : 180 € TTC
par intervention
+ 0,45 € par kilomètre
pour les frais de déplacement.



Thématique principale

Énergie et réchauffement climatique

Objectifs pédagogiques

- Se questionner sur l'impact de l'habitat sur l'environnement.
- Comprendre pourquoi le contexte actuel (changement climatique, épuisement des ressources naturelles, augmentation de la population) impose que l'on construise autrement.
- Aborder un aspect important de la conception bioclimatique de l'habitat : la maîtrise de l'énergie.

Description

Construction d'une maquette avec les élèves pour aborder différents aspects.

Hiérarchiser les impacts d'un habitat sur l'énergie et le climat :

- les déplacements et le choix de la localisation de la parcelle ;
- l'usage du bâtiment, chauffage, ECS (Eau chaude sanitaire), électricité (comment en limiter l'impact).

Bioclimatisme : qu'est-ce que c'est ?

- Orientation (sud pour capter l'énergie, protection contre les vents dominants, protections solaires pour l'été).
- Surface et compacité.
- Isolation.
- Ventilation.

Énergie grise des matériaux.

Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Alisée



Créée en 1991, l'Association ligérienne d'information et de sensibilisation à l'énergie et l'environnement (Alisée) a pour objet de fournir à tout un chacun des éléments de réflexion et d'appropriation de la question de la maîtrise de l'énergie et de l'usage des énergies renouvelables. Alisée mène des actions de sensibilisation, de formation, d'éducation, de conseil et d'accompagnement dans les départements de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique.

Contact : Damien Le Tiec, chargé de projets d'éducation à l'énergie et à l'environnement, de préférence le mercredi.

**Maison de l'architecture, des territoires et du paysage
312, avenue René-Gasnier
49100 Angers**

Tél. : 02 41 93 00 53

Fax : 02 41 93 08 04

Site Internet : www.alisee.org

E-mail : dlt@alisee.org

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés (caution demandée pour certains).
L'espace Info Énergie de l'Ademe dispose d'outils tels que des DVD, des expositions traitant du changement climatique, de l'habitat, des énergies, du bruit et des déplacements.

Objectif pédagogique : approfondir les thèmes de l'énergie (compréhension de l'énergie, maîtrise de l'énergie, énergie renouvelable).



Les animations peuvent être adaptées en fonction des besoins et de l'envie des enseignants.

À la découverte de l'énergie éolienne



Durée :
1 séance d'une demi-journée.

Coût : 180 € TTC
par intervention
+ 0,45 € par kilomètre
pour les frais de déplacement.

SOMMAIRE



Thématique principale

Énergie et réchauffement climatique

► Objectifs pédagogiques

- Développer l'observation et le questionnement, la curiosité, l'expérimentation.
- S'apercevoir qu'il existe plusieurs sources d'énergie, dont le vent, et que chacune a ses avantages et ses inconvénients.
- Comprendre les étapes de production de l'électricité avec l'énergie éolienne.
- Découvrir le processus de mise en place d'un parc éolien.

► Description

- **Quelles sont les différentes sources d'énergie ?**
Représentations initiales des enfants sur l'énergie et les sources d'énergie ; il existe des sources d'énergie non renouvelable et renouvelable, dont le vent.
Moyens pédagogiques : chemin des sources d'énergie.
- **Le vent, une source d'énergie locale :** comment savoir qu'il y a du vent ? Le vent a-t-il une force ? D'où vient le vent ?
Moyens pédagogiques : expériences, manipulation, utilisation des sens.

- **Comment fabriquer de l'électricité à partir du vent ?**
Les éoliennes, comment ça marche ?
Moyens pédagogiques : expériences.
- **Mise en place d'un parc éolien :** où installer des éoliennes ?
Quelles sont les étapes d'implantation des éoliennes ?
Moyens pédagogiques : observation, photos, carte d'implantation.

► Publics visés

- Conçue pour les enfants d'une dizaine d'années, la visite est adaptable à d'autres publics.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Sur le site éolien de Freigné.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Matériel nécessaire à la fabrication d'objets éoliens.
- Ordinateur.

Alisée

Créée en 1991, l'Association ligérienne d'information et de sensibilisation à l'énergie et l'environnement (Alisée) a pour objet de fournir à tout un chacun des éléments de réflexion et d'appropriation de la question de la maîtrise de l'énergie et de l'usage des énergies renouvelables. Alisée mène des actions de sensibilisation, de formation, d'éducation, de conseil et d'accompagnement dans les départements de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique.

Contact : Damien Le Tiec,
chargé de projets
d'éducation à l'énergie
et à l'environnement,
de préférence le mercredi.

**Maison de l'architecture,
des territoires et du paysage**
312, avenue René-Gasnier
49100 Angers

Tél. : 02 41 93 00 53

Fax : 02 41 93 08 04

Site Internet : www.alisee.org

E-mail : dlt@alisee.org



Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêts (caution demandée pour certains).
L'espace Info Énergie de l'Ademe dispose d'outils tels que des DVD, des expositions traitant du changement climatique, de l'habitat, des énergies, du bruit et des déplacements.

Objectif pédagogique :
approfondir les thèmes de l'énergie
(compréhension de l'énergie,
maîtrise de l'énergie,
énergie renouvelable).



Les animations peuvent être adaptées
en fonction des besoins et de l'envie des enseignants.

Bâtis-moi bien



**Durée : 1 séance
de 2 h 30 par groupe
(soit 2 groupes par jour).**

**Coût : 250 € TTC la journée
(hors frais de déplacement
au-delà de l'agglomération
d'Angers).**



Thématique principale

Énergie et réchauffement climatique

Objectifs pédagogiques

- Préserver notre planète en adoptant des gestes écocitoyens.
- Découvrir que certaines énergies vont devenir plus rares et plus chères, car elles ne peuvent être renouvelées.
- Réfléchir aux gestes quotidiens que l'élève pourrait faire en classe et chez lui pour consommer moins d'énergie.
- Identifier les sources et les modes d'utilisation de l'énergie à l'école.
- Découvrir les énergies renouvelables.

Description

L'animation se déroule sur une demi-journée, par petits groupes :

- découverte du monde à l'aide d'un globe terrestre gonflable de 1 mètre de diamètre ;
- sensibilisation autour de l'énergie du soleil ;
- matérialiser les énergies renouvelables telles que le soleil et le bois, grâce à la construction d'une maison symbolisant un habitat écologique, par groupe de deux enfants ;
- jeu de rôle sur les gestes écocitoyens réalisés à l'intérieur de l'habitat achevé.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).

Centres de loisirs

- De 5 à 7 ans.

Nombre de participants

- 25 au maximum.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Région Pays de la Loire.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Une salle de 30 mètres carrés environ équipée de chaises et/ou de bancs.



Bobo Planète



Association ayant pour objet la sensibilisation à l'environnement en milieu scolaire et accueils de loisirs. L'association aborde les thèmes suivants : le tri et la prévention des déchets ; le cycle de l'eau et ses économies ; les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Contact : Marika Latzko
du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures.

13, rue Saint-Éxupéry
49100 Angers

Tél. : 09 71 22 56 93

Site Internet :
www.boboplanete.fr

E-mail :
secretariat@boboplanete.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils loués au prix de 340 € TTC par mois (valeur de l'outil : 9 630 € TTC) et formation à leur utilisation.

Le kit pédagogique de la maison « Bâtis-moi bien » (composé de 70 éléments) s'accompagne d'un DVD.

Objectif pédagogique :
sensibiliser les enfants à l'usage des énergies alternatives par la construction d'un habitat symbolisant une maison écologique (panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, poêle à bois et récupérateur d'eau de pluie).

1 degré de plus



Durée : de 2 à 4 séances
de 1 h 30.

Coût : 48 € TTC par heure ;
130 € TTC pour 3 heures ;
250 € TTC pour 6 heures.

SOMMAIRE



Thématique principale

Énergie et réchauffement climatique

► Autre thématique

- Eau.

► Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les participants à l'influence des activités humaines sur notre environnement.
- Donner des clefs de compréhension des phénomènes scientifiques jouant un rôle dans les changements climatiques.

► Description

Alternance d'expériences individuelles ou en petits groupes et d'échanges collectifs autour des notions d'effet de serre, de gaz à effet de serre, de leurs conséquences et des énergies fossiles et renouvelables.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2.
- Cycle 3.

Autres

- Animation pouvant être adaptée à tous les publics.

► Nombre de participants

- 12 participants par animateur.

► Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.
- Tout endroit pouvant accueillir du public.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés aux membres de l'association.

Les malles pédagogiques :
Mobilo'pole, coréalisé avec Angers Loire Métropole et l'Ademe ;
malle « 1 degré de plus ».

Les expositions : « Le chemin des préjugés »,
« Avec ou sans gêne »,
« Questions dont on ne peut pas faire l'économie »,
« La démocratie à la portée de tous »,
« L'avenir a un futur ».

Des livres, CD, DVD...

Les Petits Débrouillards



Antenne
de Maine-et-Loire

Association ayant
pour objet de :

- promouvoir l'éducation populaire et susciter auprès d'un large public l'intérêt pour les sciences et les techniques par une pratique de la démarche expérimentale ;
- contribuer à former des citoyens responsables, capables d'opinions critiques et pouvant participer aux débats de société ;
- animer, former, accompagner par le biais d'expériences ludiques et éducatives ;
- permettre à nos différents publics l'accès aux découvertes scientifiques et techniques et à l'éducation à l'environnement.

Contact : Sébastien Herrgott,
coordonnateur départemental,
du lundi au vendredi
de 10 heures à 12 h 30
et de 14 heures à 18 heures.

29, rue du Chef-de-Ville
49100 Angers

Tél. : 02 41 77 94 76

Site Internet : www.lespetitsdebrouillards-paysdelaloire.org
E-mail : apdpl.49@wanadoo.fr



À la demande, l'association accompagne
les structures ou établissements scolaires
dans la construction et l'animation de leurs projets.

Ateliers scientifiques des Savants fous



Durée :
1 séance de 1 à 2 heures.

Coût : 1 atelier, 145 € TTC ;
2 ateliers, 125 € TTC ; à partir
de 3 ateliers, 105 € TTC.



Thématique principale

Énergie et réchauffement climatique

Objectifs pédagogiques

- **Comprendre** : le phénomène de changement climatique ; les principaux phénomènes météorologiques ; l'importance de préserver les ressources naturelles épuisables (économies d'énergie, tri des déchets...) ; comment les êtres vivants sur Terre peuvent résister aux conditions climatiques extrêmes ; la rareté de certaines énergies.
- **Découvrir** : les différentes formes et sources d'énergie.

abrite la vie, les différents aspects météorologiques, comment produire de l'énergie sans polluer, ainsi que quelques drôles de phénomènes physiques, les propriétés de la lumière solaire.

Publics visés

- Établissements scolaires**
 - De la grande section au CM2.
- Centres de loisirs**
 - De 4 à 12 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Description

Sensibilisation grâce à un atelier interactif et divertissant, alliant expériences et informations : les enfants explorent les causes et les effets du réchauffement, découvrent pourquoi la Terre

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils donnés :
– livrets et fiches pédagogiques en rapport avec les ateliers.

- Objectifs pédagogiques :**
- permettre aux enseignants de poursuivre (ou précéder) les interventions au travers de différentes activités (expériences, jeux pédagogiques, explications...) à réaliser par eux-mêmes au moyen de matériel simple (pour les livrets pédagogiques) ;
 - comprendre les activités réalisées et les objectifs pédagogiques associés à chacune (pour les fiches pédagogiques).



Les Savants Fous



Ils ont pour objet la découverte des sciences par les enfants (âgés de 4 à 12 ans), au travers d'ateliers, de spectacles, de l'animation d'anniversaires et de clubs scientifiques ludiques et éducatifs. Sa vocation est de se rendre dans les lieux accueillant les enfants (particuliers, CE, grandes surfaces commerciales, milieu scolaire comme périscolaire...). La particularité de ses activités est de permettre aux enfants de découvrir les sciences en manipulant et en s'amusant. Au cours de celles-ci, ils réalisent de multiples expériences. Outre l'amusement procuré par l'expérimentation, ils acquièrent, suivant leur âge, les rudiments de l'esprit scientifique ainsi que les bases nécessaires à leur épanouissement.

Contact : Laurent Lavocat
du lundi au dimanche
de 9 heures à 20 heures.

23, chemin de l'Énclose
49140 Villevêque

Tél. : 02 41 76 50 34

Site Internet :

www.les savantsfous.fr

E-mail :

contact.angers@les savantsfous.fr



Nombreux ateliers ludiques pour découvrir les sciences au sens large sur le site Internet www.les savantsfous.fr

Le changement climatique



**Durée : 1 demi-journée
ou 1 journée.**

**Coût : demi-journée,
2,10 € TTC par enfant ;
journée, 4,20 €.**

SOMMAIRE



Thématique principale

Énergie et réchauffement climatique

► Autre thématique

- Consommation responsable.

► Objectifs pédagogiques

- Comprendre le phénomène du changement climatique à l'échelle planétaire.
- Proposer des solutions durables pour minimiser notre empreinte écologique sur la planète.

► Description

- Comment la vie est-elle possible sur Terre ?
Qu'est-ce que l'atmosphère ?
la couche d'ozone ?
l'effet de serre ?
On parle de changement climatique, mais quelles en sont vraiment les causes et les conséquences ?
Quel impact de l'homme dans ce phénomène ?
Voilà les nombreuses questions qui seront abordées au cours de cette animation afin de comprendre le phénomène du réchauffement climatique, mais aussi pour y apporter des solutions durables.



► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 4 à 18 ans.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.
- À la Maison de l'environnement.

► Périmètre de l'intervention

- Angers.



Ville d'Angers

Direction
Environnement
et déchets



Maison de l'environnement

Créée en 1990, la Maison de l'environnement se trouve au cœur du parc de loisirs du Lac-de-Maine, espace naturel tout proche du centre-ville. Ce lieu privilégié constitue un outil de sensibilisation, de formation, d'information et d'éducation à l'environnement pour tous.

Ses actions vont dans le sens de la découverte de la nature et de l'environnement urbain. Elle décline, tout au long de l'année, pour différents publics, des actions en ce sens avec des partenaires associatifs, institutionnels et éducatifs. La Maison de l'environnement contribue à la mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville d'Angers à travers les notions qu'elle développe : respect de l'environnement, préservation des ressources non renouvelables, gestion des milieux fragiles, écocitoyenneté, solidarité, biodiversité...

**Parc de loisirs du Lac-de-Maine
Avenue du Lac-de-Maine
49000 Angers**

Tél. : 02 41 22 32 30

Fax : 02 41 22 32 31

E-mail : maison.environnement
@ville.angers.fr





Thématique

Gestion des déchets

« Je limite ma production de déchets et je les trie. »

« Les modes de production et de consommation non viables accroissent à un rythme sans précédent la quantité et la diversité des déchets ayant des effets persistants sur l'environnement. Selon la tendance observée, la quantité de déchets pourrait doubler d'ici à la fin du siècle et être multipliée par quatre ou cinq d'ici à l'an 2025. Le meilleur moyen d'inverser les tendances actuelles serait que la gestion des déchets ait un caractère préventif et soit axée sur les changements à apporter aux modes de vie et aux modes de production et de consommation. »

(Action 21, chapitre 21.)

1 À l'échelle internationale

Constats

Chaque année, plus d'un milliard de tonnes de déchets sont produits, et ce nombre augmente chaque année.

- En Europe, en 30 ans, la production de déchets est passée de 283 kilos par an et par habitant à 400 kilos.
- 90 % des objets que nous jetons sont potentiellement valorisables.
- Un habitant des pays en développement produit en moyenne moins de 0,2 kilo d'ordures par jour, un Français 1,1 kilo et un États-Unien 2 kilos.
- Actuellement, une génération consomme à elle seule plus de ressources que n'en ont consommé jusqu'ici toutes les générations antérieures.



Enjeu

Bientôt, les décharges saturées ne suffiront plus à contenir les déchets des pays développés.

Ceux-ci « exporteront » alors leurs déchets vers les pays en développement. Il faut donc :

- sensibiliser l'ensemble de la population au tri sélectif.
- amener la population à changer de pratiques en matière de consommation (diminution des emballages, abandon de l'utilisation des produits à usage unique...).



2 En France

Constats

- Il y a 25 ans, un Français produisait 270 kilos d'ordures par an. Actuellement, il en produit plus de 400.
- La France produit 5 % de la production mondiale de déchets.
- Chaque année, 1,8 million de lave-linge sont jetés au rebut.
- Le secteur de la récupération, du recyclage et de la valorisation n'emploie que 30 800 personnes.
- En France, il existe 6 000 décharges illégales.

Enjeux

- Réduire la production de déchets et d'emballages, car le déchet qui coûte et qui pollue le moins est celui qui n'est pas produit !
- Faire du tri sélectif la seule manière de jeter.
- Valoriser les déchets, sensibiliser les individus au recyclage.
- Promouvoir la consommation responsable.



3 Exemples d'actions...

Actions menées par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole

- La prévention des déchets : distribution de composteurs individuels ; incitation à de nouveaux modes de consommation (animations dans les grandes surfaces par les ambassadeurs du tri, mise en place d'étiquettes sur les produits en partenariat avec cinq grandes enseignes locales).
- Le tri sélectif est présent dans l'ensemble de l'agglomération angevine. Distribution de sacs « Tom », prospectus et livrets expliquant les enjeux et l'intérêt du tri sélectif (avec la famille Kitri), animations dans les écoles, ambassadeurs du tri auprès de la population.
- 8 déchèteries dans l'agglomération.
- L'Hôtel de Ville fait le tri sélectif dans ses bureaux et recycle notamment le papier utilisé.
- Toutes les impressions faites par la Ville sont sur papiers labellisés FSC ou pâte ECF.
- La Ville composte, sur le plan de ses espaces verts, tous ses déchets biodégradables.
- La Ville met en ligne le mobilier de bureau ancien pour offrir une seconde vie à ces objets.

Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- Limiter les consommations superflues de matériel.
- Favoriser le tri sélectif.
- Acheter des produits recyclables.
- Sensibiliser les enfants et le personnel aux déchets en mettant l'accent sur les déchets générés par l'établissement, mais également sur ceux directement liés aux habitudes de consommation des enfants et du personnel (goûters emballés individuellement, bouteille plastique...).

Actions à l'échelle des enfants

- Je jette mes ordures dans les poubelles et non par terre.
- Je trie mes déchets.
- Je fais attention au trop-plein d'emballage quand j'achète un produit (j'évite d'acheter des produits en sachets individuels).
- J'achète des piles rechargeables.
- J'achète des produits recyclables.
- Je ramène les médicaments non utilisés à la pharmacie.
- Je donne une deuxième vie aux choses (appareils électroménagers, portables, lunettes, etc.).





DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

Ablette angevine

- Nettoyons la nature

Angers Centre Animation

- Fabrication de papier rustique

Angers Loire Métropole, direction Environnement et déchets

- Comment limiter et traiter nos déchets ?
- Les déchets dans notre quotidien
- Qui trie bien vivra mieux demain
- Visite d'un centre de tri d'emballages ménagers
- Visite de Biopole

Bobo Planète

- Trie-moi bien

Tout l'toutim

- Atelier d'art plastique

Ville d'Angers, direction Environnement et déchets

- Made in Angers

Nettoyons la nature



Durée : 1 journée
(dernier week-end
de septembre).

Coût : gratuit.



Thématique principale

Gestion des déchets

Objectifs pédagogiques

- Impulser un comportement respectueux vis-à-vis des milieux naturels et urbains.
- Initier aux problématiques du recyclage et du tri des déchets.

Description

- Ramassage des déchets sur les berges de la Maine (de l'île Saint-Aubin au seuil de Maine) et de la Sarthe (du bec de Loire à l'île Saint-Aubin).

Public visé

- Tout public, à partir de 7 ans.

Nombre de participants

- Illimité : en 2008, 130 participants.

Lieux de l'intervention

- Sur les berges des rivières choisies.

Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

Ablette angevine



Association agréée pour la protection des milieux aquatiques (AAPPMA).

Contact :

du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures.

67, rue Saint-Nicolas
49100 Angers

Tél. : 02 41 88 32 26

Site Internet :
www.abletteangevine.com

E-mail :
info@abletteangevine.com





Fabrication de papier rustique

Durée : 1 séance de 3 heures:

Coût : participation matérielle
(achat d'encre ou autre)
+ frais de déplacement.

SOMMAIRE



Thématique principale

Gestion des déchets

Autres thématiques

- Consommation responsable.
- Droits et devoirs des citoyens.

Objectifs pédagogiques

- Être sensibilisé à la notion de recyclage.
- Éviter le gaspillage grâce à la récupération de vieux papiers.
- Apprendre à fabriquer du papier.
- Développer son sens artistique en réalisant des créations.

Description

Dans le cadre des actions de mixité sociale et d'intergénération, cet atelier permet à toute personne, quels que soient son niveau et ses compétences, d'acquérir un savoir-faire, tout en permettant une reconnaissance sociale de l'animateur.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 4 à 18 ans.

Autres

- Maison de retraite.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieux de l'intervention

- Dans les locaux de l'association.
- Toute structure en faisant la demande.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Un point d'eau.
- Électricité.



Angers Centre Animation



Association
ayant pour objet l'animation
d'une maison de quartier
(centre-ville) et la mise en place
d'actions de mixité sociale
et d'intergénération.

Contact : Sylvain Paviot
à tout moment.

15, rue Thiers
49100 Angers

Tél. : 02 41 86 05 05

Fax : 02 41 86 05 05

Site Internet :

www.angerscentreanimation.fr

E-mail : sylvainpaviot-aca@yahoo.fr

Comment limiter et traiter nos déchets ?



Durée : de 1 h 30 à 3 heures
pour les collégiens
et les lycéens.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Gestion des déchets

► Autre thématique

- Consommation responsable.

► Objectif pédagogique

- Informer et sensibiliser les élèves à l'écoconsommation et à la gestion des déchets ménagers (impacts environnementaux, filières d'élimination, alternatives, coûts...).

► Description

Les interventions ont comme thème général la gestion des déchets.

Collège et lycée

- Vidéo projection pour présenter la prévention et la gestion des déchets à Angers Loire Métropole.
- Jeu sur les économies de matières premières liées au recyclage.
- Quiz par équipe sur les déchets.
- Possibilité d'approfondissement en mettant en œuvre un jeu de rôle sur la fermeture d'une décharge non contrôlée dans la commune.



► Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.

► Périmètre de l'intervention

- La communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.



angers loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire Métropole

Direction
Environnement et déchets

Les ambassadeurs du tri ont pour mission de sensibiliser les habitants et les publics relais à la prévention et au traitement des déchets.

Contact : Stéphanie Cousseau

Biopole
Centre technique
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Tél. : 02 41 05 54 35
E-mail : stephanie.cousseau
@angersloiremetropole.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés :
vitrines du recyclage ;
exposition sur le tri, le recyclage
et la prévention des déchets
(compostage, déchets dangereux
des ménages...) ;
deux Caddie de prévention ;
classeur pédagogique de la malle Rouletaboule ;
DVD « Fred et Jamy se recyclent »
et « Ma petite planète chérie ».

Objectif pédagogique :
sensibiliser le grand public
et les scolaires à la prévention
et au tri des déchets.

Les déchets dans notre quotidien



Durée : 1 séance de 3 heures pour le cycle 2 ;
2 séances de 3 heures pour le cycle 3.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Gestion des déchets

► Autre thématique

- Consommation responsable.

► Objectif pédagogique

- Sensibiliser les élèves à l'écoconsommation et à la gestion des déchets ménagers.

► Description

- Un ambassadeur du tri intervient dans la classe (après un travail préalable de questionnement), pendant une ou deux demi-journées. Lors de cette sensibilisation, les enfants (par petits groupes) participent à des activités ludiques et variées afin de prendre conscience de la production importante de déchets dans notre société, de l'impact de ceux-ci sur notre environnement, et découvrent les moyens et les actions possibles pour les limiter et les traiter (recyclage, compostage, incinération, enfouissement).
- Animation construite à partir de la malle Rouletaboule.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.

► Périmètre de l'intervention

- La communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.



Angers Loire Métropole

Direction

Environnement et déchets

Les ambassadeurs du tri ont pour mission de sensibiliser les habitants et les publics relais à la prévention et au traitement des déchets.

Contact : Stéphanie Cousseau

Biopole

Centre technique

49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Tél. : 02 41 05 54 35

E-mail : stephanie.cousseau@angersloiremetropole.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés :

vitrines du recyclage ;
exposition sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets (compostage, déchets dangereux des ménages...) ;
deux Caddie de prévention ;
classeur pédagogique de la malle Rouletaboule ;
DVD « Fred et Jamy se recyclent » et « Ma petite planète chérie ».

Objectif pédagogique :

sensibiliser le grand public et les scolaires à la prévention et au tri des déchets.

Qui trie bien vivra mieux demain



Durée : 1 séance de 30 minutes à 2 heures.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Gestion des déchets

► Autre thématique

- Consommation responsable.

► Objectif pédagogique

- Sensibiliser les enfants au tri et au temps de dégradation des déchets dans la nature.

► Description

- Chaque action est adaptée à l'âge des enfants, au lieu et au projet de l'équipe d'animation. Les jeux utilisés sont : le jeu du relais, la chasse aux déchets, la main dans le sac, des dessins animés...

► Publics visés

Centres de loisirs

- De 4 à 18 ans.

Autres

- Foyer de jeunes.
- Centre Léo-Lagrange.



► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- La communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.



angers loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire Métropole

Direction

Environnement et déchets

Les ambassadeurs du tri ont pour mission de sensibiliser les habitants et les publics relais à la prévention et au traitement des déchets.

Contact : Stéphanie Cousseau

Biopole

Centre technique

49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Tél. : 02 41 05 54 35

E-mail : stephanie.cousseau

@angersloiremetropole.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés :
vitrines du recyclage ;
exposition sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets (compostage, déchets dangereux des ménages...) ;
deux caddies de prévention ;
classeur pédagogique de la malle Rouletaboule ;
DVD « Fred et Jamy se recyclent » et « Ma petite planète chérie ».

Objectif pédagogique :
sensibiliser le grand public et les scolaires à la prévention et au tri des déchets.

Visite d'un centre de tri d'emballages ménagers



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Gestion des déchets

► Objectif pédagogique

- Comprendre le fonctionnement d'un centre de tri et l'intérêt de bien trier ses déchets.

► Description

Visite du centre de tri, comprenant :

- un jeu sur les bons gestes du tri ;
- le visionnage d'une vidéo sur le fonctionnement d'un centre de tri et le recyclage.

► Public visé

- À partir de 10 ans.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 20.

► Lieu de l'intervention

- Centre de tri Paprec à Seiches-sur-le-Loir.

► Périmètre de l'intervention

- La communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.



angers loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire Métropole

Direction

Environnement et déchets

Les ambassadeurs du tri ont pour mission de sensibiliser les habitants et les publics relais à la prévention et au traitement des déchets.

Contact : Stéphanie Cousseau

Biopole

Centre technique

49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Tél. : 02 41 05 54 35

E-mail : stephanie.cousseau
@angersloiremetropole.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés :

- vitrines du recyclage ;
- exposition sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets (compostage, déchets dangereux des ménages...) ;
- deux Caddie de prévention ;
- classeur pédagogique de la malle Rouletaboule ;
- DVD « Fred et Jamy se recyclent » et « Ma petite planète chérie ».

Objectif pédagogique :
sensibiliser le grand public
et les scolaires à la prévention
et au tri des déchets.

Visite de Biopole



Durée : 1 séance de 1 h 30 à 2 heures.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Gestion des déchets

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le traitement des ordures ménagères par biométhanisation.
- Comprendre l'intérêt de bien trier ses déchets.

Description

Visite de Biopole (centre de valorisation des déchets ménagers), comprenant :

- des activités manipulatoires ;
- un jeu interactif ;
- le visionnage d'une vidéo sur le traitement mécanobiologique ;
- déchethèque « Pour bien trier ».

Public visé

- À partir de 10 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 34.

Lieu de l'intervention

- Biopole, à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Périmètre de l'intervention

- La communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.



angers loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire Métropole

Direction

Environnement et déchets

Les ambassadeurs du tri ont pour mission de sensibiliser les habitants et les publics relais à la prévention et au traitement des déchets.

Contact : Stéphanie Cousseau

Biopole

Centre technique

49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Tél. : 02 41 05 54 35

E-mail : stephanie.cousseau

@angersloiremetropole.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés :
vitrines du recyclage ;
exposition sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets (compostage, déchets dangereux des ménages...) ;
deux Caddie de prévention ;
classeur pédagogique de la malle Rouletaboule ;
DVD « Fred et Jamy se recyclent » et « Ma petite planète chérie ».

Objectif pédagogique :
sensibiliser le grand public et les scolaires à la prévention et au tri des déchets.

Trie-moi bien



Durée : 1 séance de 1 heure
par groupe (2 interventions
par demi-journée).

Coût : 95 € TTC la demi-journée
(hors frais de déplacement
au-delà de l'agglomération
d'Angers).

SOMMAIRE



Thématique principale

Gestion des déchets

Objectifs pédagogiques

- Préserver notre planète en adoptant des gestes écocitoyens.
- Sensibiliser les enfants à la prévention des déchets ménagers en travaillant sur les principes de la réduction des déchets ; du tri sélectif des emballages et des erreurs de tri ; des déchets verts, du compostage et du recyclage.

Description

L'animation se déroule
sur une heure, par petits groupes :

- découverte du monde à l'aide d'un globe terrestre gonflable de 80 centimètres de diamètre ;
- jeux de rôle : à partir d'emballages réels (carton, plastique, métal, verre), déguiser les enfants dans les différents éléments pour les amener à prendre conscience de la quantité d'emballages produits au quotidien et les encourager à pratiquer le tri sélectif.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).
- Cycle 2 (de la grande section au CE1).

Centres de loisirs

- De 2 à 7 ans.

Nombre de participants

- 25 au maximum.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Région Pays de la Loire.



Bobo Planète



Association ayant pour objet la sensibilisation à l'environnement en milieu scolaire et accueils de loisirs. L'association aborde les thèmes suivants : le tri et la prévention des déchets ; le cycle de l'eau et ses économies ; les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Contact : Marika Latzko

du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures.

**13, rue Saint-Éupéry
49100 Angers**

Tél. : 09 71 22 56 93

Site Internet :
www.boboplanete.fr

E-mail :
secretariat@boboplanete.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils loués
au prix de 290 € TTC par trimestre
ou vendus au prix de 1 885 € TTC,
et formation pour leur utilisation.

L'outil pédagogique
« Trie-moi bien »

s'accompagne d'un DVD.

Il contient 20 éléments (ballon-planète,
déguisements-emballages, légumes déhoussables,
composteur, sac de tri).

Objectif pédagogique :
déguiser les enfants

dans les différents éléments
pour les amener à une prise de conscience
de la quantité d'emballages produits
au quotidien et les encourager à trier
les déchets.

Atelier d'art plastique

Durée : la fréquence et la durée de l'intervention dépendent de la nature du projet.

Coût : selon le projet.



Thématique principale

Gestion des déchets

Autres thématiques

- Développement durable.
- Culture.

Objectifs pédagogiques

- Donner un accès à la culture pour tous en utilisant des matériaux de récupération.
- Valoriser le savoir-faire et le savoir-être au travers des arts plastiques.

Description

Réalisation d'œuvres plastiques à partir d'objets récupérés avec des habitants, des écoliers, des associations.

Publics visés

Établissements scolaires

- Tous les niveaux.

Centres de loisirs, maisons de quartier, espaces jeunesse, etc.

- De 4 à 18 ans.

Autre

- Tous publics.



Nombre de participants

- Suivant le projet.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Région Pays de la Loire.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Liste donnée en fonction du projet.



Tout l'toutim

Association ayant pour objet le développement d'actions autour des objets de récupération.

Contact : Yanek Chomicki

Tél. : 06 60 95 11 36

E-mail : toutltoutim@gmail.com





Thématique principale

Gestion des déchets

► Objectif pédagogique

- Sensibiliser à la propreté des rues et à la gestion des déchets (tri).

► Description

- Présentation des activités de la Propreté publique et des dispositifs ou services mis à la disposition des Angevins.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Au centre technique de l'environnement.



Ville d'Angers

Direction
Environnement
et déchets



Service Propreté
publique

Ce service est chargé de l'entretien des espaces publics, du nettoyage des places de marché, de la gestion du parc de sanitaires publics et des douches municipales, de la lutte antigraffiti et de toute la problématique de l'animal en ville (chats, chiens, rats, insectes, pigeons...).

Dans ce cadre, les actions menées pour le développement durable sont multiples :

- utilisation de l'eau de la piscine de la Baumette pour le lavage des rues ;
- recherche et acquisition de matériels à faible consommation d'eau et de carburant ;
- emploi de personnes en insertion (Tremplin Travail, contrat d'aide à l'emploi) ;
- baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires, remplacés par des solutions alternatives, désherbage à la mousse de coco, à l'eau chaude ou à la main.

Contact : Bernard Retif

Centre technique
de l'environnement
34 bis, boulevard d'Arbrissel
49000 Angers

Tél. : 02 41 54 56 00

Fax : 02 41 56 54 29

E-mail :

bernard.retif@ville.angers.fr





Thématique

Santé et bien-être

« Je prends soin de moi. »

« Les êtres humains ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. »

(Conférence de Rio, principe 1.)



1 À l'échelle internationale

Constats

- Entre les pays en développement et les pays développés, il existe une différence moyenne de 30 ans d'espérance de vie (47 ans, 77 ans).
- Actuellement, 42 millions de personnes sont affectées par le virus du sida, dont 95 % vivent dans les pays en développement.
- En Afrique du Sud, près de 11 % de la population est séropositive (l'épidémie de sida aura bientôt anéanti les acquis du développement en Afrique...).
- Plus de 1 million de personnes meurt chaque année du paludisme.
- Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 11 millions d'enfants vont mourir cette année de causes qui sont en grande partie évitables.



Enjeux

- Réduire les inégalités face à la santé : permettre à chaque individu l'accès aux soins ; les individus les moins favorisés doivent pouvoir bénéficier des nouveaux traitements et médicaments (sans considération de profit).
- Développer la prévention face aux risques sanitaires dans les pays en développement.

2 En France

Constats

- Dans le nord de la France, les hommes vivent 4,5 ans de moins qu'en Île-de-France.
- 1 ouvrier sur 10 n'a pas d'assurance complémentaire.
- Le tabac cause environ 66 000 décès par an, et en moyenne les ouvriers fument 2 fois plus que les cadres.

Enjeu

- Permettre à chacun d'avoir accès aux meilleurs soins.

③ Exemples d'actions...

Action menée par la Ville d'Angers

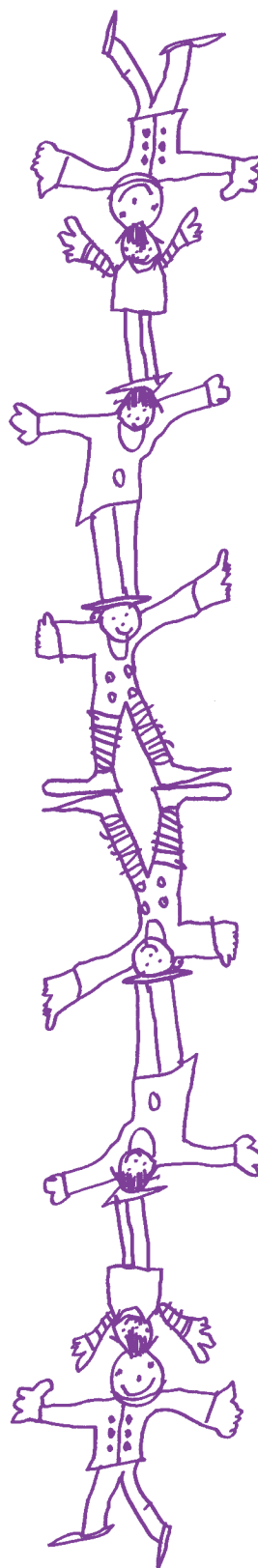
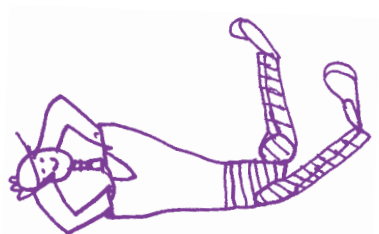
- La Ville d'Angers intervient dans les écoles maternelles et primaires pour favoriser l'hygiène buccodentaire et dépister les caries et anomalies.

Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- Prévenir les risques sanitaires et d'intoxication.
- Veiller à la bonne santé des enfants et à leur épanouissement physique (être attentif au mal-être des enfants, aux troubles du comportement alimentaire...).
- Adopter des modes de vie favorables à un état de bien-être : alimentation équilibrée et variée, limiter le poids des cartables, réduire les nuisances sonores, aménager les horaires...
- Favoriser et développer les activités sportives et les sorties en plein air.

Actions à l'échelle des enfants

- J'apprends à connaître les conséquences de mes pratiques sur ma santé (tabac, alcool, drogue...).
- Je connais et je préviens les risques sanitaires.
- Je fais attention à mon équilibre alimentaire (je mange des fruits et légumes tous les jours) et à ma santé buccodentaire (je me lave les dents au moins deux fois par jour).
- Je préserve ma santé : je ne me couche pas trop tard ; je fais du sport ; je fais attention à ce que mon cartable ne soit pas trop lourd...





DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

ADOT 49

- Le don d'organe : information auprès des lycéens

Association départementale de protection civile 49

- Formation aux premiers secours

Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie 49

- Bien grandir

Comité départemental des secouristes français Croix-Blanche

- Formations de secourisme

Création Danse

- « Dans mon sang, y a des p'tites bêtes » ou comment parler du VIH-sida et l'appivoiser

MAE Solidarité

- Prévention santé dans les établissements scolaires
- Prévention des accidents domestiques

UFSBD 49 (Union française pour la santé buccodentaire)

- Prévention buccodentaire

Ville d'Angers :

– direction Santé publique

- Promotion de la santé

– direction Sécurité – Prévention

- Les déplacements sur la voie publique

Le don d'organe

Information auprès des lycéens

Durée : intervention
de 1 heure à 1 h 30.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Santé et bien-être

Objectif pédagogique

- Informer et sensibiliser.

Description

Information auprès des lycéens du département, accompagnée d'un médecin du CHU d'Angers.

Publics visés

Établissements scolaires
– Lycée.

Autres

- Écoles supérieures et grand public.

Nombre de participants

- Plus de 60.

Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.
- Salles communales.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Vidéoprojecteur.

Partenariat

- Agence de la biomédecine.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils donnés :
affiche et plaquette.

Objectif pédagogique :
véhiculer l'information
afin de sensibiliser le public
au don d'organes.



ADOT 49

L'association pour le don d'organes et de tissus humains de Maine-et-Loire a été créée en mars 1989.

L'une de ses principales activités est l'information donnée dans les établissements scolaires et universitaires, la sensibilisation au don d'organes. Elle amène ainsi le public à se positionner face au don quand tout va bien.

Contact : Marie-Hélène Vaulerin, présidente,
le mercredi après-midi
de 14 heures à 18 h 30.

Maison des associations
7, avenue de l'Europe
49130 Les Ponts-de-Cé

Siège social :
Établissement français du sang
Maine-et-Loire
16, boulevard Mirault
BP 30310

49103 Angers Cedex 02

Tél. : 02 41 44 22 21

Site Internet :

www.france-adot.org

E-mail : adot49@hotmail.fr

Formation aux premiers secours



Durée : formation de 10 heures.

Coût : 65 € TTC par personne.

SOMMAIRE



Thématique principale

Santé et bien-être

► Autre thématique

- Droits et devoirs des citoyens.

► Objectif pédagogique

- Apprendre les gestes qui sauvent.

► Description

- L'association propose plusieurs formations en secourisme, notamment la formation aux premiers secours permettant une initiation aux gestes qui sauvent. Elle est composée de modules théoriques, puis de mises en pratique.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 12 à 18 ans.

► Nombre de participants

- Moins de 10.

► Lieux de l'intervention

- Dans les locaux de l'association, de l'établissement scolaire ou dans le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Tableau.
- Rétroprojecteur.
- Vidéoprojecteur.

Association départementale de protection civile 49



Association proposant des cours de secourisme et la mise en place de postes de premiers secours dans les manifestations.

**29, avenue de la République
49800 Trélazé**

Tél. : 02 41 34 54 00

Fax : 02 41 34 54 00

Site Internet :

www.protectioncivile49.fr

E-mail : maine-et-loire@protection-civile.org

@protection-civile.org



Possibilité d'adapter les formations
pour le public adulte.



Bien grandir



Thématique principale

Santé et bien-être

Objectifs pédagogiques

- Prévenir et réduire les risques liés aux consommations de substances psychoactives chez les jeunes.
- Retarder l'âge des premières expérimentations.

Description

- Dans une démarche de prévention, mettre en œuvre des ateliers d'information et de débat (5 ou 6 sur une année scolaire) impliquant les jeunes afin de susciter une réflexion sur la consommation de substances psychoactives.
- Sensibiliser les jeunes en proposant des supports de prévention, avec le soutien d'intervenants artistiques spécialisés (expos, affiches, dépliants, vidéo, théâtre, pages Internet...).
- Participer à des actions santé (forums, semaines de prévention...) à la demande des acteurs éducatifs.
- Accompagner l'organisation de fêtes ou soirées pour réduire les prises de risques.



Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 12 à 18 ans.

Autres

- Toute structure accueillant un public jeune.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés ou vendus et formation concernant leur utilisation :
plaquettes sur divers produits licites ou illicites ; brochures d'information ; DVD ; livres.

Objectif pédagogique :
prévenir et réduire les risques liés aux consommations de substances psychoactives.



Durée : la fréquence et la durée de l'intervention dépendent de la nature du projet.

Coût : 15 € TTC correspondant à l'adhésion à l'association.



Association Nationale de PRÉVENTION en ALCOOLOGIE et ADDICTOLOGIE

A.N.P.A.A. 49

Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie 49

Association ayant pour objet d'informer et de sensibiliser le grand public aux risques en matière d'addictologie et d'alcoologie, de réduire ces risques (fêtes, festivals, manifestations sportives) et d'accompagner et former des personnes relais (professionnels et bénévoles).

Contact : Catherine Brecheteau
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 heures.

**12, rue Martin-Luther-King
49000 Angers**

Tél. : 02 41 05 06 50

Fax : 02 41 05 06 51

Site Internet : www.anpaa.asso.fr

E-mail : anpaa49@anpaa.asso.fr



Formations de secourisme



Durée : la durée et la fréquence des interventions dépendent de la nature de la formation.

Coût : le tarif dépend de la nature de la formation.

SOMMAIRE



Thématique principale

Santé et bien-être

► Objectif pédagogique

- Former aux gestes qui sauvent.

► Description

Le comité départemental des secouristes français Croix-Blanche propose plus de 20 formations qui vont de la découverte des premiers secours à la formation de moniteurs de secourisme.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 12 à 18 ans.

► Nombre de participants

- Moins de 10 par animateur.

► Lieux de l'intervention

- Dans les locaux de l'association.
- Tout lieu où la formation est demandée.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

À noter

Possibilité d'adapter les formations à un public adulte.



Comité départemental des secouristes français Croix-Blanche



Association proposant des formations de secourisme et la mise en place de postes de secours dans les manifestations. Les formations dispensées vont de la découverte des premiers secours à la formation de moniteurs de secourisme.

Contact : Marielle Falour
après 17 h 30.

17, cité Vauban
49000 Angers

Tél. : 02 41 87 98 78

Site Internet :
www.croixblanche.org

E-mail :
croixblanchecomite49@sfr.fr

« Dans mon sang, y a des p'tites bêtes »

ou comment parler du VIH-sida et l'apprivoiser



Durée : 1 ou 2 séances de 2 heures (pour les plus jeunes, prévoir des séances fractionnées).

Coût : 100 € TTC pour 1 séance de 2 heures.



Thématique principale

Santé et bien-être

Autre thématique

- Solidarité locale.

Objectifs pédagogiques

- Aider les enfants à comprendre et à tolérer la maladie du VIH-sida.
- Lutter contre les discriminations.

Description

- Découverte du livre « Dans mon sang, y a des p'tites bêtes ».
- Témoignage de la maman d'un enfant séropositif au VIH.
- Échange avec les enfants sur leurs propres représentations (paroles ou dessins).
- Information simple sur la maladie.
- Évocation des discriminations et des différences liées aux malades.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).
- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 4 à 12 ans.

Autres

- Structure associative, maison de quartier...

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- De préférence dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs, mais sinon dans les locaux de l'association.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Si l'intervention est scindée en deux séances, prévoir un lecteur DVD et une télévision.



Création Danse

Association ayant pour objet la création artistique, notamment chorégraphique et théâtrale, autour de thèmes de société.

Contact : Marie Pasquier

du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures.

5, place Kennedy
49100 Angers

Tél. : 02 41 88 45 38

Fax : 02 41 88 45 38

Site Internet : www.mariepasquier.blogspot.com

pasquier.blogspot.com

E-mail : atelierdelacite.angers@wanadoo.fr

@wanadoo.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outil prêté ou vendu au prix de 10 € :
le livre « Dans mon sang, y a des p'tites bêtes ».

Objectif pédagogique :
permettre aux jeunes enfants d'aborder de façon concrète le problème de la discrimination.



Retrouvez toutes les actions de l'association Création Danse sur
<http://atelierdelaciteangersaboutdumonde.blogspot.fr>

Prévention santé dans les établissements scolaires



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Santé et bien-être

Autres thématiques

- Agriculture et alimentation.
- Transports et déplacements.

Objectifs pédagogiques

L'association intervient sur deux thématiques :

- l'éducation à la santé ;
- la prévention des accidents de la circulation.

Description

- Concernant l'éducation à la santé : sensibiliser les jeunes au danger du tabac et atteindre l'objectif « jamais la première ».
- Concernant les accidents de la circulation : sensibiliser les jeunes aux dangers de la drogue au volant.

Publics visés

Établissements scolaires

- De la grande section au CM2.
- Collège.
- Lycée.



Nombre de participants

- Jusqu'à 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire (de préférence).

Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.



MAE Solidarité



Association ayant pour objet la protection de l'enfant à travers des campagnes de prévention dans les établissements scolaires.

**25, rue Louis-Gain
49100 Angers**

Tél. : 02 32 83 60 49

Fax : 02 41 18 82 29

Site Internet : www.mae.fr

E-mail : mae49@mae.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés et formation à leur utilisation.

La MAE met à la disposition des acteurs de l'éducation de nombreux outils pédagogiques que vous pouvez consulter sur son site Internet : www.mae-prevention.org

Objectif pédagogique :

la prévention en matière de santé auprès des enfants (accidents domestiques, accidents de la circulation, éducation à la citoyenneté, éducation à la santé).

Prévention des accidents domestiques



Coût : gratuit.



Thématique principale

Santé et bien-être

► Objectif pédagogique

- Faire reconnaître de façon ludique les objets dangereux de la maison et les situations qui présentent un danger.

► Description

Les tapis de jeu de l'oie « Hector, apprends-moi à porter secours » sont à l'usage des enfants. Ils abordent les thèmes des gestes de secours et de la prévention des accidents de la vie quotidienne. Ils sont la copie conforme des jeux de l'oie imprimables dans l'outil « Hector, apprends-moi à porter secours ». Le tapis orange présente des objets dangereux, alors que le tapis bleu montre des situations de danger.

► Publics visés

- Établissements scolaires**
 - De la petite section au CM2.
- Centres de loisirs**
 - De 2 à 12 ans.

► Nombre de participants

- Jusqu'à 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- Département.



MAE Solidarité



Association ayant pour objet la protection de l'enfant à travers des campagnes de prévention dans les établissements scolaires.

**25, rue Louis-Gain
49100 Angers**

Tél. : 02 32 83 60 49

Fax : 02 41 18 82 29

Site Internet : www.mae.frE-mail : mae49@mae.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêts et formation à leur utilisation.
La MAE met à la disposition des acteurs de l'éducation de nombreux outils pédagogiques, que vous pouvez consulter sur son site Internet : www.mae-prevention.org

Objectif pédagogique :
la prévention en matière de santé auprès des enfants (accidents domestiques, accidents de la circulation, éducation à la citoyenneté, éducation à la santé).

Prévention buccodentaire

Durée : 1 séance de 1 heure.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Santé et bien-être

Autre thématique

- Agriculture et alimentation.

Objectifs pédagogiques

- Éduquer sur l'hygiène dentaire (carie, brossage, comportement à risque...) et l'alimentation.
- Motiver le public pour modifier son comportement alimentaire en expliquant l'importance du brossage quotidien des dents.
- Permettre l'acquisition de connaissances.
- Inciter les familles à utiliser les moyens de prévention (scellement des sillons, examen buccodentaire) et à pratiquer des soins précoces.

Description

- Intervention d'un chirurgien dentiste à l'aide de supports pédagogiques adaptés à l'âge du public : travail et échanges.
- Remise de matériels (kits de brossage, affiches, dépliants).

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).
- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Centres de loisirs

- De 2 à 15 ans.

Autres

- Structure pour enfants handicapés.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Magnétoscope, lecteur DVD ou vidéoprojecteur.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés :
cassettes vidéo ; CD-ROM ; livres ; jeux ;
affiches ; dépliants ; maxi-mâchoire
avec maxi-brosse, moulage d'une denture mixte
(dents de lait, dents définitives), dents en coupe.

Objectifs pédagogiques : promouvoir les règles fondamentales d'une bonne hygiène dentaire (alimentation, brossage, visite chez le dentiste) ; aborder l'anatomie des dents, l'alimentation, la carie, les traumatismes, le déroulement d'une visite chez un praticien, les actes de prévention ; permettre une prise de conscience de l'enfant et de sa famille concernant l'importance d'une bonne hygiène dentaire (brossage, alimentation, soins précoces) et faire connaître les actes de prévention dont peuvent bénéficier les enfants et leur famille.



UFSBD 49

L'Union française pour la santé buccodentaire Maine-et-Loire a pour objet d'améliorer et de promouvoir la prévention et l'hygiène buccodentaire auprès des enfants et adolescents scolarisés en Maine-et-Loire, auprès des adultes et enfants en situation de handicap et auprès des populations en situation de précarité. Elle a également pour mission de former des partenaires relais.

Contact : secrétariat
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h 30
et de 14 heures à 17 heures.

7, boulevard Marc-Leclerc
49100 Angers

Tél. : 02 41 86 93 21

Fax : 02 41 86 93 21

Site Internet : www.ufsbd.com

E-mail : ufsbd49@netmedicom.com



Promotion de la santé

Durée : la fréquence et la durée de l'intervention dépendent de la nature du projet.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Santé et bien-être

Objectif pédagogique

Ces actions de promotion de la santé ont pour objectif de développer et renforcer la capacité des enfants et/ou des jeunes à être acteurs de leur propre santé.

Description

Il n'existe pas d'action « clés en main ». En effet, le projet pédagogique est une coproduction des animateurs de la direction Santé publique, des acteurs de l'équipe éducative et, idéalement, des jeunes. Il peut aborder divers thèmes : sommeil, nutrition, santé buccodentaire, prévention soleil, prévention des risques auditifs, prévention des accidents de la vie courante, hygiène, sexualité-IST-puberté, addictions et conduites à risques.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 1 (de la petite section à la grande section).
- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 2 à 18 ans.

Nombre de participants

- Le nombre de participants dépend de la nature du projet.

Lieu de l'intervention

- Le lieu de l'intervention dépend de la nature du projet.

Périmètre de l'intervention

- Angers.

Partenariat

En fonction de l'action, des acteurs locaux et/ou des experts de la thématique concernée peuvent être associés.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêts et formation à leur utilisation : mallettes pédagogiques, jeux, brochures, livres...



Ville d'Angers

Direction
Santé publique



Service Éducation et promotion de la santé

La direction Santé publique inscrit son action dans cinq thématiques : éducation et promotion de la santé, santé mentale, handicap et accessibilité, risques sanitaires, coopération santé avec Bamako. Ses interventions peuvent prendre la forme de projets collectifs comme d'accompagnements individuels, d'actions de proximité dans les quartiers comme d'événements à l'échelle de la ville. Elles s'inscrivent très souvent dans le cadre de partenariats institutionnels et associatifs, mais également avec les habitants, notamment au sein des collectifs santé. Le développement durable est présent dans toutes les actions, puisqu'elles ont pour objectif de permettre à chacun de faire des choix, d'être acteur de sa santé ou d'exercer sa citoyenneté.

Contact : Nathalie Garnier

2 bis, rue des Ursules
49000 Angers

Tél. : 02 41 05 44 19

Fax : 02 41 05 39 17

E-mail :

nathalie.garnier@ville.angers.fr

Les déplacements sur la voie publique



Durée : 1 séance de 1 heure.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Santé et bien-être

Autres thématiques

- Droits et devoirs des citoyens.
- Transports et déplacements.

Objectif pédagogique

- Rappeler, notamment aux plus jeunes, les risques encourus lors des déplacements sur la voie publique.

Description

- Interventions pédagogiques dans les écoles, collèges et centres d'apprentissage afin de sensibiliser les élèves aux dangers des déplacements sur la voie publique.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Centres de loisirs

- De 4 à 15 ans.

Autres

- Centre d'apprentissage.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Angers.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- TV et magnétoscope.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés et formation à leur utilisation.

Vidéo de la sécurité routière « Max dans la rue » (20 dessins animés), destinée aux 3-6 ans (cassette).

CD-ROM destiné aux CP-CE1 présentant la bande dessinée « Max dans la rue » qui propose la définition du vocabulaire en lien avec la rue, les feux tricolores, les principaux panneaux que l'on peut rencontrer, la ceinture de sécurité...

CD-ROM destiné aux CE2-CM1-CM2 présentant un diaporama qui aborde la définition du vocabulaire en lien avec la rue, la description d'un vélo et le comportement à vélo. Il propose également un test.

DVD « Autopsie d'un accident » destiné aux collégiens, présentant un accident entre une voiture et un deux-roues et amenant les élèves à analyser les faits qui ont conduit à cette situation. CD-ROM de prévention routière « Coup de pouce solidaire au permis de conduire ».

Objectifs pédagogiques : sensibiliser et initier les enfants et les jeunes au comportement à adopter sur la voie publique ; développer la prévention routière.

Ville d'Angers

Direction Sécurité
Prévention



Service
Police municipale

La direction Sécurité – Prévention a pour vocation de préserver la tranquillité publique des Angevins, en complément de la police d'État et dans le cadre du pouvoir de police du Maire :

- en mettant l'accent sur la dissuasion, la présence visible et rassurante, la multiplication des contacts par une relation personnalisée, dans le suivi des affaires, avec un rôle d'intermédiaire et de relais ;
- en développant des dispositifs de prévention ou de coordination au plus près des Angevins et des acteurs locaux, tels que le contrat local de prévention et de sécurité ;
- en intervenant sur l'espace public, dans le cadre des compétences juridiques dévolues aux agents (surveillance des parcs et jardins, du stationnement et des abords des écoles) ;
- en assurant la gestion des contraventions et des objets trouvés.

Contact : Olivier Coheleach

17, rue Chevreul
49000 Angers

Tél. : 02 41 05 44 71

Fax : 02 41 05 39 19

E-mail :

olivier.coheleach@ville.angers.fr





Thématique

Solidarité internationale

« Le monde est un village...

J'aide les enfants d'ailleurs à avoir une vie meilleure. »

« Les États et les peuples doivent coopérer de bonne foi et dans un esprit de solidarité à l'application des principes consacrés dans la présente déclaration et au développement du droit international du développement durable. »

(Conférence de Rio, principe 27.)



1 À l'échelle internationale

Constats

- Parce que les enjeux d'une politique de développement durable sont mondiaux, la disparité criante entre les pays développés, majoritairement situés dans l'hémisphère nord, et les pays pauvres de l'hémisphère sud entraîne un besoin urgent de solidarité.
- Le nord de la planète possède 80 % des richesses mondiales pour 20 % de sa population, et inversement le Sud ne possède que 20 % des richesses mondiales pour 80 % de sa population.
- Au Mali, le PIB (produit intérieur brut) annuel par habitant est de 1 200 dollars. En France, il est de 33 800 dollars.
- Le choc démographique du sida est supérieur à celui de la première guerre mondiale.
- 42 % des enfants d'Asie du Sud et 45 % de ceux d'Afrique subsaharienne ne vont pas à l'école.



Enjeux

- Promouvoir un système de coopération et de solidarité associant collectivités, citoyens, associations, entreprises... et permettre aux pays en développement d'améliorer leurs conditions de vie, favoriser leur émergence et réduire les inégalités entre le Nord et le Sud.
- Appliquer les huit objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en 2000 par 190 États lors d'une conférence des Nations unies, cadre de référence pour les stratégies de coopération et de solidarité internationales.



2 En France

Constat

- En 2007, la France était le 6^e pays ayant le PNB (produit national brut) le plus élevé et le 10^e pays dans le classement de l'IDH¹ (indicateur de développement humain). À ce titre, elle a un devoir envers les pays les moins avancés et en développement.

Enjeux

- Soutenir toutes formes d'actions agissant en faveur des pays en développement et en concertation avec les habitants ; garantir une plus grande équité entre les citoyens, notamment en vue de promouvoir une consommation responsable.
- La France et la Suède sont à l'initiative d'un groupe de travail international qui a défini six biens publics mondiaux prioritaires (paix et sécurité, commerce international, stabilité financière, gestion durable des ressources naturelles, prévention et contrôle des maladies transmissibles, connaissance et recherche). Le Programme des Nations unies pour le développement a défini les biens publics mondiaux comme des « biens dont les avantages s'étendent à tous les pays, populations et générations ».

1. L'indicateur de développement humain est utilisé par le Programme des Nations unies pour le développement. Contrairement au revenu par habitant, l'IDH prend en compte le caractère multidimensionnel du développement. Il utilise quatre éléments (longévité, scolarisation, alphabétisation et niveau de vie) comme mesure indirecte de la qualité de vie.

3 Exemples d'actions...

Actions menées par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole

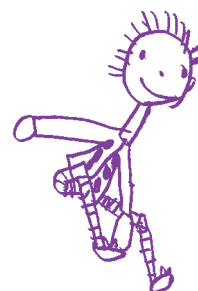
- Depuis 30 ans, la Ville d'Angers a développé une coopération originale avec Bamako, capitale du Mali, en affectant une enveloppe de l'ordre de 0,5 % de son budget annuel d'investissement à des actions d'aide au développement (secteurs de la santé, de l'éducation, des sports...). Cette nouvelle forme de coopération permet de démultiplier les échanges et la solidarité entre la population angevine et celle de Bamako, notamment à travers de nombreux réseaux étendus à la société civile.
- Angers Loire Métropole consacre 0,3 % de son budget annuel d'investissement à des projets en faveur du développement et correspondant à ses domaines de compétence (eau, déchets...).
- La Ville organise à Bamako des chantiers de rénovation de foyers de jeunes, d'écoles et de centres de santé.
- Elle construit des centres de lecture et d'animation pour les enfants des six communes de Bamako, des centres de santé communautaires, des plateaux sportifs.
- Elle équipe des puits en châteaux d'eau et bornes-fontaines et organise la gestion des déchets.
- Elle organise des formations pour les cadres sportifs, les dirigeants et techniciens de Bamako.
- Les bibliothèques d'Angers aident à l'édition d'albums, y compris bilingues (français-bambara), pour les jeunes lecteurs angevins et maliens.

Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- Promouvoir et participer aux actions de solidarité internationale, y impliquer tous les acteurs.
- Jumeler son établissement scolaire avec un établissement d'un pays en développement (par exemple, Bamako au Mali).
- Améliorer la connaissance des enjeux de solidarité internationale en créant des événements (exposition, conférence-débat, repas) sur cette thématique et en y associant l'ensemble des acteurs de l'école.
- S'inscrire dans le projet Ville amie des enfants.
- Acheter des produits du commerce équitable.
- Veiller à ce que la fabrication des produits proposés dans l'école soit réalisée en conformité avec la loi Le Texier du 9 juin 1999 relative à la protection de l'enfance.

Actions à l'échelle des enfants

- Je m'intéresse aux autres modes de vie de ma planète.
- Je choisis un correspondant étranger.
- J'achète des produits du commerce équitable.





DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

Action contre la faim

- La Course contre la faim

ADPT Élémen't'eres

- Relations interculturelles

Aide et action

- Sensibilisation à la cause de l'éducation pour tous

CASI 49

- Éducation à la citoyenneté internationale

Itinéraire Sud

- Sensibilisation à la solidarité internationale par la lecture

Niger École de l'Acacia

- École de l'Acacia

La Course contre la faim

Durée : 1 séance de 1 heure.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Solidarité internationale

Autres thématiques

- Agriculture et alimentation.
- Droits et devoirs des citoyens.
- Eau.
- Santé et bien-être.

Objectif pédagogique

- Faire découvrir aux enfants les problèmes liés à la faim dans le monde, les conditions de vie précaires de millions d'enfants, et surtout le fait que chacun peut être acteur de changement même si la tâche semble immense.

Description

Discussion avec les élèves du problème de la faim dans le monde, en partant de ce qu'ils en connaissent, avec des supports DVD qui présentent de manière adaptée à leur âge les actions d'ACF dans une mission différente chaque année. Les enfants sont par la suite conviés à participer à la Course contre la faim, sous forme de footing, sponsorisés par des gens de leur connaissance qui s'engagent à donner quelques euros par kilomètre parcouru par l'élève.



Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Nombre de participants

- 60 au maximum.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Lecteur DVD.



Action contre la faim

Association humanitaire de lutte contre la sous-nutrition.

Contact : M^{me} Togola

36, rue Saint-John-Perse
49800 Trélazé

Tél. : 06 09 86 69 26

Site Internet :

www.actioncontrelafaim.org

E-mail : acf.angers@yahoo.fr



Relations interculturelles

Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : 200 € TTC.

SOMMAIRE



Thématique principale

Solidarité internationale

Objectifs pédagogiques

- Connaître les effets et conséquences historiques de la colonisation sur l'éducation et les sociétés traditionnelles au Sénégal.
- Prendre conscience de ses représentations de l'autre.
- Donner des éléments de compréhension de la solidarité internationale (à ne pas confondre avec la générosité et le simple don, mais à concevoir comme un travail de coconstruction et de réciprocité).
- Promouvoir l'interculturalité.

Description

Mise en place de deux animations en lien avec la solidarité internationale.

Conséquences de la colonisation sur l'évolution des systèmes éducatifs traditionnels au Sénégal

- À partir d'un film réalisé par l'association sur les conditions de vie d'enfants des rues et d'enfants talibés au Sénégal, intervention didactique pour permettre aux jeunes de comprendre les causes historiques de cette situation et ses effets sur le sous-développement du pays.

La rencontre interculturelle dans la solidarité internationale (pour les élèves du lycée)

- Photo-langage afin de permettre l'expression des représentations de chacun de la solidarité internationale.
- Jeu de rôle sur l'interculturalité dans un projet de coopération.

Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 12 à 18 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

ADPT Élément'errres



Association de solidarité internationale ayant pour objet le soutien au développement humain, social et éducatif d'enfants des rues et en situation difficile dans la banlieue de Dakar au Sénégal.

Contacts :

M. Thianar Cissé, président et
M^{lle} Elsa Cardinal, administratrice
en journée.

Chez M. Mame Thianar Cissé
24, boulevard Jacques-Millot
49000 Angers

Tél. : 06 15 69 03 50 (M. Cissé)

Tél. : 06 30 88 30 30

(M^{lle} Cardinal)

Site Internet : www.adpt.fr

E-mail : thianar1@hotmail.com

E-mail : elsacardinal@hotmail.fr



Sensibilisation à la cause de l'éducation pour tous



Durée : 1 ou plusieurs séances de 1 heure à 1 h 30 selon l'âge du public.

Coût : frais éventuels de déplacement.



Thématique principale

Solidarité internationale

► Objectif pédagogique

- Faire connaître les besoins et les enjeux de l'éducation dans le monde.

► Description

- À partir de divers supports pédagogiques et selon la demande : panneaux d'exposition, livres, fiches pédagogiques, projection d'un film suivie d'un débat.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

Centres de loisirs

- De 7 à 15 ans.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

► Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Lecteur DVD ou vidéoprojecteur.



Aide et action

Association ayant pour objet de faire progresser la cause de l'éducation pour tous.

Contact : Claudine Pays
le mercredi ou le soir.

25, avenue Besnardière
49100 Angers

Tél. : 02 41 43 72 21

Site Internet :

www.aide-et-action.org

E-mail : claudine.pays@sfr.fr



Éducation à la citoyenneté internationale



Durée : 1 séance de 1 h 30 à 2 heures.

Coût : 60 € TTC.

SOMMAIRE



Thématique principale

Solidarité internationale

Autres thématiques

- Agriculture et alimentation.
- Consommation responsable.
- Culture.
- Droits et devoirs des citoyens.
- Eau.
- Santé et bien-être.

Objectif pédagogique

- Changer les mentalités, les comportements individuels et collectifs, afin de contribuer à la construction d'un monde juste et solidaire.

Description

La CASI 49 propose diverses interventions sur les thèmes de la solidarité internationale. Ces animations invitent les jeunes à débattre sur ces problématiques au cours d'ateliers d'échanges et s'appuient sur des outils pédagogiques comme des expositions ou des jeux.

Publics visés

Établissements scolaires

- Collège.
- Lycée.

Autres

- Adultes.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou autre lieu.

Périmètre de l'intervention

- La communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Supports de panneaux.
- Tables.
- Chaises.
- Vidéoprojecteur.



CASI 49

Regroupement de 30 associations œuvrant au bénéfice de la solidarité internationale : animations, information, éducation à la solidarité internationale et au développement durable ; animation d'une commission Commerce équitable et d'une commission Éducation à la citoyenneté internationale.

Contact : Rémy Thierry

de préférence le lundi et le jeudi de 15 heures à 17 heures.

34, avenue de Chanzy
49100 Angers

Tél. : 02 41 20 89 62

Site Internet : www.casi49.org

E-mail : casi49@laposte.net



Sensibilisation à la solidarité internationale par la lecture

Durée : 1 séance de 1 h 30.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Solidarité internationale

Objectifs pédagogiques

- Informer sur les problématiques de développement et les enjeux des relations Nord-Sud.
- Échanger des connaissances et des expériences en matière de solidarité internationale.
- Développer des pratiques alternatives ici et ailleurs.

Description

Animation d'un fonds documentaire accessible au public.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 7 à 18 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans les locaux des structures d'accueil (en plus des locaux de l'association Itinéraire Sud).

Périmètre de l'intervention

- La communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

À noter

Consultation possible
d'une base de données
(outils pédagogiques)
sur http://itinerairesud.free.fr/pmb/opac_css/index.php

Itinéraire Sud



Association ayant pour objet l'animation d'un centre de documentation consacré au développement et à la solidarité internationale.

Contact : Élise Charpentier en journée.

**9, rue Guynemer
49100 Angers**

Tél. : 06 77 13 72 82

Site Internet :
<http://itinerairesud.ritimo.info>

E-mail :
itineraire.sud@no-log.org



Les ouvrages sont prêtés aux collectivités ou associations après adhésion de 30 € par an.



École de l'Acacia



Durée : 1 séance de 2 heures.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Solidarité internationale

Objectif pédagogique

- Sensibiliser le public à la connaissance d'une autre culture ; découverte de conditions de vie difficiles, de la chance que constitue l'accès à l'école.

Description

Échanges de lettres ou actions en faveur de l'école, dans le cadre de la solidarité internationale.

Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.
- Lycée.

Centres de loisirs

- De 12 à 18 ans.

Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.

Périmètre de l'intervention

- Département.

Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Vidéoprojecteur.
- Écran.
- Ordinateur (si possible).

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés :
planches de présentation
du pays et de l'école
avec les phases de développement,
vidéos prises sur place.

Objectif pédagogique :
développer l'esprit de solidarité
des élèves.



Niger École de l'Acacia

Depuis 2007, l'association Niger École de l'Acacia a pour but la prise en charge d'une école primaire dans un village du Nord-Niger.

- 2007 : construction de la première classe.
- 2009 : deux classes.
- 2010 : dortoir.
- 2011 : trois classes.
- 62 élèves scolarisés en français.

Contact : Thérèse Godin

La Petite Chouanière
Chemin de la Papillaie
49000 Angers

Tél. : 02 41 73 01 90

Site Internet :

www.ecoledelacacia.org

E-mail : themaure@yahoo.fr







Thématique

Solidarité locale

« La nécessité de promouvoir un idéal commun à tous les secteurs de la société constitue l'un des principaux défis que la communauté internationale doit relever dans ses efforts visant à remplacer des modes de développement non viables par un processus de développement écologiquement rationnel et durable. L'édification de cet idéal commun reposera sur la volonté de tous les secteurs d'instaurer une véritable collaboration et un dialogue au sein de la société tout en reconnaissant les rôles, les responsabilités et les capacités respectives de chacun. »

(Action 21, chapitre 27.)

1 À l'échelle internationale

Constats

- En 1994, au Rwanda, en moins de 100 jours, plus de 1 million de personnes ont été exterminées ; personne n'est intervenu.
- En Afrique du Sud, l'apartheid a pris fin il y a moins de 20 ans.
- En Europe, la canicule de l'été 2003 a fait plus de 40 000 morts, pour la plupart des personnes âgées laissées seules.

Enjeu

- Favoriser la solidarité entre les hommes.



2 En France

Constats

- 5,5 millions de Français se déclarent handicapés, 2,3 millions d'entre eux touchent une allocation.
- À Paris, sur plus de 350 stations de métro, seulement 44 stations sont accessibles aux personnes handicapées.
- Entre le 28 octobre et le 17 novembre 2005, des jeunes des banlieues de la France entière, se disant « rejetés et incompris », incendient 9 193 véhicules ; la police pratiqua 2 921 interpellations, et 56 policiers furent blessés.
- La canicule de 2003 aurait provoqué la mort de 14 804 Français.
- En 2008, la police a recensé 1 135 « incidents » antisémites (profanation de cimetière, agression physique, attaque contre des biens, insultes et menaces), soit une augmentation de plus de 100 % en 3 ans.

Enjeux

- « Éduquer » à la solidarité locale.
- Renforcer les liens intergénérationnels.
- Développer la vie associative.
- Mieux intégrer les personnes handicapées.
- Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants.

3 Exemples d'actions...

Actions menées par la Ville d'Angers

- Depuis 1998, le CCAS (centre communal d'action sociale) anime l'opération « Grandir et vieillir ensemble », qui permet de recréer des activités communes entre les âges, de conforter le lien social, de favoriser l'échange entre les générations.
- Une Maison départementale des personnes handicapées a été créée avec le concours de la Ville.
- L'Observatoire de l'accessibilité : un des principes fondamentaux du plan de déplacements urbains est d'assurer le droit à la mobilité pour tous. Dans ce cadre et dans celui de la loi sur le handicap de 2005, il a été décidé de mettre en place un observatoire de l'accessibilité. Ses objectifs sont d'informer le public à mobilité réduite sur l'accessibilité des espaces urbains et des établissements recevant du public, et cela selon le type de handicap (moteur ou sensoriel), et de favoriser et inciter la mise en place d'une véritable chaîne de déplacements.
- Dans le cadre de sa politique d'aide au développement de la vie associative, la Ville d'Angers a créé le Centre angevin de ressources associatives (CARA), qui met à la disposition des associations tout type de matériel.

- La Ville met en place un accueil des nouveaux habitants dans les quartiers d'Angers.
- « Mix'âges » est un événement où se rencontrent toutes les générations afin d'échanger et de monter des projets ensemble.
- La Ville a créé le CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologiques d'Angers), lieu d'information et d'orientation des personnes âgées.
- La Ville soutient et encourage l'action « Lâche la violence » dans les écoles (Graine de citoyen).

Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- Lutter contre tous les genres de discrimination et d'exclusion : physiques, culturelles, sociales, générationnelles...
- S'ouvrir sur le tissu associatif du quartier.
- Travailler sur le lien intergénérationnel en faisant venir des personnes âgées au sein de l'école (soutien scolaire, lecture de contes, témoignages...).
- Créer des liens avec un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) : visite des ateliers, échanges avec une personne handicapée...
- Monter une exposition sur le handicap, sur l'exclusion sociale, la pauvreté en France...

Actions à l'échelle des enfants

- J'apprends à connaître les autres et à respecter leurs différences (je ne me moque pas des différences d'un camarade).
- J'aide les personnes âgées (dans le bus, je laisse ma place aux personnes âgées...).
- Je dialogue et je joue avec les enfants ou les personnes handicapées.
- J'offre de mon temps à une maison de retraite pour faire la lecture, des jeux.
- Je rejette la violence et je cherche à régler les différends par le dialogue.



Actions pédagogiques



SOMMAIRE

DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

GIAA (Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes)

- La personne aveugle dans la cité

La Taverne aux poètes

- Ateliers d'écriture intergénérationnels

La personne aveugle dans la cité



Durée : 1 séance de 1 h 30.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Solidarité locale

► Autre thématique

- Culture.

► Objectif pédagogique

- Faire découvrir aux enfants les techniques utilisées pour faciliter l'intégration sociale des non-voquants.

► Description

À l'aide de matériel spécialisé (jeux, livres, objets visuels), nous répondons aux questions relatives à l'utilisation du toucher et de l'ouïe.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 3 (du CE2 au CM2).
- Collège.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.

► Périmètre de l'intervention

- Département.



GIAA

(Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes)

Association ayant pour objet la promotion de la lecture, des études, du travail, des loisirs et de la culture des personnes aveugles ou malvoyantes.

Contact : Hervé Rihai

le mardi de 14 heures

à 17 heures,

le jeudi de 9 heures à 12 heures.

109, rue Éblé
49100 Angers

Tél. : 02 41 86 13 25

Site Internet : www.giaa.org

E-mail : contact.paysdeloire@giaa.org



Ateliers d'écriture intergénérationnels



Durée : 4 séances de 1 heure.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Solidarité locale

► Autre thématique

- Culture.

► Objectif pédagogique

- Favoriser la rencontre entre les enfants et les personnes âgées.

► Description

Les ateliers d'écriture se déroulent dans le cadre scolaire, en général sur le thème du Printemps des poètes. Les textes produits, mis en forme et valorisés par des productions plastiques, sont exposés à l'espace Welcome durant le Printemps des poètes. Pour clore ces rencontres, un récital est donné devant les parents d'élèves.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

► Nombre de participants

- Jusqu'à 60.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Matériel d'écriture et d'arts plastiques.



La Taverne aux poètes



Association ayant pour objet la promotion de la poésie auprès de tous les publics par la mise en place de conférences, d'ateliers d'écriture et de récitals.

Contact : Annick Dandeville

**29, rue du Quinconce
49100 Angers**

Tél. : 02 41 88 24 18

Site Internet :
[http://taverne.aux.poetes
.over-blog.com](http://taverne.aux.poetes.over-blog.com)

E-mail : dandeville.annick@numericable.fr



L'association peut aider les enseignants ou éducateurs intéressés par la mise en place d'ateliers d'écriture.



Transports et déplacements



Thématique

Transports et déplacements

« Si c'est possible,
je vais à l'école à pied, à vélo ou en bus,
et bientôt je prendrai le tram... »

« Le secteur des transports absorbe environ 30 % de la consommation d'énergie commerciale et environ 60 % de la consommation totale de combustible liquide. Dans les pays en développement, la croissance rapide du parc automobile et l'insuffisance des investissements dans la planification des transports urbains, la gestion de la circulation et l'infrastructure routière entraînent des difficultés de plus en plus sérieuses (accidents, santé, bruit, embouteillages et perte de productivité), analogues à celles que connaissent beaucoup de pays développés. »

(Action 21, chapitre 7.)

1 À l'échelle internationale

Constats

- Le transport routier est la première source d'émission de CO₂ (gaz à effet de serre) à l'origine du réchauffement climatique de la Terre...
- La pollution atmosphérique est responsable de la bronchiolite aiguë du nourrisson, d'une augmentation de 3 % à 8 % des maladies respiratoires des enfants, d'une augmentation des décès d'origine respiratoire ou cardiovasculaire.
- En 1950, la Chine était le 10^e plus gros producteur de CO₂. En 1991, elle arrivait au 3^e rang.
- Aux États-Unis, 1/4 des émissions de CO₂ sont dues aux transports. En Chine, pays en développement, les transports ne sont responsables que de 3 % des émissions de CO₂. Mais le développement exponentiel de l'utilisation des voitures dans certains pays (dont la Chine et l'Inde) va bientôt poser de graves problèmes environnementaux.
- En 2037, les ressources de pétrole seront épuisées.

Enjeux

- Appliquer le protocole de Kyoto (pour 2012, réduire les émissions de CO₂ de l'Union européenne de 8 % par rapport au niveau de 1990 et les diviser par 4 d'ici à 2050).
- Limiter l'augmentation des émissions de CO₂ dans les pays en développement.
- Limiter la consommation abusive des ressources naturelles (pétrole).



2 En France

Constats

- Le transport est responsable de 26 % des gaz à effet de serre, soit une augmentation de 14 % sur les 10 dernières années.
- Les ménages ont vu leur contribution à l'effet de serre augmenter de 10 % en 10 ans, conséquence directe de l'utilisation abusive de la voiture.
- Une voiture individuelle émet en moyenne et par personne transportée 3 fois plus de CO₂ qu'un autobus.

Enjeux

- La France fait partie des 20 pays qui émettent le plus de CO₂, soit des plus pollueurs. Il faut donc amener chacun à comprendre les conséquences directes de l'utilisation de la voiture sur l'environnement et à changer ses pratiques en matière de déplacement sur les courtes et moyennes distances.
- Réduire l'impact de nos trajets (sécurité, santé, environnement).
- Améliorer les déplacements des personnes handicapées et des familles isolées.

3 Exemples d'actions...

Actions menées par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole

- Pédibus : le « bus à pied » permet à des parents volontaires et bénévoles d'accompagner les enfants à l'école ; il existe 12 lignes de Pédibus empruntées en moyenne par 20 enfants par jour. Le Pédibus permet d'améliorer la sécurité aux abords des écoles, de développer l'entraide et la solidarité, de réduire la pollution de l'air et le bruit, de diminuer la circulation et les coûts de transport, d'apprendre à l'enfant à être autonome...
- La Ville organise chaque année la Semaine européenne de la mobilité. À cette occasion, de l'information, des activités ludiques et pédagogiques et des expositions sont proposées à l'ensemble des habitants.
- Angers soutient financièrement l'association Angers Cyclisme, qui intervient dans les écoles pour encourager les enfants à utiliser les transports doux, et le vélo en particulier.
- Mise en place d'un PDE (plan de déplacements d'entreprise) afin de favoriser le covoiturage, l'usage du vélo ou la marche pour venir travailler.
- Création d'une mallette pédagogique sur les transports, le kit Mobilo'pole, à l'usage des écoles angevines.

Actions réalisables dans les écoles et les centres de loisirs

- Adopter un plan de déplacements (Pédibus, Vélobus, covoiturage, transport en commun...) en accord avec les familles pour réduire et sécuriser le trafic.
- Favoriser la marche, le vélo ou les transports en commun ou non polluants (informer les élèves et les personnes qui travaillent sur le site des solutions alternatives et des cheminements piétons et cyclables existants...).
- Établir un PDE (plan de déplacements d'entreprise) pour le personnel de l'école.
- Mener des actions de sensibilisation aux conséquences de l'usage de la voiture sur la santé et sur l'environnement.
- Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, instituer une journée ou une semaine « À l'école sans la voiture ».
- Initier les enfants au Code de la route et à la sécurité routière.

Actions à l'échelle des enfants

- Le plus souvent possible, je vais à l'école en bus, à vélo ou à pied.
- Je traverse la rue dans les passages piétons.
- Je connais la signification des panneaux de signalisation.
- Bientôt, je prendrai le tram...





DIFFÉRENTS INTERVENANTS POUR PLUSIEURS ACTIONS !

Angers Loire Métropole – Ville d'Angers : direction Transports – Mobilités

- Semaine européenne de la mobilité : « Bougeons autrement »
- Opération Pédibus
- L'apprentissage du vélo en ville : cycle de formation pour les enfants de moins de 14 ans scolarisés à Angers
- L'apprentissage du vélo en ville : cycle de formation pour les adultes

Les Petits Débrouillards

- Mobilo'pole

Prévention MAIF

- Ensemble à vélo

Semaine européenne de la mobilité

« Bougeons autrement »

Durée : une semaine courant septembre.



Thématique principale

Transports et déplacements

Objectifs pédagogiques

- Changer le comportement des Angevins en matière de déplacements.
- Développer la mobilité douce.

Description

Organisation d'événements pendant la Semaine européenne de la mobilité, pour promouvoir la mobilité douce dans la ville et amener les usagers et entreprises à utiliser des transports doux (vélo, Pédibus, transports en commun, covoiturage, marche).

Publics visés

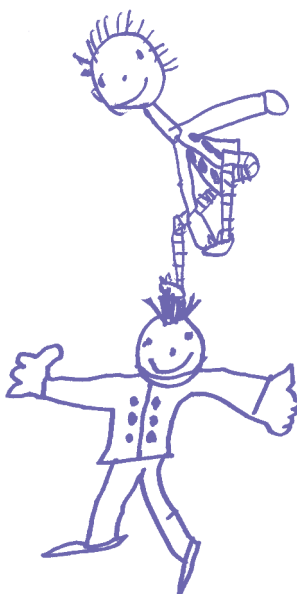
- Tous publics.

Lieux de l'intervention

- À la Maison du tramway.
- Dans la ville.

Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.



angers loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire Métropole Ville d'Angers



www.angers.fr

Direction

Transports – Mobilités

La direction Transports – Mobilités gère les services permettant à la population de se déplacer autrement qu'en voiture individuelle (tramway, bus, vélo...).

Contact : Yolaine Hagimont

**83, rue du Mail
49100 Angers**

Tél. : 02 41 05 58 81

Fax : 02 41 05 58 89

E-mail : yolaine.hagimont@angersloiremetropole.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils donnés.
Formation à leur utilisation.

DVD Pédibus.
Mallette pédagogique
Mobilo'pole (Angers Loire
Métropole).

Objectifs pédagogiques :
faire prendre conscience aux enfants
des bienfaits de la mobilité douce
pour la protection de la planète ;
impulser un changement
de comportement en matière
de transports.

Opération Pédibus

SOMMAIRE



Thématique principale

Transports et déplacements

► Autre thématique

- Santé et bien-être.

► Objectifs pédagogiques

- Développer l'entraide et la solidarité.
- Diminuer la circulation et les coûts de transport.
- Améliorer la sécurité aux abords de l'école.
- Réduire la pollution de l'air et le bruit.
- Favoriser l'exercice physique, bénéfique à la santé.

► Description

L'opération Pédibus consiste à promouvoir les déplacements doux (marche) entre le domicile des enfants et leur école. Une ligne de Pédibus est comme un bus sauf que le déplacement entre le domicile et l'école se fait à pied. Les enfants suivent une ligne définie selon un itinéraire étudié pour être direct et sécurisé. C'est un engagement citoyen fort, porté à la fois par les parents et les enfants.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Maternelle.
- Cycles 2 et 3 (du CP au CM2).

Centres de loisirs

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

► Soutien

Afin d'aider à la mise en place d'un Pédibus, Angers Loire Métropole met plusieurs outils au service des écoles et des parents d'élèves.

- Du matériel de sécurité (gilets, casques) et des panneaux de signalisation pour les arrêts.
- Une exposition Pédibus – Vélobus réalisée par Angers Loire Métropole. Composée de deux panneaux, elle présente de façon générique ce qu'est le Pédibus – Vélobus et est illustrée par un exemple concret. Vous pouvez l'emprunter en téléphonant au service Communication au 02 41 05 59 31.
- Un CD-ROM méthodologique d'aide à la construction de votre démarche est disponible gratuitement sur demande auprès du service Communication d'Angers Loire Métropole, au 02 41 05 59 31. Il recense tous les outils nécessaires à la mise en œuvre d'un Pédibus – Vélobus.



**Angers Loire
Métropole
Ville d'Angers**



Direction
Transports
Mobilités

La direction Transports – Mobilités gère les services permettant à la population de se déplacer autrement qu'en voiture individuelle (tramway, bus, vélo...).

Contact : Yolaine Hagimont

**83, rue du Mail
49100 Angers**

Tél. : 02 41 05 58 81

Fax : 02 41 05 58 89

E-mail : yolaine.hagimont@angersloiremetropole.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés.

Formation à leur utilisation.

La malle Mobilo'pole :

jeux ; fiches ; pochette ; film (DVD ou cassette) ; plaquette ; le PDU d'Angers Loire Métropole sur CD et son fascicule ; le jeu Domino Tram (nouveau 2008).

Objectif pédagogique :
kit pédagogique qui aborde le thème des déplacements et propose, par le jeu et les expériences, de sensibiliser les enfants sur ce sujet.

L'apprentissage du vélo en ville

Cycle de formation pour les enfants de moins de 14 ans scolarisés à Angers

Durée : 8 séances de 1 h 30.

Coût : gratuit.



Thématique principale

Transports et déplacements

► Autre thématique

- Santé et bien-être.

► Objectifs pédagogiques

- Assurer une plus grande sécurité des enfants sur la voie publique par l'apprentissage et la maîtrise du vélo.
- Promouvoir l'usage des transports doux et notamment du vélo.

► Description

Ce projet se déroule sur huit séances de 1 h 30 :

- sept séances dans la cour de l'école, sur un stade voisin ou au vélodrome (rue Montesquieu) ;
- la dernière séance est une sortie en ville encadrée par des adultes.

Pour compléter le dispositif, un module sur la connaissance et la pratique du réseau de bus peut être ajouté sur demande. Lors des séances, l'association Angers Cyclisme met à la disposition des écoles un éducateur titulaire du brevet d'État, agréé par l'Éducation nationale ainsi que 30 vélos et casques.

Cette action s'adresse prioritairement aux élèves de CM2, afin qu'ils puissent aller au collège à vélo l'année suivante.

► Publics visés

Établissements scolaires
– CM2.

► Nombre de participants

- Entre 10 et 30.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.

► Périmètre de l'intervention

- Angers.



angers Loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire Métropole Ville d'Angers



Direction
Transports
Mobilités

La direction Transports – Mobilités gère les services permettant à la population de se déplacer autrement qu'en voiture individuelle (tramway, bus, vélo...).

Contact : Yolaine Hagimont

**83, rue du Mail
49100 Angers**

Tél. : 02 41 05 58 81

Fax : 02 41 05 58 89

E-mail : yolaine.hagimont
@angersloiremetropole.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils donnés.
Guide
des bonnes pratiques
du vélo en ville (édition 2009).

Objectifs pédagogiques :
rappeler les droits et devoirs
du cycliste en ville, en s'appuyant
sur le code de la route ;
donner des astuces
pour lutter contre le vol,
etc.

L'apprentissage du vélo en ville

Cycle de formation pour les adultes



Durée : 1 h 30.

Coût : 5 € par séance.

SOMMAIRE



Thématique principale

Transports et déplacements

► Autre thématique

- Santé et bien-être.

► Objectifs pédagogiques

- Assurer une plus grande sécurité des usagers sur la voie publique par l'apprentissage et la maîtrise du vélo.
- Promouvoir l'usage des transports doux et notamment du vélo.

► Description

Afin de bénéficier de cette formation, l'usager doit obligatoirement s'inscrire auprès de l'association Angers Cyclisme.

Deux cycles sont proposés aux Angevins :

- cycle de formation pour les débutants (2 séances de 1 h 30 se déroulant au vélodrome) ;
- cycle d'apprentissage du vélo urbain (1 séance de 1 h 30). Cette formation permet aux usagers d'appréhender les risques de la conduite en ville. Elle s'appuie sur un rappel du Code de la route et sur une pratique concrète sur le terrain.

► Publics visés

- Particuliers de plus de 14 ans.

► Nombre de participants

- Moins de 10.

► Lieux de l'intervention

- Au vélodrome.
- En ville.

► Périmètre de l'intervention

- La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.



angers Loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire
Métropole
Ville d'Angers



Direction
Transports
Mobilités

La direction Transports – Mobilités gère les services permettant à la population de se déplacer autrement qu'en voiture individuelle (tramway, bus, vélo...).

Contact : Yolaine Hagimont

83, rue du Mail
49100 Angers

Tél. : 02 41 05 58 81

Fax : 02 41 05 58 89

E-mail : yolaine.hagimont
@angersloiremetropole.fr

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils donnés.
Guide
des bonnes pratiques
du vélo en ville (édition 2009).

Objectifs pédagogiques :
rappeler les droits et devoirs
du cycliste en ville en s'appuyant
sur le Code de la route,
donner des astuces
pour lutter contre le vol,
etc.

**Durée : de 2 à 4 séances
de 1 h 30.**

**Coût : 48 € TTC par heure ;
130 € TTC pour 3 heures ;
250 € TTC pour 6 heures.**



Thématique principale

Transports et déplacements

► Autre thématique

- Énergie et réchauffement climatique.

► Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les participants au bon usage des transports et déplacements urbains dans l'agglomération angevine.
- Amener une réflexion sur l'influence des choix individuels et quotidiens en matière de transports.

► Description

Le Mobilo'pole est une malle pédagogique qui a pour objectif principal d'amener les participants à réfléchir à la manière de réduire l'empreinte écologique de leurs déplacements, notamment grâce à l'arrivée du tramway.

► Publics visés

Établissements scolaires

- Cycle 2 (de la grande section au CE1).
- Cycle 3 (du CE2 au CM2).

Centres de loisirs

- De 4 à 12 ans.

Autres

- Maison de quartier.
- Centre social.
- Manifestation grand public...

► Nombre de participants

- 12 participants au maximum par animateur.

► Lieux de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire ou le centre de loisirs.
- Tout lieu pouvant accueillir du public.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Outils prêtés aux membres de l'association.

Les malles pédagogiques : Mobilo'pole, coréalisé avec Angers Loire Métropole et l'Ademe ; malle « 1 degré de plus ».

Les expositions : « Le chemin des préjugés », « Avec ou sans gêne », « Questions dont on ne peut pas faire l'économie », « La démocratie à la portée de tous », « L'avenir à un futur ».

Des livres, CD, DVD...



Les Petits Débrouillards



Antenne
de Maine-et-Loire

Association ayant
pour objet de :

- promouvoir l'éducation populaire et susciter auprès d'un large public l'intérêt pour les sciences et les techniques par une pratique de la démarche expérimentale ;
- contribuer à former des citoyens responsables, capables d'opinions critiques et pouvant participer aux débats de société ;
- animer, former, accompagner par le biais d'expériences ludiques et éducatives ;
- permettre à nos différents publics l'accès aux découvertes scientifiques et techniques et à l'éducation à l'environnement.

**Contact : Sébastien Herrgott,
coordonnateur départemental,
du lundi au vendredi
de 10 heures à 12 h 30
et de 14 heures à 18 heures.**

**29, rue du Chef-de-Ville
49100 Angers**

Tél. : 02 41 77 94 76

Site Internet : www.lespetitsdebrouillards-paysdelaloire.org

E-mail : apdpl.49@wanadoo.fr



À la demande, l'association accompagne les structures ou établissements scolaires dans la construction et l'animation de leurs projets.

Ensemble à vélo

Durée : 10 séances de 1 heure.

Coût : gratuit.

SOMMAIRE



Thématique principale

Transports et déplacements

► Autres thématiques

- Droits et devoirs des citoyens.
- Santé et bien-être.

► Objectif pédagogique

- Amener les enfants, les parents et les adhérents (seniors en particulier) à avoir un comportement de citoyens responsables en matière de sécurité routière.

► Description

- Présentation et distribution d'un kit pédagogique auprès des enseignants de CM2, à demander à l'antenne.
- Éducation au permis cycliste et à l'usage prudent et responsable du vélo (plus de vélos = moins de CO₂).

► Publics visés

- Établissements scolaires
- CM2.

► Lieu de l'intervention

- Dans l'établissement scolaire.

► Périmètre de l'intervention

- Département.

► Matériel nécessaire dans la structure d'accueil

- Vélos.
- Casques.
- Gilets de sécurité.
- Balises.

Prévention MAIF



Antenne 49

Association ayant pour objet la prévention des risques routiers et de la vie courante : actions d'information et mise en place de projets éducatifs avec les acteurs du système scolaire, visant à permettre l'acquisition d'attitudes respectueuses et responsables.

Contact : Noel Chevance

41, rue de la Chambre-
aux-Deniers
49003 Angers Cedex 01

Tél. : 02 41 22 80 14

E-mail : prevention.maif.angers@maif.fr



Outils pédagogiques à la disposition des acteurs éducatifs

Formation à leur utilisation.

À l'intention des acteurs éducatifs partenaires de la MAIF (écoles, collèges, lycées, universités, associations...) : don de DVD, jeux, brochures et dépliants ; prêt d'expositions.

Objectifs pédagogiques : la prévention des risques domestiques et routiers ; l'éducation des enfants-citoyens.



À la demande, l'association accompagne les structures ou établissements scolaires dans la construction et l'animation de leurs projets.

Ressources

Ce chapitre présente les associations, les organismes, les directions et les services de la Ville d'Angers constituant des pôles de ressources en matière d'éducation au développement durable.

Dans ce cadre, ces structures se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets pédagogiques traitant de leur domaine de compétence. Pour les associations proposant des ressources pédagogiques (livres, DVD, expositions...), vous pouvez consulter leur catalogue sur leur site Internet.



Associations et organismes ressources

ADÈME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

CDDP (centre départemental de documentation pédagogique)

Graine Pays de la Loire

Les Francas de Maine-et-Loire

MLA (mission locale angevine)

Terre des Sciences



Organisme ressource

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Économie et des Finances. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à la disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public ses capacités d'expertise et de conseil.

Dans le cadre de ses missions, l'ADEME élabore et met à la disposition du public, notamment scolaire, de nombreux outils pédagogiques traitant de ces problématiques (expositions, publications, jeux, DVD...).



Vous pouvez consulter le catalogue des ressources existantes dans la rubrique « Médiathèque » du site de l'ADEME Pays de la Loire : www.ademe.fr/paysdelaloire



ADEME

(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)



Direction régionale des Pays de la Loire

**5, boulevard Vincent-Gâche
BP 90302
44203 Nantes Cedex 2**

Tél. : 02 40 35 68 00

Fax : 02 40 35 27 21

Site Internet : www.ademe.fr/paysdelaloire

E-mail : ademe.paysdelaloire@ademe.fr

Si vous souhaitez obtenir des documents (brochure, DVD, exposition), prenez contact avec Écopôle, association chargée de la gestion des ressources pédagogiques de l'ADEME.

Écopôle

**17, rue de Bouillé
44000 Nantes**

Tél. : 02 40 48 56 98

Fax : 02 40 48 54 55

E-mail : doc.ademe@ecopole.com

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures
et de 13 h 30 à 18 heures.





Organisme ressource

Le centre départemental de documentation pédagogique de Maine-et-Loire est l'une des 86 implantations départementales du réseau Scérén (Services culture, éditions, ressources pour l'éducation nationale). Il fait partie du centre régional de documentation pédagogique des Pays de la Loire.

Son activité consiste à mettre des ressources tous supports à la disposition des communautés éducatives, à accompagner les projets pédagogiques et culturels et à former à l'usage pédagogique des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation).

Véritable « maison départementale de l'éducation », l'équipe du CDDP se tient disponible pour accompagner les projets individuels et collectifs, y compris en se déplaçant ponctuellement en établissement.

Le CDDP est un partenaire ressource prêt à étudier avec les établissements scolaires, les associations, les bibliothèques, ou tout autre service public le souhaitant, les projets comportant un enjeu éducatif où il peut apporter ses moyens et son savoir-faire. En matière d'éducation à l'environnement et au développement durable, le CDDP possède de nombreuses ressources.

On peut notamment citer les expositions photographiques :
 « Le développement durable, pourquoi ? » (21 affiches) ;
 « La biodiversité : tout est vivant, tout est lié » (21 affiches) ;
 « L'énergie : quels choix pour demain ? » (21 affiches) ;
 « L'eau, une ressource vitale » (20 affiches) ;
 « La forêt » (20 affiches).

Site de l'opération nationale : www.ledeveloppementdurable.fr



Tarifs

Adhésion
de l'établissement
ou de l'association
à l'offre de services du CDDP
(coût proportionné
au nombre d'élèves, d'enseignants
ou d'animateurs).

Carte individuelle annuelle
de 20 €.

CDDP de Maine-et-Loire



Du lundi au vendredi,
aux heures d'accueil du CDDP
consultables sur le site Internet.

14, rue Anne-Frank
49000 Angers

Tél. : 02 41 66 91 31

Fax : 02 41 47 48 39

Site Internet :

www.cndp.fr/crdp-nantes/cddp49

E-mail : crdp-cddp49@ac-nantes.fr

Ressources pédagogiques, sur les sites Internet

- Pour les ressources au prêt du fonds documentaire du CDDP : <http://0491023W.esidoc.fr>
- Pour les ressources en vente sur le service de librairie mutualisée en ligne : www.sceren.com

Le CDDP conseille sur Internet

- La base de recherche Educasources offre les fonctionnalités d'un moteur de recherche et permet de trouver des sites répertoriés et sélectionnés pour l'intérêt pédagogique de leurs contenus et leur correspondance avec les objectifs et exigences de l'éducation : www.educasources.education.fr



Graine Pays de la Loire



Association ressource

Le Graine Pays de la Loire est un outil de développement régional en matière d'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable, qui met en relation des personnes et des structures impliquées dans cette thématique. Le réseau Graine apporte à ses adhérents des outils et des compétences permettant l'échange, la réflexion, la rencontre, la recherche pédagogique, la formation, la diffusion d'informations, mais aussi la concrétisation de leurs projets.

Historique

Le Graine Pays de la Loire, créé en 1992, représente le relais régional du réseau national École et nature, dont il est adhérent. Ce réseau national, né d'initiatives individuelles et associatives, réunit un très grand nombre d'acteurs de l'éducation à l'environnement : enseignants, animateurs, agents de collectivités, représentants d'organismes publics, ainsi que des particuliers.



Principales missions

Mettre en réseau les acteurs de l'éducation à l'environnement vers un développement durable

- Informer et valoriser les actions des structures adhérentes et aider au montage de projets.
- Organiser et animer des temps de rencontre et d'échange entre les acteurs.
- Représenter les adhérents auprès des partenaires institutionnels et des élus.

Contribuer au développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable

- Former les acteurs du réseau en fonction de leurs besoins.
- Coordonner une démarche régionale de recherche de qualité en éducation à l'environnement.
- Mettre en œuvre le plan régional d'action en concertation avec les autres réseaux d'acteurs régionaux.

Graine Pays de la Loire



Réseau d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté vers un développement durable.

**27, rue Félix-Faure
44400 Rezé**

Tél. : 02 40 94 83 51

Fax : 02 40 94 83 51

Sites Internet :

www.graine-pdl.org

www.ressources-environnement-paysdelaloire.org (ressources documentaires du réseau)

E-mail : contact@graine-pdl.org

Des formations pour quel public ?

Pour les animateurs, enseignants, techniciens de collectivités, bénévoles et salariés des associations d'environnement et d'éducation populaire, ou individuels intéressés par les thématiques proposées.



Les Francas de Maine-et-Loire



Association ressource

► Principales missions

- « Rendre l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible ». Les Francas ont pour principal objectif de promouvoir la place des enfants et des jeunes dans la société. Développer la curiosité de l'être humain, et ce, dès son plus jeune âge, développer des pratiques facilitant la construction de démarches expérimentales, l'acquisition de connaissances, constituent de véritables « clefs d'entrée » pour découvrir le monde qui nous entoure.
- Regrouper les activités et structures de loisirs.
- Inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets éducatifs locaux. Les Francas mènent un certain nombre d'actions d'animation-formation-recherche ayant pour objectif le développement des pratiques éducatives dans les domaines scientifique et technique, notamment dans le cadre des contrats éducatifs locaux en Maine-et-Loire.
- Informer, former et diffuser des outils d'animation.

Ressources pédagogiques

Afin de permettre aux enfants et aux équipes d'animation de s'approprier des connaissances et des techniques, différentes malles pédagogiques et différents jeux sont proposés par les Francas (en fonction de la malle souhaitée, location entre 60 € et 100 € par semaine).

- Mallette « Droits de l'enfant » (livres, jeux, expositions...).
- Malles pédagogiques et jeux sur différentes thématiques : sciences et techniques, pratiques artistiques et culturelles, lecture-écriture, environnement et petites bêtes, astronomie...

Formations à l'intention des acteurs éducatifs

Des formations sont possibles en lien avec l'ensemble des malles pédagogiques proposées. Des formations sont aussi possibles sur l'approche du développement durable dans les structures de loisirs enfance-jeunesse, dans le cadre du label Centre A'ère ([voir le site www.francaspaysdelaloire.fr/spip.php?page=article&id_article=390](http://www.francaspaysdelaloire.fr/spip.php?page=article&id_article=390)).

les francas des Pays de la Loire
L'éducation en mouvement

Les Francas de Maine-et-Loire

Les Francas, association de loi 1901, est une fédération d'éducation populaire reconnue d'utilité publique fédérant des organisateurs d'activités sociales et culturelles en direction des enfants et des jeunes, afin de créer des temps d'animation sur le plan départemental.

Contacts : Cédric Renou ou Isabelle Vaillant

du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 heures à 17 h 30.

**27-29, rue Chef-de-Ville
49100 Angers**

Tél. : 02 41 48 02 03

Site Internet :

www.francaspaysdelaloire.fr

E-mail : [francas49](mailto:francas49@francas-pdl.asso.fr)

@francas-pdl.asso.fr





Association ressource

La mission locale angevine a une mission de service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, confiée par chaque niveau de collectivité dans son domaine de compétence.

La mission locale angevine intervient aussi bien dans le domaine professionnel (accès à l'emploi, à la formation, définition d'un projet professionnel) que social (logement, santé, citoyenneté, loisirs, sport et culture).

En outre, la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 confie aux missions locales le soin de garantir le droit à l'accompagnement (inscrit dorénavant dans le Code du travail) et de mettre en œuvre le Cvis (contrat d'insertion dans la vie sociale).

La mission locale angevine contribue à l'élaboration d'une politique locale concertée d'insertion des jeunes, à partir de l'analyse de leurs demandes et de leurs besoins.

Elle met au service des jeunes de 16 à 25 ans, des outils en matière :

- d'accès à l'emploi (parrainage, ateliers de recherche d'emploi, offres d'emploi) ;
- d'accès à la formation (actions de formation, contrats d'apprentissage) ;
- d'accès à la santé (permanence psychologique) ;
- d'accès au droit (informations juridiques) ;
- d'accès à la mobilité (tarif Carte Verte Cotra) ;
- d'accès au logement (Point Logement).



MLA

Association ayant pour objet l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Contact : Étienne Jaureguiberry, directeur

lundi, mercredi, vendredi
de 9 heures à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 heures ;
jeudi de 13 h 30 à 17 heures.

Siège social (site administratif)
34, rue des Noyers
BP 60252
49002 Angers

Sites d'accueil au public :

- **Site d'accueil Baudrière**
2, rue Baudrière
49100 Angers

- **Site d'accueil Beauossier**
29, Victor-Beauossier
49000 Angers

- **Site d'accueil Jonchères sis**
1, square des Jonchères
49000 Angers

Tél. : 02 41 24 16 00

Fax : 02 41 24 16 01

E-mail : mlangevine@mla49.org

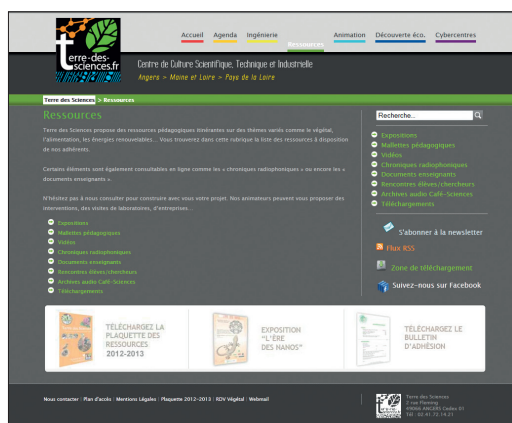


Association ressource

Terre des Sciences est l'un des 35 centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) de France, dont la mission est de développer depuis 1992 la culture scientifique, technique et industrielle. Terre des Sciences intervient dans les Pays de la Loire en favorisant les échanges entre la communauté scientifique et le public, en particulier les jeunes. Cette mission s'inscrit dans une démarche de partage des savoirs et de citoyenneté active, permettant à chacun d'aborder les nouveaux enjeux liés à l'accroissement des connaissances et à l'avancée des techniques.

► Activités

- Permettre une appropriation active de la science par les citoyens.
- Valoriser l'image de la recherche et de l'innovation auprès des jeunes.
- Promouvoir le développement durable.



www.terre-des-sciences.fr
Rubrique « Ressources »



Terre des Sciences



Association ayant pour objet le développement de la culture scientifique, technique et industrielle dans les Pays de la Loire. Association labellisée « Science et culture – Innovation » par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ouverture au public :
du lundi au jeudi
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 h 30 ;
le vendredi de 9 heures
à 12 heures et de 14 heures
à 17 heures.

**2, rue Fleming
49066 Angers Cedex 01**

Tél. : 02 41 72 14 21

Fax : 02 41 72 14 22

Site Internet :
www.terre-des-sciences.fr

E-mail :
infos@terre-des-sciences.fr





Suite : Terre des Sciences

L'association accompagne ses adhérents dans l'élaboration de projets culturels scientifiques et met à leur disposition de nombreuses ressources pédagogiques (valises pédagogiques, expositions, expériences, visites...).

Le développement durable dans sa globalité	Passez au durable	Exposition	Tous scolaires
	Le développement durable, pourquoi ?	Exposition	Primaire, grand public
Biodiversité et patrimoine naturel	La biodiversité, tout est lié, tout est vivant	Exposition	Tous publics
	Agriculture et biodiversité (INRA)	Exposition	Lycée, grand public
	La pomme de terre (INRA)	Exposition	Secondaire, grand public
	Jardin et développement durable : vers un écojardin	Exposition	Tous publics
	L'art topiaire	Exposition	Tous publics
	Les plantes naissent en Pays de la Loire	Exposition	Secondaire, grand public
	La couleur des fleurs dans les basses vallées angevines	Exposition	Tous publics
	Les orchidées	Exposition	Tous publics
	Les fleurs	Exposition	Tous publics
	La biodiversité animale	Exposition	Tous publics
	Des poissons et des hommes	Exposition	Tous publics
	L'Anjou il y a 600 millions d'années	Exposition	Tous publics
	Fleurs et pollens	Exposition	Tous publics
	La couleur des fleurs	Exposition	Lycée, grand public
	Un jardin respectueux de la planète	Exposition	Primaire, collège, grand public
	La forêt, une communauté vivante	Exposition	Tous publics
	La flore des basses vallées angevines	Exposition-parcours	Tous publics
	Les petites bêtes sont-elles utiles ?	Valise	Primaire
	Le jardin expérimental à l'école	Valise	Primaire
	Les métiers de la nature, de l'agriculture et de l'environnement (Sauvez Titan)	Valise	Collège
	Le sol, un trésor silencieux	Valise	Primaire, collège
	Découvrir les arbres	Valise	Primaire
	Les petits curieux de nature	Valise	Primaire
	L'école du végétal	Classe découverte, exposition-valise	Primaire, collège, lycée
Énergie Réchauffement climatique	L'effet de serre	Exposition	Secondaire, grand public
	Climats en péril – Alerte aux climats	Exposition	Tous publics
	Climats d'Anjou	Exposition	Secondaire, grand public
	Énergies et énergies renouvelables	Exposition	Primaire, grand public
	L'énergie, quels choix pour demain ?	Exposition	Tous publics
	De l'énergie à la maison	Valise	Primaire
L'eau	L'eau douce	Exposition	Tous publics
	Eau douce, eau rare	Exposition	Tous publics
	L'eau, une ressource vitale	Exposition	Tous publics
	La mare	Valise	Primaire
	L'eau, une ressource à protéger	Valise	Primaire
	Cycle de l'eau et des roches	Expériences-valise	Primaire, collège
La gestion des déchets	Les déchets	Exposition	Primaire, collège
	Chouette planète, les déchets ménagers	Valise	Collège
	Compostage, tri des déchets	Valise	Primaire
	Les matières plastiques	Valise	Primaire, collège



Santé et bien-être	Génétique et santé	Exposition	Lycée, grand public
	À la découverte du cyclotron Arronax	Exposition	Lycée
	L'école entre les oreilles	Exposition	Primaire, grand public
	Les décibels à l'appel	Exposition	Primaire, collège
	Science et sports	Exposition	Lycée, grand public
	Sucres... en corps	Exposition	Secondaire, grand public
	Nos sens : le goût, l'odorat, le toucher	Valise	Primaire
	Le corps humain	Valise	Primaire
	Pollution de l'air dans la maison	Valise	Primaire
	Les os	Valise	Primaire, collège, lycée
L'alimentation	Mon corps et moi	Valise	Primaire
	L'alimentation, n'en faites pas tout un plat	Exposition	Primaire, collège, grand public
	Nourrir les hommes	Exposition	Tous publics
	Les céréales, graines de vie	Exposition	Primaire, collège, grand public
	Le goût	Valise	Primaire
	Alimentation et digestion	Valise	Primaire
	Les céréales au petit déjeuner	Valise	Primaire
	Les céréales du monde	Valise	Primaire
	Les cinq sens et l'alimentation	Valise	Primaire
	Les produits laitiers	Valise	Primaire
Droits et devoirs des citoyens	D'où vient le lait ?	Valise	Primaire
	Elles aussi, elles ont fait l'Europe	Exposition	Lycée, grand public
Divers	Les femmes créent	Exposition	Lycée, grand public
	Climats, eau, vie : la Terre, une exception dans l'Univers	Exposition	Collège, lycée, grand public
	La Terre vue de l'espace	Exposition	Collège, lycée, grand public
	Le Soleil et l'héliosphère	Exposition	Tous publics
	Questions d'espace	Exposition	Primaire, collège
	Le ciel, miroir des cultures	Exposition	Primaire, collège
	Les métiers de l'horticulture	Exposition	Collège, lycée, grand public
	Tout est chimie	Exposition	Collège, lycée, grand public
	Explorer l'Univers	Exposition	Collège, lycée, grand public
	Question d'espace – De l'espace pour la Terre	Exposition	Lycée grand public
	Gène, génome, plante et OGM	Exposition-conférence	Lycée, grand public
	Météo	Expériences-visite	Primaire, collège
	Les apprentis chimistes	Valise	Primaire



Ville d'Angers : directions ressources

Direction Action culturelle
Direction Éducation – Enfance
Direction Parcs, jardins et paysages



Direction municipale ressource

1 Les formations

Les formations organisées
par l'Éducation nationale

Chaque année, les musées d'Angers
collaborent avec l'Éducation nationale
à la mise en œuvre de formations.

Retrouvez le détail
de ces formations sur le site Internet :
www.ac-nantes.fr

2 Les rencontres enseignants

À chaque rencontre, découvrez :

- l'exposition temporaire en cours
ou une thématique des collections
permanentes ;
- les animations conduites
par les médiateurs ;
- des pistes pédagogiques
pour nourrir vos projets de classe.

Programmation des prochaines
rencontres en fonction
des expositions à venir.

Renseignements : 02 41 05 38 38.

3 Les ressources documentaires

Documents pédagogiques

Disponibles sur les sites Internet,
rubrique « Vie pédagogique
départementale » :

www.musees.angers.fr
et www.ia49.ac-nantes.fr

Dossiers enseignants disponibles
sur demande

Des fiches d'œuvres et des fiches
thématiques pour construire
vos propres parcours.

Dossiers autour des collections
permanentes et artistes présents
dans les collections

- L'art contemporain
dans les collections
du musée des Beaux-Arts.
- Le Chant du monde
de Jean Lurçat.
- L'évocation de la musique
dans les collections du musée
des Beaux-Arts.
- Parcours « Histoire d'Angers ».
- Le portrait dans les collections
du musée des Beaux-Arts.
- La sculpture dans les collections
des musées d'Angers.
- Anthony Caro ; Philippe Cognée ;
Marie-Jo Lafontaine ;
François Morellet ;
Niki de Saint Phalle ;
Daniel Tremblay ;
Lancelot-Théodore Turpin
de Crissé.
- Dossiers sur des expositions
monographiques et thématiques.

En complément

- Journaux d'exposition
à demander au service Culturel
pour les publics : 02 41 05 38 38.
- Bornes interactives
du Passage des musées.
Au rez-de-chaussée du musée
des Beaux-Arts :
la muséographie, la collection,
la restauration, Niki de Saint
Phalle et David d'Angers.

Ville d'Angers

Direction
Action culturelle

Musées

Contact :
Amélie Fabien,
chargée des animations

14, rue du Musée
49100 Angers

Tél. : 02 41 05 38 00

Fax : 02 41 05 38 09

E-mail :
amelie.fabien@ville.angers.fr



Documentation

Bibliothèque et centre
de documentation (au musée
des Beaux-Arts ou au musée
Jean-Lurçat et de la Tapisserie
contemporaine).
Exclusivement sur rendez-vous.
Renseignements
au 02 41 05 38 41.

Sites Internet

Pour préparer votre visite ou
approfondir vos connaissances,
vous pouvez consulter :

- le site Internet des musées
d'Angers : www.musees.angers.fr
et notamment les rubriques
« Œuvres choisies »
(fiches d'œuvres avec visuels)
et « Expositions » ;
- le site Internet de l'inspection
académique de Maine-et-Loire :
www.ia49.ac-nantes.fr
rubrique « Vie pédagogique
départementale / Arts et
culture / Arts visuels ».

Direction Éducation-Enfance



Direction municipale ressource

La direction Éducation – Enfance de la Ville d'Angers a pour mission de mettre en œuvre la politique de la Ville dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'enfance, de la petite enfance et des relations familiales.

► Missions

- Gérer les affaires scolaires publiques et privées.
- Assurer l'accueil et les animations pour l'enfance et la petite enfance.
- Soutenir la fonction parentale.
- Coordonner le contrat éducatif local (CEL) et animer le projet éducatif local (PEL).
- Suivre la mise en œuvre du programme de réussite éducative.
- Gérer l'institut municipal, qui a vocation à offrir à chacun la possibilité d'apprendre tout au long de sa vie.

La direction Éducation – Enfance remplit une mission d'ingénierie de projets en accompagnant les écoles et centres de loisirs dans la mise en œuvre de leurs projets pédagogiques.

À ce titre, elle les aide dans leur recherche de moyens financiers, matériels ou humains. Elle constitue un relais idéal avec les milieux institutionnels et associatifs et permet ainsi de mettre les acteurs éducatifs en relation avec la structure la plus à même de les aider dans leur mise en œuvre de projets pédagogiques.

Ville d'Angers

Direction
Éducation-Enfance



Hôtel de ville
Boulevard de la Résistance-
et-de-la-Déportation
49000 Angers

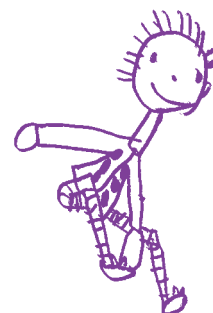
Tél. : 02 41 05 40 00
Fax : 02 41 05 39 00

► Agenda 21 scolaire

La Ville d'Angers a réalisé un « guide méthodologique Agenda 21 scolaire ». Ce document propose une définition du développement durable et de ses moyens d'application, une méthode pour élaborer et mettre en œuvre un Agenda 21 scolaire dans un établissement d'enseignement primaire, ainsi que 12 fiches thématiques.

Le « guide méthodologique Agenda 21 scolaire » est disponible sur le site de la Ville d'Angers :

www.angers.fr/projets-et-politiques/developpement-durable/guide-methodologique-agenda-21-scolaire/index.html



Direction Parcs, jardins et paysages

SOMMAIRE



Direction municipale ressource

La direction Parcs, jardins et paysages a parmi ses missions la valorisation des savoir-faire du patrimoine horticole et paysager. À ce titre, elle a vocation à informer et sensibiliser le public à la diversité des parcs et jardins, mais également aux modalités de gestion de ces espaces en lien avec le développement durable.

► Visites de groupes

Groupes professionnels

La direction Parcs, jardins et paysages répond aux demandes d'intervention pour adultes qui sont à destination du domaine végétal (lycée horticole ou agricole, CFPPA, centre de formation, association de fleurissement...).

Accueils de groupes professionnels, visite payante : 1,50 € par personne.

Groupes non professionnels

- La direction Parcs, jardins et paysages peut répondre dans certains cas et selon la disponibilité aux demandes d'intervention pour des collèges et des lycées (visite payante : 1,50 € par personne).
- Les guides-conférenciers de l'office du tourisme accueillent des groupes pour des visites culturelles et patrimoniales (visite payante : tarif de l'office du tourisme).

► Visites pour individuels

Programme des visites guidées de jardins sur Internet :

www.angers.fr (rubrique « Vie pratique », « Environnement », « Les parcs et jardins publics », puis cliquer sur « Visites guidées »).



Pour tous renseignements,
envoyer un e-mail à :
lydia.foucher@ville.angers.fr



angers Loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire
Métropole
Ville d'Angers



Pôle Aménagement
et équipements

Accueil (Belle-Beille) :
20, boulevard Lavoisier
49045 Angers Cedex 01

Adresse postale : CS 80011
49020 Angers Cedex 02

Tél. : 02 41 22 53 00

Site Internet : www.angers.fr
(rubrique « Vie pratique »,
« Environnement »,
« Les parcs et jardins publics »).



Ville d'Angers : Services ressources

CCAS (centre communal d'action sociale)
CIJ (centre d'information jeunesse)
Institut municipal
Maison de l'environnement



Service municipal ressource

Le CCAS mobilise depuis 1999 des moyens importants pour soutenir et encourager, dans les écoles et les centres de loisirs, les actions visant à favoriser la rencontre intergénérationnelle et le lien social.

► Mix'âges, un dispositif ressource pour les acteurs portant ou souhaitant développer des projets intergénérationnels

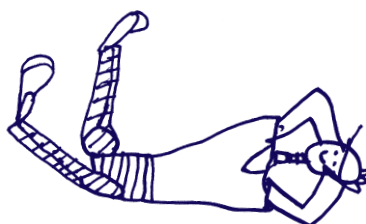
Dans ce cadre, Mix'âges propose :

- un accompagnement à la construction de projets partenariaux de mixité des âges ;
- une labellisation des actions intergénérationnelles afin de contractualiser et valoriser les initiatives partenariales ;
- des Cafés des âges, qui constituent un espace de rencontre des acteurs locaux, de découverte de projets, et qui proposent des actions intergénérationnelles ;
- des tables rondes visant à alimenter une réflexion citoyenne autour de thématiques de société ;
- une manifestation durant laquelle les acteurs locaux, nationaux et internationaux invitent tous les habitants à découvrir et à rejoindre les actions intergénérationnelles développées sur le territoire ;
- un colloque biannuel encourageant une réflexion des professionnels sur les interactions entre les politiques sociales et participatives de la Ville et l'évolution de l'environnement social, économique et urbain.



► Objectifs pédagogiques du dispositif Mix'âges

- Faire évoluer la vision de l'âge et porter un regard différent sur l'autre et ses différences.
- Permettre de valoriser le potentiel de chaque génération pour que chacun trouve sa place dans la cité et la société.
- Rompre l'isolement des personnes âgées en développant leur rôle social.
- Faire se rencontrer et dialoguer les générations, favoriser les échanges, le partage d'expériences, de savoir-faire, pour apprendre à connaître l'autre et pour que chacun se redécouvre une utilité sociale.



Ville d'Angers

Centre communal d'action sociale

Service Animation et vie sociale



Le service Animation et vie sociale du CCAS est une structure ressource facilitant la mise en réseau et accompagnant méthodologiquement, financièrement et sur le plan logistique les porteurs de projets intergénérationnels. Il développe également, en lien avec les acteurs locaux, des actions fédératrices, parmi lesquelles la Fête annuelle de l'intergénération, particulièrement propice à l'accueil du jeune public.

Contact : Virginie Enza, responsable de service

**Espace Welcome
4, place Maurice-Sailland
BP 12314
49100 Angers**

Tél. : 02 41 23 13 31

Fax : 02 41 23 13 32

Site Internet : www.angers.fr
(rubrique « Vie-pratique, social-santé »)

E-mail : virginie.enza@ville.angers.fr





Service municipal ressource

Le centre d'information jeunesse de la Ville d'Angers est une structure d'information, qui répond aux questions des jeunes, au plus près de leurs préoccupations quotidiennes et pratiques.

► Activités du centre de ressources

Il propose aux jeunes un accompagnement personnalisé dans leurs recherches ou pour répondre à toute question ayant trait à ses domaines de compétence :

- organisation des études (enseignements secondaire et supérieur, apprentissage, enseignement à distance...) ;
- métiers et formation (métiers, diplômes, concours...) ;
- formation continue (cours du soir, remise à niveau, validation des acquis...) ;
- emploi (jobs, BAFA, baby-sitting, création d'entreprise, contrats pour l'emploi des jeunes...) ;
- vie quotidienne (logement, santé, accès aux droits, aide aux projets, bénévolat...) ;
- activités sportives et de loisir (toutes les informations [lieux, prix, public...] sur les 200 activités culturelles et sportives proposées à Angers et dans l'agglomération) ;
- vacances (chantiers de jeunes, vacances pour enfants et adolescents, séjours linguistiques, séjours en France ou à l'étranger, campings...) ;
- Europe et international (étudier ou travailler à l'étranger, faire un stage, organiser un séjour...) ;
- musique (les bons plans concerts et festivals, les pratiques amateurs [formations, lieux ressources...]).

Quelle que soit la nature des informations recherchées, les jeunes peuvent consulter la documentation de façon libre, gratuite, anonyme, en autodocumentation ou avec l'accompagnement d'une personne de l'accueil. S'ils le souhaitent, un entretien individuel peut leur être accordé, notamment sur les questions de formation, d'emploi, d'orientation ou alors pour les aider à rédiger ou corriger leurs curriculum vitae et lettres de motivation.

► Autres activités

- Espace « Petites annonces » (logement, jobs, baby-sitting, cours de soutien proposés par les étudiants, musique, contrats en alternance, service civique...).
- Accès à Internet, pour compléter les recherches ou permettre la rédaction de CV, lettres de motivation...
- Semaine de l'info.
- Ateliers d'information collective sur différents thèmes.
- Organisation d'une journée Job d'été (en avril).
- Création de brochures.
- Accueil de groupe (écoles, centres de formation, professionnels...) sur rendez-vous le matin.
- Information décentralisée dans les quartiers d'Angers.

Ville d'Angers

Mission Jeunesse

Centre d'information jeunesse (CIJ)

5, allée du Haras
49100 Angers

Tél. : 02 41 87 74 47

Fax : 02 41 88 58 85

Site Internet :

www.angers.fr/jeunes

E-mail : cij.angers@ville.angers.fr

ville.angers.fr



www.angers.fr



Permanences hebdomadaires

(thématiques animées
par des organismes spécialisés)

Pour l'année 2012

- Mission locale angevine, le lundi de 14 heures à 17 heures, « Emploi-insertion professionnelle : de 16 à 25 ans ».
- CAF de l'Anjou, le mardi de 14 heures à 16 heures, « Devenir ou être autonome, ce qui va changer dans ma vie ».
- Direction Développement de la vie associative de la Ville d'Angers, le mercredi de 10 heures à 12 h 30, « Une association : y participer, s'y investir, la créer ».
- Service Logement jeunes (association A2 Habitat Jeunes), le jeudi de 14 heures à 17 heures, « Aide à la recherche d'un logement ».

Institut municipal

SOMMAIRE



Service municipal ressource

Depuis 1885, l'institut municipal propose des instruments de formation permanente et de culture populaire tels que des conférences (gratuites et sans inscription), des cours publics (gratuits et sans inscription) ou à effectifs limités (sur inscription payante et en petits groupes) et des sessions d'été.

Les cours

Les cours sont donnés par des enseignants angevins, devant des auditoires très éclectiques où jeunes et moins jeunes, étudiants et retraités, ouvriers et employés, autochtones et étrangers... peuvent nouer des contacts enrichissants.

Au-delà de l'apprentissage des langues étrangères, l'institut municipal dispose d'une offre de formation très riche comprenant notamment des initiations à la philosophie, à la psychologie, au droit, et des enseignements en maths et en français.

Les conférences

Les conférences s'attachent à satisfaire tous les curieux en abordant :

- des sujets classiques comme l'histoire du patrimoine ou celle du cinéma, des thèmes philosophiques ou littéraires, la géographie, la biologie... ;
- des préoccupations contemporaines comme les relations internationales, l'art d'aujourd'hui ou les moyens de développer une meilleure citoyenneté.



Ville
d'Angers

Institut municipal



www.angers.fr

Du lundi
au vendredi
de 9 heures à 12 h 30
et de 14 heures à 20 heures ;
le samedi de 8 h 45
à 12 heures.

Place Saint-Éloi
9, rue du Musée
49100 Angers

Tél. : 02 41 05 38 80

Fax : 02 41 05 38 85

Site Internet :

www.angers.fr/institutmunicipal

E-mail : institut.municipal@ville.angers.fr

@ville.angers.fr

Bienvenue à l'Institut municipal d'Angers

Derrière les portes :

Présentation :

Depuis 1885, l'Institut municipal propose des outils de formation permanente et de culture populaire, tels que des conférences (gratuites et sans inscription), des cours à effectifs limités (sur inscription payante en petits groupes, maximum 10), des sessions d'été (en juin et juillet).

Situation :

L'Institut municipal est situé sur la place Saint-Éloi à proximité immédiate du musée des Beaux-Arts d'Angers.

- Arrêts de bus les plus proches : Château, Saint-Croix, Saint-Aubin (lignes 1, 6, 9, 11)
- Proximité des plus proches : Académie, Kennedy, Toussaint, Prépaud.

Pour tout changement concernant les cours ou les conférences, voir ACTUALITE DE L'INSTITUT.

www.angers.fr/institutmunicipal



Service municipal ressource

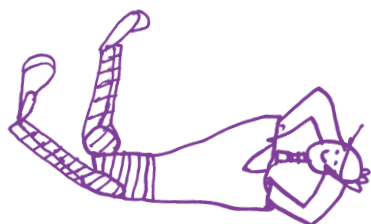
Créée en 1990, la Maison de l'environnement s'est installée à la Corne-de-Cerf, un logis datant de 1482. Le site se trouve au cœur du parc de loisirs du Lac-de-Maine, espace naturel tout proche du centre-ville.

► Activités du centre de ressources

Ce lieu privilégié constitue un outil de sensibilisation, de formation, d'information et d'éducation à l'environnement pour tous. Ses actions vont dans le sens de la découverte de la nature et de l'environnement urbain.

Elle décline tout au long de l'année, pour différents publics, des actions en ce sens avec des partenaires associatifs, institutionnels et éducatifs.

La Maison de l'environnement contribue à la mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville d'Angers à travers les notions qu'elle développe : respect de l'environnement, préservation des ressources non renouvelables, gestion des milieux fragiles, écocitoyenneté, solidarité, biodiversité...



Des animations variées, des ressources pédagogiques et des expositions sur le thème de l'environnement sont disponibles à la Maison de l'environnement.



www.angers.fr/vie-pratique/environnement/la-maison-de-l-environnement/animations-scolaires-nature/index.html



Ville d'Angers

Direction
Environnement
Cadre de vie



www.angers.fr

Maison de l'environnement

Du lundi au vendredi
de 13 h 30 à 17 h 30
et le dimanche de 14 heures
à 18 heures.

Parc de loisirs du Lac-de-Maine
Avenue du Lac-de-Maine
49000 Angers

Tél. : 02 41 22 32 30

Fax : 02 41 22 32 31

Site Internet :

www.angers.fr/mde

E-mail : maison.environnement@ville.angers.fr

[@ville.angers.fr](mailto:ville.angers.fr)



- A**
- Ablette angevine 43-44, 167
 - Action contre la faim 195
 - Ademe 220
 - ADOT 49 181
 - ADPT Élémen't'èrres 125, 196
 - Agrocampus Ouest 15
 - Aide et action 197
 - Alisée 153-158
 - Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation (AFMD 49) 126
 - Amnesty International (groupe 100) 127
 - Angers Centre Animation 168
 - Angers Loire Métropole 45, 139-140, 169-173, 211-214, 232
 - Artisans du monde Angers 85
 - Artisans du soleil 86
 - Association angevine de la bibliothèque anglophone d'Angers 93
 - Association Balladart 17-18
 - Association départementale de protection civile 49 182
 - Association Faune sauvage 46
 - Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie 49 183
 - Attac 49 16
- B**
- Bobo Planète 141, 159, 174
- C**
- CASI 49 198
 - CCAS (centre communal d'action sociale) 234
 - CDDP de Maine-et-Loire 221
 - Centre de découverte du milieu aquatique et de la pêche 50-54, 142-143
 - Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire 20
 - CIJ (centre d'information jeunesse) 235
 - Cinéma parlant 97
 - Cinéma et cultures d'Afrique 95-96
 - Civam 35-36, 47
 - CNDC (centre national de danse contemporaine) 94
 - Comité départemental de la prévention routière 49 129
 - Comité départemental des secouristes français
 - Croix-Blanche 184
 - Compagnie À travers champs 48-49
 - Compagnie Atelier de papier 98
 - Compagnie Chemins de traverse 99
 - Compagnie Gaïa 21
 - Compagnie Les 3 T 22
 - Compagnie Lez'arts vers 100
 - Compagnie Mytil Théâtre 23
 - Compagnie Spectabilis 24
 - Contes de pas-sage 128, 144
 - Création Danse 130, 145, 185
- E**
- Échoppe 87
 - École de l'ADN des Pays de la Loire 55-56
 - Emmaüs 25
- F**
- Fédération des œuvres laïques de Maine-et-Loire 19
 - Festival d'Anjou 101-102
- G**
- GIAA (Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes) 205
 - Graine de citoyen 131
 - Graine Pays de la Loire 222
- I**
- Institut municipal 236
 - Itinéraire Sud 199
- J**
- Jardin botanique de la faculté de pharmacie 57
- L**
- La Boîte qui fait beuh 103
 - La P'tite Fabrik 104-106
 - La Taverne aux poètes 206
 - Le Jardin de cognac angevin 26
 - Les Francas de Maine-et-Loire 223
 - Les Petits Débrouillards 160, 215
 - Les Savants Fous 37, 58, 146, 161
 - Ligue des droits de l'homme 132
 - LPO Anjou 45, 59-66
- M**
- MAE Solidarité 186-187
 - Mairie de Briollay 67-69
 - Mairie de Mûrs-Érigné 27
 - Mairie de Pellouailles-les-Vignes 28
 - Maison de l'environnement 38, 75-79, 162, 237
 - Mémorial des bunkers de Pignerolle 133
 - MLA (mission locale angevine) 224
 - Musées d'Angers 117, 230
- N**
- Niger École de l'Acacia 200
- P**
- Premiers Plans 107-110
 - Prévention MALF 216
- R**
- Régie de quartier d'Angers 29
- S**
- Scriptoria 111
 - SOS Loire Vivante 147
- T**
- Terre des sciences 225-227
 - Tout l'toutim 175
- U**
- UFSBD 49 188
 - Unicef 148
- V**
- Ville d'Angers 38, 70-79, 112-119, 162, 176
..... 189-190, 211-214, 230-232, 234-237

ANIMATION, COORDINATION ET RÉDACTION

**Direction générale, pôle Aménagement et équipements
Mission Développement durable
Ville d'Angers – Angers Loire Métropole**

Christelle Six-Boullais

Responsable

Tél. : 02 41 05 58 28

christelle.six@angersloiremetropole.fr

avec la participation de :

- Pamela Bailly et Marie Ledoyen,
chargées de mission Développement durable (Ville d'Angers) ;**
- l'ensemble des directions, services et missions de la Ville d'Angers, du CCAS
et d'Angers Loire Métropole,
ainsi que toutes les structures participantes.**

DIRECTION RESSOURCE

Direction Éducation-Enfance

Jean-Michel Macault

Directeur

Tél. : 02 41 05 43 80

jean.michel.macault@ville.angers.fr

Juliette Fouret

Responsable du service Enseignement

Tél. : 02 41 05 48 88

juliette.fouret@ville.angers.fr

Gérard Greck

Coordonnateur

**du projet éducatif local 2.0 (PEL 2.0)
et du contrat éducatif local (CEL)**

Tél. : 02 41 05 43 95

gerard.greck@ville.angers.fr

Philippe Teissier

Responsable du service Animation

Tél. : 02 41 05 43 81

philippe.teissier@ville.angers.fr

Impression : imprimerie mutualisée (Ville d'Angers-Angers Loire Métropole)

Relecture : Magenta Correction

Maquette et graphisme : Laurence Vaslin (02 41 34 64 10)

Document disponible sur le site Internet de la Ville d'Angers : www.angers.fr

*Hôtel de ville
CS 80011
49020 Angers Cedex 02
Tél. : 02 41 05 40 00
Site Internet : www.angers.fr*

